TEMPS PROBABLE DEMAIN
PLUS FROID
Maximum, aujourd'hui, 22—Minimum, aujourd'hui, 4
Baromètre, hier, 29.75—aujourd'hui, 29.72
L'an dernier: Maximum, 20—Minimum, 12
Voir détails page 19
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

LE NUMÉRO 2 CENTS
ÉDITION DÉFINITIVE

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

47e ANNEE—No. 245
MONTREAL, CANADA
Vendredi 11 Décembre 1925

PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.. $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis..... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine.. $4.20 par année

GRAND PAS DE FAIT VERS LA CONCILIATION

Les différences politiques ne nuiront plus à l'Irlande.

MINORITES

BELFAST, 11. (Presse associée). — Dans un discours prononcé, hier soir, sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, s'est réjoui de l'accord intervenu à Londres au sujet des frontières. Le temps est venu, dit-il, d'abolir la frontière douanière qui sépare le Nord et le Sud de l'Irlande. Et cela seul vaut tous les pactes et tous les traités jamais signés.

Le commerce dépend du crédit et il ne peut pas y avoir de crédit quand le pays est divisé par des factions rivales. Il espère et les conservations qu'il a eues avec les conversations qu'il a eues avec le président Cosgrave lui font croire qu'une nouvelle ère se lèvera qui permettra aux Irlandais de jouir des fruits de leur labeur sans que leurs différences au point de vue politique leur nuisent. Sir James ajouta qu'il souhaitait la venue de Nationalistes dans l'Ulster. Nulle part au monde, dit-il, les minorités sont traitées avec plus de justice et d'équité que le sont les Nationalistes dans l'Ulster.

• •

LONDRES, 11. (Presse associée). — La question des frontières irlandaises est maintenant réglée. Les Parlements de la Grande-Bretagne, de l'Etat Libre et de l'Ulster ont ratifié l'accord intervenu à Londres et le roi Georges lui a donné son assentiment. Le "Dail" s'est prononcé en faveur de l'entente par un vote de 71 contre 20, après un débat de quatre jours. Eamonn de Valera et les députés républicains ont voté contre. Le président Cosgrave a dit au cours de la discussion que c'était la première fois que le gouvernement s'était attiré la bonne volonté du Nord de l'Irlande.

LES PENSIONS PAYEES AUX INSTITUTEURS

La moyenne de la pension est de $222.91 d'après le dernier rapport.

959 PENSIONNAIRES

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la Patrie.) — Le fonds de pension de l'enseignement primaire compte actuellement 959 pensionnaires dont la moyenne d'âge est de 64 ans et la moyenne de pension, $226.91. Le total des pensions payées par la commission administrative du fonds de pension est de $217,607.40.e Ces renseignements ont été fournis hier aux membres de la commission administrative qui se sont réunis au Parlement sous la présidence de l'hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique.

MM. J. E. Perreault et M. Tremblay représentaient les instituteurs catholiques, MM. C. Hopkins et J. M. Campbell étaient délégués des instituteurs protestants.

M. Avila de Belleval, secrétaire de la commission, a présenté le rapport financier pour l'année 1924-1925. Les revenus ont été de $249,828.60. De ce montant, on a payé $202,469.76 pour les pensions. On a remboursé $3,173.54 et le surplus de l'année fut de $12,-585.94. Ce surplus ajouté au surplus des années précédentes porte le compte du revenu à $248,555.85. Au cours de l'an dernier, trente-trois pensionnaires sont décédés. La moyenne de leur âge est de 67 et la moyenne de leur pension annuelle est de $247. Soixante et douze demandes de pension ont été faites et l'examen dans la plupart des cas a été trouvé satisfaisant et la pension accordée. Il y a actuellement 959 pensionnaires de l'enseignement et la moyenne de leur âge est de 64 ans. Le total des pensions atteint le chiffre de $217,-607.40, et la moyenne de ces pension est de $226.91.

En 1924, il a été accordé 54 nouvelles pensions au total de $16,-397.00.

Pour combattre la tuberculose

TORONTO, 11. (Presse Canadienne). — Le conseil général de la Croix Rouge canadienne a voté, hier, la somme de $5,000 à l'Association canadienne anti-tuberculeuse pour l'aider à continuer ses démonstrations sur les meilleurs moyens à prendre pour enrayer la tuberculose.

Ministre de la Grande-Bretagne

VERA CRUZ, Mexique, 11. (Presse associée).—Esmond-O. Vey, ministre de la Grande-Bretagne au Mexique, est arrivé ici, se dirigeant sur la capitale. Le chef du protocole est allé à sa rencontre.

TOUT HOMME A LE DROIT D'EN APPELER A LA JUSTICE AVANT D'ETRE DEPORTE PAR L'ETAT

Le gouvernement australien a outrepassé ces droits.

LIBERATION

SYDNEY, Australie, 11.—(Presse Canadienne). — La Cour supérieure vient d'ordonner la mise en liberté de Tom Walsh et de Jacob Johanneson, président et secrétaire du syndicat des inscrits maritimes australiens, arrêtés le 20 novembre et condamnés par le gouvernement à la déportation à cause du rôle joué par eux dans la grève des marins britanniques aux ports australiens.

Walsh et Johanneson avaient obtenu un bref d'habeas corpus, au lendemain de leur arrestation, ordonnant au directeur de la police de dire pourquoi les deux accusés ne pourraient pas se prévaloir du privilège des tribunaux et, en attendant, ne seraient pas remis en liberté.

La loi qui a motivé l'arrestation de Walsh et de Johanneson, a été adoptée à la dernière session du Parlement australien et avait été particulièrement promulguée contre les deux prévenus à cause de la part qu'ils avaient prise à la grève des marins. Il semblerait maintenant que cette loi constitue un abus de pouvoir et serait contraire à la constitution de l'Australie.

Walsh et Johanneson menacent maintenant de poursuivre l'Etat pour avoir ete arrêtés et détenus illégalement. Les frais du procès s'élèvent jusqu'ici à $60,000.

ILS SE MARIENT A DOUZE ANS!

NEW-YORK, 11.—(Presse Associée). — Dans l'Etat de New-York, les enfants de douze ans peuvent se marier, a dit Mlle Mary Richmond à la conférence des Sociétés de charité et de correction. Tout ce dont ils ont besoin, c'est le consentement de leur parents. Les organisations féminines vont présenter un projet de loi à la Législature pour prévenir dorénavant les mariages d'enfants.

ILS AVAIENT BU ENSEMBLE

Le frère du commissaire de police de New-York sous arrêt.

UN MEURTRE

CORNING, N.-Y., 11. (Presse associée). — Le procureur d'état Cheney étudie les informations qui ont amené l'arrestation de Michel Enright sous l'accusation d'avoir tué Timothy Shea, de Campbell.

L'accusé est le frère de Richard E. Enright, commissaire de police de la ville de New-York, et c'est sur la ferme de ce dernier que Shea a été trouvé assassiné mercredi dans la nuit. Le prévenu est en prison attendant le résultat de l'enquête.

Michael, âgé de 44 ans, est temporairement chargé de l'administration de la ferme du commissaire Enright en l'absence de son autre frère William. Il a admis avoir fait de copieuses libations avec Shea mercredi soir. Lors de son arrestation, ses vêtements étaient tachés de sang et on a trouvé une hache également tachée de sang près de la maison.

LA LETTRE LUI ARRIVE TROP TARD

Prise de découragement elle mit fin à ses jours.

AU METROPOLITAN

BERLIN, 11—(Presse associée) —Si la jeune prima donna russe, Zinaida Jurkewskaya, qui s'est suicidée en se jetant du haut du pont du diable, à Andermatt, Suisse, la semaine dernière, eût reçu la lettre qui lui est arrivée de New-York, elle n'eût certes pas mis fin à ses jours et, aujourd'hui elle serait très heureuse.

C'est du moins ce que prétend son avocat Herr Jaffe qui est en possession du précieux document qui ne serait rien autre, paraît-il, qu'un contrat du Metropolitain de New-York qui désirait la faire entendre dans ses oeuvres préférées.

Comme toutes ses artistes, la jeune prima donna n'avait qu'un rêve: jouer au Métropolitain. Douée d'un tempérament extrêmement sensible, elle travaillait trop pour ses forces et ambitionnait de devenir une grand étoile.

Depuis quelque temps elle était abattue craignant de ne pouvoir jamais arriver à la renommée à laquelle elle prétendait. Arthur Bodanzky, le chef d'orchestre du Métropolitain, lui avait rendu visite lors de son dernier voyage en Europe et lui avait promis de lui donner de ses nouvelles dès sa rentrée à New-York. Après l'avoir entendue, il croyait qu'elle pourrait prendre place parmi les grands artistes européens qui jouent à New-York.

Jurkewskaya attendait anxieusement la réponse promise et comme les semaines se passaient sans qu'elle vint, elle crut que son sort était réglé et elle mit fin à ses jours.

UN VOYAGE INTERROMPU

L'arbre de couche d'un navire se brise dans la tempête.

ECHOUEMENT

EASPORT, Me., 11. (Presse associée). — Le navire "Grand Manan" qui s'est échoué, hier, avec trente passagers dans le détroit de Ludec, en se rendant à Grand Manan, N. B., est aujourd'hui en cale-sèche. Un de ses arbres de couche est brisé.

Après l'accident, hier, le navire fut balayé sur la grève, dans la boue. Un navire aperçut ses signaux et se porta à son secours, débarquant passagers et bagages à Easport. Plus tard, le "Grand Manan" fut renfloué.

Un vent violent souffla dans la baie de Passamaquoddy lorsque ce produisit l'échouement et le navire était couvert de glace.

Les passagers et l'équipage se sont réjouis de ce que l'accident ne se soit pas produit une demi-heure plus tard, car alors le navire se serait trouvé à la merci des eaux, au milieu de la baie. Il n'y a eu personne de blessé au cours du transbordement.

UN COUP DE GRISOU FAIT 61 VICTIMES

Quarante-huit cadavres ont été retirés de la mine.

AUX ETATS-UNIS

BIRMINGHAM, Alabama, 11. — (Presse associée). — Un coup de grisou a causé la mort de 61 mineurs, de bonne heure hier matin. Vingt cadavres ont été recouvrés jusqu'ici et les équipes de sauvetage travaillent à retirer les 39 autres qui se trouvent dans la mine Overton No 2.

Ni le bureau de mines, ni la compagnie n'ont encore fixé la cause du désastre, mais on croit qu'il a été causé soit par une cigarette, une allumette, soit un coup de vent.

Presque tous les corps recouvrés jusqu'ici l'ont été dans les troisième, quatrième et cinquième galeries. Les galeries sept et huit n'ont pas encore été explorées. Les directeurs de la mine croient que le nombre des victimes dépassera cinquante-cinq.

Les travailleurs employés au sauvetage disent que pas un mineur n'a pu échapper à l'explosion qui s'est produite. La quantité des gaz était telle qu'aujourd'hui encore on doit prendre des précautions pour éviter un nouveau désastre. Les parents des disparus ont passé la nuit à la mine attendant avec anxiété de connaître le sort des leurs.

A la dernière heure, le nombre des corps retrouvés était de quarante-huit. Il reste encore cinq mineurs d'ensevelis mais on a abandonné tout espoir de les retrouver vivants.

Le travail de sauvetage se poursuit néanmoins.

LE TRAVAIL OBLIGATOIRE

Les travaux forcés pour ceux qui ne s'y plient pas.

VAGABONDS

LE CAP, Afrique du Sud, 11. (Presse associée.) — Les Africains du Sud qui ne travailleront pas seront passibles de la déportation ou des travaux forcés dans une colonie pénitentiaire. C'est ce que réclame un projet de loi que le ministre du travail va soumettre à la prochaine session du Parlement.

D'après cette loi, tout homme qui demande l'aide de l'Etat et qui refuse de faire le travail qu'on lui offre sera envoyé dans une colonie pour une durée de un à cinq ans. Ceux qui accepteront l'ouvrage donné et ne le feront pas s'exposeront au même châtiment. Tous les vagabonds et tous ceux qui ne pourvoient pas aux besoins de leurs familles tombent également sous le coup de la loi qui confère en somme les plus grands pouvoirs au gouvernement.

Ceux qui aux colonies pénitentiaires auront donné la preuve de leur bonne volonté de s'amender seront récompensés. Non seulement leur travail sera rétribué, mais encore ils pourront devenir propriétaires de terres.

PAS DE PAIX POSSIBLE EN EUROPE SANS LE CONCOURS DE LA RUSSIE SOVIETIQUE

Moscou reste un élément de la solidarité européenne.

NEGOCIATIONS

PARIS, 11. — (Presse Associée). — "Il s'agit maintenant d'arracher du traité de Locarno l'épine qui blesse les Soviets", a dit Christian Rakovsky, l'ambassadeur de la Russie en France, qui a présenté ses lettres de créance au président Doumergue, hier.

"Le traité de Locarno doit être complété par des ententes avec la Russie si l'on veut vraiment qu'il soit le point de départ de la solidarité européenne.

"En ce qui concerne la France, Leonid Krassine (l'ancien ambassadeur) a déjà entamé des négociations à cette fin et il les poursuivra".

Rakovsky a ajouté qu'une bonne entente, au point de vue russe, serait celle qui disposerait de toutes les différences, politiques aussi bien qu'économiques.

Interrogé sur le règlement des dettes, le nouvel ambassadeur a déclaré qu'il était convaincu de la possibilité d'un accord entre la France et les Soviets à ce sujet. Il a promis de faire tout en son possible pour chercher un terrain d'entente et même une solution à ce problème qui demeure le point noir des relations franco-russes.

Comme on le sait, les Français sont les plus grands porteurs de bons russes du monde entier et aujourd'hui ces bons n'ont plus aucune valeur depuis l'instauration du nouveau régime politique dans l'ancien pays des tsars.

ON LES TROUVE CINQ ANS APRES

PHILADELPHIE, 11 (Presse associée). — En nettoyant des coffrets de sûreté, les employés d'un hôtel de cette ville ont trouvé pour $25,000 de bijoux qui y avaient été déposés il y a cinq ans. On avait cru, un temps, qu'ils avaient été volés et les détectives avaient parcouru tous les Etats-Unis et toute l'Europe pour essayer de les retrouver. N

SES AMBITIONS SE REALISENT

L'ancien domestique Reza Khan devient shah de Perse.

AHMED KAJAR

TEHERAN, Perse, 11. (Presse associée.) — Reza Khan, le dictateur de la Perse, sera couronné shah de Perse le 14 décembre en remplacement de Ahmed Kajar, déposé par l'Assemblée nationale le 31 octobre.

Non satisfait d'être premier ministre, Reza Khan aspirait depuis longtemps à la souveraineté. Ancien domestique, il s'engagea dans les Cosaques et, en 1921, dirigea la révolte qui renversa le gouvernement. Il devint alors ministre de la guerre et, en 1925, premier ministre. Il se prononça en faveur de l'établissement de la République, mais après qu'il eut déposséda la dynastie Kajar, il changea d'idée et rêva de devenir monarque.

L'ancien shah de Perse est toujours en France, passant son temps à Paris et sur la Riviera. Dans un communiqué qu'il a récemment émis à la presse, il dit: "Je suis et je reste le souverain légitime et constitutionnel de la Perse et j'attends l'heure de rentrer dans mon pays pour continuer à servir mon peuple."

UNE PARTIE DE LA CARGAISON A ETE SAUVEE

On tente de renflouer le "Airedale" mais sans succès.

L'INFORTUNE PILOTE

QUEBEC, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le "Gaspésien" est arrivé ici aujourd'hui avec une partie de la cargaison du "Airedale".

Le corps du pilote Jules Lachance disparu, au cours de la tragédie du "Airedale", n'avait pas encore été retrouvé hier soir. Aucun indice nouveau n'a été apporté aux nombreux chercheurs qui surveillent attentivement les eaux du fleuve aux environs de l'île aux-Coudres, où on croit retrouver le cadavre. La récompense de $1,000 tient toujours et suscite de l'excitation chez les chercheurs. Les nombreuses embarcations qui sillonnaient le fleuve, avant hier, ont été obligées de rester à l'ancre hier à cause de la glace et du froid.

Le "Airedale" est toujours dans la même position. Déjà trois efforts infructueux ont été faits pour le tirer de là. Mais la glace paralyse toutes les bonnes volontés et on n'est plus du tout certain de le ramener à la cale-sèche pour l'hiver. D'un autre côté la marée devient chaque jours de plus en plus haute, ce qui aidera les sauveteurs.

Toute une équipe d'hommes de la "Quebec Salvage & Wrecking" est sur les lieux, ainsi que le capitaine H. Kjerland, gérant local de la compagnie qui dirige le sauvetage. A 11 heures, mercredi soir, le "Lord Strathcona" et le "Busy-Bee" ont essayé d'un commun accord de tirer l'"Airedale", hors du banc de sable. Mais le frêteur n'a pas bougé. Le brise-glace "Montcalm" en mission près de là, a été appelé à la rescousse et hier après-midi, à deux heures, les trois sauveteurs essayaient encore une fois de remettre à flot la bateau échoué. On recommencera les mêmes tentatives cet après-midi.

L'ASPHYXIE MENACE TOUS CES OUVRIERS

Plusieurs sont empoisonnés dans une fabrique à la Pérade.

CAUSE DE L'ACCIDENT

TROIS-RIVIERES, 11. (Du correspondant de la "Patrie") — Une trentaine tout près d'ouvriers de la fabrique de biscuits "Capitol Biscuit Co", à Ste-Anne de la Pérade ont échappé de bien près à une asphyxie mortelle par le monoxyde de carbone, hier matin, à l'ouverture du four à cuisson de cette fabrique.

Trois d'entre eux étaient, hier soir, encore trop affectés par ces gaz pour reprendre leur travail. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le chauffeur de cette fabrique avait fait un gros feu dans ce foyer avec du charbon anthracite et il avait fermé les clefs pour que le feu ne fut pas trop ardent. Hier matin, à la reprise du travail, on voulut ouvrir le four pour en retirer les palettes de cuisson. Un violent jet de gaz de monoxyde de carbone accumulé durant la nuit jaillit du four.

Le chauffeur du four s'écrasa immédiatement asphyxié. Une trentaine d'employés qui se trouvaient près du four furent plus ou moins asphyxiés.

Une dizaine d'entre eux le furent au point de perdre conscience.

On manda le Dr J.-L. Bouille qui se rendit immédiatement sur les lieux.

Les ouvriers rendus inconscients par le gaz monoxyde de carbone avaient été transportés à l'extérieur sur la neige. Avec l'aide de MM. Georges MacDonald et Donat Parent, le Dr J.-L. Bouille pratiqua rapidement la respiration artificielle. Après une heure et demie de travail ardu, il avait réussi à rendre leur connaissance à tous. Excepté trois, plus fortement atteints que les autres, ces ouvriers ont tous pu reprendre leur travail, hier après-midi.

Que le monde comprenne ce qu'il a avant de prétendre à mieux!

NEW-YORK, 11 (Presse associée). — Thomas A. Edison, l'inventeur américain, est d'avis que le monde peut se passer de nouvelles inventions tant que l'intelligence moyenne ne sera pas faite à celles qu'elle possède déjà. C'est ce qu'il a dit dans une entrevue à la "Popular Science."

Le cinéma et le phonographe sont, selon lui, ses deux meilleures inventions. Il travaille actuellement à un accumulateur et à l'amélioration du phono. Il dort plus et mange moins qu'avant. Son repas se compose d'une cuillerée à thé de farine d'avoine cuite, d'une sardine et d'un verre et demi de lait. Il est très sceptique sur le savoir des jeunes étudiants qui, selon lui, n'acceptent jamais de conseils. w

Le maire Cousineau a donné, hier soir, des explications

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le maire Louis Cousineau, à la réunion du conseil de ville de Hull, hier soir, répondant à la déclaration de M. J.-T. Purcell, percepteur du Revenu la semaine dernière, au sujet du constable Duval, dit que sa conduite est irréprochable et M. Purcell s'est mêlé d'une affaire qui ne le regardait pas. En suspendant le constable Duval, il était appuyé par le chef de police Groulx, le sous-chef Marengere, le détective Sauvé et l'échevin Larose, président du comité de la police.

Il a été admis que la suspension du constable devait être suivie de sa démission. Plus d'une fois le constable Duval a oublié la dignité de ses fonctions, entr'autres il y a deux mois, lorsqu'il a pris part à une course contre un chauffeur rue Laurier, devant un grand nombre de personnes. Ses activités avec la Commission des Liqueurs n'ont rien à faire avec son renvoi de la police.

Délibérations des étudiants américains

PRINCETON, N. J., 11.—(Presse Associée). — La conférence nationale étudiera, ce soir à l'université de Princeton la question de savoir si les Etats-Unis doivent adhérer au tribunal international de justice et celle de la possibilité de l'établissement d'une union permanente da étudiants américains pour traiter des problèmes importants. Un quart des 587 universités et maisons d'enseignement supérieur sera représenté à la conférence.

Navire secouru

PORTLAND, Oregon, 11. (Presse associée)—Le navire "West Holbrook" s'est porté au secours du "West O'Rowa" qui avait perdu son gouvernail et qui était à la dérive sur l'océan Pacifique à 2,200 milles de Portland pendant plusieurs jours. Le "West O'Rowa" est tou

La fusion des deux sociétés nationales pratiquement décidée

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la "Patrie".) — La section principale de la "Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur" qui semblait être la plus fortement opposée au projet Duncan, des deux principales sociétés patriotiques canadiennes-françaises de Québec, s'est prononcée en faveur du principe de la fusion par un vote inattendu de 14 à 1, hier soir. Cette nouvelle signifie pratiquement l'adoption du projet de loi préparé par M. Simon Lapointe, c.r., président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Les bandits sont repoussés de Damas

BEYROUTH, 11. (Presse associée). — On apprend aujourd'hui que les bandits ont été par deux fois, hier, chassés de Damas. Le première fois, 200 d'entre eux pénétrèrent dans la ville et furent repoussés par les agents qui se servirent de mitrailleuses. Ils eurent sept des leurs de tués. La seconde fois, vingt autres réussirent à gagner la ville par un cimetière, mais eux aussi furent vite délogés.

Décompte à Eastview

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la Patrie".) — Le décompte dans l'élection municipale d'assistant reeve de Eastview aura lieu vendredi prochain, devant le juge Constantineau. M. Alfred Mainville a défait M. Oscar Woerner qui occupait cette position l'an dernier par 2 voix.

A l'exposition de Toronto

TORONTO, 11. (Presse canadienne).—Les administrateurs de le Foire royale d'hiver et les autorités municipales ont approuvé hier la construction d'un pavillon de $800,000 pour les bestiaux sur les terrains de l'Exposition. Le conseil se prononcera lundi.

Il l'accuse d'avoir converti tout cet argent à son usage

TROIS-RIVIERES, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Onésie Cloutier, de cette ville, a comparu, devant le magistrat F.-X. Lacoursière, pour répondre à une accusation d'omission de rendre compte d'une somme d'environ $570. Il nie.

Edgar Desrochers, dans sa plainte datée du 4 décembre, accuse Onésie Cloutier, de Trois-Rivières, de s'être rendu coupable d'un acte criminel. Ayant reçu, prétend-ils, une somme d'environ $570, à condition de la remettre au plaignant pour de la bière vendue pour le compte de ce dernier, durant les mois de juin, juillet, août et septembre, 1925, il l'aurait convertie frauduleusement à son propre usage et omettrait frauduleusement d'en rendre compte ou de la remettre.

L'enquête est fixée à mardi.

Ils tenteront de renflouer le "Airdale"

QUEBEC, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les deux brise-glaces du département de la marine et pêcheries, le "Mikula" et le "Lady Grey" sont partis, ce matin, pour l'Ile-aux-Coudres afin d'aider au renflouement du "Airedale" que tous les efforts faits jusqu'ici n'ont pu tirer de sa position. Une nouvelle tentative sera faite immédiatement après l'arrivée des deux bateaux sur le théâtre du naufrage.

Emprunt à Hull

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — La Commission scolaire de Hull a décidé de faire un emprunt de $200,000 soit $150,-000 pour la construction de deux écoles, $30,000 pour payer la dette flottante, $12,000 pour l'achat d'un terrain.

L'assurance contre le feu à Hull

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie").—La question des taux d'assurance contre le feu à Hull sera soumise à une conférence entre les autorités municipales et les assureurs. Depuis 1912, les taux ont été réduits de $4 à $2.10 par $100, mais cela n'est pas suffisant, car pendant cette période, Hull a dépensé $100,000 pour augmenter sa protection contre le feu. La date de la conférence n'a pas encore été fixée.

L'hon. Smith sera arrêté aujourd'hui

EDMONTON, 11. (Presse Canadienne) — L'honorable George P. Smith, ancien ministre de l'Instruction dans le gouvernement Stewart et maintenant directeur de la F. P. Daily Corporation de Hamilton, contre qui un mandat d'arrestation a été émis pour vol de $5,820 à la province, est arrivé ici ce matin. On s'attend à ce qu'il soit arrêté aujourd'hui. En compagnie de son avocat il s'est rendu chez son frère. L'officier enquêteur de la province était à la guerre, mais il ne lui a pas signifié de sommation.

Don généreux à la Croix-Rouge

HALIFAX, 11. (Presse canadienne). — Le premier ministre Rhodes annonce que M. G.-S. Harrington, ministre des travaux publics et des mines, a contribué pour plus de $5,-500 au fonds de la Croix-Rouge pour combattre la misère dans les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse. Cette somme lui était due par la province pour services rendus lors de la grève de 1922 et il l'a versée à la Croix-Rouge.

Défense aux Turcs de parler une autre langue que la leur!

ANGORA, 11. — (Presse Associée). — Si l'Assemblée nationale adopte le projet de loi qui vient de lui être soumis, toute personne surprise en train de parler une autre langue que le turc sera passible d'une amende de $25. Ainsi le turc devient la langue obligatoire des Turcs dans leur pays. L'objet de la loi est d'empêcher les Turcs d'origine grecque, arménienne ou sémitique de se constituer en groupes et de mener un vie en dehors de la vie nationale. La Commission des finances a aussi décidé d'imposer un impôt sur les célibataires.

En se retournant, il aperçoit trois ours qui suivaient

SHERBROOKE, 11. (Du correspondant de la "Patrie".) — Un septuagénaire de St-Claude Nord vient d'avoir eu une expérience peu banale, à son âge. M. Joseph Richard 72 ans, était allé récemment dans le bois. Comme il abattait un arbre, il entendit un sourd ruglissement suivi d'un autre plus formidable. Il se retourna pour voir d'où venait ce bruit, et quelle ne fut pas sa surprise de voir trois ours, dont un de grande taille, qui suivaient à quelques pas de lui.

M. Richard ne crut rien de mieux que de prendre la fuite. Arrivé chez lui, il se dit passablement fatigué, on le conçoit facilement.

La pratique de la médecine en Ontario

TORONTO, 11. (Presse canadienne).—Une délégation de chiropracteurs a rencontré le procureur-général Nickle, hier soir, pour protester contre les lois qui gouvernent la pratique de la médecine dans l'Ontario. Le gouvernement prépare une nouvelle loi et veut consulter les intéressés avant de la mettre en vigueur.

Enfant dévoré par les chiens

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 11. (Presse canadienne). — Un enfant de six ans a été si violemment attaqué par les chiens qu'on n'en a plus retrouvé que les os et la tête, mande une dépêche reçue de Bonne Bay par le ministère de la Justice. La victime serait Charles Hines.

Secousse sismique

VICTORIA, C.B., 11. (Presse canadienne.) — L'observatoire de Gonzales a enregistré une secousse sismique à six heures et 22 hier matin, laquelle a duré trois heures. On en situe l'épicentre dans les environs du Kamchatka, à 2,-200 milles d'ici.

Cette contribution à leur Chambre de Commerce insuffisante

QUEBEC, 11. — (Du correspondant de la "Patrie.") — L'augmentation de la contribution annuelle des membres de la Chambre de Commerce de Québec de $10 à $12, afin d'améliorer les finances de l'association, a été suggérée, hier après-midi, à la séance générale par Monsieur Penny, trésorier. M. Penny a annoncé que l'année se soldait par un petit surplus de $22, et qu'il fallait de toute nécessité augmenter les revenus de la Chambre. L'augmentation de la contribution de $2. par année a été approuvée par les membres.

L'Italie ne s'est pas prononcée

ROME, 11. (Presse associée). — Le premier ministre Mussolini a présenté à la Chambre le pacte de Locarno avec recommandation de le ratifier. Le vote n'aura lieu qu'après les vacances des fêtes. Dans son rapport, Mussolini dit que le pacte est l'un des actes internationaux les plus importants auxquels ait participé l'Italie.

Déraillement mortel aux Indes

MADRAS, Inde, 11. (Presse associée).—Les pluies récentes ayant miné la voie, la locomotive et cinq voitures d'un train de voyageurs de la South Indian Railway ont déraillé entre Mayavaran et Syantangi causant la mort de plusieurs personnes et en blessant plusieurs autres.

La Turquie ne cède point

GENEVE, 11 (Presse associée). — Contrairement à ce qu'on s'attendait, Tiouffik Rouchdi Bey n'a pas quitté la ville. Il reste dans l'espoir que le conseil lui fasse des propositions acceptables concernant Mossoul. Toutes les offres faites jusqu'ici l'ont été en vain.

Il meurt à son arrivée à la gar

ST-THOMAS, 11. (Presse Canadienne) — Robert B. Savage, mécanicien du Michigan Central Railway est tombé foudroyé juste en arrivant à la gare de Buffalo. Le chauffeur le vit tomber après qu'il eut à peine arrêté la locomotive. Il se porta à son secours, mais il était mort d'une syncope.

Une tentative d'enlèvement

BURLINGTON, 11. (Presse associée.) — La police recherche un nègre que les enfants d'une école de cette ville accusent d'avoir voulu enlever deux fillettes. Les cris des enfants l'effrayèrent et il se sauva.

MONDANITÉS

—Madame Lucien Cannon et mademoiselle Suzanne Fiset, de Québec, passeront la fin de semaine à l'hôtel Ritz Carlton.

—Mesdemoiselles Claire Brunel et Suzanne LaRose recevront à l'heure du thé vendredi prochain.

—A la soirée dansante donnée demain, dans la salle du bal de l'h-tel Mont-Royal, par M. et madame Armand Grothé, en l'honneur de leur fille, Yvette, on remarquera parmi les débutantes: mesdemoiselles Mimi Beaubien, Pauline Rolland, Gilberte et Pauline Christin, Simone DeSerres, Françoise Martineau, Pauline Amos, Marthe Baudouin, Simone Boyer, Gilberte, Pauline Christin, Pierrette Beaudry, Marguerite Laframboise, Gilberte Grothe, Marcelle Demers, Claire et Mariette Baudouin, Anita et Suzanne Gagné, Cécile Desbarats, Louise Saint-Jacques, Thérèse Carignan, Louise Branchaud, Micheline Ameye, Pauline et Marguerite Versailles, Marguerite Brosseau, Minou Gagnon, Charlotte Labrosse, Violette Clermont, Marguerite Thibodeau, Gilberte Baillargeon, Jeanne Paradis et Madeleine Moreau.

—Mademoiselle Simone Parent est retournée à Ottawa après avoir passé une dizaine de jours en ville, l'invitée de madame Lionel Joron.

—Shower de livres et thé cet après-midi chez mademoiselle Hélène-B. Martineau, en l'honneur de mademoiselle Rita Laurier. Madame J.-C. Martineau, et mademoiselle Madeleine Laurier servent le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Marie-Ange Hudon, Cécile Marcoux, Julienne Chabalie, Lucienne LeRoy et Marie-Eva-B. Martineau. La table du thé est ornée de fleurs d'arrière-saison.

—Le colonel et madame Herbert Molson et mesdemoiselles Molson, s'embarqueront à New-York le 9 février, à bord de l'"Empress of France" pour une croisière sur la Méditerranée.

—Madame Henri Bossé, de Québec, est en ville pour quelques jours l'invitée de madame Walter Merrill. M. Bossé est attendu en ville demain.

—Madame Henri Dauth, accompagnée de sa petite-fille, bébé Marielle Fradette, est actuellement à Ottawa.

—On annonce les fiançailles de mademoiselle Amy-Louise Read, nièce de madame Alex. Woods, avec M. Willard-F. Crocker, fils de M. et de madame Horace-G. Crocker, de Quiney, Mass.

—Mademoiselle Italia Garibaldi, de Rome, passe quelques jours à l'hôtel Mont-Royal.

—M. D'Esneval Panet-Raymond était de passage à Québec ces jours derniers.

—Madame Eugène Paradis est retournée à Ottawa après avoir passé quelque temps en ville, l'invitée de sa fille, madame J.-K. Barnes.

Québec.

—Le sénateur et madame D.-O. L'Espérance sont partis pour Atlantic City.

—Au shower d'ustensiles de cuisine donné mercredi après-midi chez mademoiselle Renée Dupont, en l'honneur de mademoiselle Françoise Joncas, le thé et les glaces furent servis par mesdames Emile Joncas et Jules Joncas, aidées de mesdemoiselles Gertrude Dugal, Germaine Royer, Jeannette Tellier, Irène Mill et Charlotte Joncas.

—M. Massue Fortier est de retour de Toronto.

—Lady Taschereau, d'Ottawa, actuellement l'invitée de madame L.-A. Taschereau est l'hôte d'honneur à plusieurs réceptions mondaines. Il y eut bridge et mah-jong la semaine dernière chez madame William de Lery; madame Charles Frémont recevait mercredi après-midi; un déjeuner fut offert chez madame Lucien Cannon hier et dans l'après-midi madame P. Coote reçut à l'heure du thé.

—On annonce les fiançailles de mademoiselle Mary Brophy, fille de M. J. Brophy, avec M. Léopold Desmeules, fils de M. et de madame Alexandre Desmeules.

—M. et madame Jean-François Pouliot, de la Rivière-du-Loup, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

—M. Henri Marchand est retourné à Saint-Joseph de Beauce, après avoir passé quelque temps en ville l'invitée de M. et de madame Arthur Duquet. Madame Marchand qui l'accompagnait prolongera de quelques jours son séjour à Québec.

Ottawa.

—Madame Gustave Lanctôt recevait à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de madame B. de Lorimier.

—Thé ces jours derniers chez madame A.-J. Major, en l'honneur de madame B. de Lorimier, de Saint-Hilaire. La baronne de T'Serclaes de Wommerson, madame R.-E. Valin et madame Robert Laurier servaient le thé et les glaces.

—Le juge et madame P.-B. Mignault recevaient à dîner au "Country Club" ces jours derniers.

—Madame Arthur-E. Hardy recevait à l'heure du thé hier après-midi.

—Madame T.-C. Anderson est revenue de Greenwich, Conn., où elle était l'invitée de sa mère, madame E.-M. Barlow, depuis quelque temps.

UN ACCIDENT DRAMATIQUE A BERTHIER

Deux ouvriers tombent dans un réservoir et l'un se tue.

CHUTE DE 25 PIEDS

BERTHIER, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — Vers quatre heures hier après-midi, à la distillerie Melchers, MM. Joseph Côté et Joseph Adam, employés de la Boothe Coulter Co. de Montréal, étaient à poser le couvercle d'un réservoir en cuivre d'une hauteur de 25 pieds lorsque l'échafaud sur lequel ils se trouvaient, céda, tous deux furent précipités dans le réservoir dont le plancher est en ciment. M. Joseph Côté dans sa chute, fut tué instantanément et M. Joseph Adam, se fractura la jambe gauche.

Leurs camarades de travail se précipitèrent immédiatement à leur secours. A l'aide d'échelles et de cables, l'on remonta le cadavre de M. Côté. M. Adam était inconscient. Le docteur G.-H. Caron avait été immédiatement demandé sur les lieux où il avait constaté la mort de M. Côté, et prodigué les premiers soins à M. Adam. Le vicaire M. l'abbé J.-Alp. Houle fut demandé aussi sur les lieux et confessa M. Adam qui était revenu à lui.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame de Montréal fut demandé sur les lieux où M. J. Adam sera transporté, à moins de complications graves. On croit que l'on pourra lui sauver la vie.

M. Joseph Côté, fils de M. J.-B. Côté, est marié et laisse sa femme et plusieurs enfants.

M. S. DUFAULT EST DECEDE, CETTE NUIT

L'ancien sous-ministre de la colonisation est mort subitement.

QUEBEC, 11 — (Du correspondant de la "Patrie") — M. S. Dufault, qui fut pendant environ trente ans sous-ministre de la Colonisation au gouvernement provincial et qui depuis deux ans, était officier-consultant au même département, est décédé subitement au courant de la nuit dernière, à l'âge de 69 ans et sept mois.

M. Dufault était malade depuis environ un an, mais son état n'inspirait aucune crainte ces jours derniers. Encore, hier soir, M. Dufault avait veillé avec les membres de sa famille et ne paraissait souffrir d'aucun malaise. A sept heures et demie, ce matin, Mme Dufault constata avec douleur que son époux était mort subitement au cours de la nuit.

M. Dufault était entré au ministère de la Colonisation alors que M. Beaubien était ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Pendant trente années, il se dévoua au service des colons qui le connaissaient bien et avaient en lui une grande confiance. Les divers ministres qui se sont succédés au département de la Colonisation, ont toujours apprécié les services et l'expérience de M. Dufault. Celui-ci prit sa retraite, il y a deux ans environ, alors que sa santé l'obligea à prendre un repos mérité, il demeura officier consultant au département. M. Dufault était né à Ste-Victoire, Richelieu. Il avait fait ses études au collège du Mont-St-Bernard, à Sorel. Admis à la profession du droit, il pratiqua trois ans environ à Montréal dans le bureau Pagnuelo, Bonnet et Taillon. C'est alors qu'il entra au département de la Colonisation.

Le défunt laisse une épouse et sept enfants. Ses funérailles auront lieu lundi à S.-Coeur de Marie.

Condamnation de cinquante mineurs

FAIRMOUNT, Virginie, 11. — (Presse associée).—Cinquante mineurs et leurs femmes et leurs filles accusés de piquetage à la Consolidation Coal ont été condamnés par le juge Meredith, en cour de circuit, à des amendes s'élevant de $50 à $2. Les femmes ont été condamnées à $1 et aux frais.

Appel en faveur de la paix en Syrie

BEYROUTH, 11. (Presse associée.) — M. de Jouvenel, le nouveau haut commissaire de la France en Syrie, a lancé une proclamation aux peuples européens et aux tribus Druses les invitant à collaborer avec lui au développement de la paix

L'aide d'Etat aux mines

LONDRES, 11. — (Presse associée). — Les Communes ont voté, hier soir, un crédit supplémentaire de $45,000,000 à l'industrie minière. Churchill a dit, à cette occasion, que les propriétaires de mines ne faisaient aucun profit et que 90 pour cent de ce qu'ils avaient touché jusqu'ici avait été employé en salaires. $95,000,000 ont été versés jusqu'ici.

GREVE DE LA FAIM

La Havane, 11. —Julio-Antonio Mella, un étudiant impliqué dans un complot anarchiste, fait la grève de la faim. Il en est à son cinquième jour d'abstinence. Le gouvernement s'inquiète.

MARIEE A LONDRES

Londres, 11— (Presse canadienne)— Miss Laura Aitken, la plus jeune soeur de lord Beaverbrook, a épousé aujourd'hui M. Douglas Ramsay à l'église de St-Columba. Lord Beaverbrook a conduit sa soeur à l'autel.

LES DEUX MIRACLES DE LA CANONISATION DU BIENHEUREUX JEAN-MARIE VIANNEY, CURE D'ARS

Les deux faits miraculeux proposés et admis en preuve de la sainteté du curé d'Ars. — La Soeur Eugène et Mlle Mathilde Rougeol.

DES GUERISONS

On sait maintenant que tout s'apprête pour la canonisation du bienheureux Jean-Marie Vianney. Le décret de tuto a été rendu dernièrement et la date de la cérémonie sera prochainement fixée. Il sera sans doute agréable à nos lecteurs de connaître par le détail les miracles qui ont été proposés et admis en preuve de la sainteté du curé d'Ars: le premier est la guérison de Soeur Eugène, de la Congrégation de Saint-Charles, et le second est la guérison de Mlle Mathilde Rougeol, demeurant à Savigny-les-Beaune (Côte d'Or).

I. SOEUR EUGENE

Née à Saint-Forgeux (Rhône), Antoinette Burricand entra dans la Congrégation des Soeurs de Saint-Charles à l'âge de 17 ans, comme Soeur converse. Dix ans après, Soeur Eugène faisait profession. Elle fut employée aux travaux du ménage et de la cuisine dans diverses maisons et finalement dans celle de Ronno, canton d'Amplepuis (Rhône). C'est là qu'elle fut atteinte de varices qui, au bout de deux mois, se mirent à saigner. C'était au début de l'année 1905.

Son office était pénible, et elle s'en acquittait difficilement; on était obligé de la transporter sur une chaise, près du fourneau, afin qu'elle pût donner à sa suppléante les indications nécessaires. Bientôt, abandonnant tout office, elle dut rester complètement au lit, et le médecin appelé constata à la jambe gauche un ulcère variqueux long de cinq à six centimètres et large de trois à quatre. Il déclara qu'elle ne guérirait pas et qu'elle était désormais incapable de tout travail. Il délivra un certificat en ce sens.

Voyant que les moyens humains ne pouvaient la guérir, Soeur Eugène eut la pensée de s'adresser au curé d'Ars. Un pèlerinage de la paroisse de Ronno allait à Ars le 10 août 1905; elle demanda à en faire partie. La supérieure refusait la permission, délarant à la Soeur que c'était folie d'avoir une telle pensée, puisqu'elle ne pouvait pas marcher. Mais la malade avait une telle confiance d'être guérie qu'elle insista. Ce que voyant, la supérieure céda à ses instances et le départ fut décidé. Dans son impatience, Soeur Eugène comptait les jours.

Le boulanger de Ronno la prit dans sa voiture avec deux de ses compagnes. Sa plaie saignante la faisait vivement souffrir, et la souffrance augmenta encore au cours du voyage. Arrivée à Ars, elle fut descendue de voiture par le boulanger et les deux Soeurs. Celles-ci, en la soutenant, la conduisirent à l'église et la placèrent sur une chaise au-dessus du curé d'Ars. A ce moment, la douleur fut à son comble, mais la malade offrait avec joie ses souffrfances pour sa guérison. Elle resta là à peu près une heure pendant les exercices du pèlerinage, priant de tout son coeur. Elle disait en son naif langage: "Mon Père, je viens vous demander ma guérison; il faut absolument que vous me l'accordiez. Je suis cuisinière; il faut que je fasse la cuisine demain. Je suis une enfant de Saint-Forgeux où l'on a grande confiance en vous. Je vous prie depuis l'âge de 8 ans."

Tout à coup, elle sentit qu'elle était guérie. Plus de souffrance. Elle se leva allégée comme si le Saint lui avait enlevé vingt ans. Elle se mit à marcher seule, se rendit à l'hôtel sans soutien, à la grande joie de ses compagnes qui disaient: Elle est guérie. Cependant, elle n'ébruitèrent pas cette guérison par réserve religieuse, mais elles en rendirent grâces à Dieu et au curé d'Ars.

De retour à la maison de Ronno le soir même, on s'empressa d'enlever les bandes du pansement. La plaie avait disparu et la peau semblait neuve. Plus d'enflure, plus de gonflement des veines et plus de douleur. Le lendemain, la Soeur reprit ses fonctions à la cuisine et toutes ses occupations ordinaires, y compris le travail si pénible de la lessive. Elle recouvra des forces, retrouva l'appétit, n'éprouva aucune enflure, ne ressentit plus aucune souffrance dans les jambes, ne cessant chaque jour de rendre grâces au curé d'Ars qui l'avait guérie, car c'était bien lui, elle n'avait jamais invoqué aucun autre pour sa guérison.

Quelques années plus tard vint l'âge de la retraite, et Soeur Eugène alla la prendre à la maison de retraite des Soeurs de Saint-Charles, à Brignais. C'est de là qu'à l'âge de 70 ans, elle est venue à Ars pour déposer, le 14 mars 1916, devant le tribunal institué pour instruire sur les deux miracles nécessaires à la canonisation du saint curé. Les Drs Nodet, de Bourg, et Déporte, de Trévoux, examinèrent la Soeur et s'accordèrent à reconnaître que le mal avait complètement disparu.

L'air à la fois modeste, simple et joyeux de la bonne Soeur Eugène frappa tous ceux qui la virent alors. N'était-ce pas l'avant-goût du ciel qui l'animait? A quelque temps de là, en effet, on apprit sa mort.

II. MATHILDE ROUGEOL

Cette autre miraculée est encore vivante. Elle a eu l'ineffable bonheur de voir aboutir la cause de celui qui l'avait guérie; elle aura peut-être la joie d'assister à Rome au triomphe que l'Eglise prépare.

Mathilde Rougeol est né ea Villers-la-Faye (Côte d'Or), le 23 septembre 1878. Dès son enfance, sa santé fut très délicate; elle eut à souffrir de diverses maladies. Au mois de janvier 1906, à l'âge de 28 ans, elle fut atteinte de la grippe; la voix devint très enrouée, et deux ans après, Mathilde la perdit complètement. Cette perte complète de la voix dura plus de quatre ans. A peine la jeune fille pouvait-elle dire quelques paroles à voix basse et se faire comprendre. N'ayant aucun appétit, elle était très débilitée. A partir de 1907, elle devint inapable de tout travail et de toute marche. Presque toujours alitée, elle ne se levait que pour aller sur la chaise longue. Elle éprouvait une grande fièvre, des sueurs nocturnes, une toux sèche accompagnée de crachats. Elle avait été admise à l'hôpital de Beaune.

Envoyée sur le conseil du médecin chez des parents à Nice, Mathilde à la suite d'un traitement électrique, éprouva une très légère amélioration qui disparut à son retour à Beaune. On essaya alors d'un séjour à Hauteville, où malgré tous les traitements son aphonie resta complète. On se trouvait en face d'une laryngite tuberculeuse. Mathilde revint à Beaune, puis alla rester avec son père, à Savigny-les-Beaune. Voyant son aphonie inguérissable, elle était décidée à se passer désormais des soins du médecin.

Au mois de juillet 1910, avait lieu le pèlerinage de Dijon, conduit par Mgr Dadolle, aux sanctuaires de Lourdes et d'Ars. Mathilde voulut en faire partie afin de demander la guérison de son aphonie que la surdité de son père rendait encore plus pénible. Admise parmi les malades, elle était si faible qu'on dut la mener en voiturette à l'esplanade et à la Grotte. Elle ne fut pas guérie par la Sainte Vierge, et elle mit alors toute sa confiance dans l'intercession du bienheureux curé d'Ars.

Arrivée en gare d'Ars, elle alla péniblement appuyée sur le bras d'une compagne jusqu'à la basilique. Elle put faire la sainte communion et prier devant la châsse du Bienheureux.

Mgr Dadolle, évêque de Dijon, dans son instruction aux pèlerins, recommanda de prier pour les malades du pèlerinage et s'adressant au Bienheureux il le supplia de faire des miracles pour sa canonisation.

Au moment du départ, les pèlerins se réunirent une dernière fois à l'église pour recevoir la bénédiction du Saint Sacrement et vénérer le coeur du Bienheureux. Mathilde lui disait intérieurement: "Si vous voulez, vous pouvez me guérir." Puis elle alla baiser le reliquaire.

A peine de retour à sa place, elle eût l'inspiration de prendre son livre de cantiques et d'essayer de chanter avec les pèlerins, ce qu'elle avait tenté vainement à Lourdes. A sa grande joie, les sons sortaient de sa gorge et elle unit sa voix à celle des pèlerins, qui chantaient le cantique: "C'est notre Saint"...

A partir de ce moment, Mathilde n'a pas cessé d'avoir une voix nette et forte. A la gare, les pèlerins, instruits de ce qui venait de se passer, chantèrent le "Magnificat" auquel l'heureuse miraculée s'associa de tout coeur. Au retour à Beaune, beaucoup de personnes vinrent s'assurer qu'elle avait retrouvé la voix et constater sa guérison subite et complète.

Depuis, la santé de Mathilde Rougeol est restée délicate; mais elle n'a plus souffert d'extinction de voix. Un certificat lui fut délivré par le médecin de Beaune, le Dr Pfeiffer.

C'est d'une voix claire et bien timbrée que Mlle Rougeol a fait sa déposition devant le tribunal siégeant à Ars le 4 octobre 1916. Elle fut rappelée à Bourg, le 16 septembre 1920, pour un supplément d'informations, et sa guérison complète fut une fois de plus constatée.

Tel est, d'après la déposition des témoins le récit des deux guérisons. —(La Croix, de Paris).

Chevalier

LE PRESIDENT COSGRAVE, de l'Etat libre d'Irlande, vient d'être fait chevalier de l'Ordre de Pie IX par le pape Pie XI.

NOS MINISTRES EN SEANCE A OTTAWA

L'entrevue dure plusieurs heures. — Ce qu'a dit l'hon. M. King.

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie").— Une conférence a eu lieu, hier après-midi, entre les honorables MacKenzie King, Charles Murphy, Georges H. Boivin, Vincent Massey et Herbert Marler dans le bureau du premier ministre au Conseil Privé. L'entrevue a duré plusieurs heures et fut suivie d'un dîner au Laurier House. L'hon. M. King a refusé de donner le moindre renseignement déclarant qu'il désirait étudier plusieurs choses avec ses collègues, mais que cette réunion était sans signification spéciale. On croit cependant qu'à cette conférence, il a été question d'élections partielles pour les ministres défaits le 29 octobre et aussi du programme de la Session.

Ils sont condamnés à 1 mois de prison

TROIS - RIVIERES, 11 (Du correspondant de la "Patrie").—Trois jeunes gens de Grand'Mère, Arthur Garceau, Adélard Garceau et Ovila Beaudoin ont été trouvés coupables, par le magistrat F.-X. Lacoursière, en cour de magistrat, après un procès expéditif, d'avoir pénétré avec effraction, le 30 octobre dernier, à Ste-Flore, à l'endroit appelé "Petites Piles", dans une boutique de forge appartenant à la S.-Maurice River Boom Association.

Tout trois ont été condamnés à faire un mois de prison à compter de la date de leur incarcération.

RECOGNITION DES SOVIETS ?

Washington, 11. — Le président de la commission des affaires étrangères au Sénat, M. Borah, a présenté une résolution préconisant la recognition du gouvernement soviétique russe par les Etats-Unis. Sur sa propre demande, la décision a été ajournée.

Un pharmacien mis en accusation à Trois-Rivières

TROIS - RIVIERES, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — La lutte contre la vente illégale de drogues narcotiques dans notre ville se poursuit activement par la police montée et cette fois c'est un pharmacien de notre ville qui est appelé à venir se justifier devant la cour du magistrat. Le sergent F. W. Zaneth, de la police montée en est le plaignant. Il accuse le pharmacien L. A. Hébert d'avoir en la cité de Trois-Rivières depuis le 4 juin 1925 au 3 décembre 1925 "vendu et distribué des drogues narcotiques en négligeant d'en garder l'enregistrement prescrit par la section 8 des Règlements établis par le Ministère de la Santé". L'accusé devra comparaître mardi.

Le Pouding de Noël et ses ingrédients

Le vieux pétrin anglais donne à l'univers un dessert qui a fait les délices de millions depuis des générations. Nous sommes fiers quand nous songeons que notre recette vous donne un pouding égal en excellence à celui qui en a fait une institution des fêtes. On n'en a que des quantités limitées.

Paniers de Fantaisie et boites de bonbons

Nos propres chocolats, fruits marzipan et bonbons sont délicatement exposés dans les plus exquis paniers de boîtes de fantaisie. Les paniers sont doublés de soie et satin, quelques-uns sont rembourrés, d'autres sont surmontés de jolies poupées françaises. Tous sont d'une jolieuse unique et font un cadeau inusité.

Le Gâteau de Noël et sa décoration

Un délice pour l'oeil, une révélation pour le palais, tels sont les fameux gâteaux de Robinson. Si vous le commandez maintenant, vos propres souhaits et décorations y seront apposés. Nous avons, depuis de nombreuses années, servi un nombre toujours croissant de gens aux goûts difficiles, de gâteaux et autres pâtisseries de Noël.

Veuillez venir de bonne heure au magasin faire votre choix parmi les charmantes nouveautés en pâtisserie.

Robinson & Co
Traiteurs et confiseurs.

821, rue Ste-Catherine ouest
UPtown 1887-8

"Des gâteaux roulés à un Festin royal".

L'ELECTION DE M. KING, DANS HURON

Peut-on en appeler de la décision déjà rendue ?

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la Patrie.) — Il y aura réunion du conseil des ministres, cet après-midi, sous la présidence de l'honorable Mackenzie King. Cet avant-midi se continue la conférence commencée hier entre certains membres du cabinet et les honorables MM. Massey et Marler.

Les commentaires politiques aujourd'hui se portent surtout sur l'imbroglio du comté de Huron-Nord où M. King, le progressiste, a été déclaré élu à la suite du décompte devant un juge de la cour du comté.

On parle d'en appeler et c'est sur ce point que se présentent les difficultés. Peut-on en appeler de cette décision? Les conservateurs croient que leur candidat défait, M. Spotton, devrait avoir le droit de faire déclarer par une autorité supérieure et le juge avait raison de compter 342 bulletins auxquels étaient attachés les talons.

Le colonel Biggar, directeur général des élections, déclare que d'après la loi des élections, il n'y a pas d'appel, mais il ne sait pas encore si la loi qui régit les cours de justice d'Ontario, entre autres la cour de pratique, n'autorise pas l'appel. Personnellement et jusqu'à nouvel ordre il ne le croit pas. Le seul moyen, croit-on, de régler cette affaire est de la soumettre au comité des privilèges et élections à la prochaine session fédérale. En attendant, l'effectif conservateur est descendu à 116 contre 101 libéraux, 25 progressistes et 3 travaillistes et indépendants. L'officier rapporteur avait déclaré M. Spotton élu, mais le juge devra maintenant lui ordonner de changer son rapport en déclarant M. King député de Huron-Nord.

Les assises du conseil de comté de Sherbrooke

SHERBROOKE, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil de comté de Sherbrooke a tenu mercredi ses assises d'automne, à Sherbrooke. M. J. O. C. Mignault, préfet du comté, présidait l'assemblée. Au nombre des diverses questions débattues, on a adopté un règlement ordonnant le prélèvement d'un quart de million dans la piastre pour l'exercice de 1926 et payable le 1er février prochain.

En plus du préfet, les personnes suivantes assistaient à l'assemblée: MM. Georges Vallières, de St-Elie d'Orford; Andrew Faith, du canton d'Orford; Philias Bureau, du canton de Compton; Alfred Lemay, du village d'Ascot Corner; Alphonse Martin, du village de Rock Forest.

Triste de n'avoir point réussi

NIAGARA FALLS, 11. — (Presse associée). — Une jeune femme inconnue s'est jetée dans la rivière Niagara à huit heures ce matin. On l'a sauvée au moment où les flots l'emportaient vers les chutes. Elle a refusé de dévoiler son nom à l'hôpital. "Pourquoi ne me suis-je pas jetée quand j'en avais la chance? Je vous en prie, ne me remettez pas à la police", dit-elle à ses sauveteurs.

BIGAOUETTE IRA EN COUR D'ASSISES

Il subira son procès en avril. — Son examen mental.

QUEBEC, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Eugène Bigaouette, tenu responsable par le jury du coroner du meurtre de sa mère, Madame Alexandre Bigaouette, trouvée assassinée dans sa demeure, rue Latourelle, il y a quelques semaines, a été renvoyé, ce matin devant les cours criminelles pour y subir son procès au prochain terme, qui aura lieu en avril prochain. Il est probable que dans l'intervalle des mesures seront prises pour que Bigaouette subisse un examen mental.

L'accusé a inscrit, ce matin, un plaidoyer de non culpabilité à l'accusation de meurtre portée contre lui.

Un incident au conseil de Coaticook

SHERBROOKE, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil municipal de Coaticook a été témoin d'un incident plutôt cocasse, lors de sa dernière réunion. Une lettre signée par M. F. J. Mead, comme président de l'association athlétique amateur Belding-Corticelli, demandant au conseil de faire don à l'association d'un morceau de terrain rue Compton, voisin de la manufacture en question, et dont la ville est propriétaire, a été lue par le maire.

Après échange de quelques remarques plutôt aigres, les échevins Snow et Reburn proposèrent que la ville louât ce terrain à l'association pour une période de dix ans, au prix d'un dollar par année. M. Mead, offensé de cette proposition, s'approcha de la table du conseil et demanda qu'on lui remit sa lettre. Les échevins Laroche et Rousseau proposèrent alors qu'on ne prit pas le vote sur la motion déjà faite et qu'instruction fût donnée au secrétaire-trésorier de retourner sa lettre à M. Mead. Et l'incident fut clos.

Le comité des finances a reçu instruction d'acheter, à même le fonds d'amortissement en dépôt à la banque, une somme de $22,000 d'obligations aux meilleures conditions possibles. Après plusieurs autres adoptions moins intéressantes, le conseil ajourne la séance à mardi prochain.

Hull et la mort de M. J.-R. Booth

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une résolution de condoléances pour la mort de J. R. Booth, a été adoptée par le conseil de ville de Hull, hier soir. Le maire Cousineau dit que c'est une perte nationale, mais Hull particulièrement perd l'un de ses meilleurs amis.

Défaite de l'armée de Feng, You Hsiang

TIEN-TSIN, 11. (Presse associée). — Les troupes du général Li Chang-Ling, gouverneur civil de la province de Chihli, ont défait une colonne de l'armée du Kuominchu, partisan du général Feng You Hsiang, près de Machang, dans un combat qui a duré toute la journée. Les voies ferrées ont été coupées près de cette ville et la route détruite en plusieurs endroits.

Depuis plus de 200 ans

Bel

Argent Anglais et Articles Traités à la Galvanoplastie

LES Montréalais ont, durant ce mois, une merveilleuse occasion d'acheter quelques charmants morceaux d'argent Sterling ou d'articles traités à la galvanoplastie.

NOTRE magasin de détail disparaît à la fin de ce mois, nous forçant ainsi à écouler notre stock en entier à des prix incroyables.

DES cadeaux de Noel d'articles d'argent, tels que chandeliers, vases, corbeilles, plats à bonbons, etc., font des présents exceptionnels.

Achetez-les ici à prix d'aubaine

J. R. Gaunt & Son
(Canada) Co. Limited

358 rue Ste-Catherine O.

(Juste à l'ouest des magasins Eaton, sur le côté opposé).

Convenables et Attrayants
CADEAUX DE NOEL
Cadres mobiles — Peintures — Aquarelles, etc.
ART EMPORIUM LIMITED
Encadrement de gravures et assortiment complet d'accessoires pour artistes.
LAncaster 3698. 23, Ave McGill College.

Skieur **VOICI L'HIVER ET SON** Skieur

Joyeux Cortège de Skieurs et Patineurs

Soyez du Nombre et Profitez des Plaisirs de nos Sports Canadiens.

Vente Spéciale Avant les Fêtes

Equipement de Patineurs

Equipement de Skieurs

SKIS "KURT JOHANNSON", en noyer d'Amérique, le ski le plus beau et le plus parfait au monde. Prix rég. $20.00. Prix pour cette vente **$10.95**

SKIS "KURT JOHANNSON" en frêne choisi, même modèle que ci-dessus. Prix régulier $16.00. Pour cette vente..... **$7.95**

N.B.—C'est la première fois que ces skis de haute qualité sont offerts à prix réduits.

LES SKIS "SKANDIA"

faits de bouleau argenté choisi, dans les mêmes lignes que le "Fameux Kurt Johannson".

C'est le plus rapide ski Tellmark sur le marché.

Prix rég. $5.00 à $13.00. Pour cette vente: MOITIE PRIX.

PERCHES A SKI, Bambou de première qualité. Rég. $1.50 chacune. Prix de vente, chacune..... **.90**

HARNACHEMENTS DE SKI; Modèle Huidtfell. Régulier $3.00. Pour cette vente..... **$1.95**

Les accessoires de skis posés par nos propres experts scandinaves.

EQUIPEMENTS DE PATINEUR

Le patin tubulaire "Joe Malone" rivé à une bottine de hockey de bonne qualité, avec courroies aux chevilles. Régulier $11.50. Pour cette vente.... **$7.95**

Le patin "Demon" rivé à une bottine de même qualité. Prix rég. $7.50. Pour cette vente..... **$4.65**

Le patin "Joe Malone" que nous avons choisi pour cet équipement spécial est reconnu par les plus célèbres joueurs de Hockey comme le patin le plus parfait, le plus rapide que l'on puisse obtenir.

C'est aussi le patin tubulaire au prix le plus élevé sur le marché.

Les patins tubulaires C.C.M. et Starr, bien rivés à une excellente bottine de hockey ou de patinage. Val. rég. $11.00 pour..... **$6.95**

La même bottine avec le fameux patin tubulaire "Joe Malone" de $6.00 Valeur $12.00 pour.... **$7.95**

Le "Velox" de $6.00, fortement nickelé sur cuivre, le plus dispendieux patin d'acier solide sur le marché, rivé à une bottine de bonne qualité. Rég. $12.00, pour..... **$6.45**

CATALOGUE SUR DEMANDE

Skieur **LA MAISON BANCROFT** Skieur

1247, RUE BLEURY, près Ste-Catherine.

11-14

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

Montréal, Vendredi 11 Décembre 1925
47e année—No. 245—Page 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

LA MAISON HENRY MORGAN S'ALLIE A UN SYNDICAT D'ACHATS

Dans un communiqué officiel, elle définit l'organisation de cet arrangement dans lequel sont intéressés de grands magasins américains et européens.

OBTENIR DE MEILLEURS PRIX

La nouvelle a été rendue publique hier que Henry Morgan and Company, le magasin à rayons bien connu, venait de faire des arrangements spéciaux pour ses achats en Europe. La nouvelle organisation comprend des magasins tels que Lord and Taylor's et James McCreery, de New-York, Jordan Marsh, de Boston, et d'autres magasins importants d'autres villes. Ces magasins ont formé ce que l'on appelle la "Allied Purchasing Company," une corporation que l'on a créée avec l'idée qu'en achetant en groupe et en quantité ces magasins pourront le faire plus avantageusement en Europe qu'elles ne le faisaient en achetant individuellement.

Interviewé hier, M. Morgan a déclaré que la "Allied Purchasing Corporation" a un bureau-chef considérable à Londres, un oureau continental à Paris, avec succursales à Bruxelles, Fransfort, Berlin, Vienne et Florence, et il y aura aussi des représentants dans les autres villes du continent.

M. Morgan a déclaré que ces bureaux sont merveilleusement organisés et complets et chaque succursale maintient son personnel d'acheteurs résidents qui sont continuellement sur le marché examinant les marchandises, les couleurs, etc., et ils étudient continuellement quelle est la tendance de la mode, faisant rapport par cable et lettre quotidiennement à tous les magasins du groupe et ils font aussi les divers achats que les magasins leur demandent par cable, de semaine en semaine.

Comme on demandait quel avantage aurait cet arrangement pour la maison Morgan, M. Morgan a déclaré que le pouvoir d'achat de cette compagnie était représenté par plus eurs millions de dollars et cela les mettait en position d'obtenir les meilleurs prix que les fabriques, les moulins et les individus pouvaient offrir et ainsi les divers magasins pourront profiter de prix qu'ils ne pourraient pas obtenir individuellement.

— Parce qu'aucun magasin ne pourrait être suffisamment en mesure d'acheter en grande quantité un seul modèle ou d'un seul fabricant, pour obtenir une semblable concession dans les prix; mais comme chaque magasin dans ce groupe était un magasin achetant des marchandises de haute qualité telles que les leurs, il était excessivement aisé pour la Allied Purchasing Company d'aller à une grande fabrique et d'en contrôler une ligne entière de marchandises ou même toute la production de la fabrique, et de la réserver exclusivement pour les magasins de ce groupe, dont le pouvoir d'achat collectif se chiffre annuellement à plusieurs millions de dollars.

M. Morgan fit ressortir davantage l'importance de cet arrangement quand il déclara qu'ils peuvent maintenant acheter et étalent véritablement des marchandises nouvelles en même temps que les magasins de New-York, et à un prix plus bas en raison des conditions du tarif, et que toutes les sources continentales d'approvisionnement exclusives ouvertes à elles sont également ouvertes et accessibles à eux.

A la demande qu'on lui faisait si cet arrangement durait depuis longtemps, M. Harold Morgan répondit que quoiqu'il n'ait joint que récemment la Allied Purchasing Corporation, elle a été en opération avec succès depuis la fin de la guerre.

A son récent voyage outre-mer il a visité ses bureaux et que ses bureaux très efficaces étaient maintenus à Londres et à Paris avec un nombreux personnel résident d'acheteurs, salles d'échantillons et bureaux privés pour chaque magasin associé; que chaque bureau était constamment occupé à recueillir une vaste somme d'informations concernant les achats, catalogues de firmes, leurs conditions spéciales d'escompte, etc., et que toutes ces informations étaient mises à la disposition de chaque magasin sur le marché européen.

L'on demanda alors à M. Morgan: "Est-ce que cette coopérative d'achat exerce un contrôle sur les différents établissements mentionnés dans le contrat?" M. Morgan répondit: "Non". "Cette coopérative d'achat n'a rien à faire avec les différents établissements et les "acheteurs" qui vont faire leurs transactions en Europe, ont toute la liberté de faire leurs achats comme ils l'entendront et il faut ajouter qu'une grande partie de la marchandise actuellement vendue à l'occasion de Noël, a été achetée, le printemps dernier, de cette nouvelle façon et des avantages marqués sont résultés d'une telle politique. Une dernière question fut posée à M. Morgan:

Y a-t-il quelque chose de vrai dans la rumeur laissant entendre que vous allez vous fusionner avec la maison Wanamaker ou une autre maison? "Il n'y a rien de vrai dans cette rumeur, répondit M. Morgan. Nous n'avons jamais eu l'intention d'agir ainsi. C'est sans doute le résultat de notre politique d'affaires, dont nous venons de vous donner un aperçu, qui a fait naître cette rumeur. Je ne puis dire autre chose, car nous n'avons jamais même eu idée qu'une telle fusion pourrait être possible"

La construction de la nouvelle route Québec S.-Jérôme

QUEBEC, 11. (Du correspondant de la "Patrie").—Une nombreuse délégation de la Chambre de Commerce et de la région du lac St-Jean et de Chicoutimi ira probablement la semaine prochaine rencontrer le premier ministre et les membres du gouvernement provincial pour demander la construction immédiate de la route Québec-Saint-Jérome, tout en continuant, s'il le désire, la route Québec-Malbaie-Chicoutimi.

La question a été soulevée de nouveau hier après-midi à la Chambre de Commerce, et c'est le président, M. S. Barrow, qui a annoncé cette importante délégation.

Le maire Samson a donné des renseignements sur les travaux en cours actuellement dans la région du lac Saint-Jean, qu'il vient de visiter, et a protesté contre la décision prise par le chemin de fer National d'inaugurer un service direct entre Chicoutimi et Montréal, et de n'opérer qu'une ligne intermédiaire entre Québec et Rivière-à-Pierre. Le maire rappela que ce sont les sacrifices faits par la population de Québec qui ont permis la construction du chemin de fer du lac Saint-Jean et qu'elle se verra maintenant privée du fruit de ces sacrifices parce que les hommes d'affaires de la région de Québec se sont laissés devancer dans cette région par ceux de Montréal et de Toronto.

Le malheureux Allan a été inhumé

GRANBY, 11 — (Du correspondant de la "Patrie") — Ces jours derniers, avait lieu l'inhumation du corps de Frank W. Allan, tué accidentellement lundi dernier.

D'après le résultat de l'enquête tenue par le coroner Verdon, de Granby, le défunt était à abattre un arbre lorsque rendu à environ la moitié de la coupe cet arbre se fendit par la moitié sur une hauteur d'environ quinze pieds et alors se détacha de la souche et vint s'abattre sur la tête du défunt lui enfonçant le crâne. Au dire des deux témoins Howard et Lewis la mort fut instantanée.

REVENU DE L'ONTARIO

Toronto, 11. — Le revenu de la province est augmenté de six millions et le déficit a été réduit de trois millions.

LA CHAMBRE ITALIENNE

Rome, 11. — La chambre des députés vient d'adopter une loi reconnaissant juridiquement les unions ouvrières.

NAVIRE ENDOMMAGE

Eastport, 11. — Le navire canadien "Grand Manan" a brisé son hélice en s'échouant dans la baie de Passamaquoddy.

UN CHANGEMENT DANS L'ENVOI DES CARTES A TOUS LES VOTANTS

La carte électorale est obligatoire. Reste une difficulté: comment la faire tenir à chacun des 175,000 électeurs entre le jour de la nomination et le jour de la votation? La secrétairerie municipale en est incapable. Aussi est-ce pourquoi l'on veut demander à la législateure provinciale d'amender la charte de façon à permettre ces nombreux envois quelques semaines avant le jour de l'élection. Une demande sera faite dans ce sens lors de la session prochaine.

UNE NOUVELLE APPARITION DU FAMEUX BANDIT

Cette fois il a failli être atteint de deux balles de revolver.

Bandit sympathique.

Le fameux bandit qui opère toujours seul et qui a commis une dizaine de vols à main armée depuis environ deux semaines a failli être abattu à coups de revolver hier soir.

Le bandit cette fois s'était fait passer pour un mendiant. Vers 11 heures hier soir, il entrait dans le restaurant de M. A. Pavis, 11 ouest rue Craig, en demandant la charité "pour l'amour du Bon Dieu".

Pavis, qui a bon coeur, lui donna deux pommes. Mais le "mendiant" au lieu de s'en aller dit au restaurateur d'un ton impératif: Je veux de l'argent.

—Tu n'en auras pas, répondit Pavis.

—Ah! Je n'en aurai pas? s'écria le bandit en sortant un revolver.

M. Pavis crut que sa dernière heure était arrivée mais le bandit au lieu de tirer sur lui il tira sur le plancher tout simplement pour faire peur au restaurateur. Ce dernier s'arma alors de son revolver. Le bandit sortit aussitôt du magasin en se baissant et il ferma la porte sur lui. Le restaurateur s'élança à la poursuite du malfaiteur Il ouvrit la porte et il tira deux coups de revolver dans la direction du fugitif mais sans l'atteindre. Le bandit est parvenu à s'échapper sain et sauf.

M. Pavis a porté plainte au bureau de la Sûreté. Les détectives espèrent arrêter sous peu cet étrange individu. Il est certain qu'on n'a pas affaire à un de ces bandits qui ne reculent devant rien puisqu'il aurait pu tirer sur M. Pavis hier et qu'il ne l'a pas fait. Il a préféré risquer d'être tué lui-même plutôt que de commettre un meurtre. Cela se voit très rarement dans le monde de la pègre et peut-être aussi ailleurs...

Aux Apprentis Typographes

Les apprentis typographes travaillant dans les ateliers sous la juridiction de l'Union Typographique Jacques-Cartier sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu demain après-midi (samedi) à 2 heures, au No 3, Craig Est, chambre 23.

Le but de la réunion est de leur expliquer les avantages qu'il y aurait pour eux à suivre les cours de l'Ecole d'Imprimerie.

Les plaidoyers sont commencés

La cause du roi contre Stinson Reeb, W. et F.-P. Currie et "The Ontario Gypsum Co., Ltd.", touche à sa fin. Le président du tribunal, l'hon. Juge C.-A. Wilson a entendu ce matin les plaidoyers de Mes Lucien Gendron et Shipman. La cause se terminera cet après-midi, mais le jugement ne sera pas rendu immédiatement.

Séance du conseil

Le conseil municipal tiendra sa prochaine séance le lundi, 14 décembre courant.

TOUTES LES ECONOMIES DES CUROTTE DISPARUES DANS LE FEU

La famille Joseph Curotte se trouve sans abri, sans argent et sans mobilier, à la suite du terrible incendie survenu avant-hier à Caughnawaga.

ENQUETE DU CORONER

Le coroner McMahon a disposé, ce matin, sans jury, du cas des trois enfants Curotte, décédés avant-hier soir, au cours de l'incendie de la demeure de leur oncle, M. Joseph Curotte, à Caughnawaga. Le verdict rendu a été mort accidentelle. On se souvient de cette terrible tragédie dont nous avons raconté les détails hier.

M. et Mme Louis Curotte passaient la nuit de mercredi auprès du corps de leur mère, Mme Rose Curotte, exposé à la résidence de son neveu, M. Louis-A. Curotte, restaurateur. Dans la soirée, M. Ls Curotte avait conduit ses quatre enfants, John, Arthur, Eugène et May, à la demeure de son frère, M. Jos. Curotte. Ce dernier, malade quelque peu, n'avait pu se rendre à la veillée funèbre. Avant de se coucher, Mme Joseph Curotte alluma son poêle, dont elle ne s'était pas servi depuis quelques jours. Elle fit un brasier ardent et se coucha sur son lit, avec l'intention de se relever quelques minutes plus tard pour surveiller la flambée. Malheureusement, elle s'endormit profondément et l'on suppose que le poêle surchauffé mit le feu aux murs boisés. La fumée asphyxia les victimes avant que le feu ne les consumât. Il était 12.05 heures. M. Georges Lefebvre, conducteur d'autobus, passant dans sa voiture devant la maison, aperçut un nuage de fumée sortant de la maison. Dans une résidence un peu plus loin, il vit de la lumière et courut en avertir les occupants.

L'on s'empressa vers le lieu du sinistre. M. Peter Taylor avertit les Curotte et Joseph Curotte et sa femme réussirent à se sauver. Joseph Curotte retourna dans la maison et réussit à sauver la petite May. Peter Taylor tenta aussi de faire le sauvetage des trois victimes; mais il dut y renoncer, sa vie étant mise en péril. Détail navrant: Toutes les économies de la famille Joseph Curotte se trouvaient dans un tiroir. C'est une perte totale: argent, meubles, édifice, tout a été détruit et la malheureuse famille n'avait pas d'assurances.

Devant tous ces faits, le coroner McMahon a décidé de ne pas faire le transport des petits cadavres à Montréal. Ils seront inhumés dans le cimetière de Caughnawaga. Un verdict de mort naturelle avait été rendu hier dans le cas de Thomas Albany, âgé de 14 ans, décédé subitement, peu après l'incendie, d'un choc nerveux consécutif à la tragédie. Le jeune garçon souffrait d'une maladie de coeur depuis quatre ans. Cela porte à quatre le nombre des victimes de ce terrible incendie. Sans doute, la population de Caughnawaga se souviendra longtemps d'avoir entendu le tocsin sonner dans la nuit. Les desservants de l'endroit, les Révérends Pères Lacouture, Granger et Anser, réconfortèrent durant toute la nuit la population fortement émue par ce malheur.

Les témoins, en cour du coroner, ce matin, ont été le détective Ritchie Danis, M. John-K. Jocks, M. A. Albany et M. Louis Curotte, père des trois victimes.

PICKPOCKETS QUI ONT PITIE D'UN AVEUGLE

Comment ils lui remettent l'argent qu'ils lui avaient volé.

"From the Boys".

Des pickpockets ont fait un beau geste hier après-midi en remettant à un aveugle l'argent qu'ils lui avaient volé.

Mardi dernier, M. A. Boyden, 1289 Clarke, allait à la banque déposer une somme de $30 qu'il avait reçue d'une compagnie d'assurance pour la mort de son unique enfant, un bambin de quatre ou cinq ans, lorsqu'il se fit voler son portefeuille par des tirelaines dans un tramway.

Découragé, il retourna chez lui. Aveugle et pratiquement sans secours il se rappela tous les malheurs qu'il avait subis, comment il avait perdu tout d'abord un oeil et ensuite l'autre, et comment son unique enfant était mort après quelques jours de maladie.

Hier après-midi il se reposait tranquillement dans son modeste logis lorsque le timbre de la porte se fit entendre. Un homme élégamment vêtu lui demanda poliment:

—Etes-vous M. Boyden?

—Oui, monsieur, c'est moi.

—Eh bien, voici une lettre pour vous.

L'individu après avoir remis la lettre partit aussitôt sans attendre de réponse. Des voisins le virent sauter dans une auto qui s'éloigna rapidement.

M. Boyden, intrigué, fit ouvrir la lettre par un voisin. La lettre écrite au dactylographe disait: "Nous ignorions que votre cas était aussi pénible". Et au-dessous: "From the Boys". Dans l'enveloppe il y avait une somme de $30, le montant exact de l'argent volé.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, tout comme un malheur, une firme importante de cette ville, touchée par l'infortune de cet aveugle, lui a donné un emploi permanent.

DIMINUTION DE 6.29 PAR 1,000 DANS LES DECES

Le taux de la mortalité a baissé de 21.16 à 14.87 en 10 ans.

Causerie.

La santé publique s'est considérablement améliorée depuis quelques années, mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, de l'aveu même du docteur S. Boucher, directeur du service municipal de santé.

Parlant hier devant les membres du Club Kiwanis, le docteur Boucher a fait remarquer que le taux de la mortalité qui était de 21.16 par 1,000 en l'année 1914, était de 14.87 en 1924, dix ans plus tard; il y a donc eu au cours de cette décade une diminution de 6.29. Si l'on jette maintenant un coup d'oeil sur les décès chez les enfants, on constate que le taux de la mortalité infantile était de 196.4 en 1914, et de 146.5 en 1924, soit une nouvelle diminution de 49.9 par 1,000. On tient compte dans ces statistiques des décès d'enfants illégitimes, car sans cela, le taux de la mortalité infantile en 1924 serait seulement de 111.4.

Ces chiffres indiquent en effet que la santé publique s'est améliorée et l'on a pour s'en convaincre davantage qu'à tenir compte des succès remportés pour éliminer les cas de diphtérie, de fièvre scarlatine et de fièvre typhoïde. Notre ville est pratiquement débarrassée des cas de variole depuis quelques années, etc.

Le docteur William J. Patterson, de l'hôpital Royal Victoria, devait faire remarquer que, bien que les statistiques indiquent un déminution dans les décès, on peut encore sauver la vie à 2,000 personnes chaque année: si ces personnes meurent, c'est que l'on a pas tenu compte que les maladies dont elles sont mortes pouvaient être empêchées.

M. l'échevin J.-A.-A. Brodeur, qui assistait à ce déjeuner a aussi porté la parole, faisant remarquer que l'administration municipale donne toute la latitude voulue à chaque directeur de service municipal et qu'elle n'a d'autre but que de placer le gouvernement municipal sur une base d'affaires.

M. H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la ville, était aussi présent. Président M. Robert A. Willis.

Association des Jardiniers Maraîchers de Québec

Une grande assemblée aura lieu à S.-Laurent, dans la salle Paroissiale (près de l'église) lundi prochain, le 14 décembre à 2 h. 30 de l'après-midi. Il y aura plusieurs orateurs de différentes parties de la province. Le but est de faire connaître l'Association et d'y inscrire de nouveaux membres. Ceci intéresse tous les jardiniers-maraîchers de Québec.

La ville va racheter un emprunt de Maisonneuve

Le 1er novembre 1915, l'ancienne municipalité de Maisonneuve avait effectué un emprunt de $350,000 avec intérêt de 6 pour 100, pendant 10 ans. Comme elle n'avait pas créée de fonds d'amortissement pour le rachat, Montréal a dû faire une émission de ventes à l'ordre du trésorier de la ville, en fidéi-commis, pour le fonds d'amortissement. La date d'échéance tombera le 1er novembre 1965. Le taux de l'intérêt sera de 4½ pour 100.

HOPITAL FRANCAIS

Les dames patronnesses de l'hôpital Français, sous le vocable de Sainte-Jeanne d'Arc, portent à la connaissance des possesseurs de billets que le tirage du renard argenté qui doit avoir lieu le 15 décembre courant, est forcément remis. La date fixée sera annoncée dans les journaux.

UNE SOMME DE $268,477 QUE L'ON RECLAME

Quatre actions se plaident en même temps devant l'hon. juge Surveyer.

LES FAITS

Quatre actions, intentées pour un montant global de $268,477, se plaident actuellement devant l'honorable juge Surveyer en Cour supérieure. Les parties en cause sont Campbell Humfrey contre Lukis Stewart and Company Limited et la London Guarantee and Accident en garantie, Lukis Stewart contre Campbell Humfrey, le Canadien National contre Lukis Stewart and Company Limited; enfin, Campbell Humfrey contre le Canadien National.

Le demandeur principal, Campbell Humfrey, dans sa réclamation, allègue qu'il avait passé un contrat le 15 novembre 1921 avec la Lukis Stewart Company Limited pour participer à des bénéfices de primes d'assurance. Au 10 juillet 1924, la défenderesse lui devait une somme de $50,000 pour ces bénéfices sur primes d'assurance. Le 26 septembre 1924, le demandeur principal a transporté ses bénéfices à la London Guarantee and Accident. Cette compagnie refuse de faire aucune réclamation. De là, l'action prise au nom de Humfrey pour $50,000.

Dans l'action du C.N.R. contre Lukis Stewart, le demandeur réclame une somme de $18,900 en alléguant que le 23 mars 1922, il demanda des prix pour une police d'assurance pour la somme de $5,167,500, au nom de ses employés. Quelque temps plus tard, le Canadien National recevait une soumission de la compagnie défenderesse donnant un prix de $0.45 par $100. Plus tard, cependant le Canadien National demandait l'annulation du contrat. La Lukis Stewart Company" s'était alors engagée à retourner 30 pour cent des primes payées soit $10,435. Le Canadien National cependant constatait que les primes avaient été payées pour trois ans au lieu d'un an, soit $34,700. Le demandeur alloue les dépenses par la compagnie défenderesse pour ensuite réclamr la somme de $18,900, montant de l'action.

La Lukis Stewart Co., dans une autre action demande Campbell Humfrey en garantie. Celui-ci réclame à son tour la somme de $164,877.39. La "London Guarantee and Accident", sans avoir pris d'action, réserve cependant tous ses droits. Les défendeurs nient la responsabilité dans chacun des cas. La cause se continuera cette après-midi et peut-être demain.

Le canal Lachine est clos depuis ce matin, à 10 hrs.

La navigation est close sur le Saint-Laurent, de Montréal à Québec, depuis hier soir, et le canal Lachine a fermé ses portes, avec le canal Welland, ce matin, à 10 heures, officiellement.

Dans les cales-sèches du canal Lachine, quatre vaisseaux des Grands-Lacs hiverneront pour réparations urgentes. Ce sont le "Norman-P. Clement"; le "Robert W. Pommeroy"; le "Glenealy" et le "Robert-L. Strong".

Il reste de plus, dans le port de Montréal, environ 25 vaisseaux des eaux intérieures. On compte un océanique, le "Canadian Sapper", océanique de la ligne marine marchande du gouvernement; le "Canadian Hunter", côtier de la même ligne.

M. Louis Ouimet

M. Louis Ouimet, greffier de la Cour d'appel, est maintenant pratiquement rétabli d'une pneumonie simple contractée il y a quelque temps. M. Ouimet est encore chez lui mais on croit qu'il pourra revenir au bureau dans quelques jours.

Transactions Immobilières

Alphonse Lord a vendu à Francisco Bucci, les Nos 893 à 899 de la rue St-André, pour $17,500.

La succession Alex McDougall a vendu à la Cité de Westmount les lots Nos 220-23 à 28, terrain superficie 14,733 pieds, vacant, ayant front avenue Westmount et Clarement pour $15,668.65.

Che J. Flanagan a vendu à Olivier Navert le lot 604, terrain vacant, ayant front rue Notre-Dame ouest pour $9,302.

Samuel Patenaude a vendu à Arthur Léger, les Nos 3591 à 3605 de la rue Davidson pour $9,300.

Dlle Donnida Guimond a vendu à Eugène Fortin et al, lots Nos 54-44, 45, quartier Rochelaga, mesurant 50 x 100 pieds, bâtisses Nos 1816 à 1826, rue Dearry, pour $11,500.

A. Jetté et Cie a vendu à Philias Gaudin, lot No 2029-328 quartier Ahuntsic, mesurant 25 x 75 pieds, bâtisses Nos 3477 à 3485 rue Lajeunesse, pour $10,500.

Sylvia Mallett en vendu à Wilfrid Bougie, lot No 84, Ville Pointe-Claire, mesurant 73 x 125 pieds, bâtisses ayant front rue Ste-Anne, pour $16,750.

Joseph Croteau a vendu à Adjutor Casette, lot No 4-266, ptie N 265, quartier St-Edouard, mesurant 30 x 120 pieds, bâtisses Nos 1673 à 1683, rue de Normanville, pour $12,500.

(Voir aussi page 14)

CLASSES DE DIVERTISSEMENTS ETABLIES DANS SEPT ECOLES

L'Association des parcs et terrains de jeux ouvrira trois nouvelles patinoires cet hiver: à la Côte Saint-Paul, à Verdun et à la Pointe Saint-Charles; dans chacune, une partie sera réservée aux patineurs, une autre aux joueurs de hockey.

Des carnavals sont préparés pour les joueurs de hockey. On organise aussi des divertissements dans les écoles pour les garçons et les fillettes: cette fois, des instructeurs spéciaux seront mis à leur disposition. Une exposition au printemps, démontrera les résultats obtenus dans ces écoles par suite de l'établissement de ces classes de récréation.

ECHO DE LA TRAGEDIE DE SAINTE-THERESE

On aurait arrêté les compagnons du cambrioleur qui a été tué.

Caution de $5,000.

Deux jeunes gens que la police dit être les complices du cambrioleur qui a été tué d'un coup de fusil à Sainte-Thérèse dans la nuit du 1er au 2 décembre ont été arrêtés hier après-midi par les détectives provinciaux Berthiaume et Dalpé.

Ce sont Urgel Desroches et Roméo Laflamme. Ils ont comparu hier après-midi devant le juge Enright sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans le garage de M. Ferdinand Roux, à Sainte-Thérèse, et d'y avoir volé des accessoires d'autos pour une valeur de $50.

Les deux accusés ont protesté de leur innocence. Enquête le 17. Le juge a exigé un cautionnement de $5,000 de chacun des accusés.

On sait que M. Roux, le propriétaire du garage, fut réveillé en sursaut lors du vol par une sonnerie électrique qui communique avec sa maison privée. Il sortit de la maison après s'être armé de son fusil et il vit un individu sortir du garage et se diriger vers lui. Dans l'obscurité le voleur avait pris M. Roux pour un de ses complices. "Ne tirez pas, dit l'individu à M. Roux, je suis l'un des vôtres." Mais M. Roux ordonna à l'individu de lever les mains et comme ce dernier qui avait un revolver dans la main droite, continuait de foncer sur lui, il leva son fusil sur le malfaiteur et tira. Ce dernier atteint au coeur tomba raide mort. Il fut identifié le lendemain comme étant un jeune homme du nom de Paul Beauchamp.

De nouveaux brefs contre le recorder

Deux autres brefs de prohibition ont été demandés ce matin en Cour de pratique contre le recorder de la cité de Montréal. Il s'agit encore des licences que la ville veut faire payer à des représentants de la "Fuller Brush Company". Les requérants sont Rodolphe Lavallée et Rosario Malo. Ils prétendent que le recorder n'a pas juridiction et que le règlement, les forçant à payer une licence, est "ultra vires". Les brefs ont été émanés et doivent être rapportés dans six jours.

Viaduc sous l'Ave Atwater

La ville vient d'accorder un contrat supplémentaire à la Newton Dakin Construction pour la construction d'un viaduc sous la rue Atwater, au prix de $15,775; il devra supporter quatre voies de chemin de fer au lieu de deux; ces travaux sont faits pour le compte de la Commission d'agrandissement de l'aqueduc.

ON VEND LA DINDE 3 SOUS PLUS CHER; LE POULET, 2 SOUS

Les arbres de Noël sont de $2.50 la douzaine.—Prix des volailles.

Au marché.

Avec l'approche des Fêtes, la dinde et le poulet, de plus en plus convoités, se font tirer les plumes! Aussi, depuis vendredi dernier, la dinde a augmenté de trois sous. Elle se vendait 40 et 42 sous et maintenant elle ne se laisse empaqueter que pour 43 et 45 sous la livre.

Le poulet, lui, moins prétentieux, s'est contenté d'une hausse de deux sous la livre. Ce matin, il se laissait cŏter pour 32, 37 et 40 sous la livre, suivant la qualité.

Les autres volailles sont au même prix ce matin. L'oie, 20 et 22 sous; le canard, 32 et 38 sous la livre; le canard sauvage, $2.50, $1.00 et $1.40 le couple; le lapin, 22 sous la livre; le lièvre, 75 sous le couple; le cochon de lait, 40 sous la livre.

Les légumes se détaillaient ainsi: petits oignons, $1.20 le sac et les gros, $1.50. Les pommes de terre semblent avoir augmenté quelque peu depuis une quinzaine de jours. On se rappelle que les belles patates étaient à $2.50 le sac. Ce matin, elles étaient à $2.60 et $2.75 le sac. Les pommes de terre de moins bonnes qualités se vendaient $2.25.

Le navet, 65 sous le sac; la betterave, 50 sous le sac; le choux, $2.00 le baril; les carottes, 60 sous le sac; les pommes, 25 sous le demi quart.

Les oeufs et le beurre se maintiennent également.

Le beurre de cuisine st à 42 sous la livre; le beurre de crèmerie, 48 sous la livre; le beurre de table, 50 sous; le beurre doux, 52 sous la livre.

Les oeufs strictement frais (pondus dans les trois jours), 90 sous la douzaine; les oeufs dits extras, 75 sous; les oeufs dits premiers, 55 sous la douzaine.

L'hon. G.-P. Smith a été accusé de vol de $5,820

EDMONTON, Alta., 11. (Presse associée). — Henry Brace, détective du gouvernement a déclaré qu'un mandait avait été signé accusant l'honorable G.-P. Smith, à son arrivée de l'est, de vol d'une somme de $5,820.

EDMONTON, 11. — A l'ouverture de la cour de police, ce matin à 10 heures, l'honorable Georges-P. Smith, ex-ministre de l'Education, a été accusé de vol de $5,820, au trésor de l'Alberta, au moyen de factures falsifiées. L'accusé n'a fourni aucun plaidoyer et a été remis en liberté sous un cautionnement de $20,000.

Où l'Agréable se Joint à l'Utile

Sur dix maisons que vous visiterez, trouverez-vous cet article, dû à la finesse et au goût subtil de l'art français: un vase aux dessins agréables que vous transformez en lampe, laquelle s'orne d'un abat-jour d'un fini délicat. C'est un CADEAU entre 1000 que nous vous offrons à bon marché.

Ouvert samedi soir jusqu'à 10 heures.

Armand DesRosiers, Ltée

657 à 659, rue Ste-Catherine Ouest, (près Crescent)

"Mangez du Poisson une Fois par Jour"

De la Balance au Four

Le Département de la Viande demande sa part d'attention demain — et ce n'est pas étonnant — car ici il y a des offres d'un choix plus qu'ordinaire, typique de toute la viande Stanford en ce que il n'y a là que le minimum de déchet, ce qui signifie qualité et vraie économie. Ne manquez pas le boeuf, peu importe ce que vous ferez — il est simplement splendide — provenant de lourds boeufs de choix de l'Ouest, nourris au maïs — et, comme toutes nos offres, tout prêt à passer directement de la balance dans un beau four chaud.

Rôtis de boeuf 1er choix dans les côtes — prêts à mettre au four — la liv .....
Longes de porc nourri aux pois — avec ou sans couenne — la liv .....
Filets de veau nourri au lait — de 5 livres et plus — la liv .....
Tendres côtelettes de porc — la liv .....
Le bon vieux fromage Anglais Stilton — la liv. 90c

38c

Asperges fraîches
Broccoli frais
Champignons frais
Pois verts

EPINARDS FRAIS, la livre ..... .18
3 livres ..... .50

Raisins de serre
Rhubarbe rose-fraise
Mandarines
Fruits glacés

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

FERMIERS DE L'OUEST EN ROUTE POUR LES ILES BRITANNIQUES

La récolte abondante dont ont bénéficié cette année les provinces de l'Ouest aura été la cause d'un exode temporaire de fermiers de ces régions vers les pays d'Europe, qui sera sûrement bien accueilli par nos compagnies de transport. Un grand nombre de fermiers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui ont disposé de leur grain à des conditions particulièrement avantageuses, profitent actuellement de la période inactive de l'hiver, pour aller visiter parents et amis laissés là-bas au pays. Depuis quelquest jours, tous les trains du Pacifique Canadien, qui arrivent de l'Ouest, amènent de forts contingents de ces voyageurs, la plupart d'origine britannique, qui s'en vont à St-Jean, N.B., s'embarquer sur les bateaux du Parifique Canadien, en partance pour Liverpool ou Glasgow. Notre photographie, prise hier matin dans la rotonde de la gare Windsor, peu après l'arrivée de l'Imperial Limited à Montréal, fait voir un groupe de ces voyageurs, au moment où ils allaient partir pour St-Jean, N.B., où ils s'embarqueront aujourd'hui sur le "Metagama." Depuis une couple de semaines, plus de 1200 citoyens de l'Ouest sont partis pour l'Europe par voie du Pacifique Canadien, tandis qu'un nombre à peu près égal quittera prochainement nos rives sur les paquebots de la même compagnie.

La Patrie

MONTREAL, 11 DECEMBRE 1925

HOMMAGE A M. TASCHEREAU

Il nous fait plaisir de joindre nos félicitations à celles qui ont été adressées hier à l'hon. M. Taschereau par ses électeurs et par ses amis à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa première élection comme député de Montmorency.

Rares sont les hommes politiques qui peuvent montrer un pareil record, et M. Taschereau peut légitimement s'en montrer fier. Il peut toutefois l'être encore plus du succès qui a marqué toute sa carrière. Notre histoire parlementaire offre peu d'exemples d'un pareil succès, qui est toujours la récompense de la valeur.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Taschereau a rapidement passé en revue les progrès accomplis par notre province au cours de ce quart de siècle. Ils ont dépassé tout ce que nos concitoyens pouvaient normalement ambitionner. Depuis vingt-cinq ans, la province a prodigieusement développé sa richesse, et l'acquisition de l'abondance matérielle lui a permis de prendre un essor non moins étonnant dans toutes les branches du progrès. On avait prédit que le vingtième siècle serait le siècle du Canada; le premier quart nous autoriserait vraiment à pronostiquer qu'il sera surtout le siècle de la province de Québec. Car le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans ne nous a-t-il pas ouverts des horizons encore plus vastes et plus resplendissants ?

La Providence, sans doute, a favorisé notre province. Mais, suivant la maxime, pour être ainsi favorisée, il a fallu qu'elle s'aidât, et elle s'est aidée par ses gouvernants.

On peut dire que, depuis un quart de siècle, la province de Québec a été bien gouvernée. Et une bonne part du mérite en revient à M. Taschereau qui, pendant les vingt-cinq ans qu'il a été député de Montmorency, a té dix-huit ans ministre et cinq ans chef du gouvernement.

Et nous pourrions aussi complimenter M. Taschereau de ce que, après avoir fourni une pareille carrière, il se trouve si jeune !

CE CHEMIN DE FER ONTARIEN

Ce jugement de la cour suprême déclarant valide l'article 189 de la loi des chemins de fer et reconnaissant par suite au gouvernement fédéral une juridiction sur les terres de la Couronne appartenant à la Province est susceptible de causer dans le Québec un désappointement qui sera tempéré par l'espoir que cet arrêt sera modifié par le Conseil Privé, auquel notre gouvernement va en appeler.

Le Nipissing Railway est une filiale du Temiskaming & Northern Ontario Railway, qui appartient au gouvernement d'Ontario. Le présent litige est donc entre le gouvernement d'Ontario, qui désire prolonger son chemin de fer sur notre territoire, et le gouvernement de Québec, qui s'y oppose. La raison de l'opposition de Québec, c'est que les bénéfices du développement de la région minière où l'on veut pousser le chemin de fer ontarien doivent être réservés à notre province. C'est une raison qui justifie pleinement l'attitude du gouvernement Taschereau et devant laquelle il est regrettable que le gouvernement de Toronto ne se soit pas incliné.

Il est impossible de prévoir en quel sens sera décidée la question par le plus haut tribunal de l'Empire. Ce sera toutefois pour le plus grand bien des deux provinces si le jugement final est contraire à celui qui vient d'être prononcé par la cour suprême. Et si le jugement du Conseil privé allait donner gain de cause au gouvernement ontarien, il serait encore désirable que celui-ci ne donnât pas suite à son projet d'extension contre le désir du gouvernement et du peuple de Québec.

L'autonomie reconnue aux provinces par notre loi constitutionnelle est inadéquate et ne peut être trouvée bien définie si elle admet de pareils empiètements d'une province chez l'autre. Si le domaine public de Québec peut être, contre la volonté de Québec, exploité par le gouvernement de l'Ontario et au profit de l'Ontario, la réciproque sera vraie et cela pourra conduire à des complications qui seront de nature à entraver l'opération harmonieuse du pacte fédéral.

LES SYNDICATS FASCISTES

L'idée syndicaliste naquit à Rome. C'est là qu'elle se développa avec les "colleges" et les "corps" de métiers, dont le principe était la coopération et la protection collective. Et l'on peut dire qu'elle inspira, plus tard, les corporations dont s'enorgueillit le moyen-âge.

C'est à Rome que la même idée, qui s'est bien usée depuis, retrouve aujourd'hui son expression la plus originale et la plus complète.

Elle se trouve rénovée, en effet, par le projet audacieux qui vient d'être approuvé par la chambre italienne, à l'instigation de Mussolini. Ce projet d'envergure, ainsi que l'a déclaré le "duce" lui-même, marque le véritable commencement de la révolution fasciste. Rejetant toute idée préconçue, il vaut donc la peine de suivre l'expérience qui entraine des changements radicaux et profonds. C'est par le même argument qu'on tenta naguère de nous intéresser à ce qui se passait en Russie, avec les soviets. Il est au moins aussi intéressant de suivre ce qui va se passer en Italie, avec les fascistes. Et nous savons, d'ailleurs, que c'est la réaction en sens contraire, et cela suffit à nous rassurer. Car tout ce qui est le contraire du bolchévisme ne peut qu'être bien.

La question sociale, dont personne ne peut aujourd'hui se désintéresser, apparaît singulièrement simplifiée, tout d'abord, dès qu'est reconnu le principe de l'arbitrage obligatoire. Les diplomates et les hommes politiques n'ont trouvé rien de mieux pour assurer la paix entre les nations. Et ils font grand état de leur découverte, promulguée solennellement par des traités et des accords. Le même moyen n'aurait-il pas autant d'effet pour assurer la paix entre les classes? Les rivalités étant identiques, pourquoi pas aussi la façon arbitrale de les apaiser et de les empêcher de se heurter?

Il faut dire que la difficulté, comme dans le conseil des nations, est de faire accepter le principe d'arbitrage obligatoire par toutes les classes. On voit que les industriels italiens sont les plus rébarbatifs. Un des leurs a fait valoir leur objection à la chambre, et a gagné son point pour le moment. Les industriels pourront opter pour l'arbitrage, mais ils n'y sont pas soumis absolument. Les autres corps l'acceptent plus volontiers.

Mais l'essentiel du nouveau projet est la création de doubles syndicats, pour chaque métier, chaque art, chaque industrie, chaque profession: le syndicat des travailleurs, d'une part, et le syndicat de ceux qui fournissent le travail d'autre part. Toute affaire qui intéresse un corps en particulier sera ainsi réglée par ces deux syndicats.

Mais tous les syndicats prendront part aux affaires du pays. Pour voter, d'abord, il faut être de l'un ou l'autre syndicat et appartenir en quelque sorte à la classe utile des producteurs.

De plus, au lieu d'être électif, le sénat comprendra des représentants des divers syndicats. C'est-à-dire qu'au lieu d'être élus par des territoires arbitrairement définis, les sénateurs seront désormais le choix de leurs pairs.

On voit la modification essentielle ainsi apportée au régime parlementaire. L'expérience vaut encore une fois d'être suivie, à seul titre de spéculation.

Il y a aussi un avantage qui apparaît immédiatement. C'est que la chambre sera composée de techniciens en tous genres. Or, on estime que 90 pour cent des projets de loi ont trait à des matières techniques. Ils seront donc épluchés par des techniciens, et cela ne peut qu'assurer une meilleure législation.

D'autres détails seraient encore à souligner. Mais le mérite principal de la révolution qui s'accomplit actuellement, sans que le monde distrait semble y donner l'attention qu'elle mérite, c'est d'élever le caractère moral du travailleur et de lui donner conscience de son rôle en lui donnant une plus grande importance et une part directe dans la conduite des affaires de l'Etat.

DEVELOPPEMENT ELECTRIQUE

L'offre de Sir Herbert Holt de vendre 300,000 chevaux-vapeur d'électricité des Rapides des Cèdres à la Commission hydro-électrique d'Ontario et les déclarations de l'hon. M. Taschereau, relatives à l'exploitation des pouvoirs d'eau de la rivière Ottawa dont Québec et Ontario sont les propriétaires-conjoints, provoquent dans la presse ontarienne des commentaires favorables. Elles ouvrent à nos voisins des horizons nouveaux, qui leur permettent de compter sur une coopération qui leur paraissait naguère impossible.

"Québec, dit le "Citizen", tient à garder le contrôle privé de ses ressources hydrauliques; Ontario n'a rien à y voir. Les deux provinces ont intérêt à en venir à une entente au sujet de l'harnachement des pouvoirs d'eau interprovinciaux de l'Ottawa, ainsi qu'à ce qui concerne le développement des forces hydrauliques du Saint-Laurent. Le projet de canalisation du Saint-Laurent, qui affecterait le port de Montréal, peut être pour l'instant ajourné; cela n'empêche pas de commencer les travaux d'exploitation des pouvoirs d'eau.

"Puisque Québec et Ontario s'entendent sur un large principe de coopération, l'on a raison de compter sur un développement industriel considérable dont tout le pays bénéficiera. Si Montréal et Ottawa peuvent s'entendre au point de vue du développement électrique, les deux provinces en profiteront mutuellement."

M. Taschereau a déclaré qu'il ne permettra point que le creusement des canaux et du fleuve jusqu'à la tête des Grands Lacs compromette l'avenir du port de Montréal, mais qu'il ne songeait nullement à empêcher l'exploitation des forces hydrauliques en haut de Cornwall.

Ce qui intéresse davantage nos voisins d'Ontario dans le grand projet de canalisation du Saint-Laurent, c'est le développement électrique qui s'en suivra. Québec ne voudrait sûrement pas faire obstacle à la réalisation de leurs légitimes ambitions. Qu'ils se procurent toute l'énergie électrique dont ils ont besoin pour leur développement industriel, nous ne pourrons que nous en réjouir. Mais nous nous opposerons de toutes nos forces à un détournement des eaux du Saint-Laurent supérieur, qui pourrait compromettre la prospérité du port de Montréal et mettre en péril les grands intérêts du pays dont nous sommes les gardiens et les défenseurs naturels.

Il est certain que l'exploitation des forces hydrauliques et la mise en valeur des ressources naturelles de toute sorte que la Providence nous a confiées, atteindront dans un avenir rapproché des développements insoupçonnés.

Il importe de prendre les moyens d'en retirer le plus de profit possible. Le Canada pour les Canadiens!

PROTESTATION

Un nommé Dwight Braman, président de la "Allied Patriotic Society", de New-York, annonce qu'il va présenter au Congrès un bill à l'effet d'obliger "tous les journaux de langue étrangère aux Etats-Unis, à publier de la matière patriotique "en anglais", dans chacun de leurs numéros." "Il y a, dit-il, 2,000 journaux publiés en langue étrangère en ce pays. Ils attaquent notre gouvernement en sous-main. Leur influence est pernicieuse."

Il se peut qu'il se trouve quelque part dans la Grande République américaine des publications communistes que l'on pourrait supprimer avec profit pour tout le monde, mais M. Braman a tort de confondre dans une même reprobation "toutes" les feuilles publiées autrement qu'en anglais.

Pourquoi ne fait-il pas exception pour les journaux français ou franco-américains?

Nos compatriotes des Etats-Unis possèdent plusieurs excellents journaux qui prêchent l'amour du drapeau étoilé. Sont-ce ces feuilles dévouées à l'américanisme que le réformateur de l'"Allied Patriotic Society" désire atteindre? Il serait utile de le savoir.

L'"Independant" de Fall River écrit à ce sujet ce qui suit:

"Les bonnes gens des Sociétés soi-disant "patriotiques et alliées", ainsi que leur porte-parole, sont tombés dans la même faute que leurs prédécesseurs dans le rôle de dénigreurs des journaux de langue étrangère aux Etats-Unis. Ils ont oublié de faire des distinctions, ce qui fait que leur accusation collective contre ces journaux constitue une monstrueuse injustice et une preuve de l'ignorance infecte dans laquelle croupissent certains clans, aux quels un peu de lumière et de renseignements profiteraît bien plus que leur ingérence intempestive et idiote en matière législative."

QUE SE PASSE-T-IL DONC ?

Les planteurs de tabac à cigarette de la vallée du Connecticut et d'ailleurs prétendent que les stocks en main sont trop considérables pour s'engager à obtenir une autre récolte. L'an prochain, il y aura chômage; les plantations resteront oisives et improductives; 30,000 âcres de terre seront abandonnées! Les fumeurs de cigarettes sont-ils en grève ? Que se passe-t-il ?

Le journal "Tobacco Leaf" donne d'intéressante détails sur les développements de l'industrie de la cigarette. Il y a 18 ans, on consommait aux Etats-Unis, 7,000,000 de cigares et 7,000,000,000 de cigarettes. En 1925, les cigares restent à 7 millions, mais la consommation des cigarettes a atteint 75,000,000,000.

Le revenu intérieur provenant des cigarettes pour l'exercice finissant au mois de juin dernier s'est élevé à $278,000,000.

L'an dernier, aux Etats-Unis, 228,000,000 livres de tabac ont servi à la fabrication des cigarettes. Le nombre des manufactures est aujourd'hui bien moindre qu'il y a dix-huit ans. Les grosses ont-elles absorbé les petites? Cela est possible.

CONTRIBUTION NAVALE

Le "Sun" de Vancouver considère que le Canada peut s'exempter de verser à l'amirauté anglaise $36,000,000 par année et d'armer quatre croiseurs, parce qu'il contribue à la sécurité de l'Empire en maintenant des relations amicales avec les Etats-Unis.

Combien ces relations valent-elles à l'Empire? Peut-on en calculer l'importance en argent ou en navires de guerre?

Afin que le peuple canadien se forme une opinion et sache à quoi s'en tenir une fois pour toutes au sujet de ses responsabilités dans l'Empire, le journal des Côtes du Pacifique espère que le parlement fédéral mettra à l'étude, dès l'ouverture de la session, le projet de l'amiral Jellicoe.

Nos députés auront évidemment bien des questions importantes à discuter et à régler !

ANCETRES DES ETUDIANTS A PARIS

M. Robert de Roquebrune, qui a accès aux archives françaises, dans l'intérêt des recherches historiques concernant le Canada, nous parle dans "Paris-Canada" du premier étudiant canadien à Paris, le jeune Baillargé, sculpteur et architecte, qui traversa les mers pour se perfectionner dans son art en 1779.

Dans son "Histoire du Séminaire de Québec", Mgr Taschereau dit:

"L'augmentation de revenus mettait le séminaire à même de répandre au Canada le goût des beaux-arts, en favorisant un jeune M. Baillargé, passé en France en 1779, pour étudier la sculpture et l'architecture. M. de Villars, sur les recommandations de M. Gravé, lui donna ce don: il avait besoin, le plaça chez M. Stouf, sculpteur, dans la rue de Sèvres. Ce dernier ayant remarqué de grandes dispositions chez son élève, s'appliqua à lui faire bien apprendre les principes de son art. Il trouva en lui beaucoup d'application et d'habileté. M. de Villars, de son côté, était content de la piété et de bonne conduite du jeune Canadien, qui revint en son pays dans l'été de 1781, avec de bons témoignages de son maître."

Ainsi, c'est un artiste qui fut le premier étudiant canadien à Paris. Voilà qui est de bon augure. Ce qui l'est aussi, c'est que le Séminaire de Québec fut la première autorité canadienne à envoyer des boursiers en France. N'y a-t-il pas, dans cet illustre précédent, un bel exemple à invoquer par l'Hon. M. David, créateur des bourses de la province de Québec, et par l'Hon. M. Roy, commissaire du Canada à Paris et promoteur de la Maison des Etudiants?

Si le premier étudiant canadien à Paris fut un artiste, le second fut un médecin. Le Service des Archives du Canada vient de découvrir, aux Missions Etrangères, rue du Bac, parmi d'autres papiers intéressant l'histoire du Canada, une lettre de Mgr Plessis, datée du 12 mai 1921. L'évêque de Québec y mentionne le nom et l'adresse d'un étudiant canadien: "Monsieur Robien, étudiant en médecine, rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, n. 22, à Paris."

Ainsi, Baillargé, sculpteur et architecte, en 1779, et Robien, médecin, en 1821, sont les doyens des étudiants canadiens à Paris."

NOTES

Beau discours Le discours que l'hon. M. Taschereau a prononcé au Château Frontenac, à l'occasion de ses noces d'argent comme député de Montmorency, est d'une facture littéraire qui en augmente considérablement l'intérêt. Combien rares sont nos hommes publics qui cultivent les muses et savent orner leurs harangues d'une forme attrayante ! Le premier ministre, en évoquant ses souvenirs d'élections sur l'Ile d'Orléans et sur la Côte de Beaupré, a brossé de petits tableaux champêtres d'une réelle beauté que les meilleurs peintres lui envieraient. Tous nos compliments et nos bons souhaits !

* * *

Ils feraient tant de bien ! Le gouvernemnt de Washington a besoin de 21 millions et demie de dollars pour mettre la loi de prohibition en vigueur durant le prochain exercice aux côtes. Malgré cette somme colossale, le "bootlegging" se pratique comme de plus belle. Avec tout l'argent qu'ils dépensent pour empêcher les gens de boire, nos voisins pourraient accomplir des oeuvres utiles pour le peuple. Le président Coolidge ne peut être sérieux lorsqu'il dit que toutes les ressources du pays seront mises à la disposition des buveurs d'eau pour tyranniser le reste de la population. Nos voisins feraient tant de bien, soulageraient tant de malheureux, s'ils le voulaient, avec les millions qu'ils gaspillent pour violenter la liberté!

Un million la première année. Le "New-York American" fait la leçon à un groupe de radicaux qui veulent publier un magazine "The New Masses". Le malheur, dit-il, c'est qu'il n'existe pas de "masses nouvelles". Nous sommes 115,000,000 d'Américains, et tous font aujourd'hui plus d'argent que jamais; ces millions de gens ne se considèrent pas les "masses" que les radicaux veulent évangéliser; au contraire, ils cherchent à faire partie le plus vite possible de ce qu'on appelle les "hautes classes". Le meilleur temps pour lancer un magazine c'est quand les gages et la prospérité périclitent. Les éditeurs des "New Masses" devraient changer de nom et appeler leur revue "Comment gagner un million dans un an". Un magazine de ce genre ferait fureur.

* * *

La mésaventure de Chaliapine Au cours de sa récente tournée en Allemagne, le grand chanteur russe fut mis dans l'impossibilité de remplir son engagement à Francfort. Chaliapine a l'habitude de se gargariser régulièrement avant de se mettre au lit. Or, le soir de son arrivée à Francfort, il se rendit, sans lumière, dans son cabinet de toilette, pour y utiliser le gargarisme disposé sur une étagère. Il porta le récipient à ses lèvres, mais soudain cracha le liquide avec dégoût. Le commutateur électrique tourné lui permit de constater qu'il avait pris pour son verre habituel un encrier dont la forme était similaire ! La bouche, les lèvres et une partie de la face noircie, le fameux chanteur ne pouvait décemment se présenter devant le public. Et voilà pourquoi les Francfortois furent privés du plaisir d'applaudir Chaliapine.

* * *

Victimes de la guerre 3,101 prêtres, dont 115 du diocèse de Paris, 1,517 religieux et 388 religieuses sont tombés au champ d'honneur. Pour rappeler ce fait trop oublié des Français que l'esprit de parti égare, pour donner aux âmes de ces morts le secours spirituel des prières de leurs frères, la Ligue des droits du religieux ancien combattants et celle des prêtres anciens combattants, ont fait célébrer à Notre-Dame, 16 novembre, un service solennel, sous la présidence de S. Em. le cardinal Dubois.

* * *

Balayurs à trois galons Le Conseil de Boikadem, commune des environs d'Alger, a pris ces temps derniers la délibération suivante: "Le Conseil, en séance publique, vu la délibération de la précédente séance, décide: Le balayeur municipal qui, jusqu'à cette date n'avait pas de titre, s'appellera désormais "chef de la voirie municipale". Il aura un uniforme en toile l'été et en laine grise l'hiver. Cet uniforme sera commandé suivant un modèle qui sera dessiné par un employé du gouvernement général. Il portera une casquette à trois galons d'argent; il aura droit au respect public..." Il suffit que la forme du régime change, et les petits-enfants du chef de voirie, devenus comtes du Balai, ou quelque chose d'approchant, seront très fiers de descendre du grand balayeur galonné.

* * *

Pâques. Le comité spécial chargé par la Société des nations d'étudier la réforme des calendriers a porté tout spécialement son attention sur la question de la fixité de la fête de Pâques. Le besoin de la fixité de cette fête semble s'être fait sentir surtout dans les milieux économiques; mais certaines réponses reçues par le comité semblent indiquer des préoccupations analogues dans les milieux des divers pays intéressés aux questions d'éducation étant donné que le principe de la fixité de la fête de Pâques et, éventuellement, la date choisie pour cette fête au cas où la fixité serait établie, sont de nature à avoir une influence sur les congés et sur la marche du travail dans les divers ordres d'enseignement. Le comité de la réforme des calendriers invite donc tous les Etats membres de la Société à lui faire parvenir avant le 15 décembre toutes indications des administrations compétentes en matière d'instruction publique que les gouvernemnets pourraient consulter.

BREFS COMMENTAIRES

Avec Bagot qu'ils n'ont pas pris et Huron-Nord qui leur échappe, les conservateurs auront 116 sièges à Ottawa.

* * *

L'"Airedale", qui cherche à se remettre à flot, sera aidé par le "Mikula", qui si souvent a été incapable de s'aider lui-même.

* * *

Les Fermiers-Unis décident de rester dans la politique, ce qui n'abattra pas les difficultés qu'ils ont à entrer au parlement.

* * *

Pourquoi l'Ontario tient-il tant à ce chemin de fer pour entrer dans la province de Québec, lorsqu'il y a déjà le pont de Hull ?

* * *

Si chacun écoutait le médecin, qui prescrit au moins sept heures de paisible sommeil par jour, personne ne spéculerait à la Bourse.

A travers la presse

L'HON. L.A. TASCHEREAU

(Le "Canada")

L'honorable M. Taschereau a derrière lui une carrière bien remplie et dont la province a largement bénéficié. Il fut élevé au ministère quelques années après son élection; sir Lomer Gouin voyait en lui un homme d'avenir et l'on sait que les années n'ont pas trompé ce jugement. Comme député, M. Taschereau se distingua rapidement. Il disposait d'un beau talent oratoire et apportait dans les débats une lumière qu'il tirait de sa haute intelligence.

Comme ministre, l'honorable M. Taschereau prit également une part importante dans les réformes que présentait le cabinet de sir Lomer Gouin. Il devint bientôt le principal lieutenant du premier ministre à qui il succéda en 1920.

Les lois conçues sous son administration, depuis cinq ans, montrent facilement l'esprit d'initiative et de travail du premier ministre de la province. Nous lui devons les lois heureuses de l'Assistance publique, des liqueurs; les octrois annuels aux collèges classiques et le développement de l'enseignement en général. C'est également sous son administration progressive, que nous avons vu se compléter notre réseau de grandes routes provinciales et régionales qui apportent, chaque année à la province, des millions de dollars par un tourisme sans cesse grandissant.

L'ELECTION DE BAGOT

(Le "Nouvelliste").

La victoire libérale dans Bagot laisse la province de Québec dans la même situation qu'au soir du 29 octobre. L'opposition n'y a pas un seul député de langue française. La lutte dans Bagot a été marquée par plusieurs discours français du chef de l'opposition. S'ils ont influencé le verdict de l'électorat, ce ne saurait être que dans Acton Vale. La venue du chef de l'opposition a cependant eu un avantage: elle a démontré que si l'électorat de notre province ne partage pas les opinions politiques d'un chef de parti, il est au moins capable de l'écouter respectueusement et de lui accorder une réception sympathique. Si sur ce point les provinces anglaises doutaient encore de nous, elles n'ont plus après Bagot la moindre raison de persister dans cette opinion.

LE CLAIRON DE LA VICTOIRE

De l'"Intransigeant" (André Lapchin):

Beaucourt, 11 novembre. — Celui qui m'aurait dit, ô mes camarades, que je serais venu un jour commémorer l'anniversaire de la capitulation allemande, dans ce pays où le Jura rejoint les plus hautes Vosges et où l'Alsace délivrée confine à la frontière suisse; dans ce pays où presque tous les Poilus ont séjourné, non sans doute pour combattre, mais, au contraire, pour se retremper dans le repos, dans la paix, avant-goût inoubliable de la paix quen ous célébrons aujourd'hui !

C'est dans cette région, à Noirefontaine, que nous avons passé une nuit de Noël si belle que, plusieurs d'entre nous — miracle! — avaient retardé ou abandonné un jour de leur grande permission pour vivre cette fête au milieu de cette population qui nous avait dit: "Nos fils sont au front, eVuz les remplacerez pour venir avec nous à la messe de minuit, puis pour réveillonner". C'est dans cette région, à Montandon, qu'une jeune maman déployant devant nous et devant son tout petit bébé, une carte du front, lui demandait: "Montre-moi l'endroit où ton papa a été tué?"...

Terre où la plus grande douceur — la douceur des forts — s'unit à la plus grande énergie. Terre émouvante et bonne. Telle la guerre nous l'avait révélée. Telle je la retrouve.

Pourquoi suis-je venu ici, exactement à Beaucourt? Pour parler un instant avec celui qui entrera dans l'Histoire, sous le nom que certains camarades du village lui donnent déjà: "Le clairon de la Victoire".

Son nom: Pierre Sellier. Il arrivait juste de Haudroy, où il venait d'aller revoir pour la première fois depuis la guerre, l'endroit où il avait fait entendre, pour le passage des parlementaires allemand venus apporter la capitulation de leur paye, la sonnerie attendue par l'Univers entier depuis cinq ans: "Cessez le feu!"

Ses chefs civils m'avaient dit: "C'est un ouvrier qui n'a jamais travaillé que chez nous et dont nous n'avons jamais eu qu'à nous louer" et voilà que m'apparaît un garçon peu loquace, d'une modestie incroyable, d'une timidité profonde. Il est encore tout remué par le souvenir des journées d'hier et d'avant-hier. Il en parle la gorge serrée.

—Oui, oui, j'ai bien reconnu le terrain. Oh! comme les anciens combattants de l'Aisne ont été bons pour moi!

Cependant, questionné de près dans sa proprette petite maison, il veut bien finir, bribe par bribe, par me parler de lui.

Soldat de la classe 1912, il faisait son service actif au 172e d'infanterie à Belfort quand la guerre éclata. Versé en 1915 au 171e de ligne, il appartint jusqu'en 1919 à ce régiment où il vit, dans sa propre compagnie, tuer ses deux beaux-frères et blesser grièvement l'un de ses frères. Blessé, il l'a été lui aussi quatre fois. Même, une fois, il a été jusqu'à refuser de se laisser évacuer. Bref, il fut l'objet de quatre citations, reçut la Médaille militaire et devint caporal clairon.

Clairon, il l'a toujours été un peu ou beaucoup depuis son enfance (il avait un frère qui l'était pareillement); et il est aujourd'hui caporal clairon instructeur de la société de gymnastique de Beaucourt.

Le 7 novembre 1918, jour pour lequel les parlementaires allemands avaient été annoncés au général Debeney, un motocycliste de l'armée était venu prévenir le capitaine Lhullier, du 19e bataillon de chasseurs, qui faisait fonction de commandant et à qui le caporal clairon Sellier était attaché comme agent de liaison. Il était dix heures du matin.

—Sellier, dit le capitaine, j'aurai sûrement besoin de toi aujourd'hui pour sonner.

Pour sonner quoi? A quel propos? Pour les avions? Pour les gaz? Sellier était trop peu bavard pour le demander. Aussi son capitaine succomba-t-il quelques instants plus tard sous le poids du secret.

—Sellier, on attend les parlementaires boches.

Naturellement Sellier ne pouvait pas le croire. Sellier ne le crut pas. De fait, annoncés pour 11 heures du matin, les parlementaires n'arrivent qu'à 8 h. 20 du soir.

—Oh! alors, monsieur, j'ai sonné le garde à vous! J'ai sonné le refrain du 171e: "Encore un bien qu'a perdu son pompon"; j'ai sonné le refrain du 19e bataillon, j'ai sonné celui du 26e bataillon qui était en réserve; en somme tous les refrains de la division. Puis j'ai sonné: "Cessez le feu", et enfin: "Halte-là", comme au champ de tir.

"Enfin, je suis monté sur le marchepied de l'auto des parlementaires et mon capitaine me criait sans cesse: "Sonne donc! Sonne donc!"

'Mon capitaine! Je l'ai revu avant-hier à Haudroy. Mon colonel aussi. Quel bonheur, monsieur!"

J'appris encore que le clairon Sellier est marié depuis la guerre et que, dans l'usine où il travaille, son père et son grand-père ont également travaillé. Or, savez-vous quelle est cette usine? La même où travaillait, jusqu'hier encore, un autre représentant d'une vieille famille de Beaucourt: le père du petit caporal Peugeot, qui fut, à deux pas d'ici, le premier tué de la guerre.

Beaucourt: patrie du caporal Peugeot et du caporal Sellier!

EPITHALAME

Dans le "Temps" de Paris, ce commentaire délicieux sur un fait-divers qui s'est passé au royaume de Siam. La mort inopinée du roi Rama VI, survenue depuis, lui donne naturellement un sens nouveau, mais n'enlève rien de son piquant.

L'Asie compte une nouvelle reine toute parée de jeunesse et sans doute de grâce. Cet avènement, que la galanterie européenne nous exhorte à célébrer allègrement, consomme, hélas! la déchéance d'une autre princesse asiatique qui commit la faute de ne pas être mère.

La voix puissante et sublime de la télégraphie sans fil nous révèle ce drame de la cour siamoise. Depuis bientôt sept lustres, nous disc-ke, le royaume de Siam était sans héritier. La raison d'Etat commandait donc, d'accord avec l'inclination du souverain, que fussent sacrifiés le prestige et les droits de la reine Aashi et que Mme Chae Chom Suvadona régnât désormais sur le pittoresque pays où les ongles longs, les dents noircies et le chapeau pointu sont à la mode.

Le Français, si peu qu'il sache la géographie, porte volontiers sa curiosité sur les contrées lointaines où l'on ne pense ni ne s'habille comme lui. Ce goût de l'exotisme n'étouffe pourtant point sa pitié, ni ses préférences, ni ses pudeurs. Aussi a-t-on plaint, chez nous, la reine déchue qui doit céder le trône à une rivale plus riche de jeunesse. Peut-être même s'est-on risqué à condamner en secret un monarque osant changer d'épouse à la face du monde. Mais climat, lois et traditions influencent l'éthique, et ce qui est coupable ici est parfois, là, légitime. Pascal remarquait les différences morales qui s'opposent d'une rive à l'autre d'un ruisseau. Quand des océans nous séparent des lieux où la politique et l'amour jouent leur rôle terrible ou délicieux, gardons-nous de juger sommairement les acteurs de ces tragédies et de ces idylles coutumières. Bouddha a des sévérités et des indulgences qui nous déconcertent; mais les bouddhistes répugneraient fort à se soumettre absolument à ce que nous nommons convenance, élégance, civilité. Sans doute, les hommes paraissent maintenant soucieux de conformer les uns aux autres leurs usages et l'univers feint de vouloir s'unifier, au moins législativement. Il coulera encore beaucoup d'eau dans le Mékong avant que les règles qui nous obligent semblent sages aux yeux charmants de Sa Majesté Chae Chom Suvadona et même aux yeux attristés de sa rivale Aashi.

Du reste, bien que les paquebots européens et américains apportent à présent, chaque jour, dans le port de Bangkok, ce que nous tenons pour le meilleur en idéologie et en produits commerciaux, ce n'est pas d'hier que les Siamois connaissent et épouvent ce que nous croyons être notre supériorité. Vers la fin du dix-septième siècle, dans le temps qu'un sultant du Maroc délégua chez nous de nobles émissaires enturbannés, un roi de Siam nous dépêchait d'augustes ambassadeurs. Louis XIV fut aperçu d'eux dans toute sa gloire, laquelle était, assure-t-on, autrement propre à éblouir que celle des potentats multipliés d'aujourd'hui. Néanmoins, Maroc et Siam ont poursuivi leur carrière sans adopter, depuis lors, nos manières ni notre philosophie.

On répudie donc aisément son épouse sur les rivages siamois de la mer de Chine. Maints maris occidentaux en ressentent une surprise scandalisée. Leur émoi part d'un bon naturel et aussi de l'aimable facilité que nous avons d'oublier notre histoire et de nous tromper sur nous-mêmes. Car, enfin, la préférence officielle que marque un souverain pour une autre femme que la sienne n'est pas spécifiquement siamoise, et l'on pourrait même soupçonner le roi asiatique d'avoir, en se remariant avec désinvolture, voulu s'européaniser...

La mort des Pauvres

C'est la Mort qui console, hélas ! et qui fait vivre;
C'est le but de la vie et c'est le seul espoir
Qui, comme un élixir, nous monte et nous enivre,
Et nous donne le coeur de marcher jusqu'au soir;

A travers la tempête, et la neige et le givre,
C'est la clarté vibrante à notre horizon noir;
C'est l'auberge fameuse inscrite sur le livre,
Où l'on pourra manger, et dormir, et s'asseoir.

C'est un ange qui tient dans ses doigts magnétiques
Le sommeil et le don des rêves extatiques,
Et qui refait le lit des gens pauvres et nus;

C'est la gloire des Dieux, c'est le grenier mystique
C'est la bourse du pauvre et sa patrie antique,
C'est le portique ouvert sur les cieux inconnus.

BAUDELAIRE.

A l'origine de la plupart des grandes existences se trouve un défaut comblé avec éclat par une volonté forte.

Robert Siegfried.

* * *

Ce que nous dénommons vérité n'est plus qu'une élimination d'erreurs.

L'Esprit de Clemenceau.

* * *

Pour arriver, il y a une condition essentielle: se prendre au sérieux.

Pierre Guastalla.

* * *

Il y a des gens qui donnent un conseil comme on donne un coup de poing. On en saigne un peu et on riposte en ne le suivant pas.

JULES RENARD

* * *

Il faut parler aux femmes, leur dire quelque chose, n'importe quoi; elles ne comprennent qu'après la puissance des silences...

JOSE GERMAIN

* * *

La Madelon
qui n'est plus celle
de la Victoire.

Premier couplet

Souvenez-vous de novembre
Il y'a de celà sept ans ;
Le kaiser, on voulait l' pendre,
A genoux était l'Allemand,
Ah! que la France était belle !
Que ses chants étaient joyeux !
Quelle allégresse nouvelle
Illuminait tous les yeux.
De la Madelon
Montait la chanson !

Refrain

"Madelon, emplis mon verre
Et chante avec les poilus. »
Nous avons gagné la guerre,
Hein ! crois-tu qu'on les a eus !"
Madelon de la victoire
Ah ! qu'il était beau ton chant!
Des poilus c'était la gloire
Qu'il célébrait triomphant!

2e couplet

Puis ce fut l'autre bataille
Contre le mauvais payeur.
Dans la Ruhr il faut qu'on aille
Pour qu'il cède, la rage au coeur.
Alors, à la tyrannie !
Crient nos bons amis anglais.
Cependant que plus fort crie:
Le Cartel, hélas ! français.
Pauvre Madelon.
Quell' désillusion !

Refrain

Madelon, vois, on enterre
La première des poilus.
Nous avions gagné la guerre.
Mais depuis c' qu'ils nous ont eus!
Madelon, c'est nous les poires
Qu'ont la paie plus que de mots,
Au lieu du "Père la Victoire"
Nous n'avons plus que Herriot !

3e couplet

Aux Chequers, entre deux pipe,
Quand Macdonald eut parlé,
Herriot, serin que l'on pipe,
Abandonna le Traité.
De plus en plus sur la pente
Depuis nous dégringolons
Et demain — autre descente —
De Cologne nous partirons.
Ohé ! Madelon !
Crois-tu qu' nous sommes bons
Crois-tu qu' nous sommes bons!
(au 2e refrain).

4e couplet

Chut ! La paix sort de ses langes,
Dit le Cartel d'une seul' voix.
Oui... de la paix, en fait d'ange,
Hindenburg en apercoit !
Poilus dont les croix s'alignent,
Pourquoi êtes-vous tombés ?
Etait-ce pour que l'on signe
Un autre chiffon d'papier ?
N'est-ce pas, Madelon,
Que leur sang crie: non !
(au 2e refrain).

Alphonse DUFAU

* * *

Cinq cent mille citoyens ne peuvent, emplissant de cris et de sang les rues, que fournir du travail à la police et de la copie aux journaux; cinquante mille peuvent enlever Paris et faire de l'histoire: il leur suffit d'obéir à des têtes claires et de s'engager à fond.

Pierre Dominique.

* * *

—La dernière de M. Painlevé.

Un confrère français rapporte que l'autre jour, M. Painlevé avait convoqué à son domicile particulier, où il avait à se rendre, un secrétaire d'une légation qui lui avait demandé audience. Il le reçut, en effet, à l'heure indiquée. Mais, au cours de la conversation, la sonnerie du téléphone retentit dans une pièce voisine.

On appelait M. Painlevé à la Présidence du Conseil, en hâte... Après quelques instants d'hésitation, M. Painlevé prit son chapeau, son pardessus, et fila. N'allait-il pas être de retour dans quelques minutes?

Un quart d'heure, une demi-heure, une heure s'écoulèrent... Le diplomate attendit, se morfondit dans le salon silencieux...

A 8 heures du soir, le domestique qui assurait le service dans l'appartement partit en fermant la porte à double tour. Pouvait-elle se douter qu'un visiteur était encore là quand le Président du Conseil était parti?

Au bout de trois heures, le diplomate appela, essayant de sourire... En désespoir de cause, il ouvrit la fenêtre et cria...

On le prit d'abord pour un cambrioleur et il dut aller s'expliquer au commissaire. Puis, M. Painlevé, mis au courant, vint confirmer ses dires et s'excuser.

Précisons que l'attaché à qui arriva cette mésaventure appartient à la Légation de Grèce.

LE FAMEU

LA VIE FÉMININE

Mme ALPHONSE DAUDET

On ne décore pas une femme à l'ancienneté!

C'est pourtant ce qui vient d'arriver à Mme Alphonse Daudet, la veuve du grand romancier auquel Paris fit autrefois des funérailles nationales.

Elle reçoit le ruban rouge, à l'âge où d'autres sont en passe de devenir commandeur!

O Justice! Tandis que notre "consoeur" la charmante Mme Z... recevait dans la fleur de son âge, on ne sait trop pourquoi, le ruban rouge qu'elle porte en deux traits sur la poitrine, "comme une rature" dit une méchante langue, Mme Daudet, poète et moraliste, épouse d'Alphonse, mère de Léon, le fougueux pamphlétaire, de Lucien, ce dandy qui fut la parure du Salon de l'Impératrice; mère d'Edmée, qui inspira des vers si tendres à l'auteur de ses jours, Mme Daudet, l'une des personnalités les plus en vue du monde des lettres, dans le rang, marquait le pas! Dieu soit loué, l'oubli est réparé. Comme François Coppée serait content!

Il y a bien des années de ça, je rencontrai l'auteur de la Bonne souffrance devant le tombeau de Napoléon.

Que venait-il faire là, et qu'est-ce que j'y venais faire moi-même? C'était un dimanche, il y avait quelques troupiers errants. Le poète s'attristait de voir si peu de monde autour des mânes du petit Caporal.

Tout à coup, il me dit:

—Vous faites bien partie de ce comité de la Vie Heureuse, qui distribue chaque année un prix de cinq mille francs?

D'un signe, j'affirmai qu'il ne se trompait pas.

Le visage de Coppée aussitôt s'éclaira.

—Vous avez parmi vous une femme remarquable! Quel charme, quelle distinction, quel agrément! Pas l'ombre de méchanceté ou de perfidie et rien d'un bas-bleu! Ah! quel plaisir de converser avec un esprit qui est resté fidèle à la tradition, à la bonne, la seule, la vraie, à la tradition de notre mère la sainte Eglise et à celle de nos rois!

—C'est Mme Daudet! m'écriai-je.

—Vous l'avez nommée, dit-il d'un air rayonnant. N'est-ce pas que c'est une femme unique?

—J'en conviens volontiers.

—Alors, vous pensez comme elle?

—Pas du tout.

—Est-ce possible, vous donneriez dans le travers du féminisme? Ah! mon amie (c'est la seule fois de ma vie que Coppée m'ait nommée ainsi), croyez-moi, pour sauver la France, il nous faut des milliers de Françaises qui vivent, pensent, écrivent comme Mme Daudet!

* * *

La France est sauvée, pensai-je, car il y a des milliers et des milliers de femmes qui vivent et qui pensent comme Mme Daudet, — mais toutes ne savent pas si bien écrire qu'elle, — car les vertus qui jettent notre vieux poète dans un tel ravissement sont des vertus éminemment françaises: Dévouement, Travail, Persévérance, Finesse, Soumission conjugale!

La vie entière de Mme Daudet est l'illustration de ces vertus de chez nous. Elle fut la compagne intelligente et zélée d'un grand écrivain qui avait besoin, comme tout artiste, d'une affection fidèle et clairvoyante. Avant de penser à soi, Mme Daudet pensait à lui.

Selon l'heureuse expression d'une femme de coeur, elle fut le chasse-pierres qui déblaie la voie devant la machine.

Elle éleva ses enfants comme une mère de l'ancien régime, dans le respect de l'autorité, des lois, des usages et des moeurs. Elle ne quitta jamais sa fille d'un instant et fit son éducation avec une rigueur qui étonne en notre siècle où les filles ont pris assez d'empire pour s'amuser à dégourdir leurs mères.

Mais le souffle d'indépendance de notre siècle ne l'a point effleurée, car je me suis laissé dire que Mme Daudet ne permit pas à sa fille de lire des livres de son père avant son mariage. En cela, elle se conformait à la volonté du fils aîné qui se substituait à la volonté du père disparu, selon la loi antique des familles provençales. Et selon la même loi despotique, la femme devait rester dans l'ombre du mari.

Mais cette ombre, Mme Daudet l'éclairait doucement, comme une lampe, une lampe voilée!

On disait de l'honnête homme du XVIIe siècle qu'il ne se piquait de rien. Je ne vois pas de formule qui s'adapte mieux à l'individualité de Mme Daudet, qui se cacha longtemps d'être un poète sensible et un moraliste délicat. Le meilleur de ses oeuvres parut après la mort de son mari.

—Alphonse n'aima pas les femmes qui écrivent, disait-elle.

Voilà le secret de son silence. En connaissez-vous beaucoup qui eussent consenti à rester muettes?

Mais elle régnait par ailleurs car son salon était fréquenté des meilleurs esprits du temps. A commencer par les membres de l'Académie Goncourt, Edmond, le fidèle, le susceptible et tyrannique Edmond en tête. L'académicien — soit dit à la louange de Mme Daudet — n'y était pas mieux accueilli que l'auteur inconnu, s'il avait du talent.

Je ne saurais oublier le souvenir de ma première visite, rue de l'Université où Mme Daudet habitait un bel hôtel entre cour et jardin.

Un vieux domestique d'archevêque vous ouvrait la porte; on avait la sensation de recevoir au passage trois petits coups d'eau bénite, puis on entrait dans un vaste salon que décorait le célèbre portrait de Carrière: il était accroché au mur, et semblait une figure d'autel par sa douloureuse ressemblance avec le Christ. Mais sa tristesse ne troublait point les visiteuses qui faisaient le rond autour de la maîtresse du logis, en tea-gown de soie noire avec manchettes de vieilles dentelles.

Ce visage délicat, à peine meurtri, cet air mélancolique et voluptueux auraient charmé la Rosalba. Quelle douceur attirante dans l'expression, quelle délicatesse dans le teint, et les cheveux encore dorés, et les yeux indécis, couleur du temps, couleur de l'onde, où toutes les tempêtes mouraient dans un regard qui s'éteint.

Coppée n'avait pas tort de vanter la douceur de son amie, mais je crois bien que cette douceur était acquise, et qu'elle bridait la violence d'un caractère qui s'est révélé, dans nos réunions du comité Vie Heureuse, par quelques emportements célèbres.

Une année qu'il s'agissait de couronner un livre audacieux et plein de talent, Mme Daudet parla aux juges comme l'avocat général, au nom de la morale. La reine des Amazones, qui se trouvait parmi nous, protesta, mais elle reçut une flèche aussitôt, qui lui perça le sein:

—Ah! madame, s'écria Mme Daudet, vous l'avez donc lu avec des yeux purs!

Notre Penthésilée n'avait pas assez de cran pour riposter. Il y eut sur toutes les lèvres un petit sourire et un grand silence: tous les anges eurent le temps de passer!

La pensée de Mme Daudet est avant tout une pensée chrétienne (bien que ce jour-là, dans son indignation, elle ait manqué de charité). Ce n'est jamais une pensée étroite ou craintive. Elle défend ses idées avec acharnement; elle combat pour la défense des lettres, du goût, de l'art. Elle sait discerner le talent, et le soutenir quand il lui plaît, et quand il ne lui plaît pas, elle le dit comme elle le pense, appelant un chat un chat, et l'autre un fripon. Par principe, elle soutient toujours les femmes, qu'elle appelle les "Sacrifiées!" Vraiment!

La voici présidente de ce comité de femmes de lettres qui n'est ni un club ni une Académie, mais qui a quelque chose de l'une et de l'autre. Ce n'est pas une tâche aisée que de conduire la discussion d'un livre devant ce jury de vingt-cinq femmes qui sont si différentes par le talent, la situation, la culture et le tempérament. L'opinion parfois, est incertaine et s'en va comme bâtons flottants. Il faut du tact et de l'autorité pour mener l'escadron. Au cours des années, nous eûmes, à la "Vie Heureuse", quelques belles présidences: celle de Mme Dieulafoy, qui était ferme et rigoureuse comme un petit homme; Séverine, qui par son éloquence, entraînait les votes; Rachilde, qui revigorait tout par sa puissance; Mme de Rohan qui apaisait les déchaînées.

La présidence de Mme A. Daudet sera une présidence de bonne compagnie. Je suis tranquille: point de chamaillerie, avec elle!

* * *

Et l'écrivain, me direz-vous?

Je disais que l'écrivain se confond avec la femme. Les vers que Mme Daudet a publiés: "Au bord des Terrasses", "Reflets sur l'eau et sur le sable", sont des vers qui expriment sa tendresse maternelle, son amour de la nature, ses sentiments de piété. Elle n'a d'ailleurs livré de son âme et de sa vie secrète que ce qu'il lui a plu de livrer. Il y a dans son art une retenue, une discrétion qui n'existent point chez Desbordes-Valmore. Est-ce parce que, femme heureuse, elle n'eut point d'histoire, ou parce que la pudeur de son âme est inexorable?

Il faut nous contenter de ces reflets nuancés, sur le sable et les eaux de la Loire, et d'aveux délicats comme celui-ci:

Si j'ai vu la nature et gardé son empreinte,
Comme un voile impalpable et de parfums tissé,
Qui fit mon esprit clair et mon âme sans crainte,
Et me donna le goût des choses du passé,
C'est aux vieux murs rejoints par des chaînes de lierre,
Aux bancs rivés au sol plus fort que des tombeaux
Au charmilles, gardant des voûtes de lumière
Dans l'entrelacement ancien de leurs rameaux,
Aux sources dont l'eau vive emplissait les fontaines
D'un flot presque invisible à force d'être pur,
Que j'ai dû mon regard vers les heures lointaines
A travers le chagrin de ce monde peu sûr!

A ces volumes de poésie où le vers se presse, facile, nombreux et charmant, il sied d'ajouter un livre exquis dédié à "Odile", sa petite-fille. Mme Daudet s'y révèle peintre de l'enfance et de l'intimité. Des articles parus dans les grandes revues, qui décèlent un sens très vif de l'observation directe, comme ce voyage en Angleterre, si amusant. Mais je ne parlerai pas du "Journal pendant la guerre", parce qu'on ne taillade pas le monstre, en mois ni saisons lorsqu'on attend, impuissante, mais loin du danger, le destin de nos armes.

Et si vous me dites: "Pour tant d'années vécues, le bagage est léger!", je vous répondrai, avec mon bon maître, ami lecteur, qu'il y a des choses qui se pèsent à la balance et d'autres à la bascule!

Gabrielle REVOIL
(de la "Chaîne des Dames").

Notre arbre de Noël pour les petits de la Crèche d'Youville

Nous recevons de partout des rapports consolants sur l'intérêt que suscite notre Arbre de Noël et du Jour de l'An pour les Petits enfants de la Crèche d'Youville, dont nous comptons faire le succès qui sera tout à l'honneur de nos lecteurs et de nos lectrices.

Nous recevons les dons en NATURE et en ARGENT. Avec les dons en argent, nous achèterons des Jouets, et nous espérons que les dons en nature seront tous des choses propres à amuser nos petits amis de la Crèche.

Ceux qui ont cependant des vêtements d'enfants peuvent nous les adresser, et nous verrons à ce qu'ils soulagent une détresse et rendent heureuses quelques pauvres mamans...

M. Pierre Lis s'occupe des bonbons.

Nous prions tous nos donateurs de bien vouloir attacher aux paquets soigneusement ficelés, une carte attachée par une cordelette et sur laquelle ils auront eu le soin d'inscrire leurs noms et adresse et fort lisiblement. Dans nos bureaux, l'Arbre de Noël des tout petits suscite un grand enthousiasme, et nombre de papas nous ont déjà apporté l'offrande de leurs enfants.

Nous prierions nos lecteurs et lectrices d'adresser le plus tôt possible leurs dons, surtout ceux en argent car les achats sont longs et assez compliqués quand nous voulons faire un choix judicieux.

Tout envoi bien paqueté, bien ficelé, et soigneusement étiquetté doit être adressé à

L'ARBRE DE NOEL de la PATRIE,
a-s de Madame Madeleine,
à la "Patrie".

Robe du soir en chiffon chatoyant taillée légèrement en forme garnie de petites fleurs françaises à l'épaule.

Petite histoire authentique.

Dans un bureau de poste, un monsieur se présente pour toucher un mandat.

—Avez-vous des pieces d'identité?

Le monsieur se fouille.

—Quel ennui! fait-il, après avoir exploré en vain toutes ses poches, j'ai peur de ne rien avoir sur moi qui vous donne satisfaction.

—Pas de livret de mariage, pas de quittance de loyer, pas de permis de chasse, de livret militaire, d'enveloppes à votre adresse?

—Non, non, fait le monsieur, après une nouvelle exploration dans ses poches, son porte-monnaie et son portefeuille.

Mais, soudain, son visage s'illumine; avec calme, il tend un petit carton.

—Mais j'ai mieux que tout cela, ma photographie elle-même! Veuillez regarder.

L'employé n'hésite pas une seconde, prend la photo, l'examine ainsi que le monsieur, et:

—Parfait, monsieur, voici le mandat.

L'hon. M. Dandurand au Club de Réforme

A son déjeuner-causerie de demain, 12 décembre, le club de Réforme aura l'honneur de recevoir l'honorable sénateur Raoul Dandurand, président de la Ligue des Nations.

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

Pour faire le pain parfait

AVIS:

Si vous prenez du LEVAIN pour votre santé, essayez ceci:

Trempez une galette de LEVAIN ROYAL pendant toute une nuit dans de l'eau tiède avec un peu de sucre. Remuez bien, tamisez et buvez le liquide. Délicieux dans du jus d'orange.

LA MEILLEURE QUALITE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

LA CIE E.W. GILLETT LTEE.
TORONTO
MONTREAL QUEBEC

Nouvelles des Magasins EATON

Il ne vous reste que 11 jours pour faire vos achats avant Noel

Les commodités à la disposition de nos clients

—Le Coin des Cadeaux, au troisième étage.
—La Boîte de Noël au deuxième étage.
—Le Vestiaire au troisième étage.
—La Salle de Jeu pour enfants au sixième étage.
—La Petite Pâtisserie Bleue au rez-de-chaussée.

Avez-vous assisté à une démonstration du nouveau phonographe Orthophonique Victor? De 10.30 à 11, et de 2.30 à 3 heures, chaque jour, au cinquième étage.

Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin

Ecrivez à notre Service d'Achat et des acheteuses expertes dont chacune se spécialise dans une certaine catégorie de marchandises, rempliront votre commande avec autant de soin que si elles agissaient pour elles-mêmes. Veuillez adresser votre lettre au SERVICE D'ACHAT.

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Des Bas Soyeux

DANS nos nombreuses séries de bas de soie, les uns en claire soie chiffon, nous voyons un choix très étendu de nuances, pour ne pas dire un choix complet.

Par exemple, dans notre série de bas à 2.00, nous avons: chamois, Rose-marie, gris neutre, argent, cannelle, prince de Galles, nouvel argent, rosée de miel, poussière de chêne, peau indienne, or chinois, tanné, blondine, Pablo, grain, champagne, blond, daim, et d'autres encore.

Dan notre série à 1.75, nous avons: Kasha, or, bois de rose, tanné, coucher de soleil, platine, aluminium, argent, Hoggar, chéri, et plusieurs autres.

Au rez-de-chaussée chez EATON.

Des Gants Nouveaux

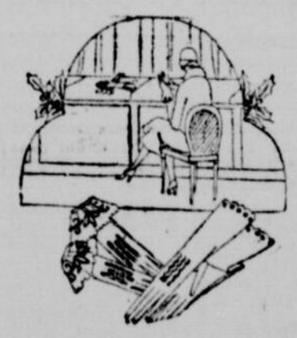

DES gantelets de suède sont à manchettes rabattues brodées en laine et soie de couleurs vives, avec points brodés en couleurs assorties. Prix 2.50

Des gantelets de peau de daim, bruns ou gris, sont doublés de fourrure aux poignets 5.00— et des gants de laine angora beige, gris ou naturels, sont à 4.00

Au rez-de-chaussée chez EATON.

De Délicats Mouchoirs

L'ITEM qui se trouve immanquablement sur toutes les listes de cadeaux. On peut admirer une variété presqu'infinie de mouchoirs à notre rayon.

Des mouchoirs, ourlés à jour, sont à bordure de tulle, de dentelle ou délicatement festonnée, 3 dans une boite 1.00

D'autres, en crêpe de chine, sont imprimés ou à motifs métallisés: .25 à .75 chacun.

Des mouchoirs de toile ornés de dentelle véritable sont de .85 à 8.25 chacun.

Au rez-de-chaussée chez EATON.

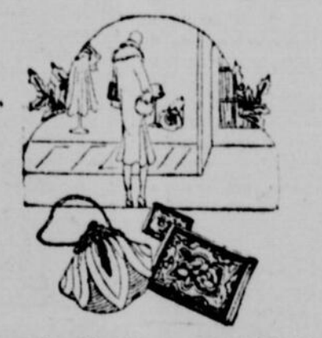

Un Joli Sac à Main

UN cadeau toujours reçu avec plaisir par Madame ou Mademoiselle. Très nouvelles sont de délicieuses pochettes en velours noir ou rose avec doublure de soie moirée et de tissu argenté. Un motif de métal doré serti de perles de couleurs variées en forme l'ornement: 22.00

Egalement nouveau et original est un sac de tissu doré à fermoir doré de fantaisie serti de pierres variées: 7.50

Au même prix sont des sacs de soie moirée noire ou brune tout récemment arrivés: 7.50

Au rez-de-chaussée chez EATON.

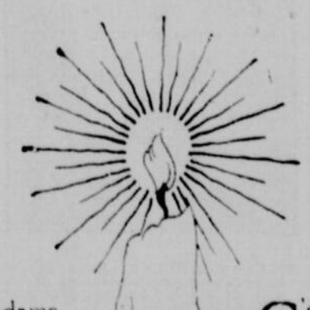

Une Fine Parure de Cou

C'EST un cadeau à la fois délicatement élégant et pratique, toujours reçu avec le plus vif contentement. Si vous désirez faire un cadeau de ce genre, ce sera un plaisir pour vous de faire votre choix dans notre variété de jabot de tulle et dentelle de teinte crème ou écrue, avec ou sans manchettes assorties: 1.25 à 3.00

Si vous préférez donner une parure de col et manchettes, des parures de ce genre, en fine dentelle d'une riche nuance crémeuse, présentent les modèles Peter Pan ou Bramley: 1.00 à 1.50

Au rez-de-chaussée chez EATON.

Le Père Noël Parlera au Radio ce Soir

Poste CKAC—à 7 heures

Il reçoit les enfants à la Ville des Jouets, au troisième étage, de 9.30 à 11.30 et de 1.30 à 4 heures chaque jour.

Nos Economies de la Fermeture à Bonne Heure

CE sont des occasions assez avantageuses pour vous engager à faire vos achats de bonne heure dans la journée, et nous permettre ainsi de compenser les affaires que nous ferions le soir si nous gardions notre Magasin ouvert. Jugez de ce que vous pouvez épargner en profitant de ces ECONOMIES par cette brève liste de celles de Samedi.

Complets de serge et flanelle pour petits garçons à 1.79
Tabliers de caoutchouc de fantaisie: 1.15
Bouffants de soie pongée pour dames: 1.49
Serviettes de bain blanches à bordures bleues: .95 chacune.
Taies d'oreillers brodées .85 la paire.
Tables à cartes: 1.85
Pyjamas de finette pour hommes: 1.69
Robes de chambre en édredon pour hommes 4.95
Plumes-réservoir à remplissage automatique: .98

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. chaque jour pendant le temps des Fêtes.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Commandes téléphoniques promptement et soigneusement remplies. Uptown 7000

LE CLUB OTTAWA REMPORTE SA QUATRIEME VICTOIRE CONSECUTIVE

L'OTTAWA INFLIGE HIER UN TROISIEME BLANCHISSAGE DE SUITE A SES ADVERSAIRES

Les Sénateurs battent les New-York par 3 à 0. — Nighbor brille d'un vif éclat.

Ottawa, 11.—Le club New-York a été blanchi à l'occasion de sa première visite dans la capitale et ce fut le troisième blanchissage passé par les Sénateurs consécutivement à leurs adversaires. Le score final a été de 3 à 0, mais il importe de faire ressortir la part magnifique de travail fourni par Vernon Forbes dans les buts de l'équipe de Gotham. Sans cela, les visiteurs auraient été tout simplement déclassés, car les Sénateurs les éclipsèrent dans tous les départements. Le fait que Forbes dut repousser trente lancers contre Connell sept pour les locaux en deux périodes illustre bien le travail que le premier donna dans ses buts.

Les Sénateurs ont joué pour gagner dès le signal des hostilités et leur supériorité fut telle que "équipe new-yorkaise parut bien ordinaire. Billy Burch fut l'étoile des visiteurs et il joua une grande partie mais la persistante attaque des Ottawa frustra les visiteurs des quelques chances qu'ils auraient eues de compter. Incapables de faire de la combinaison, les Américains recoururent au jeu individuel, mais comme leurs buts étaient sans cesse menacés par les attaques continues des locaux, les Gothamites durent se replier hâtivement sur leur propre défense pour repousser l'ennemi.

Pour les locaux, l'étoile du jeu fut Frank Nighbor, qui compta deux points et contribua à faire compter le troisième. Hooley Smith brilla également, tandis que King Clancy et Georges Boucher constituèrent une défense infranchissable.

Il y eut quatorze punitions au cours du match, mais elles ne furent imposées que pour des offenses mineures. L'arbitre Cooper Smeaton, de Montréal, fut le maître de la situation du commencement à la fin.

Neuf mille personnes assistaient à la partie; c'est dire que l'Auditorium était rempli à sa capacité.

Alignement et sommaire.

New-York		Ottawa
Forbes	buts	Connell
Langlois	défense	Clancy
Randall	défense	Boucher
Burch	centre	Nighbor
"Shorty" Green	ailes	H. Smith
S. Green	ailes	Cy. Denneny
R. Green	ailes	Gorman
Campbell	subs.	Finnegan
Bouchard	subs.	A. Smith
Cameron	subs.	Kilrea
Simpson	subs.	
Morrison	subs.	
McKinnon	subs.	

Arbitre: Cooper Smeaton.

Première période.

1—Ottawa: Nighbor 16.50

Deuxième période.

Pas de point.

Troisième période.

2—Ottawa: R. Smith 1.55
3—Ottawa: Nighbor 8.55

Punitions: 1ère période: Randall (2), W. Green, Clancy, (2) et R. Smith min.: Seconde période: Randall (2), Langlois, Nighbor et Clancy, min.; Troisième période: Randall, Langlois, et Clancy, min.

L'OTTAWA SERA L'HOTE DU CLUB MONTREAL DEMAIN

Les meneurs de la N. H. L. qui ont blanchi trois adversaires de suite, viendront s'attaquer aux Maroons au Forum. — Une grande machine à l'oeuvre.

Le club Ottawa, qui n'a aucune partie de perdue depuis le commencement de la saison et contre lequel deux points seulement ont été faits, et ce fut par le club Montréal, lors de l'ouverture de la saison le 28 novembre, sera l'hôte des Maroons, demain soir, au Forum, dans l'une des plus importante parties de la saison professionnelle. Si les Sénateurs subissaient leur premier échec demain, ils garderaient la première position de la N. H. L. mais le club Montréal, qui est actuellement en seconde place, se rapprocherait tellement des leaders que la différence ne serait plus qu'illusoire. Va sans dire que le Montréal fera des efforts herculéens pour arracher la victoire aux Sénateurs, dont plusieurs anciennes figures ornent son alignement, comme Benedict, Broadbent, Lowery et Eddie Gerard, le gérant.

La partie promet d'attirer tous les amateurs de hockey, qui sont friands des belles exhibitions. Les Ottawa ont toujours été un "drawing-card" partout où ils ont passé et on se demande que quelques-uns des meilleures assistances ont été enrégistrées avec les Sénateurs comme visiteurs. Le Montreal qui a subi un malencontreux échec à Boston avant-hier entend bien se réhabiliter sur sa propre glace, demain soir, et toute l'équipe livrera un assaut formidable aux forces sénatoriales.

L'Ottawa a établi un record en blanchissant trois adversaires de suite, de sorte qu'il n'y a que deux points de faits contre lui en quatre parties. C'est donc une moyenne d'un demi-point par joûte et jamais croyons-nous, défense d'un club professionnel a enrégistré un pourcentage aussi avantageux. Outre cette défense merveilleuse qui se compose de Georges Boucher, "King" Clancy t Connell, dans les buts, l'Ottawa possède une ligne d'avants formidable dont Frank Nighbor, l'artiste du "poke-check", est le pivot. La liste des substituts est également bonne, de sorte que l'Ottawa est une formidable équipe dans tous les départements.

Le Montreal jouera donc contre le meilleur club de la ligue demain soir et les amateurs peuvent anticiper une rencontre contestée au possible.

LES EQUIPES DE BASKETBALL DU NATIONAL

Les parties du National dans la Montreal Basket Ball League commenceront samedi le 12 décembre prochain à 8.15 hrs p.m. au gymnase de la rue Cherrier.

Il y aura deux parties pour la soirée d'ouverture. Comme nous l'avons déjà dit, notre institution aura deux équipes dans la section intermédiaire durant la présente saison, le National Blanc qui jouera dans la division B et le National Violet que se trouve classé dans la division C.

Ces deux clubs qui se composent des joueurs de premier ordre, promettent beaucoup. Il ne serait pas surprenant de voir l'une de ces équipes remporter, tout au moins le championnat de sa division, si ce n'est celui de toute la section Intermédiaire.

Les amateurs qui suivront les équipiers du National, ne seront certainement pas désappointés, car les organisateurs n'ont rien négligé pour former de bonnes équipes capables de représenter notre association canadienne-française aussi dignement que possible.

Comme toute organisation nécessite des dépenses, quelquefois plus ou moins considérables et que celle du Ballon-au-Panier du National n'est pas différente des autres sur ce rapport, il sera donc demandé 25 sous comme prix d'admission pour les parties de ligue.

Il est à espérer que nos joueurs seront encouragés par une nombreuse galerie. Comme nous l'avons déjà dit l'A. A. d'A. Nationale est la seule institution canadienne-française du genre à Montréal, où l'on s'intéresse au Basket-Ball et pour un jeu qui n'est pratiqué, chez nous, que depuis quelques années seulement, nous pouvons affirmer que les nôtres ont droit à toute la considération du public. Depuis que nos compatriotes se sont lancés dans ce sport ils ont démontré qu'ils pouvaient tout aussi bien que les joueurs des Nationalités étrangères, devenir des maîtres dans ce sport, qui pour eux est encore nouveau. La première rencontre de samedi soir mettra aux prises le National Blanc contre le Westmount A. A. A. tandis que la National Violet dans la seconde partie sera opposé au King's Club.

Il est très difficile de se prononcer sur le résultat final de ces rencontres. Mais il est fort probable que nos équipes ont de grandes chances de s'en tirer avec chacune une victoire. Les joueurs du National, qui ont fait du Basket-Ball durant tout l'été dernier, sont en condition et l'on peut s'attendre à ce qu'ils fassent la vie dure à leurs adversaires.

Que les amateurs, qui veulent savoir ce qu'est le Ballon-au-Panier, viennant les voir jouer et qu'ils amènent leurs amis. Ils peuvent être convaincus qu'ils n'assisteront pas à des parties gagnés ou perdues à d'avance, car ils verront du sport joué pour le sport et non des rencontres organisées pour satisfaire la cupidité de quelques "Gamblers".

QUE FERA CHAPDELAINE CE SOIR CONTRE BERLENBACH AU NOUVEAU MADISON GARDEN?

Le pugiliste canadien-français, se battant sous le nom de Jack Delaney, livrera l'assaut de sa carrière pour le championnat mi-lourd du monde.

NEW-YORK, 11. — Cest ce soir la rencontre entre Paul Berlenbach, dAstoria, N.Y., champion poids mi-lourd du monde, et Jack Delaney (Ovila Chapdelaine), de Bridgeport, Conn., laquelle, cédulée à 15 rondes, marquera le premier assaut pour le championnat mondial disputé dans le nouveau Madison Square Garden.

On s'attend à plus de vingt mille personnes comme devant être les spectateurs de cette rencontre, chiffre plus considérable que celui enregistré par une bataille à l'intérieur. L'engagement de ce soir sera à décision. Delaney a déjà knockouté Berlenbach en quatre rondes à l'ancien Garden, en mars 1924, et cette victoire, qui fut la seule prise par le K.O. sur Berlenbach, acheva de consacrer la renommée de Delaney.

Mais depuis le champion d'Astoria est un boxeur grandement amélioré. Le pouvoir de ses poings était alors considérable, mais il n'avait pas développé une méthode de défense contre des tactiques de "sharpshooter" employées par le Canadien-français. Parfois, il laissait tomber ses bras le long de son corps et dans sa rapidité il se jetait au-devant des coups.

Les amateurs de boxe sont bien divisés dans leurs pronostics sur la bataille de ce soir, mais Berlenbach semble être légèrement favori. Les hommes entreront dans l'aréna à 10 heures précises.

POSITION DES CLUBS DE LA NATIONAL HOCKEY LEAGUE

	G.	P.	Pr.	Ctre.	P.C.
Ottawa	4	0	9	2	8
Montréal	3	2	15	10	6
Pittsburgh	3	2	10	7	6
New-York	2	2	11	11	4
Boston	2	4	9	15	4
Canadiens	1	3	7	12	2
St-Patrick	1	3	12	16	2

PARTIES DE CETTE SEMAINE:

Ce soir: Boston vs Pittsburg. Demain: Ottawa vs Montréal; Canadiens vs St-Patrick.

UN BEAU PROGRAMME DANS LA LIGUE MONT-ROYAL INT.

Il sera présenté dimanche prochain à l'aréna.—Saint-François-Xavier vs St. Anthony.

La Ligue Mont-Royal présentera dimanche prochain, l'un de ses meilleurs programmes de la saison lorsqu'elle alignera les clubs suivants dans son triple-header régulier à l'aréna Mont-Royal.

Saint-Anthony vs St-François-Xavier.

Eureka vs Tacoma.

Verdun vs Champêtre.

Il serait difficile de risquer des pronostics sur l'issue de ces trois rencontres. Dans la première, le Saint-François, actuellement en tête de la ligue, est le favori, mais la partie nulle que le Saint-Anthony a arrêté aux Eureka, champions de l'hiver dernier, dimanche passé, fait ouvrir les yeux aux connaisseurs, qui s'attendent à une dure lutte de sa part. Avec Fournier et Léo Heffernan comme acquisitions, le Saint-Anthony est plus fort de cinquante pour cent et le Saint-François ne devra pas pêcher par confiance quand il prendra la glace dimanche.

Les clubs Eureka et Tacoma sont en grande condition et devraient se faire une lutte royale. L'Eureka a éprouvé une surprise dimanche dernier lorsque le Saint-Anthony fit match nul avec lui et ses partisans espèrent bien qu'il tiendra à se réhabiliter dimanche prochain par une glorieuse victoire sur le Tacoma.

Dans la finale, le Champêtre s'attaquera au C. P. Verdun, dont la défaite aux mains du Saint-François Xavier, lui a fait perdre la première place de la ligue dimanche dernier et les deux équipes paraissent tellement balancées, qu'il est difficile, sinon impossible de conjecturer sur l'issue de leur bataille. Ce sera une excellente exhibition, qui promet de la sensation.

SUZAN LENGLEN, la merveilleuse joueuse de tennis de France, a envoyé son application pour prendre part au tournoi de la Rivier en janvier prochain. Il se peut qu'elle rencontre Mlle Helen Wills, des Etats-Unis, qui recherche un match avec Mlle Lengien depuis longtemps.

UN TOURNOI DE POLO AQUATIQUE INTER-CITES

Samedi soir il y aura un grand tournoi de polo inter-cités alors que Montréal aura Ottawa comme hôte d'honneur. Ce gala sera donné dans la magnifique piscine des Chevaliers de Colomb, rue Lamontagne et devrait être couronné d'un vif succès. Voici le programme complet pour la circonstance.

50 verges, en vitesse, dames: O. Dalton, Ottawa; H. McFarlane, Ottawa; R. Smethurst, Verdun A.C.

Equipe de polo Blue Caps, Ottawa: L. Dawson, M. Lake, O. Dalton, H. McFarlane, K. Dalton, capt.; E. McFarlane, A. Tremblay.

Equipe de polo White Caps, Y.W.C.A. A. Farmer, capt.; I. Mackay, K. Murray, K. MacNamee, M. Goodhill, E. Labelle, V. Watson, K. Hanna, F. Sparg.

Course à relais, 200 verges hommes: Ottawa: Payne, Law, Lang, Desbarats, Sutton.

McGill I.: V. Clarholm, W. Kyle, M. Gibbons, C. Lyman, P. Matthams.

McGill II.: H. Marcoux, G. Cooping, M. Allan, M. Morre, L. Maclaren.

50 verges, sur la poitrine, hommes: Ottawa: Lang Sutton.

McGill: S. Kaine, W. Laidley, J. Brabander.

Exhibition de plongeon, hommes: J. Law, Ottawa; M. Gibbons, McGill; J. Desbarats, Ottawa.

Equipe de polo Blue Caps, Ottawa: C. Channon, W. McFall, K. Gamble, J. Law, F. Payne, D. Lang, J. Desbarats, R. Girouard, G. McKinstry, J. Sutton.

Equipe de polo Red Caps, McGill: J. Jardine, I. Forsyth, L. MacLaren, V. Carholm, M. Moore, L. Parsons, M. Gibbons, H. Goddard, W. Kyle, W. Laidley, C. Lymans, H. Marcoux, P. Matthams.

100 verges en vitesse, dames: Kay Dalton, Ottawa; R. Smethurst, Verdun A.C.

A TIA JUANA

PREMIERE COURSE, 5 furlongs: 1er, Marie K. 112 Motter 5.80; 2.80; 2.20; 2e, Hoppy 112 Doyle 2.20; 2.20; e3. Single Dase 112 Pendergrass 2.20. Temps 1.00 2-5. Dixie Skies; Laurel Run; Walter Shot; Ray Reese; Walter De B. ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 4 1-2 furlongs.— 1er My Friend Pat 104 Pendergast 9.80; 4.40; 3.40. 2e Emi Man 104 Edwards 3.60; 2.80. 3e Lady Abbott 109 Vessels 12. Temps .55 1-5. Hoocreek; Big Wig; Marse John; Furious Bill; Rosa Atkin; Recruit; Omega ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 4 1-2 furlongs.— 1er, Miss Catiba 112 Sylvia 12.80; 7.80; 3.80. 2e Serena 109 McCabe 6.80; 3.40. 3e Olympian iKing 112 Munden 3.00. Temps .54 2-5. La Belle; oClaxtain Mac; Our Boy; Cancellation; oBig Indian; Smart Horse; Sly Fox; Little Less ont aussi couru. o—Champ.

QUATRIEME COURSE, à réclamer, $700, 3 ans et plus, 6 furlongs.— 1er Sequain 108 White 19.60; 8.20; 5.00. 2e, Idle Thoughts 108 Elston 3.60; 2.80. 3e Yokohama Girl 101 Whitacre 4.00. Temps 1.13 3-5. Queen Bess; Whiff; Sophia Goldman; Irish Jury ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, "Mexicali Handicap", tous les âges, $1,600, 6 furlongs.— 1er June Grass 102 Fisher 7.20; 4.20; 4.00. 2e Be Frank 109 Roberts 13.00; 7.20; 3e. Caroline 95 Wallis 13.00. Temps 1.-14. Miss Emmert; Buck Pond; Jack Fairman; Brother John et Knighhood ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, à réclamer, $800 3 ans et plus, 1 mille—1er Extra Edition 112 Hay 7.40; 3.40; 2.80. 2e Coffield 107 West 4.00; 3.40. 3e Reap 113 Sylvia 3.40. Temps 1.40 2-5. Edmon; Chiva; et Worthman ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, $700, 3 ans et plus, 4 1-2 furlongs.— 1er Headache 112 Peternel 7.20; 7.00; 4.00. 2e Good Times 111 Hayward 7.00; 7.00. 3e Quanah 114 Young 4.7 Temps 1.23 3-5. Lockedale; A. Lester; Picnic; Bill McCloy; Sonny Bunny; Tuscarneen Kid; et Chief Sponsor ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, à réclamer, $700, 3 ans et plus, 1 mille et 1-16.— 1er Crystal Boer 106 Wallis 5.80; 4.-40; 3.40. 2e Plunger 105 Burns 12.-20; 5.40. 3e The Limb Neal 3.80. Temps 1.47 1-5. Jay Roberts; Mannikin II.; Zog; Sweet and Low et Alamour ont aussi couru.

LA SECONDE PRATIQUE DU CLUB LA "PATRIE" DEMAIN

Elle aura lieu demain soir à l'aréna Mont-Royal. — Une vingtaine de joueurs ont répondu au premier appel.

Le club de hockey la "Patrie" prenait samedi dernier sa première pratique à laréna Mont-Royal. Une vingtaine de joueurs avaient répondu à l'appel de notre journal et ils ont évolué sur la magnifique couche de glace de l'aréna pendant une heure à la satisfaction des officiers de léquipe. Le gérant, Armand Limoges, a immédiatement fait le choix des porte-couleurs de la "Patrie" pour la présente saison et les pratiques vont maintenant suivre avec régularité. Car la directino du club tient à posséder un alignement de premier ordre pour que ses porte-couleurs soient capables de remporter de nombreux succès comme l'hiver dernier.

M. Oscar Benoit, le sympathique gérant de l'Aréna Mont-Royal, a tout fait pour faciliter la tâche aux officiers du club la "Patrie," qui tiennent à reconnaitre publiquement l'encouragement qu'il apporte au développement du jeu national chez les amateurs. Il a donc bien voulu disposer de son rond en faveur de la "Patrie" de 9.45 à 10.45 heures, samedi soir, c'est-à-dire demain soir, et l'on compte sur la présence de tous les joueurs de notre club.

La "Patrie" invite dès maintenant les autres clubs à faire des arrangements avec elle en vue d'obtenir des parties pour la saison. Il serait prudent de ne pas s'attendre que la saison soit commencée pour en venir là, si l'on veut s'épargner peut-être des désagréments, vu que la "Patrie" fut excessivement en demande, l'hiver dernier.

Les clubs locaux ou ruraux voudront donc bien s'adresser immédiatement au gérant, Arm. Limoges, 475 rue Boyer, ou Bélair 6675w, entre 6.30 et 8.00 p.m.

LUTTE ET BOXE AU CLUB JOFFRE

Ce soir aura lieu une séance de boxe et de lutte au club Joffre, coin Notre-Dame et Frontenac. Le programme comprend 6 combats de boxe et 2 de lutte.

Programme de boxe

Côté vs Thifault; Proulette vs Morissette; Palveny vs Goulet; St-Onge vs Hébert; Gravl vs Descormiers.

Programme de lutte

Hamelin vs Tulutte; Marcoux vs Labonté.

Il y aura aussi d'autres combats de boxe.

Le club Aiglon

Le club Aiglon, qui l'année dernière n'a subi aucune défaite, est maintenant prêt à rencontrer les plus forts clubs de sa classe. L'équipe se compose de joueurs tels que H. Comte, Eddie Crafford, Leo Parenteau, "Doc" Petelle, O. Délorme, Jos Corbeil, Paul Mayeu, R. Lafleur, A. Champentier, Roger Lebeau, et A. Boyer. Le club se propose de donner du fil à retordre à tous ses adversaires. L'arbitre sera Marcel Lecompte, bien connu de tous les amateurs de hockey. Paul Paquette, fameux joueur de baseball et de hockey, qui a émerveillé souvent la foule par ses exploits brillants et son jeu scientifique et qui maintenant est obligé de se retirer pour cause de maladie, a promis d'être l'instructeur du club. Il va sans dire qu'il sera une aide précieuse pour le club.

Le club Aiglon lance un défi à tout club de sa classe, le Champagnat préféré. Pour informations s'adresser à Philippe Racette, 4321A Des Erables, Mont. Amh. 2290.

FORUM
UPTOWN 9112
SAMEDI, 12 DEC.
à 8.30 p. m.
OTTAWA
— VS —
MONTREAL
Prix $2.25, $1.75, $1.50, $1.00, 50 cents. Taxe comprise. Billets maintenant en vente.

Patins C.C.M.
GARANTIS
rivés sur chaussures de bonne qualité, ayant renforts et courroies d'attaches, pointures: de 1 à 5.
4.19
RAQUETTES
de qualité supérieure
Grandeurs pour enfants 2.00
Grandeurs pour filles... 2.50
Grandeurs pour dames. 2.75
Grandeurs pour hommes 3.00
Grandeurs pour hommes 3.50
Assortiment complet de Mocassins à prix variés.
TRAINES SAUVAGES
Nous avons actuellement en magasins un assortiment complet, en trois genres différents ainsi qu'avec lisses d'acier.
Demandez Catalogue.
Omer De Serres
Limitée
1406 ST-DENIS
près Ste-Catherine.
Tél. LAncaster 5271

LE CONCERT-BOUCANE DES C. DE C. CE SOIR

C'est ce soir le concert-boucane des Chevaliers de Colomb à leur conseil de la rue Sherbroke Est. On a vu par le programme, que nous avons publié hier et avant-hier, que cette fête, parfaitement organisée ne pouvait faire que d'être un grand succès. Le programme se divise en trois numéros: de la déclamation par des artistes aimés du public, de la boxe par des célébrités de l'arène et de la lutte par des maîtres du matelas. Ajoutons à cela une distribution gratuite de pipes, tabac et cigarettes, bref, la soirée des C. de C. devrait faire salle comble.

LE M.S.C. ET LE M.A.A.A. ANNULENT

Le Montreal Swimming Club et le M.A.A.A. ont fait match nul hier par le score de 1 à 1 après deux périodes additionnelles. Il fut, d'un commun accord, décidé de suspendre alors les hostilités. Ce match laisse les deux équipes sur un pied d'égalité pour la deuxième position et met fin à la saison sénior de polo aquatique. Alignement des équipes:

M.A.A.A.	Rouge.	M.S.C.
Quirk	Buts	Walton
G. Rodger	défense	Andrew
R. Rodger	défense	E. Foran
Verity	centre	C. Foran
Heming	avants	McNamee
Power	avants	Fisher

Officiels: Geo. Mouse et Albert Farmer.

POSITION DES CLUBS

		G.	P.	N.	P.
M.A.A.A.	Bleus	1	1	0	0
M.A.A.A.	Rouges	1	0	1	1
M. S. C.		1	0	1	1

LE MINNEAPOLIS a défait le Fort Francis, d'Ontario, par 7 à 1, dans un match d'exhibition joué hier soir, à Minneapolis.

BABE DYE EST CEDE AU CLUB TORONTO

NEW-YORK, 11. — Le club de baseball Toronto, de la ligue Internationale, a fait l'acquisition de Babe Dye, du club Buffalo. Dye est le capitaine de l'équipe de hockey St-Patrick, de la Ville-Reine et les amateurs torontoniens auront le plaisir de le voir sur leur équipe de baseball le printemps prochain.

National de Québec

OSCAR BERNARD, lanceur et 2 but du club de baseball National, champion de la ligue Québec-Lévis pour la saison 1925.

WILLIE TREMBLAY, champ gauche du club de baseball National, champion de la ligue Québec-Lévis pour la saison 1925.

CAMBRIDGE BAT OXFORD 33 A 3

LONDRES, 11. — L'Université de Cambridge a défait l'Université d'Oxford par 33 à 3 dans leur match annuel de rugby, hier à Londres. Une foule immense a été témoin de la rencontre.

LIGUE DES BRASSERIES

Il y aura deux parties ce soir à l'Aréna Mont-Royal dans la ligue des Brasseries. Dans la première, on verra le Crane et le Molson se faire une lutte contestée, tandis que la finale sera fournie par le Sherwin-Williams et la National Breweries.

Ligue Juvénile Spalding

Les quatre clubs, composant ce circuit de hockey, cet hiver, posséderont les meilleurs alignements, qui aient figuré dans cette organisation depuis des années et ils ont réussi à obtenir les meilleurs patineires pour y jouer leurs parties, de sorte que l'on peut s'attendre à une saison excellente. Les gagnants de cette ligue détailleront la fin de la saison avec les champions de la ligue Midget Spalding. Voici le calendrier des parties, tel que tracé par le président Champlain Provencher:

Jan. 5: Royals vs Royal Bank Jrs.
Jan. 8: Tigers vs Shamrocks.
Jan. 12: Royal Bank vs Tigers.
Jan. 14: Shamrocks vs Royals.
Jan. 19: Shamocks vs Royal Bank Jrs.
Jan. 28: Tigers vs Royals.
Jan. 29: Royal Bank Jrs vs Shamrocks.
Fév. 2: Shamrocks vs Tigers.
Fév. 4: Royal Bank Jrs vs Royals.
Fév. 5: Tigers vs Royal Bank Jrs.
Fév. 12: Royals vs Shamrocks.
Fév. 16: Royals vs Tigers.

National de Québec

VICTOR LOIGNON, premier but et lanceur du club de baseball National, champion de la ligue Québec-Lévis, pour la saison 1925.

TIGER FLOWERS, a obtenu la décision des juges sur Frank Moody, du pays des Galles, dans un assaut de 10 rondes, à Boston, hier soir.

Un magasin pour les hommes et les femmes qui achètent pour les hommes.

Gilets de Laine de Fantaisie

LE modèle vient d'Angleterre, ou presque tout jeune homme bien habillé apprécie un gilet de fantaisie. Leurs coloris uniques les rendirent tout de suite populaires ici et le confort additionnel de leur chaleur leur conservera leur vogue. Un cadeau des plus appropriés pour Noel.

Patrons de dés, à rayures et de couleurs assorties. — Boutonnant en avant tel qu'illustré dans la vignette. Le style de la rue Bond. 6.50 à $17.50

Chez CASE les commis parlent français.

507, rue Ste-Catherine Ouest. CASE LIMITED Dans l'immeuble Drummond.

Fermé toute la journée le 26 décembre.

VENTE DE PARDESSUS

Valeurs de $75, $65, $55
PARDESSUS IMPORTES ANGLAIS
STUDD, MILLINGTON & CO.
Londres, Ang.
STOREY, DOUGLAS & CO.
Edimbourg, Ecosse.
$35
Vendredi et Samedi Seulement
Un choix de valeurs inusitées en ultra beaux pardessus confectionnés à la main par les plus fameux fabricants des Iles Britanniques. Patrons, couleurs et tissus exclusifs, offerts pour vendredi et samedi.
PORTE VOISINE DU THEATRE ORPHEUM.
The CORTLY Co.
LIMITED
293-295 rue STE-CATHERINE OUEST
PORTE VOISINE DU THEATRE ORPHEUM.

LE SPORT

VICTORIA GAGNE

Dans une pratique prise au Forum hier soir, le Victoria, de la Q.A.A. a triomphé de l'alignement de la Banque Royale par le score de 4 à 2. Alignement des équipes:

Victoria		Royal
McCormick	buts	Penny
Mallinson	défense	Barnes
Shibley	défense	Lambe
Slater	centre	Baril
Vasos	ailes	Carroll
King	ailes	Davins

Subs.: Victoria: Dunne, Bawlen, Cahan, Hodgson, Parsons, Lyall; Royal: Robinson, Campbell, Sullivan, Anderson.

Les quilles et nos Maisons d'Affaires

Vendredi le 4 décembre, les parties de quilles des maisons d'affaires de Montréal affiliées à l'A. A. d'A. Nationale eurent lieu à la palestre du National.

L. Chaput Fils et Cie Ltée

Gaudette	127	155	156	442
Laurin	144	152	153	480
Provost	156	146	144	446
Côté	152	120	169	441
Lamoureux	210	129	183	522
Total	819	802	799	2420

L. O. Grothé Ltée

Mireault	150	168	164	482
Hébert	121	126	186	433
Fournier	104	166	182	502
Marcile	202	158	179	469
Favreau	121	169	154	454
Total	678	797	865	3340

L. Chaput et Cie Ltée gagne deux parties.

Caron Frères

Papineau	181	179	171	531
Lovasseur	139	173	163	475
Mitchell	139	161	181	481
Gareau	137	170	165	472
Heukey	149	197	145	436
Total	736	832	825	2002

Lapointe Martin Ltée

Brosseau	96	103	151	350
Ménard	109	109	130	348
Cadotte	161	128	176	464
Ostiguy	156	123	151	430
Petitclerc	170	136	151	457
Total	692	599	758	2049

Caron Frères gagne trois parties.

Cie Papier Rolland Ltée

Huberdeau	165	150	208	561
Bédard	108	153	132	393
Patenaude	201	142	174	517
Rheaume	148	134	145	427
Rodier	164	168	152	444
Total	786	748	811	2345

Hudon Hébert et Cie Ltée

Archambault	159	187	155	501
Lachapelle	137	144	130	411
Guimond	162	180	159	501
Lavergières	101	124	146	371
Godin	196	116	164	476
Total	755	751	754	2259

La Cie Rolland Ltée gagne deux parties.

Ligue des Produits Alimentaires Clark

H. D. Jones a gagné la cuillère avec un total de 364 et une partie simple de 154. Voici les résultats des dernières rencontres, disputées le 6 décembre sur les allées Kaveys.

Spaghetti

A. Dâon	91	88	91	270
W. Rivest	91	79	94	264
Duming	98	111	83	292
Dummey	105	97	87	289
VarRancourt, cap	118	77	109	304
Total	503	452	464	1419

Governor Sauce

Miss A. Thompson	70	87	84	241
Dummy	91	95	113	299
Miss Rowland	80	80	84	244
Miss Slater	72	88	77	237
Dummy	81	59	80	190
Handicap	59	59	60	178
Total	495	464	488	1347

Ketchup

A. Bates	116	84	86	286
J. McGrahan	123	103	92	318
P. Valiquette	115	120	117	352
H. D. Jones	106	104	154	364
G. W. Tait	113	116	114	343
Total	573	527	563	1663

Canadian Boiled Dinner

Dummy	105	80	161	346
L. Demerse	71	71	92	234
O. St-Jean	92	105	101	298
A. Bégin	113	121	122	356
B. Aguire, capt.	85	84	87	256
Total	466	461	563	1490

Corned Beef

A. Carle	63	93	132	288
P. Pominville	105	90	82	293
A. Villeneuve	104	91	93	288
N. Pichette	117	109	118	344
R. Pichette, capt.	116	111	127	354
Total	511	500	547	1558

Lunch Tongue

L. Lamoureux	98	89	107	294
H. Grenier	95	103	93	291
A. Fabre	107	105	101	313
D. Desjardins	103	101	98	302
P. Desjardins	120	84	110	314
Total	523	482	514	1519

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Total
Corned Beef	23	1	12958
Ketchup	16	8	12462
Lunch Tongues	15	9	12115
Boiled Dinner	9	15	11664
Spaghetti	6	18	11242
Governor Sauce	3	21	10652

Souper des membres du National, le 17

Nous rappelons aux membres que le premier souper mensuel organisé à leur intention aura lieu jeudi le 17, à 7.00 précises. Le repas sera servi par la maison Kerhulu et Oïlau, rue St-Denis.

Ce premier souper a lieu sous les auspices de la Cie de Papier Rolland et l'on s'attend à ce qu'un grand nombre de convives y assisteront.

Des prix de présence seront tirés et ensuite l'on se rendra en groupe passer la veillée au National.

Le but de ces soupers est de réunir les membres afin de développer l'esprit de camaraderie et de solidarité qui doit régner à la Palestre.

Tous les membres, qui le peuvent, devraient se faire un devoir d'assister au premier souper. Il n'en coûtera qu'un dollar par personne. Les billets sont en vente au bureau de la palestre.

La ligue de baseball Spalding

Le gérant J. Aron, des Hérons, de la section Miniget, a engagé les joueurs suivants: Sam Malkoff, A. Lamphel, P. Daukuer, S. Shuster, Bennie Rwinsky, Mondie Aron, Sam Cohen, Michael Randolph, J. Rubin, Bob Aron, Alex. Sotnokoff.

Le président H. Gauvin, des Juniors Hillcrest, annonce qu'il a mis les joueurs suivants sous contrat: Alex. G. Young, Wesley Bush, D. Haggart, M. Carpenter, Louis Poirier, F. A. Bush, W. G. Jackson, Stanley Dutton, E. C. Jackson, L. Lymburney.

Les clubs suivants formeront la Ligue Junior cet hiver: Regals, de University Settlement; Hillcrest A.A.A., Trojans et Granites, de Westmount.

SASKATOON a défait le Edmonton par 5 à 4, hier soir, dans un match de la ligue de l'Ouest.

National de Québec

CAPT. GARANT, 2 but du club de baseball National, qui a remporté le championnat de la ligue québec-Lévis, pour la saison 1925.

A JEFFERSON PARK

1ère course: Lick Rieger 12.
2ième course: Buell's Meteor 1.
3ième course: Selective 4.
4ième course: Running Fox 4.
5ième course: Firetoma 5.
6ième course: Eager 9.
7ième course: Dodeo 2.

Grange est de plus en plus dans le trouble

New-York, 11.— D'autres soucis arrivent à Red Grange. La sensation du football de Wheaton, Ill., n'a pu jouer qu'une période sur 60 néquipe, les Chicabo Bears, hier, contre un all-stars de Pittsburg. On a rapporté qu'il souffrait de la rupture d'un vaisseau sanguin et de la déchirure d'un ligament dans son bras.

D'un autre côté, le syndicat des propriétaires de cinéma de l'Amérique a annoncé que le film projeté de l'Etoile du gridiron ne sera pas étalé dans leurs théâtres si le chèque de $300,000, donné en avance à Grange était un moyen de publicité douteuse.

Le club de hockey Excelsior-Henderson

Ce soir, vendredi, le 11 décembre, à l'Institution des Sourds-Muets, le club de hockey aura sa deuxième pratique. Tous les membres sont priés d'être présents à la patinoire à 8.30 p.m. précises.

UN ARBRE DE NOEL

La garde Ind. des Chasseurs Canadiens, vient d'obtenir un permis spécial d'organiser un arbre de Noël dans le nord de la ville. Cet arbre est sous le patronage de la Garde.

Le déploiement se fera dimanche le 27 décembre.

L'endroit et l'heure seront indiqués dans quelques jours. Les personnes intéressées à cette chose pourront adresser leurs souscriptions ou leurs colis et objets aux quartiers généraux 1820 Boyer, Atlantic 5301-F.

Le comité d'organisation: président M. Léopold Gauthier; secrétaire J. A. Bolvin; solliciteur, S. Goudreau.

Cette ligue nouvelle

VALLEYFIELD, 11. — La réunion spéciale convoquée pour hier soir dans le but de former une nouvelle ligue de hockey internationale sénior, a été ajournée à samedi soir. Des délégués d'Ormstown, de Huntington, Malone, N.-Y. et les représentants du club local assisteront à la fondation de la ligue. On dit que le nouveau circuit adoptera les règles en usage dans la ligue de hockey professionnelle Nationale.

LA FRANCE a encore remporté les honneurs au concours hippique de Chicago, hier, la Belgique arrivant deuxième et les Etats-Unis troisième. Le Canada fut quatrième.

Appel de l'Alberta au Conseil Privé

LONDRES, 11. — Dans l'appel du procureur général de l'Alberta vs Cook, le comité judiciaire du conseil privé a pris la cause en délibéré.

L'action fut intentée par une femme contre son mari pour divorce, en cour suprême de l'Alberta. Une des questions en jeu était de savoir si la femme, après avoir obtenu une séparation judiciaire de son mari, pouvait acquérir un domicile à elle séparé de celui de son mari afin d'établir une juridiction pour le divorce. Il était prétendu que le mari n'avait jamais eu de domicile dans l'Alberta mais qu'il avait domicile dans la province d'Ontario.

Il mange de la dynamite

STAMFORD, Conn., 11.—Clarence Goodman, qui vient d'abandonner le pastorat de l'Eglise des Nazaréens pour se faire entrepreneur d'excavations, mange de la dynamite. Il prétend que c'est un bon remède pour la santé. Des pompiers appelés pour éteindre un incendie chez lui y trouvèrent huit bâtons de l'explosif et le traduisirent en cour pour n'avoir pas demandé un permis pour entreposer de la dynamite. C'est alors qu'il avoua la raison pour laquelle il gardait cette dynamite chez lui. Il fut condamné à une amende de $25.00.

DON ANONYME

Londres, 11. L'hôpital de Londres a reçu hier la somme de 50,000 livres sterling d'un donateur anonyme qui demande que la somme soit consacrée à des travaux de recherche.

AU CONSEIL DE VILLE DE JOLIETTE

Le transport de la malle. — Le colportage des rues.

JOLIETTE, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil municipal de Joliette a siégé avant-hier soir. Etaient présents: Son Honneur le maire J. E. Ladouceur et MM. les échevins Camille Barrette, Louis Desrochers, Georges Chevalier, Zénon Bellerose, J.-Bte Fontaine, A. Grenier, Wilbrod Marion.

Comme le conseil le lui avait demandé, M. Ducharme, inspecteur des Postes du district de Joliette, a donné les explications demandées concernant le changement d'horaire des malles pour Montréal et Québec. Le conseil décida de passer une résolution à l'effet de demander aux autorités une malle dans l'après-midi, par le train de trois heures et cinq minutes.

—M. Lucien Desmarais, marchand, de Joliette, accompagné de M. Sylvio Mireault, boxeur, de Montréal, demande l'usage de la salle du marché pour le lundi, 28 décembre prochain. Le conseil se rend à la demande de M. Desmarais, ce dernier se rendant responsable de tout ce qui pourrait survenir.

—M. Francis M. King donne, à la demande de M. Leduc, surintendant des travaux de la ville, le prix sur une pompe devant servir à déboucher les aqueducs défectueux de la ville. Cette pompe devant être utile en hiver, le coût serait de $26.00. Le conseil décide donc d'en faire l'achat.

—Une résolution du Chapitre diocésain adressée au conseil le remercie de la manifestation faite à Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, revenu le 2 décembre dernier.

Etant donné la délégation des citoyens de l'Ouest devant nous visiter le 25 décembre prochain, le conseil autorise l'échevin Barrette à faire les déboursés requis pour cette future démonstration.

Comme le Conseil l'avait demandé les évaluateurs font leur rapport par écrit concernant l'erreur faite sur l'évaluation de la propriété de M. J.-P. Richard, portant le No p. 214.

—Le secrétaire du dispensaire du district de Joliette demandant la remise des taxes sur l'an dernier et l'année courante, ce qui s'élève à la somme de $73.00 et vu le bien que ce dispensaire fait dans la ville de Joliette, le conseil se rend à cette demande.

—Quatre marchands soumissionnent pour les paletots et casques demandés par la police et cette dernière devra faire le choix des exhibits qui seront entre les mains du secrétaire.

—MM. Camille Barrette et Georges Chevalier sont chargés de faire les démarches nécessaires afin de faire entrer à l'hospice S.-Eusèbe, un certain M. Noël Strasbourg, indigent de la ville de Joliette.

—La Chambre de Commerce porte des plaintes à l'effet que certaines gens viennent faire le colportage de certains produits dans la ville de Joliette. Le secrétaire est chargé d'amender le règlement en conséquence et d'en faire la présentation au Conseil à sa prochaine séance.

M. Camille Bonin, assistant secrétaire de la ville, est autorisé à aller à Montréal pour faire l'achat de certains articles pour la banque.

—L'Association des assureurs adresse au Conseil une lettre concernant les soins qui doivent être apportés pour les appareils d'incendie.

Le chef Forget, du service des incendies porte une plainte contre M. Vesot qui dépêcha un homme pour emprunter une clef devant servir à fermer un tuyau défectueux et dans la plainte il appert que M. Vessot s'est servi de cette clef pour ouvrir une borne fontaine et d'arroser une patinoire. On n'a pu fermer cette borne-fontaine, ce qui encourt certains dommages. M. Lécuyer qui en a fait le prêt est chargé de faire une enquête sur ce cas.

Pour y goûter les joies du régime

LONDRES, 11. — Lady Astor a déclaré qu'elle avait reçu une multitude de réponses à l'offre qu'elle a faite à une récente assemblée politique de payer le passage à la Russie de tout partisan convaincu du régime bolcheviste prêt à se rendre en Soviétie pour y vivre deux ans et y goûter les joies du régime bolcheviste.

"Un communiste a même demandé que je vole à son passeport. Je lui ai répondu qu'il m'avait mal comprise", fit lady Astor. J'ai promis de payer le passage en Russie de tous ceux qui promettaient d'y rester deux ans, mais ils devront pendant ce temps gagner assez pour revenir eux et leur famille.

VICTIME DES ESPRITS

Londres, 11. — Mme Sarah-H. Grasham, une veuve de 75 ans, poursuit Mlle Jessie Carelezs, une "médium" spirite, qui lui aurait extorqué 500 livres sterling pour lui faire parler à l'"esprit" de son défunt mari.

A Travers les Centres de notre Province

STE-ANNE DE LA PERADE

Ste-Anne de la Pérade, 10. (Du correspondant de la "Patrie".)— M. A. Cloutier, a été la semaine dernière victime d'un accident bien douloureux. Il était occupé à déposer de la pâte à biscuit dans le pressoir, à la manufacture Capitol, lorsque celui-ci soudain se referma sur sa main. M. Cloutier eut la main mutilée, un doigt et le pouce arrachés. On le transporta immédiatement à l'hôpital des Trois-Rivières.

—MM. Melville Rousseau et Auguste Baribeau, ont acheté la plus grande partie des parts de la manufacture de Biscuits Capitol. Ils sont maintenant les directeurs de cette importante industrie ici. Dès le mois de janvier, l'on augmentera le nombre des employés de même que le volume des opérations et des travaux.

L'ANNONCIATION

L'ANNONCIATION, 10. (Du correspondant de la "Patrie".)—Monsieur Moussette est à l'hôpital depuis près de huit jours. Il a dû subir une opération. Son état est rassurant.

—Les pluies de ces jours derniers ont fait disparaître le peu de neige que nous avions.

—Monsieur R. Cadieux, ancien curé de Mont-Laurier, a été nommé pour remplacer le Rév. Père Morlat.

—Mme Joseph Pharand est dangereusement malade.

ST-MAJORIC

S.-MAJORIC, 10. (Du correspondant de la "Patrie") — Monsieur Médé Charland et ses filles Virginie et Rose-Alma sont de retour d'un voyage à Montréal où ils sont allés rendre visite à des parents.

—Mlle Jeanne Lafond est de retour dans sa famille après avoir passé quelques jours à Montréal.

SAINT-LUDGER

S.-LUDGER, 10. (Du correspondant de la "Patrie") — Le Dr V.-E. Groleau est allé à Québec pour quelques jours.

—Mme J.-E. Bergeron est revenue d'une promenade à S.-Evariste et S.-Victor.

—Mme Ed. Chabot, est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec, après avoir suivi un traitement d'une quinzaine.

—Mme Omer Bureau est également revenue de l'Hôtel-Dieu où elle a subi une grave opération.

M. et Mme D. Pommerleau de Thetford, ainsi que Mlle J. Beaudoin de Lévis, est en visite chez M. et Mme O. Bolduc.

—M. et Mme D. Bizier sont partis pour Jackman E.-U. où ils résideront à l'avenir.

—Le 4 courant, M. Albert Fluet ge à cheval, la bête prit le mors Alors qu'il se rendait à son ouvrage à cheval, la bête pris le mors aux dents. M. Fluet fut renversé et le cheval lui mit le pied sur la tête. La victime accompagnée de notre médecin, fut transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave, mais on espère le ramener à la santé promptement.

LA VISITATION

LA VISITATION, 10. (Du correspondant de la "Patrie") — M. et Mme Omer Béliveau de Châtillon sont de retour d'une quinzaine passée à Montréal en visite chez des parents.

—La révde mère Beaudet, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, a visité son vieux père M. H. Lesieur de Chatillon. Elle était accompagnée de la Rvde Sr. Desrosiers.

—Mlles Elizabeth Côté, E. Lesieur et Cécile Houle étaient de passage à Drummondville ces jours derniers. Elles ont assisté au Jubilé d'or des RR. SS. de La Présentation de Marie.

—Mme J. Janelle et son fils Marc-Edouard de Cookshire sont en visite au presbytère.

—Ces jours derniers M. et Mme Evariste Béliveau de Chatillon recevaient: le R. P. J.-A. Desrochers, p.s.m., de Cobalt, Ont., M. H. Desrochers, de S.-Léonard, M. et Mme H. Béliveau, de Ste-Perpétue.

—M. l'abbé W. Houle, du Séminaire de Nicolet, est de passage au presbytère.

—M. Emile Houle était de passage à Drummondville, ces jours derniers, l'invité de son cousin, M. E. Blanchette.

—M. J. Desrochers, de Montréal, passe quelque temps chez son grand-père, M. E. Béliveau.

ST-EPHREM DE TRING

S.-Ephrem de Tring, 10 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un incendie a éclaté dans notre village, lundi dernier à la demeure de Mme Vve David Lemieux. Le hangar a brûlé, ainsi que la maison de M. Wilfrid Longchamp, celle d'un M. Nadeau et M. Poulin. Les dommages sont couverts par les assurances.

—Ces jours derniers est décédé en notre paroisse, M. Joseph Faucher, âgé de 74 ans. Ce dernier était en promenade chez son neveu M. Maurille Faucher. Son service et sa sépulture ont eut lieu à Sainte-Marie de Beauce, ancienne paroisse du défunt.

GRAND'MERE

Grand'Mère, 10. (Du correspondant de la Patrie.) — Les jeunes filles dont les noms suivent prendront part au grand concours de dactylographie bilingue qui se tiendra au Pensionnat des Dames Ursulines de cette ville le 16 décembre prochain. Ce sont Mesdemoiselles Dorilda Laguerre, Estelle Ally, Marie-Louise Dubé, Rollande Lacroix, Georgianna Gamache, Dorothy Dodd, Jeannine Bélanger, Pauline Lafontaine, Antoinette Leduc, Rosa LaBrie, Yvette Rheault, Simonne Simard, Gertrude Nobert, Rose-Aimée Pelletier, Rosée Massicotte, Germaine Morais et Gabrielle Dontizny.

Ce concours est organisé par les FF. des Ecoles Chrétiennes, et toutes ces jeunes filles sont des élèves anciennes et actuelles des Dames Ursulines de Grand'Mère. Plusieurs d'entre elles concourront pour gagner une machine à écrire.

—Les dames charitables de la partie anglaise de notre ville ont tenu, ces jours derniers, à l'Assembly Hall une grande vente d'objets pour le bénéfice de nos pauvres. Cette vente eut tout le succès désiré.

—A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Aurore Huard, les amies de cette dernière donnèrent à la résidence de M. et de Mme P. Huard, un joli impromptu. En outre des jolis cadeaux présentés à Mlle Huard, il y eut cartes, chant, musique et jeux. Un goûter fut servi par Madame Huard à toutes les personnes présentes, parmi lesquelles il y avait: M. et Mme P. Huard, Mlle Aurore Huard, Mlles Jeannette Géliuas, Marguerite, Berthe et Eva Boisvert, Yvonne, Diane, Rachel et Cécile Roy, Yvonne et Emilienne Chainé, Edith et Marie-Jeanne Matteau, Juliette Prate, Yvonne Desrosiers, Yvette St-Hilaire, Rita Huard, Yvonne et Alice Huard, Françoise Campeau, Edna Laquerre et Gabrielle Petrin.

ST-HYACINTHE

S.-Hyacinthe, 10. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Cercle des Voyageurs de Commerce de S.-Hyacinthe recevait samedi dernier, le 5 courant, la visite des Délégués du Comité Général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce.

L'Association était représentée par MM. Eugène Brais, vice-président du Comité Général, Eugène Thouin, secrétaire du Comité Général, et J. Sirois, un des directeurs du Comité Général, et la réception eut lieu dans les salles de la paroisse Notre-Dame du Rossire.

Monsieur L. Edmond Charron, président du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de St-Hyacinthe, offrit ensuite une réception chez lui, à laquelle, outre les délégués précités, Mgr L. A. Sénécal, aumônier, MM. les abbés J. Emile Roy, directeur du Cercle local, et Hector Morin, ex-directeur, prenaient part: MM. Josaphat Archambault, Napoléon St-Onge, Octave Auclair, François Jetté, Victor J. Monneau, Victor Sylvestre, Arthur Séguin, Alain Régnier, H. Aldo Charron et Auguste Brodeur.

Après cette réunion, les membres tinrent une assemblée régulière, sous la présidence de M. Charron pour affaires de routine.

A l'issue de cette réunion, il y a eu réception chez l'ex-président du Cercle M. Henri Raymond, de cette ville.

ST-JACQUES DES PILES

S.-Jacques des Piles, 10. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Mme Alphonse Courteau est venue chez son père, M. Henri Veillet, avec son fils, Henri Edouard.

—M. Henri Veillet est allé aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mlle Marie-Rose Flagcol est allée aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mlle Jeannette Doucet est allée aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mme Jos. Labelle est allée aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—M. et Mme Charette, de Québec, sont venus chez leurs parents, M. Albert LaFontaine.

—M. Joseph Tessier est arrivé pour quelques mois dans sa famille.

—M. Alfred Boisvert était aux Trois-Rivières ces jours-ci.

La terre a tremblé hier

TORONTO, 11. — Le sismographe de l'université de Toronto a perçu hier un violent tremblement de terre qui commença à 9 heures 21 minutes, 10 secondes.

Halifax, 11. — Un tremblement de terre d'une intensité considérable a été enregistré par le sismographe de l'université Dalhousie. La perturbation atteignit son intensité maximum à 10 heures 40 a.m. et dura jusqu'à 11 heures 40. L'épicentre était probablement à environ 2,500 milles d'Halifax.

POUR REDUIRE LES PERTES CAUSEES PAR L'INCENDIE

La Canadian Fire Underwriters Association étend son champ d'action.

Fonctionnement.

Le Bureau d'enquête de la Canadian Fire Underwriters Association veut étendre son champ d'action : des provinces de Québec et d'Ontario, il se répartira maintenant par tout le pays. La nouvelle organisation portera le nom de "Fire Underwriters Investigation & Loss Information Bureau of Canada" et aura son siège social à Montréal, avec des succursales à Québec, Toronto, Sault Sainte-Marie, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Fredericton; d'autres succursales seront établies ailleurs au fur et à mesure que le besoi se fera sentir.

Cette organisation a pour but d'enquêter sur les incendies d'origine suspecte et de coopérer avec les autorités locales à l'arrestation et à la condamnation des incendiaires. Elle est avant tout une entreprise de statistiques. La maintiendront les compagnies d'assurance. Elle travaillera de concert avec une organisation similaire aux Etats-Unis: le National Board de New-York, ainsi qu'avec la gendarmerie à cheval du Canada et la Pennsylvania State Constabulary.

M. Harry Rethoret, qui dirige actuellement le bureau actuel des provinces de Québec et d'Ontario, a été nommé gérant-général de la nouvelle organisation, qui compte comme membres 150 compagnies d'assurance au Canada.

Diners-causeries sur l'Exportation

On a décidé à l'Export Club, hier après-midi, dans les bureaux de l'association canadienne des manufacturiers, de tenir, cet hiver, quatre dîners-causeries pour l'étude du commerce d'exportation outremer. L'assemblée de janvier sera vouée au commerce avec l'Afrique du Sud et on discutera aussi, respectivement, celui de l'Australie, des Antilles et de la Nouvelle-Zélande. Le principal orateur à la première réunion de janvier sera M. Lauw.

Restitution

La compagnie des Tramways accuse réception de la somme de $2.00 envoyée à titre de remboursement.

PATINS ! SKIS !

Patins tubulaires de hockey Joe. Malone, rivés sur de fortes bottines avec courroie à la cheville. Prix régulier $11.00. Notre prix pour les clients commandant par la poste seulement $7.50. Skis et accessoires. Le plus grand assortiment. Tous à moitié prix.

Demandez notre catalogue et nos prix.

LA MAISON BANCROFT
1247, rue Bleury, Montréal

228—V-S-M-M-Jno.

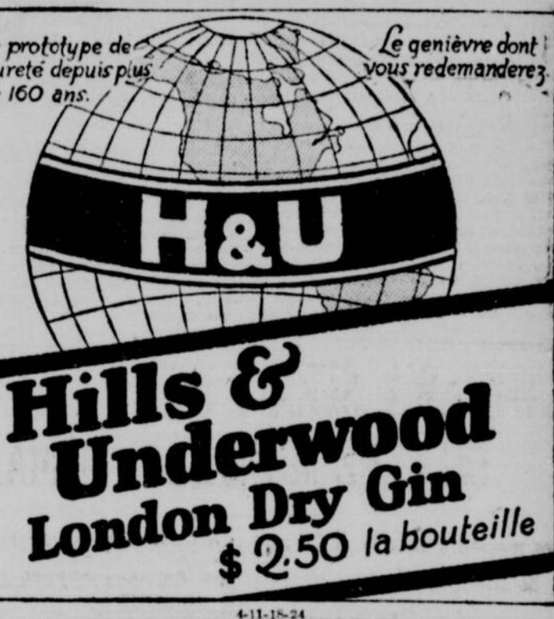

4-11-18-24

FAITES VOS ACHATS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN DE BONNE HEURE !

PALETOTS

"FASHION-CRAFT"

DE QUALITE SUPERIEURE

UN SEUL PRIX

$34.50

Ce sont tous des paletots "FASHION-CRAFT", taillés dans les plus beaux tissus ; il s'en trouve des centaines évalués jusqu'à $75.00. Vécunas, Chinchillas, tissus écossais, polos et double face.

Incontestablement les meilleures valeurs à Montréal!

Lechasseur LIMITÉE

219 EST, RUE STE-CATHERINE — TOUT PRES DE LA RUE ST-DENIS

Nous invitons tout spécialement les gens du dehors de la ville, ils ne seront pas désappointés

LE FAMEUX CHAPEAU POUR HOMME
fabriqué à Paris, France, par
MOSSANT
est vendu à Montréal uniquement par
JOHN HENDERSON & CO.
Deux magasins
Hôtel Mont-Royal. 517, rue Ste-Catherine Ouest.
185-mar et ven jno

SIMON'S
HAVANA CIGARS
Empaquetage Spécial pour Cadeaux des Fêtes
Tous les Modeles

234—300

LES DEUX FRERES McGUIRE SONT FORMELLEMENT ACCUSES DE MEURTRE

L'acte d'accusation de meurtre a été signé de bonne heure cet après-midi, par la couronne, et les deux accusés du meurtre de Tyhurst, à Saint-Michel des Saints, comparaîtront demain matin à Joliette.

UNE FEMME RICHE SERAIT MELEE A L'AFFAIRE

"Une accusation de meurtre sera incessamment portée contre Edward et Patrick McGuire pour le meurtre de Robert Tyhurst, à Saint-Michel des Saints.

"Les deux accusés, qui sont actuellement détenus à la Sûreté provinciale, prendront le train demain matin et seront à Joliette, à dix heures, où ils comparaîtront devant le magistrat Dubeau sur l'accusation de meurtre."

C'est ce que nous a dit catégoriquement, ce matin, le chef D.-D. Lorrain, de la police provinciale.

Le chef Lorrain a dit qu'il était faux que le détective Malo avait été faire une arrestation en rapport avec ce meurtre à Saint-Félix de Valois.

Le chef Lorrain nous a fourni quelques détails au sujet des deux frères McGuire. Patrick est un homme d'environ 35 ans et son frère Edward a une trentaine d'années. Ce dernier a été remercié de ses services par la Saint Maurice Paper, il y a trois semaines. Il était mesureur de bois.

Quant à Patrick, il travaillait pour son frère, M. René McGuire, qui avait sept contrats pour la coupe du bois dans la région et d'autres contrats pour les approvisionnements de bouche des bûcherons dans les bois, pour cet hiver.

Patrick McGuire était chauffeur pour son frère René.

A l'enquête préliminaire des deux accusés, demain matin, à Joliette, la Couronne sera représentée par Me Ernest Hébert, c.r., procureur de la Couronne pour le district de Joliette.

Les deux frères auront comme avocat Me Alban Germain.

Il n'y aura donc pas réouverture de l'enquête du coroner, comme on l'avait cru tout d'abord.

A JOLIETTE

JOLIETTE, 11. (De l'envoyé spécial de la "Patrie"). — On ne réouvrira point l'enquête du coroner dans l'affaire du meurtre de Robert Tyhurst, à Saint-Michel-des-Saints. M. le Dr Paul Lamarche, coroner du district de Joliette, qui a tenu la première enquête à Saint-Michel a déclaré à l'envoyé spécial de la "Patrie", ce matin, que l'enquête ne serait pas réouverte. Le coroner Lamarche n'a reçu aucun message du procureur-général de la province ni du chef Lorrain. Il croit que l'ordre lui a été donné de réouvrir l'enquête sans que les parties intéressées aient eu la moindre intention de la réouvrir en fait, simplement pour gagner du temps et pour prévenir une demande d'habeas corpus en faveur des deux frères Edward et Patrick McGuire actuellement détenus à la Sûreté de Montréal.

LE Dr PAUL LAMARCHE

"Cette affaire de réouverture d'enquête n'est à mon avis qu'un trompe-l'oeil, nous a déclaré le Dr Lamarche. Les détectives au moment où ils ont arrêté comme témoins les frères McGuire n'avaient pas assez de preuves pour porter une accusation de meurtre contre eux. Comme la loi ne permet pas de détenir des témoins quand une enquête est close, c'est pourquoi le procureur-général m'a ordonné de rouvrir cette enquête pour légaliser les procédures.

CONTESTATION POSSIBLE

Le Dr Lamarche a été le plus surpris des hommes quand il s'est aperçu, à son retour sur le train, dimanche soir dernier, que les détectives Malo et Vincent avaient arrêté deux hommes comme témoins.

"Les détectives Malo et Vincent, dit-il, ne m'avaient pas demandé de signer des mandats contre les deux personnes. C'est pourquoi j'ai été étonné et j'en ai même fait la remarque au Dr Fontaine, médecin-légiste de Montréal."

Le procureur-général, l'hon. L.-A. Taschereau a appris que les deux hommes ont été arrêtés sans mandat. C'est pourquoi il a immédiatement ordonné à son assistant, M. Wellie Amyot de télégraphier au Dr Lamarche pour lui dire de réouvrir l'enquête.

On avait le droit, paraît-il de retenir les deux frères McGuire sans mandat sous soupçon pendant 24 heures. C'est pourquoi Me Alban Germain et Me Jean-J. Denis, avocat de Joliette, procureurs de la défense, vont invoquer de suite, dit-on, l'illégalité de l'arrestation.

Le détective Malo était à Saint-Michel des Saints, hier. Il a eu là des allées et venues fort mystérieuses qui ont intrigué au plus haut point la population. Dans la nuit précédente il était allé faire des perquisitions dans des maisons de St-Félix de Valois. C'est le chauffeur Savignac, de ce dernier endroit, qui a été le conduire à Saint-Michel.

UNE FEMME MYSTERIEUSE

Le détective Malo s'est fait accompagner dans son voyage à St-Michel par une femme qui le suivait pas à pas et conversait parfois longuement avec lui. Qui est cette femme? Quel rapport a-t-elle avec l'affaire? On n'en sait rien.

Cependant des personnes nombreuses de La Barrière, de Saint-Zénon et de Saint-Michel croient que cette dame sera un témoin important de la Couronne lors du procès criminel, si procès il y a. La dame mystérieuse aurait vu les frères McGuire à plusieurs reprises.

Cette dame est grande et jolie. Elle portait un superbe manteau de mouton de perse.

Le détective Malo a refusé de dire si elle était arrêtée ou non.

$30,000 DANS SA SACOCHE

Dans sa sacoche, on aurait découvert une somme de $30,000.

La dame mystérieuse travaillait-elle dans le but de faire disparaître des témoins importants en achetant leur silence?

Mystère que le détective Malo se refuse à éclaircir.

Cette femme étrange et belle répandait autour d'elle un parfum troublant et en imposait par sa distinction et son élégance.

Les cultivateurs intrigués disaient que ce devait être une grande dame, mais personne ne la connaît et ne l'a jamais vue dans la région.

$100,000 DANS LA REGION

Des rumeurs que les détectives ont refusé de confirmer, mais n'ont pas nié non plus veulent que des inconnus soient montés dans les bois de Saint-Michel des Saints avec $100,000 pour acheter des témoins.

Depuis deux jours, en effet, on cherche dans la forêt des hommes qui sont supposés en savoir long sur cette affaire, mais ils sont maintenant introuvables. Deux d'entre eux ont été vus alors qu'ils quittaient Saint-Gabriel de Brandon et ils exhibaient des billets de banque où les $100 étaient nombreux.

On a perdu leurs traces depuis.

Les deux frères McGuire qui doivent arriver à Joliette demain matin seront sous la surveillance du shérif M. Jos. Desrochers.

AU SUJET DE FILS COUPES

Les détectives ont une preuve serrée à l'effet que chaque fois que les fils téléphoniques ont été coupés dans la semaine précédant le crime (ils ont été coupés trois fois), les deux frères Edward et Patrick McGuire ont été vus dans les environs.

De plus, ils seraient allés à plusieurs reprises pendant la même semaine dans le village de S.-Michel-des-Saints et plusieurs les auraient vus converser avec des étrangers.

ACCUSES DE MEURTRE

On attend le retour à Montréal du détective Malo avant de décider quoi que ce soit en cette affaire. Toute la population de Joliette s'attendait à ce que l'enquête du coroner soit réouverte dans leur ville ce matin. Mais il n'en a rien été. On aurait l'intention à la Sûreté de Montréal et le chef Lorrain l'aurait même dit carrément au coroner Lamarche de porter au plus tôt une accusation de meurtre contre les deux frères McGuire.

Le détective Malo a dit lui-même personnellement au représentant de la "Patrie" qu'il avait assez de preuves en mains pour porter une accusation de meurtre contre les deux frères, mais qu'il allait attendre encore quelque peu dans le but de découvrir les autres, car le détective est d'opinion que les frères McGuire n'ont été que les instruments du crime.

LA PREUVE

Suivant le détective Malo la preuve se résume ainsi:

1o. Les frères McGuire sont vus en panne sur le bord de la route quelques minutes après l'assassinat.

2o. On leur demande de prouver un alibi et ils leur est impossible de rendre un compte satisfaisant de leurs démarches.

3o. On découvre dans la demeure d'Edouard McGuire une carabine qui correspond exactement à celle qui a servi à tuer la victime.

4o. On découvre aussi une paire de caoutchoucs appartenant à Edward et dont les empreintes correspondent à celles que l'on a photographiées près de l'endroit où les fils télégraphiques ont été coupés.

5o. Des témoins s'accordent à dire que l'automobile des meurtriers étaient un Sedan et le char dans lequel MM. Wellie Desaureau et C.-J. Charpentier ont vus les deux frères était aussi un char fermé.

L'automobile dans laquelle se trouvaient les deux frères McGuire appartenait à M. René McGuire, leur frère, le chef des contracteurs de la compagnie St-Maurice.

LE Dr CHARPENTIER A VU LA CARABINE

La rumeur veut que M. le Dr C.-J. Charpentier qui a été appelé à la résidence de M. Robert Tyhurst après l'assassinat et qui a poursuivi les criminels en compagnie de M. Wellie Desaurault, de l'hôtel Saint-Michel, ait vu dans l'automobile des frères McGuire une carabine. Cependant il ne pourrait certifier que c'est une Savage 303.

Le détective Malo a une théorie: c'est que les deux frères McGuire n'ont été que des instruments, et que derrière eux se cachent des personnages qui avaient intérêt à faire disparaître Tyhurst.

A L'HOTEL BOULIANE

Dans la région et particulièrement à St-Gabriel de Brandon on se refuse à croire à la culpabilité des deux frères McGuire. A l'hôtel Bouliane, de St-Gabriel, hier soir, le propriétaire de l'hôtel s'est dit sûr que les deux frères pouvaient fournir un alibi incontestable. Il y a des gens qui les auraient vus et auraient conversé avec eux entre 9 heures et 10 heures moins le quart le soir du meurtre.

Le représentant de la "Patrie" a pu, hier après-midi, voir lui-même les empreintes de claques près de l'endroit où les fils téléphoniques ont été coupés. Ces claques sont de la pointure 7. Elles ont une remarquable individualité car leur usure est suffisante pour les distinguer parfaitement de n'importe qu'elle autre paire.

LE PROCES A JOLIETTE

Il n'y aura pas de réouverture d'enquête du coroner, selon toute probabilité comme nous l'avons déjà dit. Mais dès qu'une accusation de meurtre aura été portée contre les frères McGuire ou contre d'autres.

Une enquête préliminaire aura lieu à Joliette sous la présidence de M. le magistrat J.-Adélard Dubeau de l'endroit.

M. Ernest Hébert avocat de l'en droit agira comme avocat de la Couronne.

C'est la seconde affaire de meurtre dans le district de Joliette depuis deux mois. On se rappelle, en effet, le crime qui fut commis sur la personne de la femme Jeanson et qui a amené l'arrestation de Forest qui subira son procès aux assises criminelles de Joliette en septembre prochain. Cet assassinat brutal de Robert Tyhurst a plongé la population de Joliette dans l'émoi. On ne parle que de cela. Le palais de Justice était envahi ce matin d'une foule de curieux. La foule débordait au dehors dans la rue. Quand ils apprirent qu'il n'y aurait pas d'enquête ce matin, il y eut des marques de désappointement visibles sur toutes les figures.

De nombreux citoyens de Joliette connaissent les deux frères McGuire et ils se refusent à croire qu'ils puissent même être accusés de meurtre.

ROUGEMONT ET ST-MICHEL

Il est maintenant probable que, suivant les déclarations du détective Malo, les deux procès dans les affaires de St-Michel des Saints et de Rougemont auront lieu à peu près en même temps à des endroits différents.

Le détective Malo s'est montré confiant d'une arrestation à propos de l'affaire de Rougemont se ferait sans tarder. Quant à l'affaire de St-Michel des Saints il semble qu'une accusation de meurtre va être portée d'ici quelques heures contre au moins deux personnes.

Le coroner Lamarche nous a accueilli ce matin avec son amabilité coutumière. M. Lamarche n'a reçu aucune instruction du procureur-général depuis trois jours. Il est sûr qu'il n'y aura pas d'enquête du coroner ni aujourd'hui ni demain ni jamais.

Le shérif Georges Desroches vient de recevoir du chef Lorrain de Montréal l'ordre de préparer les cellules pour les deux frères McGuire, qui seront à Joliette demain matin. Ils subiront de suite leur enquête préliminaire en cour de police sous la présidence du magistrat Dubeau.

LE CORONER LAMARCHE

A midi, aujourd'hui, le coroner Lamarche nous a accueilli avec un sourire.

"Je ne vous ai pas trompé ce matin quand je vous disais qu'il n'y aurait pas de réouverture d'enquête du coroner", dit-il.

En effet ce n'est pas une enquête du coroner qu'on va tenir, mais une enquête préliminaire.

80 TEMOINS DEMAIN

On entendra au moins 30 témoins demain, à l'enquête. On se demande si la dame mystérieuse sera amenée à Joliette par le détective Malo. Si elle est amenée, elle rendra certainement un témoignage sensationnel.

MONSIEUR LANCTOT AGIT

Les attentats désespérés de la part d'avocats de Joliette dans le but d'annuler les mandats d'arrestation contre les témoins McGuire n'ont eu aucun résultat. L'assistant procureur général Lanctôt ne veut pas perdre la chance qu'il a actuellement. La défense a de l'argent.

Des milliers de dollars arrivent actuellement à Joliette dans le but d'organiser les procédures de dé-

(Suite à la page 10.)

UNE SOUTENANCE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

GROUPE DES DIGNITAIRES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL qui ont entendu, hier soir, — à la Faculté de Droit, — la thèse de M. Jean Delalande, consul-adjoint de France, sur le "Conseil Souverain de la Nouvelle-France". On voit, assis, de gauche à droite, l'hon. juge Philémon Cousineau, l'hon. juge Philippe Demers, Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université, M. Jean Delalande, le nouveau docteur en droit de l'Université; debout, MM. L.-J.-S. Morin, C.R., Antonio Perrault, C.R., Edouard Montpetit, C.R., secrétaire général de l'Université; Léon-Mercier Gouin, C.R., Rosario Genest, C.R., Damien Jasmin, assistant-secrétaire de l'Université; M. Robert Taschereau, C.R., Victor Morin, notaire, Gustave Beaudoin, notaire, L. E. Beaulieu, C.R., tous professeurs à la Faculté. (Cliché de la "Patrie").

LA VIE AUGMENTE

Washington, 11.—Le prix de détail des aliments a monté de 2 à 5 pour cent dans vingt-cinq villes américaines. Pendant l'année terminée le 15 novembre, l'augmentation dans ces vingt-cinq villes a été de 14 à 8 pour cent.

LA SATISFACTION

des clients est une preuve de mérite. Des milliers emploient le Lait Borden.

BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd
York 3655

F-2

Le Flacon de 6 onces de CORDIAL "OXO"

Voici un flacon commode de 6 onces—pour les demoiselles de bureau et pour les hommes qui prennent une tasse d'Oxo chaud et réconfortant à leur goûter au bureau. Le flacon de cette grosseur est aussi approprié pour petites familles. Remarquez la capsule d'étain facile à enlever.

Puis il y a les bouteilles de 16 et de 20 onces destinées aux familles ordinaires. Si vous faites un usage abondant d'Oxo pour la préparation de breuvages chauds, de thé de boeuf et de gelées de boeuf pour malades, achetez la grosse bouteille: elle vous sera commode et économique. Il n'y a rien de tel que le CORDIAL OXO comme valeur nutritive et saveur.

Votre épicier tient les trois grosseurs de contenants.

Livre de cuisine Oxo gratuit
sur demande écrite à OXO LIMITED, 356 rue Saint-Antoine, Montréal.

En Relisant nos Archives...

Dans la "Patrie", il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans

LE 11 DECEMBRE 1885

SAN FRANCISCO. — L'autorité militaire de San Francisco se tient prête à envahir les mormons de l'Utah en cas de troubles.

• • •

LONDRES.—Un nouveau concours de beauté international est annoncé pour cet hiver. Il aura lieu à Londres. Premier prix $2,500.

• • •

KANSAS CITY.—L'usine à gaz municipale a fait explosion et la ville est plongée dans l'obscurité. Quatorze ouvriers ont été blessés.

• • •

PARIS.—"Georgette", de Sardou, a été interprétée hier, à Paris, pour la première fois, par M. Dupuis et Mmes Tessondier et Brindès.

• • •

OTTAWA.—L'hon. M. McLennan passe aux finances. M. Georges-E. Foster, M.P., pour King, a été nommé ministre de la Marine et des Pêcheries.

• • •

MONTREAL.—Il est question d'installer un système de boîtes d'alarme dans le département de la police.

• • •

MONTREAL.—Le Dr A. Brodeur qui pratiquait la médecine à Paris depuis plusieurs années, revient au pays en janvier, définitivement.

• • •

MONTREAL.—Les montréalais consomment, par jour, 12,500,000 gallons d'eau.

• • •

MONTREAL.—Le Dr Paré, de Lachine, a signalé, hier, qu'il existe des cas de variole à Caughnawaga.

• • •

WINNIPEG.—La dépouille mortelle de Riel est arrivée à Winnipeg de Régina, la nuit dernière. Des foules de métis accourent de partout pour prier dans la chambre mortuaire de S.-Boniface. Riel sera enterré samedi.

LE 11 DECEMBRE 1905

LONDRES.—Sir Henry Campbell Bannerman a formé son cabinet.

• • •

MONTREAL.—Un incendie endommagea fortement ce matin l'église de Notre-Dame des Anges, coin Lagauchetière et Chenneville.

• • •

NEW-YORK.—La grande course internationale de bicycles, qui durait depuis six jours, à Madison Square, s'est terminée hier soir, à 10 hrs, par la victoire de l'équipe américaine.

• • •

ROME.—Quatre nouveaux cardinaux sont sacrés aujourd'hui. Ce sont le Rév. Joseph Samassa, archevêque de Erlain, Hongrie; Mgr Spinola, archevêque de Séville; Mgr J.-A. Arcaverdo, de Albuquerque; Cavalconte, archevêque de Rio de Janeiro; Mgr Sagaino de Avenedo, Majordome du Vatican.

• • •

LE 11 DECEMBRE 1915

OTTAWA.—Le lieutenant Talbot M. Papineau, du régiment "Princess Patricia", a été promu capitaine.

• • •

WASHINGTON.—On dit que le torpillage de l'"Ancona" pourrait bien être la cause d'une rupture entre Vienne et Washington.

• • •

LONDRES.—On accuse le lieutenant Georges Coderre d'avoir assassiné le sergent Jacques Morais Ozonne, à Grayshott, Ang.

• • •

MONTREAL.—Les électeurs du quartier Nord d'Outremont ont choisi hier soir M. Joseph-A. Mercier, C.R., comme candidat aux prochaines élections municipales, en remplacement de l'échevin Wilfrid Bessette, C.R., sortant d'office.

• • •

MONTREAL.—Pour des motifs qu'il ne révèle pas, M. Filion quitte la scène du théâtre National.

Avait le visage couvert de gros boutons rouges

Mlle Greta Carlisle, 23 rue Léonard, Brantford, Ont., écrit: — "Il n'y a pas longtemps mon visage se couvrit de gros boutons rouges et rien ne semblait pouvoir les faire disparaître car tout ce que j'ai pris ne me fit aucun bien.

Un jour je vis une annonce des

Burdock BLOOD BITTERS

et je ne regretterai jamais d'en avoir acheté, car aujourd'hui j'ai le visage net, tous les boutons et éruptions sont disparus."

Depuis 47 ans les B.B.B. sont exclusivement fabriqués par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Le Père Noël Envoie un Radiogramme DU MAGASIN HOLLAND

à tous les pères et mères, à tous les garçonnets et fillettes, et à tout le monde du Canada.

"J'ai visité un grand nombre de magasins de Noel depuis cinquante ans. J'ai vu un grand nombre de collections de jouets — jeux, chevaux berçants, poupées, animaux, jouets en laine, jouets en caoutchouc, jouets en fer, jouets en bois, jouets en composition et jouets nouveautés, mais je n'ai jamais vu un assortiment aussi beau, aussi assorti, aussi attrayant et aussi intéressant que celui de ce magasin. Il est simplement merveilleux, et la splendide DEMEURE FORESTIERE où je reçois mes visiteurs vaut mieux que tout ce que j'ai vu à Paris.

TOUS SONT LES BIENVENUS ICI.

Quant aux CADEAUX POUR ADULTES—

—il n'y a rien de pareil ailleurs au Canada. Ne manquez pas cette exposition."

PERE NOEL.

Un superbe assortiment de lampes à votre disposition.

Lampes polychromes italiennes 2.00 —Autres 7.50 à 100.00
Un merveilleux étalage de cadeaux pour Noel.

Un étalage distinctif et exclusif de lampes vases 18.00 à 15.00
Pareille collection ne se voit pas ailleurs au Canada.

Et maintenant, le ravissant, superbe et magnifique étalage de

Cadeaux de Noël

à notre rez-de-chaussée, tels que: verre taillé, verrerie de couleur, porcelaine, vases, accessoires de chambre à coucher. Il faut les voir pour les apprécier. Tout le monde est charmé à la vue des dernières nouveautés. Voici quelques suggestions:

Service de sucrier et pot à crème	$1.75
Plat à bonbons	1.50
Plat à gâteaux	1.50
Plat à fruits	2.50
Bol à noix	2.50
Parures de console	2.50
Chandeliers de nuance ambre, la paire	2.50
Pots à bonbons de nuance ambre	1.75
Vases à fleurs de couleurs variées, chacun	1.50

Le vrai magasin du Canada où il faut aller pour les trains mécaniques et électriques, c'est Holland. Voyez les Prix 2.50, 5.00, 9.00, 10.00, 12.50, 35.00 jusqu'à 75.00

Coffres d'outils pour le petit entrepreneur. 75 à 25.00

Teddy Bears, les dernières importés 1.00 à 12.00

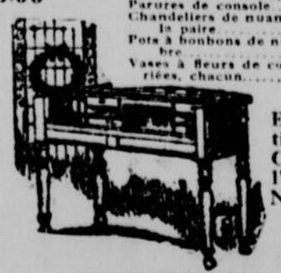

Pupitres épinette 32.50 à 95.00

Et voici quelques suggestions en fait de MEUBLES COMME CADEAUX à l'étage des cadeaux de Noel.

Eléphants. Superbes modèles 1.25 à 50.00

Carrosses de poupées, tous les nouveaux modèles anglais américains canadiens. 3.50 à 37.50.

Nous connaissons le commerce des carrosses.

Tambours pour les petits musiciens. 2.25 à 25.00

Superbes coussins nouveaux — meilleurs que jamais 5.00 à 25.00

Tables d'extrémité, tous les nouveaux modèles 17.50 à 10.50

Voiturettes à thé, 25.00 à 75.00

Tous nos MEUBLES REMBOURRES sont fabriqués dans notre propre manufacture et vendus aux prix de la manufacture.

Services à thé importés directement des marchés européens 1.00 à 15.00 le service.

Porte-jardinière. 2.75 à 10.50

The G. A. Holland & Son Co.

RUE STE-CATHERINE, un peu à l'ouest de Peel.

REVUE DES ARGUMENTS QUE L'ON PRESENTERA AU CABINET POUR AMELIORER L'HOPITAL

La plupart de nos hôpitaux sont en déficit. — Problème financier pour obvier à cet état de chose présenté par le Dr Haywood.

PROVINCE ET MUNICIPALITE

En mars prochain, des représentants des hôpitaux généraux de la Ville revendiqueront devant le cabinet provincial leurs besoins les plus urgents pour une meilleure administration des systèmes d'hospitalisation actuellement en vigueur dans la métropole.

Conséquemment, on demande l'appui des principaux corps publics de Montréal. Ces jours derniers, une délégation se présentait à cet effet devant les membres de la Chambre de Commerce. Nous donnons ici les extraits les plus caractéristiques du mémoire dont se servit le Dr Haywood, surintendant de l'Hôpital Général, devant la commission des Affaires municipales et de Législation de la Chamrbe de Commerce.

C'est aussi ce mémoire qui servira d'argumentation devant le cabinet.

Les statistiques et les enquêtes démontrent qu'une personne sur dix recoure à l'hôpital chaque année. La proportion augmente donc tous les ans avec la population. Chaque centre doit pourvoir de 5 à 7 lits par 1,000 de population, sans inclure les tuberculeux, les maladies mentales, infectueuses ou incurables.

PROBLEME FINANCIER

Les soins donnés gratuitement sont de douze pour cent et s'élèvent quelque fois jusqu'à cinquante pour cent. Et l'hôpital n'a que trois sources de revenus: des malades, de la municipalité, des gouvernements provinciaux et fédéraux et du bon vouloir.

Ici, des solutions proposées à la municipalité et au gouvernement provincial: Le revenu ne peut venir que des efforts consolidés de la province et de la ville.

1—Obligation des municipalités à payer pour leurs pauvres.
2—Pénalité imposée pour fausse déclaration d'indigence.
3—Rapport des enquêtes dans les sept jours.
4—Augmentation du subside aux hôpitaux de $1.34 à $2.00.
5—Octroi de 35 centins par visite au dispensaire.

EXTENSIONS PROPOSEES SI LES FONDS LE PERMETTENT

Hôpital Royal-Victoria: Home des gardes-malades et un ajouté au département privé	$ 500,000.00
Hôpital Général (Central): Nouveau Home des gardes-malades	$ 750,000.00
Complétion de la nouvelle aile, dont les fondations ont été faites en 1912	$ 400,000.00
Nouvelle aile pour 200 patients	$1,500,000.00
Hôpital Sainte-Justine: Pour compléter le plan, dont les 2-3 sont faits	$ 300,000.00
Hôpital Children Memorial: Pavillon évalué à	$ 12,000.00
Hôpital Hôtel-Dieu: Reconstruction de l'édifice des salles publiques à l'épreuve du feu. Salles d'opérations, accommodations privées et semi-privées	
Hôpital Homéopathique: Nouvel édifice, site acheté à Notre-Dame de Grâce	$ 600,000.00
Hôpital Notre-Dame: Pour compléter	$ 800,000.00
Hôpital Français: Trois cents lits	$ 400,000.00

Le recensement de la Ville de Montréal proprement dite fait en 1921, donne une population de 655,800, ainsi répartie:

Catholiques-Romains	487,260
Protestants	117,000
Hébreux	47,000
Autres	4,540

La population des municipalités qui entourent Montréal, est évaluée à au-delà de 200,000" faisant un total approximatif de 900,000.

SOMMAIRE DE L'ETAT DES HOPITAUX

Total des lits dans les conditions normales de 1906:

Privés	397
Semi-privés	134
Publics	1,375
Total des lits en cas d'ugence	1,980

Nombre de patients soignés durant la dernière année fiscale, 29,451, ainsi répartis:

Privés	7,407
Semi-privés	3,189
Publics	16,142
dont	
Catholiques	16,093
Protestants	10,128
Hébreux	2,724
Autres	503
Résidant à Montréal	22,279
Résidant en dehors de Montréal	7,172

Revenu total des hôpitaux en 1924		$1,787,072.41
Des patients privés ou semi-privés	$643,830.36	
Des salles publiques	333,920.50	
Des souscriptions	181,127.16	
Des intérêts sur dons	233,739.63	
Allocations pour hôpitaux, honoraires des étudiants, clin. dentaire, etc	18,388.81	
De la Loi de l'Assistance Publique	237,973.82	
Du Dispensaire	75,098.35	
Coût total des opérations pour 1924		$2,020,243.09
Nombre de consultations au Dispensaire	390,035	
Nombe d'employés, moins les gardes-malades	1,020	
Nombre des gardes-malades de tous genres	844	
Nombre de celles-ci qui sont payées	6,617	
Nombre de celles-ci qui ne sont pas payées	96	
Déficit de l'année fiscale 1924		$ 233,170.68

Le revenu total, pour nos hôpitaux, l'an dernier:

Général	$482,320.92
Western	97,048.81
Royal-Victoria	552,196.10
Notre-Dame	135,000.00
Hôtel-Dieu	232,059.99
Children's Memorial	101,870.20
Sainte-Justine	106,863.79
Hôpital Français	29,037.07
Homéopathique	50,675.53

Coût total des opérations de la dernière année fiscale:

Général	$585,552.50
Western	136,164.23
Royal Victoria	621,911.00
Notre-Dame	150,225.00
Hôtel-Dieu	252,449.46
Children's Memorial	102,885.41
Sainte-Justine	86,838.91
Hôpital Français	30,832.07
Homéopathique	53,183.56

Comme on le voit, la plupart de nos hôpitaux sont en déficit.

Le problème financier tel que proposé au début de ces extraits permettrait à nos hôpitaux, dit-on, d'améliorer ce sort.

Pour rhumes, grippe ou influenza et comme préservatif, prenez les pastilles Laxatives BROMO QUININE. Un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove. 30c. Préparés au Canada. 2

"Ne venez pas à mon théâtre, le film est faible"

SHENANDOAH, Iowa, 10. — Le propriétaire d'un cinéma local, dans le double but de faire de l'annonce honnête et de protester contre la dictature des agences distributrices de films, a placardé à la porte de son théâtre l'avis suivant: "Ne venez pas voir cette vue: c'est l'une des plus faibles qui aient été tournées". De plus, il a dit dans les journaux que l'on n'a pas le droit d'attirer le public à un spectacle médiocre en le trompant sur la qualité de la représentation. Le nom de ce directeur courageux est C. J. Latta.

LE ROI L'APPROUVE

LONDRES, 11.—Le roi a donné son assentiment au bill irlandais.

Les polls restent ouverts pour le vote à S.-Lambert

Les polls resteront ouverts aujourd'hui à Saint-Lambert pour le vote de sept importants règlements. Le vote a eu lieu hier, mais on a constaté qu'il n'était pas assez considérable. C'est pourquoi on a décidé de le continuer aujourd'hui de 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m. Un voteur sur huit s'est rendu aux pools hier. Les votes étaient environ de 3 contre 1 en faveur des sept règlements hier.

Ces règlements sont les suivants: No 159, construction d'un édifice pour filtre au coût de $124,950; No 160, fonds d'amortissement consolidé pour tous les emprunts de S.-Lambert; No 161, construction d'un tunnel sous les voies du Canadien National au coût de $45,000; No 162, pour rencontrer les dépenses supplémentaires des trois précédents règlements au coût total de $373,000; No 163, pour un emprunt au sujet de certains travaux publics et améliorations au coût de $370,000; No 164, pour acheter la propriété du S.-Lambert Boating Club au coût de $8,000; No 165, pour l'emploi de certains terrains pour la construction d'un parc.

COMPAGNIE PRIVILEGIEE

WASHINGTON, 11. — La "Gulf Oil Company" a trouvé le moyen de ne pas payer $4,590,385 de taxes fédérales de 1915 à 1919 pendant que le secrétaire du trésor, M. Mellon, était le principal propriétaire des biens de la compagnie, affirment des ingénieurs de la commission du Sénat, qui tiennent une enquête sur le bureau du revenu de l'intérieur.

L'AVIATION AUX ETATS-UNIS

Washington, 11.—Le rapport de la commission spéciale de l'aviation recommande de dépenser $20,000,000 par année pendant cinq ans pour la création d'escadrilles aériennes pour l'armée et la marine.

Il préconise l'établissement d'un département de la défense nationale tenant compte de la défense sur terre, sur mer et dans l'air. Ces recommandations sont appuyées par tous les membres de la commission.

NOS MUTUALISTES DANS LA CAPITALE

Croupe de hauts dignitaires de Forestiers Catholiques réunis dans la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa. De gauche à droite, 1ère rangée: MM. H. Lapointe, A. Poirier, L.-G. Payette, E.-J. Potvin, A.-R. Paquette, O. Letourneau, Arthur Morin, Félix Larose.; 2ème rangée: A.-E. Beauchamp, A. Groulx, R. Therrien.; 3ème rangée: E.-R. Beauchamp, V. McCullough, V.G.R., provinciale, le Rév. Père Gagnon, o.m.i., vicaire, paroisse du Sacré-Coeur, J.-L. Nightingale, chef Rangér provincial, d'Ontario, M. l'abbé Scantland, vicaire de Ste-Anne. H.-A. Sirois, organisateur de la province de Québec, l'abbé V. Croteau, 4ème rangée: L. Bissonnette, M. Hart, J.-C. Allen, Wilfrid Labelle, Syndic Provincial, Président de l'assemblée, W.-J. McGowan, chef rangér, cour Emerad, J.-L. Dionne, chef ranger cour St-Jean-Baptiste, Albert Lacroix, organisateur dans Québec, O.-A. Roch, Cour Sacré-Coeur, secrétaire, M. Eugène Major.

Une Soutenance à l'Université

M. Jean Delalande présente sa thèse sur le Conseil Souverain devant la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

REMARQUABLE INITIATIVE

Une soutenance quant il s'agit d'histoire lève le coin du voile sur des événements généralement obscurs que les chercheurs préoccupés par les faits généraux omettent de considérer et partant de nous expliquer; la tâche est grande et notre besoin de savoir reste insassouvi. Mais parmi les propositions qui sollicitaient hier soir leur verdict, les dignitaires de la Faculté de Droit en recevant la thèse de M. Jean Delalande sur le "Conseil Souverain de la Nouvelle-France" devaient écouter avec un vif intérêt celles qui attestent les premiers battements de coeur de notre organisme, notre vie d'avant la conquête. Pour le journaliste qui risquait de profaner par sa présence le rite académique solennel de cette souvenance, — cette soutenance eut lieu dans un strict huis-clos, — et que les obligations professionnelles ne dirigent guère vers le domaine occulte des vieux grimoires, cette séance fut une chaleureuse évocation de figures, de noms, de faits que la langue du candidat, ses observations et ses réponses toujours très lucides et savantes rendaient plus émouvante encore.

Il n'est pas étonnant que pour solliciter le jugement de l'Université de Montréal, française d'âme et de coeur, M. Delalande ait choisi comme soutenance l'un de nos premiers organismes, la première pierre de notre édifice glorieux fait de l'irréductible volonté de vivre, de grandir, de prospérer et de diriger ses recherches et ses travaux sur un ensemble de certitudes morales et disciplinées, qui est l'explication même du miracle canadien.

L'honorable juge Eugène Lafontaine, doyen de la Faculté de Droit, présidait, ayant à ses côtés Monseigneur A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université, le candidat M. Jean Delalande, consul-adjoint de France au Canada, les juges Philippe Demers et Philémon Cousineau, MM. les professeurs Edouard Montpetit, C.R., secrétaire général de l'Université, L.-J.-S. Morin, C.R., Gustave Beaudoin, C.R., L.-E. Beaulieu, C.R., Robert Taschereau, C.R., Antonio Perrault, C.R., Victor Morin, Rosario Genest, C.R., Léon-Mercier Gouin, C.R., Damien Jasmin, assistant-secrétaire-général.

De ce travail de près de quatre cents pages, M. Delalande a étudié "Le Conseil souverain de la Nouvelle-France" qui fut pour le Canada sous la domination française, ce que furent, pour la France d'alors, le parlement de Paris et les parlements des différentes provinces.

Au début de son étude, M. Delalande étudie l'organisation administrative et judiciaire de la Nouvelle-France avant la création du Conseil Souverain en 1663. Jusqu'à cette époque, le Canada avait été soumis au régime des compagnies de commerce à qui le Roi avait concédé le monopole de la traite des pelleteries, à charge pour ces compagnies de peupler et de coloniser le pays.

La plus important de ces compagnies fut celle des "Cent Associés" à qui Richelieu concéda en 1627, le "fort et habitation de Québec avec tout le dit pays de la Nouvelle-France". L'administration du pays fut alors dirigée par ce qu'on appela le Conseil du Gouverneur, dont le roi modifia à deux reprises la composition; en 1648, il comprenait le gouverneur général, le supérieur des Jésuites, le gouverneur général sorti de charge et deux notables. Les affaires de la compagnie ne prospérèrent pas. En 1662, elle ne comprenait même plus que 45 membres. Les difficultés ayant éclaté entre Mgr de Laval et les gouverneurs d'alors, Louis XIV se décida à faire rentrer dans le domaine royal la Nouvelle-France et les Associés lui rétrocédèrent le pays en 1663.

Pour l'administrer Louis XIV créa un conseil souverain qu'il composa du gouverneur-général, de l'évêque, de cinq conseillers, qui devaient être choisis conjointement chaque année par le gouvreneur général et l'évêque, d'un procureur du roi et d'un greffier.

Les pouvoirs du conseil souverain étaient à l'origine considérables: il jugeait souverainement tous les procès civils et criminels; il avait le droit de disposer des deniers publics, de réglementer le commerce, etc. La composition au conseil souverain fut modifiée à différentes reprises, le roi augmentant peu le nombre des conseillers. A partir de 1702, (date de la commission du marquis de Beauharnois), le conseil souverain n'est plus appelé dans les documents royaux que conseil supérieur.

Entre le gouverneur général, l'évêque et l'intendant, des questions de préséance et de rivalité personnelles troublèrent la colonie et le conseil souverain. Ces rivalités furent particulièrement vives sous le gouvernements de Mezy, de Courcelles, de Frontenac, de Beauharnois.

Ce n'est pas un des caractères les moins curieux de cette Nouvelle-France, alors à ses débuts, que ces rivalités personnelles, que ces animosités réciproques, souvent très âpres, qui ne s'oublient que pour protéger contre l'ennemi commun la petite patrie canadienne, dont le coeur commence à battre"...

L'oeuvre du conseil souverain a été considérable, qu'il s'agisse du commerce, de l'hygiène, de l'assistance publique, des affaires civiles et criminelles.

Devait-il nécessairement enregistrer les ordonnances et édits des rois de France pour qu'ils eussent légalement force de loi dans la Nouvelle-France?

Question fort intéressante pour le droit actuel qui, dans le silence du code de la province de Québec, recourt à l'ancien droit.

M. Delalande cite à ce sujet les opinions du juge Girouard, de l'hon. juge Demers, de l'hon. juge Pouliot, de M. Antoplo Perrault, C.R.

Peu à peu, les pouvoirs du conseil souverain passèrent aux mains de l'intendant; il se vit confiné dans l'expédition hebdomadaire des affaires de justice.

Le jour même de la bataille de Sainte-Foye — 28 avril 1700 — les conseills se réuirent à Montréal où ils s'étaient transportés après la prise de Québec. Ce fut la dernière séance. "Le conseil, lui aussi, mourrait, pour ainsi dire, comme un combattant, après une carrière bien remplie de près de cent années."

M. Delalande a parlé environ une heure et demie.

L'hon. juge Lafontaine félicita avec ses éminents collègues, le nouveau docteur en droit de l'Université de Montréal. Il tint à insister sur le fait que M. Jean Delalande est le premier chez nos amis de France, qui profitent de l'équivalance des degrés universitaires ait soutenu une thèse devant la Faculté de Droit. "Vous avez fait, dit-il, un travail remarquable. On y remarque toute la clarté du beau génie de la France."

M. Delalande remercia en quelques mots le président et rappela la thèse soutenue avec bonheur par M. Hector Mackay à la Sorbonne, se félicitant d'être à son tour au Canada, l'anneau qui continue la chaine.

Puis, il y eut échange de poignées de mains et les professeurs quittèrent la salle par petits groupes.

En sortant, Mgr le vice-recteur dit au secrétaire-général, M. Montpetit: "C'est un nouveau lien avec la France!"...

L. H.

Les agraires dans la politique

TORONTO, 11.—Les délégués à l'assemblée annuelle des Fermiers-Unis d'Ontario ont décidé de rentrer dans la politique active. M. W.-A. Amos fut réélu président de l'association.

On somma l'hon. Manning Doherty ancien ministre agraire d'Ontario, d'expliquer pourquoi il avait passé au parti conservateur, mais le président déclara que la question était hors d'ordre.

Le parti sera strictement agraire.

Pour ne pas aller à l'école

PHILADELPHIE, Pennsylvanie, 11.—Mme Catherine Sherman Fess, 14 ans, devra continuer à fréquenter l'école pendant deux ans encore et son mari devra voir à ce qu'elle ne manque pas la classe, d'après une décision rendue par la cour des jeunes délinquants. La commission scolaire s'est plainte de ce qu'un grand nombre de fillettes âgées de moins de 16 ans se mariaient pour se sauver de l'école.

Découragé parce qu'il est malade, il se fait voleur

Un jeune homme, Jos. Bissonnette, a comparu devant le juge Enright, hier, sous l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans le magasin Ludger Baptista, à Lachine, et d'y avoir volé pour $115 de cigarettes et de cigares.

L'accusé s'est avoué coupable. "Je suis malade, dit-il, et j'aimerais à recevoir ma sentence immédiatement."

Mais dans l'intérêts de la justice comme dans l'intérêt de l'accusé, le juge a cru bon d'ajourner la sentence au 15 afin de prendre des informations dans l'intervalle.

L'accusé a été arrêté par le chef Durocher, de la police de Lachine.

Les Anglais vont-ils abandonner Mossoul?

LONDRES, 11. —Interpellé aux Communes sur les intentions de l'Angleterre de conserver indéfiniment Mossoul et l'Irak, le premier ministre Baldwin a répondu que le gouvernement était à étudier la question de rendre à la Turquie cette région afin de ne pas s'exposer à la guerre. L'opinion anglaise trouve que M. Amery est allé trop loin dans ses paroles sur la nécessité de conserver Mossoul sous le mandat anglais. La question du pétrole n'est pas étrangère, croit-on, au zèle de ceux qui veulent que l'Angleterre "tienne bon" quand même à Mossoul.

J'achète chez Davignon et j'ai satisfaction.

Visitez
Santa Claus
et son
Royaume des Jouets
chez
DAVIGNON

Venez faire la comparaison et vous constaterez que notre assortiment est le plus varié comme le plus complet. Et nos prix sont les plus bas.

Tous nos Rayons offrent de grandes réductions à l'occasion des Fêtes.

Nos 30 années d'un succès toujours croissant comme manufacturier, vous font bénéficier du profit de l'intermédiaire.

Il n'en coûte rien
Visitez un des nôtres avant d'acheter ailleurs.

CADEAU GRATIS
à chaque acheteur apportant cette annonce au complet.

J. & P. Davignon Ltée
Est 6203-04 1030 ONTARIO, Coin Dorion.

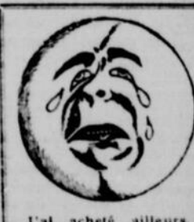

J'ai acheté ailleurs, et j'en pleure.

Un Paquet-Cadeau de Noël d'une Rare Beauté

Une rare broderie ancienne, du Metropolitan Museum of Art, nous a fourni le dessin de la magnifique boîte-cadeau en métal, dans laquelle le Gâteau aux Fruits Dent Harrison "Hostess", pour les Fêtes, est empaqueté.

Pouvez-vous imaginer un cadeau mieux accueilli—ou un d'un goût plus exquis?

Le gâteau même est fait avec toute la richesse traditionnelle d'une recette à l'ancienne mode. Raisins juteux, noix les plus choisies, ananas confits, piquant citron, délicieuses cerises rouges le tout enfoui dans juste assez de riche gâteau de couleur crème pour "tenir ensemble" et donner une saveur supplémentaire au délicieux amas de fruits et de noix hachées.

Chaque gâteau pèse cinq livres et ne coûte que $5.

NON vendus aux magasins

Ces gâteaux de Dent Harrison ne peuvent être obtenus que directement de nous. Demandez-les à nos vendeurs ou téléphonez Westmount 3566. Ou, si vous le désirez, envoyez le coupon ci-dessous avec l'argent à 323 Ave Prince Albert, Westmount, Montréal, Qué.

GATEAU
Dent Harrison
"Hostess"
(Gâteau pour le Noël)

Dent Harrison & Sons, Ltd., Westmount, Montréal, Qué.

Ci-inclus veuillez trouver $ ..... pour ..... gâteau "Hostess" aux fruits pour les Fêtes de 5 livres. Veuillez expédier le colis postal port payé à

.....

.....

(Envoyez $5. pour chaque gâteau de 5 livres que vous désirez et inscrivez tous noms et adresses additionnels auxquels vous désirez que ce gâteau aux fruits soit envoyé. Si vous désirez qu'ils soient envoyés comme cadeaux, nous serons heureux d'y inclure votre carte pour vous.

Jean qui Rit

Donne d'Excellents Conseils à l'Occasion de Noël

Aux Femmes...

Si j'étais à votre place,
voici ce que je ferais
si je voulais plaire
à un homme le jour de Noel.
Je lui dirais:
Voici un cadeau pratique:
Cet AUTOSTROP, bien aiguisé
est aussi facile à nettoyer;
il vous épargnera beaucoup
de temps et d'ennuis,
durant toute l'année—
beau temps et mauvais temps—
il fournira un rasage
des plus satisfaisant.

Valet AutoStrop Razor

ENRG. AU CANADA

Pas une seule précieuse minute de perdue. Il n'y a rien à défaire — la lame demeure attachée au rasoir pendant toute la durée de celui-ci.

Le mordant de la lame repassée enlève tous les poils et laisse une sensation de fraicheur et de confort qui le met de bonne humeur pour le reste de la journée. Le repassage automatique est une caractéristique exclusive au Rasoir Valet AutoStrop.

$5.00 jusqu'à $25.00; autres modèles à prix moins élevés.

61

M. TASCHEREAU PASSE EN REVUE SES 25 ANS DE VIE PARLEMENTAIRE

Au banquet donné, hier soir, au Château Frontenac, par les électeurs du comté de Montmorency à leur député depuis 25 ans, le premier ministre de la province montre les progrès accomplis dans Québec depuis son avènement au pouvoir.

HOMMAGE AUX PIONNIERS DE L'ILE D'ORLEANS

QUEBEC, 11 (Spéciale à la "Patrie"). — Au banquet donné, hier soir, au Château Frontenac, par les électeurs de Montmorency, à l'occasion du 25e anniversaire de vie parlementaire du premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, a prononcé un très beau discours plein de souvenirs émus racontés avec beaucoup de finesse et d'esprit. Le premier ministre parla longuement du passé et fit une description très pittoresque du comté de Montmorency, de l'île d'Orléans comme de la côte de Beaupré.

M. Taschereau rappela que c'est le 7 décembre 1900 qu'il recueillit dans Montmorency la sucession d'hommes tels que Cauchon, Angers, Langelier, Desjardins, Tarte, Casgrain et Bouffard.

Voici le texte du discours du premier ministre qui fut très applaudi:

DISCOURS DE M. TASCHEREAU

Lorsue vous avez donné un quart de siècle de votre vie à une oeuvre, — quelque charme que vous y ayez goûté et quelques satisfactions que vous y ayez éprouvées, — et que la vingt-cinquième année sonne au cadran des âges, faut-il célébrer cet événement comme une fête ou y voir simplement un anniversaire de plus. Un peu de neige sur la tête, la famille qui se disperse, des amis d'autrefois disparus, quelques illusions de jeunesse envolées comme de légers papillons, semblent plutôt indiquer qu'il s'agit d'anniversaire.

Mais vous avez voulu que ce fût une fête remplie de douceur et d'émouvants souvenirs, et vous me faites revivre ce soir, dans un atmosphère toute imprégnée de cordialité et de sympathie, des années que je croyais ensevelies dans le passé.

LA CAMPAGNE ELECTORALE DE 1900

Tout me revient à la mémoire, comme si c'était hier. Cette froide journée de novembre 1900, alors que les délégués du comté de Montmorency, réunis en convention dans une petite pièce de la rue Saint-Pierre qui débordait de fumée et d'enthousiasme, m'offraient la candida-

> Québec est traditionnaliste et ne cède pas à tous les vents de folie qui soufflent sur le monde. Il n'est pas disposé à faire à ses dépens l'expérience de certains systèmes ou de certaines idées soi-disant modernes: il laisse à d'autres d'en faire l'expérience. Il sait très bien ce qui a assuré sa survivance. Il veut garder tout cela et il le gardera jalousement.
>
> L'hon. M. Taschereau.

ture libérale. Nous venions d'être battus dans le comté, et un excellent homme, l'ami de tous, M. Edouard Bouffard, député sortant de charge, était de nouveau sur les rangs pour le compte du parti conservateur.

J'adorais ma profession d'avocat, qui me laissait bien peu de loisirs. Mes deux aînés professionnels, sir Charles Fitzpatrick, alors solliciteur général dans le Cabinet Laurier, et M. Parent, premier ministre de la province, voulaient tout leur temps à la politique, et mes jeunes associés, au début de leur carrière, me paraissaient fort occupés à faire une cour assidue à de charmantes jeunes filles, devant lesquelles ils devaient d'ailleurs bientôt succomber.

Que faire? Fallait-il me jeter dans la fournaise? Une bonne providence met dans le coeur de tout jeune homme — et parfois aussi dans le coeur des vieux — une griserie pour la politique, sans quoi le recrutement des sauveurs de la patrie se ferait difficilement. Comme tout bon mari, mais déjà bien déterminé à accepter, j'en parlai à ma femme. Si elle prend l'attitude d'un chef d'opposition, me dis-je, ce sera pour moi un premier entraînement aux luttes de l'avenir. Elle a du reste été le seul chef d'opposition dont j'aie eu tant soit peu raison, et que j'aie réussi quelquefois à convaincre!

Le lendemain, chargé de pastilles et de bons souhaits, je partais pour mon futur comté, et une campagne mouvementée s'ouvrait sur l'Ile d'Orléans, à Sainte-Famille et à Saint-Jean.

On me reprocha d'avoir durant cette campagne fait bien des promesses. Elles sont plutôt confuses dans ma mémoire, et le temps les a réalisées ou effacées.

LES SORCIERS DE L'ILE

Mais, je me rappellerai toujours le bon accueil que je reçus des pères de beaucoup de mes bons amis qui sont assis autour de ces tables, et de ces amis eux-mêmes. Descendants des pionniers de l'Ile, dont ils avaient gardé le nom, le foyer et les traditions ils ont été les premiers artisans de ma carrière politique. Ils portaient encore le nom de sorciers de l'Ile. Tout nouveau dans ce merveilleux androit, je demandais un jour à l'un d'entre eux si l'on voyait encore des sorciers errer par des nuits noires et semer la terreur parmi les braves gens. "Non", me répondit-il, "plus maintenant que le rhum a cessé de se vendre quinze sous la pinte!"

> Dès le début de 1901, la nouvelle chambre se réunissait. Nous étions alors 74 députés. Je suis le seul d'entre eux qui se trouve encore député. La Providence veut évidemment me donner le temps de me convertir. Mais je crains de mourir dans l'impénitence finale.
>
> L'hon. M. Taschereau.

Et que de changements survenus depuis dans notre belle île de "Bacchus". Un superbe chemin l'entoure, des automobiles, plus rapides que les sorciers, la sillonnent en tous sens, de beaux vergers et des champs de fruits en font un vaste jardin où règne l'abondance, le téléphone la relie au monde extérieur, la lumière électrique l'éclairera bientôt, des touristes y affluent de partout, et une brave population de cultivateurs, d'ouvriers, de marins et de pêcheurs, y coule une vie heureuse, confortable et paisible, sans

> Mais si certaines choses se sont modifiées dans Montmorency, d'autres gardent leur vieux cachet et se plaisent à défier le temps.
>
> Ce sont d'abord ces bonnes vieilles maisons blanches et grises qui pendant trois siècles ont abrité des générations d'hommes fiers et courageux, attachés au sol jusqu'à la mort!
>
> L'hon. M. Taschereau.

Et cependant, il y a vingt-cinq ans, c'est par des feux sur la côte qu'on faisait savoir aux gens du nord le résultat des élections.

L'île est indiscutablement le plus beau jardin de la province. Le soleil semble lui garder ses rayons les plus chauds et les plus lumineux, pour mieux dorer ses moissons et mûrir ses fruits, et je ne connais pas d'amis plus sincères et plus dévoués que les braves gens qui l'habitent.

LA COTE DE BEAUPRE

Après la conquête de l'Ile, il me restait à gagner les suffrages de la Côté de Beaupré. Les chûtes Montmorency, où l'on entend encore les grondements des grandes batailles de jadis, l'Ange-Gardien, gardien fidèle et opiniâtre des plus purs principes conservateurs, Château-Richer, dont la vieille église coquettement perchée sur la falaise jette un regard maternel sur les meilleurs pugilistes de la Côte, Sainte-Anne de Beaupré, notre Lourdes du Canada, Saint-Joachim où Monseigneur de Laval fonda une école des arts qui a produit des chefs-d'oeuvre, et enfin Laval, Saint-Ferréol et Sainte-Tite, enchâssés dans les montagnes et abritant de vaillants colons qui défrichent la forêt et la reculent toujours plus loin: voilà autant d'endroits historiques où il me fallait aller prêcher mon credo politique.

Beaucoup de mes vieux amis de 1900 dorment aujourd'hui à l'ombre du clocher. Je leur adresse un souvenir ému. D'autres sont tout près de moi ce soir, un peu courbés peut-être par les ans, mais chez qui je sens un coeur resté toujours jeune et généreux. Ils ont le même sourire sympathique et accueillant, et je me demande si quelques-uns, en faisant leur toilette pour ce banquet, n'ont pas souri, avec attendrissement, à quelque vieille cicatrice, relique de la vaillance de jadis et attestation de l'âpreté des luttes politiques d'autrefois.

LA PREMIERE VICTOIRE

Le soir du 7 décembre 1900, j'étais très fier de recueillir dans Montmorency la succession d'hommes tels que Cauchon, Angers, Langelier, Desjardins, Tarte, Casgrain et Bouffard. Depuis, je suis revenu sept fois devant mes fidèles électeurs, et leur confiance en moi ne s'est jamais démentie. Et voilà qu'ils veulent bien couronner par une démonstration inoubliable les vingt-cinq années pendant lesquelles nous avons cheminé ensemble.

L'ANCIENNE LEGISLATURE

Le temps, dont la course est par trop rapide, a changé bien des choses durant cette période.

Dès le début de 1901, la nouvelle chambre se réunissait. Nous étions pour lors 74 députés. Je suis le seul d'entre eux qui se trouve encore député. La Providence veut évidemment me donner le temps de me convertir. Mais je crains de mourir dans l'impénitence finale.

Si j'ai à regretter la disparition de plusieurs de mes compagnons de 1900, heureusement il en est beaucoup d'autres qui n'ont fait que laisser l'église souffrante pour entrer dans l'église triomphante. Sir Lomer Gouin se repose sur des lauriers noblement gagnés; Turgeon, Tourigny, Némèze Garneau et Hector Champagne sont devenus des vieillards... bienfaisants; Auguste Tessier, Weir, Ernest Roy, Tellier, et Flynn ornent la magistrature; Jules Tessier et Béland se partagent le sénat; Robitaille et Allard sont devenus protonotaires; le docteur Guerin vient d'entrer aux Communes, et Morin est le fidèle auditeur de notre province. Plusieurs se sont éloignés davantage du champ de bataille, mais je les soupçonne de suivre nos luttes avec plus d'intérêt qu'ils ne voudraient en confesser.

La mort a malheureusement trop fauché dans nos rangs. En donnant à tous un bon souvenir, je ne puis m'arrêter ce soir qu'aux mieux connus: Duffy, Neault, Mörin, Dupuis, Petit, L.-P. Pelletier, Décarie, Walker, Gosselin, Chauret, Rodolphe Roy, Tanguay, Cherrier, Duhamel, LeBlanc, Charles Langelier, C.-M. Déchêne, Donat Caron, George Smith, Bissonnette, Cochrane, Hutchison, Dorris, Major, Gillies, Lane, Cardin, Mackenzie, Alfred Girard, Parent, Pantaléon Pelletier, Bourbonnais, Lovell, Napoléon Dion, Jean Prévost, Cooke, Lalonde, Blanchard, Chicoyne.

Que cette liste funèbre est longue, et que de vaillants amis elle renferme!

Dans ce premier quart de siècle, trois gouvernements se sont succédés: Parent, Gouin et, depuis le 8 juillet 1920, le modeste groupe d'hommes dont le sort est entre vos mains.

Par contre, nos gouverneurs se sont remplacés rapidement et, depuis mon entrée à la Législature, j'ai vu successivement les honorables MM. Jetté, LeBlanc, Pelletier, Langelier, Fitzpatrick, Brodeur et Pérodeau.

à MM. Flynn, LeBlanc, Tellier, Cousineau et Sauvé se sont, à tour de rôle, généralement employés à diriger la loyale opposition de Sa Majesté. Je souhaite à mon ami M. Sauvé, un vingt-cinquième anniversaire comme chef de l'Opposition, et davantage s'il le désire.

LES PROGRES DE MONTMORENCY.

Le comté de Montmorency a, de son côté, subi bien des changements. Les mauvaises routes de jadis ont été remplacées par de merveilleux chemins, qui attirent des milliers d'automobilistes désireux de voir le pittoresque paysage qu'offrent l'Ile d'Orléans et la côte de Beaupré. De solides ponts en fer traversent toutes les rivières, et bientôt la rivière Montmorency aura un des plus beaux ponts de la province. Ponts et barrières de péage sont disparus, et un tramway électrique traverse le comté dans toute sa longueur. Si la vieille basilique de Sainte-Anne, dans un jour de deuil national, s'est effondrée avec ses trésors et ses pieux souvenirs, la foi et la dévotion qui caractérisent notre continent en ont aussitôt remué les cendres pour faire surgir le temple superbe, où nos misères humaines, grandes et petites, iront chercher la consolation et la guérison.

> Nous ne partageons peut-être pas toujours la même manière de voir, mais pour nous entendre, pour fraterniser et nous estimer, il ne nous est nécessaire d'aller ni à Genève ni à Locarno. Nous faisons nos traités de paix chez nous et je ne sache pas qu'il faille des canons pour les rendre durables.
>
> L'hon. M. Taschereau.

Les voyageurs qui parcourent notre comté ne manquent pas d'admirer les belles écoles où se presse une saine et vaillante jeunesse. Je suis très fier de ces écoles à l'érection desquelles j'ai un peu contribué, et je suis heureux que les milliers de pèlerins qui se rendent à Sainte-Anne puissent ainsi constater que l'instruction est en honneur dans nos campagnes aussi bien que dans nos villes.

VIEILLES MAISONS ET VIEILLES COUTUMES

Mais si certaines choses se sont modifiées dans Montmorency, d'autres gardent leur vieux cachet et se plaisent à défier le temps.

Ce sont d'abord ces maisons blanches ou grises aux toits escarpés, aux murs épais comme des forteresses, dont quelques-unes portent encore les blessures que leur firent les boulets anglais, bonnes vieilles maisons blanches ou grises, qui pendant trois siècles ont abrité des générations d'hommes fiers et courageux, attachés au sol jusqu'à la mort.

Qui dira tout le charme de ces intérieurs paisibles qui ont été le rempart de notre race.

Et rien n'indique-t-il mieux le caractère du comté de Montmorency que le fait que c'est là où le vieux Séminaire de Québec a ses fermes et ses forêts, où tant des nôtres ont passé les heures heureuses de leur jeunesse.

Souvent des étrangers de marque m'expriment le désir de voir notre campagne et de connaître nos gens.

Il y a quelques années, je conduisais le duc et la duchesse de Devonshire chez M. Lefrançois, au Château-Richer. M. Lefrançois les reçut avec toute l'aisance et le charme d'un grand seigneur qui fait visiter son château, et il n'oublia pas le petit "coup" traditionnel avant le départ, le petit "coup" qu'on prend pour ne pas partir à pied.

Une autre fois, c'est chez M. Alphonse Pouliot, vieux loup de mer, que j'amenais le grand avocat français, M. Labori, qui souhaitait voir une vraie famille canadienne. Il fut reçu par M. et Mme Pouliot, entourés de leurs dix enfants.

M. Labori découvrit du coup le secret de notre survivance et de notre bonne humeur.

L'année dernière, maître Mancel, bâtonnier du barreau de Paris, ailait, avec sir François Lemieux, entendre la grand messe à l'Ange-Gardien. C'était la fête des Quarante-Heures, et le bon curé plaça ses distingués visiteurs dans le choeur. Chantres et musiciens se surpassèrent pour l'occasion. Le sermon s'accompagnant des bénédictions du ciel, fut charmant pour le bâtonnier qui, je crois, éprouva une des fortes émotions de sa vie.

> L'avenir est à l'électricité et aux forces hydrauliques qui lui donnent naissance.
>
> Il faudrait être aveugle pour ne point voir que nos espoirs les plus optimistes pour le développement industriel de Québec vont pleinement se réaliser.
>
> L'hon. M. Taschereau.

L'hiver dernier, mon collègue, M. David, conduisait un éminent artiste français, M. Gémier, aux chutes de Montmorency et à Boischatel, à la suite d'une de ses belles représentations classiques. Le voyage se fit en traîneau par une nuit étoilée et un froid de vingt degrés sous zéro. M. David eut l'idée de conduire M. Gémier chez le maire du village, M. Séraphin Vézina, pour le réchauffer un peu et l'édifier sur nos gens. On eut pour répondre aux artistes qui venaient ainsi troubler le sommeil des justes, à deux heures du matin, un cordial bonsoir et un aimable sourire. Le maire mit sa maison à leur disposition, et appela aussitôt madame la mairesse pour attiser le feu et préparer une réconfortante collation. Comme la mairesse arrivait accompagnée de deux jeunes filles, M. Gémier s'imagina de lui demander si elle avait d'autres enfants. Et madame Vézina, qui n'avait pas l'air de s'en porter plus mal, lui répondit simplement qu'elle en avait eu seize. Questionné à son tour, M. Vézina expliqua qu'il y avait eu trois générations de Vézina avant lui aux environs de Boischatel. Comme M. Gémier, en partant, demandait à M. Vézina si cela lui aurait fait de la peine de voir la France battue par les Allemands, M. Vézina répondit, comme l'eût fait tout vrai Français: "La France, Monsieur, ne pouvait pas être battue".

Ce n'est qu'un incident entre mille qui révèle le caractère et montre l'hospitalité franche et ouverte de ces braves gens.

Parfois, pendant une campagne électorale, la nuit vous surprend sur la route, — car il faut bien relever les courages, panser les blessés, ressusciter les morts, raffermir les faibles, convertir les pécheurs et prêcher la persévérance aux justes! Mais, même à l'heure des sorciers, la porte n'est qu'à demi fermée et la lumière brille à la fenêtre. Le temps d'endosser l'absolu nécessaire et, après ce tribut à la pudeur, le maître du logis est là qui vous tend la main!

Je vous prie de croire que vingt-cinq ans passent vite au coeur d'un comté aussi hospitalier, et si mes bons amis veulent bien me garder encore quelque temps, je leur appartiens tout entier.

LES PROGRES DE LA PROVINCE

Il n'entre pas dans mon esprit de soutenir que Montmorency ait seul progressé pendant ce dernier quart de siècle.

Notre province a marché à pas de géant dans la voie du progrès.

Pendant longtemps on a dit d'elle qu'elle traînait à l'arrière, que ses méthodes étaient surannées, et que sa population était réfractaire à toute initiative nouvelle.

Mais vingt-cinq ans ont suffi pour transformer notre province et lui donner, parmi les provinces-soeurs, le rang que lui méritent le bon sens et l'esprit de labeur de sa population, son respect de l'ordre, de la propriété et des convictions de chacun, ses ressources naturelles et la noble confiance qui l'anime.

Québec est traditionnaliste et ne cède pas à tous les vents de folie qui soufflent sur le monde. Il n'est pas disposé à faire, à ses dépens, l'expérience de certains systèmes ou de certaines idées soi-disant modernes: il laisse à d'autres d'expérimenter. Il sait très bien ce qui a assuré sa survivance et son développement au milieu des éléments divers qui l'entourent. Il veut garder tout cela, et il le gardera jalousement.

Il se rend également le témoignage d'avoir su conserver un esprit de cordialité et d'harmonie entre les différentes classes de la société, et d'avoir su pratiquer le meilleur esprit de tolérance et de bon vouloir dans les questions de race et de religion.

Mais pour être demeuré fidèle à ses traditions, Québec n'en a pas moins su réaliser d'énormes progrès matériels.

En 1900, les recettes totales de la province étaient de $4,770,000. Le 30 juin dernier, pour la première fois dans notre histoire, elles dépassaient $25,000,000. En d'autres termes, le bon vieux Québec, pendant ce court espace de temps, a réussi à augmenter ses revenus de 500 pour cent.

Si nos forêts, qu'on a craint bien à tort de voir s'épuiser, donnaient alors $1,000,000, elles rendent aujourd'hui près de 5,000,000, et elles n'ont jamais été mieux gardées.

Les mines et les pêcheries ont porté leurs revenus de $12,000 à $600,000.

On peut se faire une idée de l'expansion du commerce et de l'industrie dans notre province en songeant que les corporations commerciales nous remettront bientôt $3,000,000 au lieu de $190,000, les successions $3,000,000 au lieu de $170,000, les permis et le commerce des alcools $5,00,000 au lieu de $600,000, les automobiles et l'essence $3,000,000 au lieu de rien du tout.

Je ne crains pas de prédire que, dans un autre quart de siècle, ceux qui administreront la province auront à appliquer un revenu de $50,000,000.

LES OEUVRES REALISEES

Voyons maintenant comment les divers services publics ont bénéficié de nos revenus additionnels. L'instruction publique recevait il y a vingt-cinq ans $450,000; elle touchera bientôt $3,000,000. La part de l'agriculture était de $195,000; celle d'aujourd'hui est de près de $2,000,000. La colonisation a porté son budget de $190,000 à $1,000,000, outre un emprunt spécial de $7,000,000 versé entièrement aux colons. Le ministère du Travail, ce qui revient à dire les ouvriers, ne recevait rien; aujourd'hui ce ministère a un budget de $100,000, en comprenant le salaire du personnel. La voirie nous coûte $5,000,000 par année, les ponts en fer, sans compter nos octrois spéciaux à la construction de grands ponts, reçoivent $400,000, et nous assurons au-delà de $1,000,000 par année à nos hôpitaux et à nos institutions de bienfaisance. Nous ne devons pas oublier l'hygiène qui reçoit $300,000, au lieu de $14,000.

Ajouterai-je que nos universités ont bénéficié de $3,200,000 et que nos collèges classiques, au nombre de 19, touchent $10,000 par année chacun.

J'attends le jour, avec impatience, où des revenus encore plus considérables nous permettront d'aider plus efficacement l'instruction dans notre province, depuis l'université jusqu'à la petite école, et j'aime à dire à ceux qui s'y intéressent que ce jour n'est pas éloigné, et qu'il est même très près.

Je ne veux pas discuter ici aucune de nos lois. Elles sont laissées à l'approbation de chacun, et les éloges tout comme les critiques ne nous manquent pas.

Mais, il est un domaine où je crois que nous sommes tous d'accord, c'est celui du développement et de la conservation de nos ressources naturelles.

Dans vingt-cinq ans, a-t-on dit, les puits de pétrole et dans cinquante ans les mines d'anthracite seront épuisées aux Etats-Unis. L'avenir est dès lors à l'électricité, et aux forces hydrauliques qui lui donnent naissance.

Il faudrait être aveugle pour ne point voir que nos espoirs les plus optimistes pour le développement industriel de Québec vont pleinement se réaliser. Les capitaux étrangers affluent ici, et se joignent aux nôtres afin de créer des centres d'activité et de production. Vous songez comme moi, en cet instant, au merveilleux développement du Lac Saint-Jean et du Saint-Maurice.

Mais c'est dans toutes les sphères que s'opèrent ces miracles. En 1923 — la statistique de 1924 n'est pas encore publiée — Québec produisait 1,235,000 tonnes de pulpe, soit plus que toutes les autres provinces ensemble. Huit ans auparavant sa production n'était que de 560,000 tonnes.

En 1911, le capital placé dans nos usines à papier se limitait à $32,000,000; ce chiffre a été porté à $155,000,000 en 1923. Il doit atteindre aujourd'hui $200,000,000 et l'on ne cesse d'ériger de nouvelles usines.

Ces chiffres nous montrent un peu ce que l'avenir nous réserve. Dites-le-moi, n'est-il pas riant? et n'avons-nous pas une riche succession à léguer à ceux qui viendront après nous?

EXPRESSION DE GRATITUDE

Tout cela me ferait peut-être oublier le présent, si je n'éprouvais l'impérieux besoin d'exprimer ma vive reconnaissance à tous ceux à qui je dois cette magnifique célébration de mes noces d'argent parlementaires.

A vous d'abord, Messieurs les préfets de l'Ile d'Orléans et de la Côte de Beaupré, un merci tout plein d'émotion et de gratitude. Votre présence ici montre combien peu de choses nous séparent, et comme il en est beaucoup qui nous unissent. Nous ne partageons peut-être pas toujours la même manière de voir, mais pour nous entendre, pour fraterniser et nous estimer, il ne nous est nécessaire d'aller ni à Genève, ni à Locarno. Nous faisons nos traités de paix chez nous, et je ne sache pas qu'il faille

L'HON. L.-A. TASCHEREAU, premier-ministre de la province de Québec, qui était l'hôte d'honneur à un grand banquet, donné, hier soir, au Château Frontenac de Québec, à l'occasion de ses 25 ans de vie parlementaire.

VICTOIRE DU PROGRESSISTE DANS HURON

Les conservateurs ne comptent plus que 110 sièges.

AUX COMMUNES

TORONTO, 11.—Le juge Wright s'est prononcé en faveur du progressiste J.-W. King dans l'appel au sujet de l'élection de Huron-Nord. Il a ordonné au candidat conservateur, M. Georges Spotton, de payer les frais et au juge de comté de détacher les talons des 342 bulletins qui ont été rejetés parce que ces talons étaient restés attachés aux bulletins. Cette décision donne la victoire à M. King sur M. Spotton.

M. J.-W. King, candidat progressiste, fut d'abord déclaré élu. Dans un pointage, le juge Lewis rejeta 342 bulletins sous prétexte que les talons y étaient restés attachés. Il déclara le candidat conservateur élu.

Le juge Wright déclara que le devoir du sous-officier rapporteur était d'enlever les talons et que le juge du pointage devait avoir ce pouvoir et que dans ce cas, son devoir était d'exercer ce pouvoir.

"Ces bulletins, s'ils sont autrement valides, devront être comptés tout comme si le talon avait été enlevé en temps et lieu, dit le juge. La loi serait vraiment bien inutile si dans un cas comme celui-ci où 342 votants sont privés de leur suffrage, il n'y avait rien à faire."

Cette décision diminue de un la nombre des députés conservateurs. Voici quel est maintenant l'alignement des partis:

Ile du Prince-Edouard: libéraux 2; conservateurs 2; progressistes 0; ouvrier 0; indépendant 0. Total 4.

Nouveau-Brunewick: libéraux 1; conservateurs 10; progressistes 0; ouvriers 0; indépendant 0. Total 11.

Nouvelle-Ecosse: libéraux 3; conservateurs 11; progressistes 0; ouvriers 0; indépendants 0. Total 14.

Québec: libéraux 60; conservateurs 4; progressistes 0; ouvriers 0; indépendants 1. Total 65.

Ontario: libéraux 12; conservateurs 68; progressistes 2; ouvriers 0; indépendants 0. Total 82.

Manitoba: libéraux 1; conservateurs 7; progressistes 7; ouvriers 2; indépendants 0. Total 17.

Saskatchewan: libéraux 15; conservateurs 0; progressistes 6; ouvriers 0; indépendants 0. Total 21.

Alberta: libéraux 3; conservateurs 10; progressistes 3; ouvriers 0; indépendants 0. Total 16.

Colombie-Anglaise: libéraux 3; conservateurs 10; progressistes 1; ouvriers 0; indépendants 0. Total 14.

Yukon: libéraux 0; conservateur 1; progressistes 0; ouvriers 0; indépendants 0. Total 1.

Totaux: libéraux 101; conservateurs 116; progressistes 25; ouvriers 2; indépendants 1. Total 245.

On offre un banquet à M. S.-W. Jacobs

Les compatriotes de M. S.-W. Jacobs, député de la division Georges-Etienne Cartier aux Communes, ont célébré hier soir, la réélection de M. Jacobs.

Le banquet fut présidé par leur président, Me M.-M. Sperber, C.R.

A la table d'honneur, aux côtés du président, M. Sperber, nous remarquions le héros de la fête, M. S.-W. Jacobs, M.P., et MM. Peter Bercovitch, M.P.P., Wilfrid Handfield, c.r., Charlemagne Rodier, c.r., D.-L. Desbois, c.r., Paul-E. Joubert, président de la Chambre de Commerce; Lionel Coviensky, A.-H. Tanner, c.r., James Rinahan, Ernest Pitt, président du Club de Réforme; l'échevin Louis Rubinstein, l'ex-échevin L.-W. Jacobs, L. Philips, avocat, Jos. Singer, de Toronto, R.-L. Calder, c.r., Joseph Fleishmann, Jos. Miller, A. Levin, Jos. Cohen, c.r., Wm. Patterson, c.r., H.-E. Hershorn, T. Quinn, Isidore Ballon, c.r., A. Finkletine.

CONTRE LE LYNCHAGE

Détroit, Mich., 11.—"1926 sans lynch", voilà le programme tracé aux Etats-Unis par le conseil fédéral des Eglises du Christ qui tient son congrès annuel actuellement.

Quatorze lynchs avaient été enregistrés pendant 1925 à la date du 15 novembre. Toutes les victimes étaient des nègres.

Le Nom Henderson Rend le Cadeau Plus Précieux

Un manteau de fourrure Henderson signifie beaucoup plus qu'un manteau de fourrure quelconque pour celle qui a le bonheur de le recevoir—

—elle sait qu'il est fait des plus belles peaux de l'année — que la confection est celle des meilleurs experts — qu'il est, sous tout rapport, d'excellente qualité.

Parmi les offres spéciales de Noel actuellement chez Henderson, sont de très jolis manteaux de Seal d'Hudson, pleine longueur, doublés de Pussy Willows de Mallinson. Ils sont marqués à bas prix: **à $395.**

John Henderson & Co.

Deux magasins.

517, rue Ste-Catherine Ouest. Hôtel Mont-Royal.

VOUS AVEZ FAIT LA PROVINCE UNIE, PROSPERE, CONFIANTE EN L'AVENIR

Tel est le beau témoignage que Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province, rend à l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre actuel, au banquet d'hier soir, à Québec. — Un beau discours de l'hon. J.-E. Caron. — Des témoignages d'estime.

MONTMORENCY FETE SON DEPUTE

QUEBEC, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un grand nombre d'hommes publics éminents se sont joints hier soir à des centaines d'électeurs du comté de Montmorency et de Québec pour célébrer par un banquet dont le souvenir vivra longtemps le vingt-cinquième anniversaire de vie politique et parlementaire de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province.

Le premier ministre fut à l'occasion de ce jubilé, qui constitue un honneur fort enviable que peu d'hommes publics ont connu, l'objet d'une démonstration, qui couronne admirablement le cycle de ces vingt-cinq années de dévouement aux intérêts de sa province et de ses concitoyens.

Le banquet eut lieu dans la splendide salle de réception du Château Frontenac que les convives remplissaient à déborder. Durant cette mémorable soirée, des orateurs distingués ont rappelé avec éloquence ce que fut la belle carrière du premier ministre, son oeuvre pour son comté, sa province et son pays, d'abord sous l'administration de Sir Lomer Gouin, qui avait tenu lui-même à prendre part à cette fête et à y apporter le tribut de sa reconnaissance et de son admiration pour son ancien collègue, puis à la direction du gouvernement dont il est le chef depuis cinq années. Sir Lomer Gouin, l'hon. M. Caron, le doyen des membres du cabinet, et d'autres orateurs de marque ont fait l'éloge du héros de la fête auquel l'assistance a fait une des plus belles et des plus retentissantes ovations.

La salle du banquet avait été décorée avec goût et offrait comme fond de scène un portrait du premier ministre entouré des inscription suivantes sur des écussons rouges: "Montmorency, 1900-1925."

Le menu de circonstance, préparé avec art, commémorait on ne peut mieux ce bel anniversaire. On y relevait un extrait du discours prononcé par Sir Wilfrid Laurier au banquet donné au cardinal Taschereau le 22 août 1892, des notes biographiques et des éphémérides de la famille Taschereau.

Le banquet était présidé par M. Jules Lefrançois et M. V. Blais, les deux préfets du comté. M. Lefrançois porta le toast au premier ministre et lui présenta au nom des électeurs du comté de Montmorency une superbe pendule en marbre et deux urnes de même style, tandis que M. V. Blais offrait à madame Taschereau une gerbe de vingt-cinq roses.

Au moins six cents personnes étaient à table lorsque le premier ministre et les invités d'honneur firent leur entrée dans la salle. M. Taschereau reçut une première ovation, qui se répéta à plusieurs reprises au cours de la soirée. On remarquait à la table d'honneur, aux côtés des présidents et de l'hôte du banquet: à droite, les honorables MM. H. S. Béland, Jules Tessier, J.-E. Caron, M. Elzéar Fortier, les honorables MM. J.-E. Perreault, G.-E. Amyot, A. David, J.-N. Francoeur, P.-J. Paradis, M. Pierre Casgrain, l'hon. F. Carrel, M. Ch. Lanctôt, l'hon. J.-H. Kelly, Dr Etienne Dussault, M.P., Dr A.-R. Roy, M.P.P., M. P. Desrosiers, de Montréal; à gauche, les honorables Sir Lomer Gouin, Ernest Lapointe, Lucien Cannon, H. Mercier, A. Turgeon, A. Galipeault, M. Geo. Parent, M.P., l'hon. J. Nicol, M. H. E. Lavigueur, M.P., l'hon. M. Madden, M. J. N. Létourneau, l'hon. M. Lapierre, M. L. Létourneau, M.P.P., M. H. Laferté, M.P.P., M. L. A. Cannon, M. Ferdinand Roy, M. E. Taschereau, M. J. H. Fortier, M. E. Hamel, M.P.P., M. O. A. Bériau, M. H. Authier, M.P.P., M. Grant, M.P.P.

Après le banquet, madame Taschereau et un nombreux groupe de dames firent leur entrée dans la salle et reçurent un accueil chaleureux. Elles assistèrent sur la scène aux discours qui suivirent le diner.

MESSAGES

M. Lefrançois donna lecture de nombreux messages d'excuse, les principaux venant de l'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, de l'hon. M. Dandurand, président de la Ligue des Nations l'hon. J.-L. Perron, ministre de la Voirie, et autres.

Trois toasts furent portés: celui de l'honorable M. Taschereau, celui du comté de Montmorency et celui des invités d'honneur.

M. Lefrançois proposa le toast à

L'HON. ERNEST LAPOINTE, ministre de la Justice, qui a parlé hier soir au banquet Taschereau.

l'honorable M. Taschereau dans les termes suivants:

DISCOURS DE M. LEFRANÇOIS

En l'absence de M. Raoul Fortier qu'une indisposition subite empêche de remplir le rôle que les électeurs du comté de Montmorency lui avaient confié d'un commun accord, l'honneur m'incombe ce soir, à titre de préfet de la Côte de Beaupré, — honneur qu'a bien voulu me céder mon collègue, M. Blais, préfet de l'Ile d'Orléans, — de porter au nom de toute la population du comté de Montmorency la santé de l'homme d'état éminent que nous avons le privilège et l'honneur d'avoir comme député depuis un quart de siècle.

Sainte-Anne de Beaupré a fait tous les miracles, excepté celui de rendre éloquents les modestes hom-

M. H.-E. LAVIGUEUR, député aux Communes, l'un des orateurs au banquet Taschereau hier soir.

mes d'affaires. Si mes amis s'attendaient à me trouver ce soir soudainement transformé en une foudre d'éloquence, ils en seront quittes pour recommencer leurs prières.

Pour me conformer à leur désir, je vous parlerai donc brièvement de ce qu'il est à nos yeux dans le présent, et des grands honneurs que nous anticipons pour lui dans l'avenir.

M. TASCHEREAU ET MONTMORENCY

Depuis son entrée dans la politique, l'honorable M. Taschereau s'identifie avec le comté de Montmorency. C'est que non seulement il a conquis le coeur des électeurs et des électrices de notre comté, sans distinction de partis, mais il a été lui-même entièrement conquis par l'histoire glorieuse et la pittoresque nature de la Côte de Beaupré, par les vieilles églises et les vieilles maisons de l'Ile d'Orléans, véritables joyaux de notre province, par le caractère de toute la gaie et vaillante population de la Côte de l'Ile, où se retrouvent, dans leur fière et

les plus caractéristiques de la race canadienne-française.

Si vous voulez la preuve de cette conquête mutuelle du député et du comté, écoutez ce que pensait de M. Taschereau la population de notre comté dès son entrée en lice le 23 novembre 1900. Cette pensée est nettement traduite par un journaliste qui assistait à l'appel nominal: "M. Taschereau n'a désappointé personne. Au contraire, il s'est révélé aux électeurs de Montmorency, l'orateur éloquent, renseigné et courtois, chaleureux et sympathique, ayant à la tribune publique la même facilité de langage, la même logique serrée, les mêmes ressources de dialectique qui lui font une réputation au barreau. Du coup, il a conquis l'estime des auditeurs, sans distinction de partis, et nous avons entendu des chefs conservateurs lui faire compliment de la manière distinguée avec laquelle il a conduit la discussion dans les deux paroisses de Sainte-Famille et de Saint-Jean."

LE PREMIER DISCOURS COMME PREMIER MINISTRE.

Ecoutez maintenant l'accent du coeur qu'exprimait l'honorable M. Taschereau lorsque, le 27 juillet 1920, dans son premier discours comme premier ministre de la province, il se tournait vers ses fidèles électeurs et s'écriait: "Tout mon coeur veut aller maintenant à cette vaillante et fidèle phalange de Montmorency, sorciers de l'Ile et joyeux compagnons de la Côte de Beaupré qui, depuis vingt ans, m'ont accordé leur appui et leur confiance. Le poste que j'occupe aujourd'hui, je le dois à leur inaltérable dévouement et à leur chaude sympathie. Plusieurs sont ici présents. Mais depuis cette brumeuse soirée de décembre 1900, qui marqua le premier triomphe, la vieille garde a été cruellement décimée. Des jeunes sont venus depuis allier leur enthousiasme et leur ferveur aux convictions que les luttes héroïques de jadis avaient enracinées au coeur des vétérans. A tous, j'adresse un remerciement ému."

Dans le vieux comté de Montmorency, on juge de la sincérité et de la profondeur des sentiments par leur continuité et leur durée. Or ce témoignage d'attachement que l'honorable M. Taschereau rendait à la vieille garde et à la jeune garde de Montmorency au mois de juillet 1920 en devenant premier ministre, il l'avait déjà formulé, en juillet 1907, alors qu'il faisait devant la population de Beauport, de Château-Richer, de l'Ange-Gardien et de Sainte-Anne, un magnifique éloge de la Côte de Beaupré, de ses antiques maisons, des souvenirs précieux qui y sont conservés, du noble caractère de ses habitants, et qu'il rappelait, je cite ses propres paroles, que "la côte de Beaupré est le centre de la patrie canadienne, le coeur de notre nationalité."

L'honorable M. Taschereau a une qualité qui est aussi fort appréciée dans notre comté, comme d'ailleurs par toute la province, celle de ne pas s'en tenir à des paroles, et de traduire ses sentiments en des oeuvres tangibles.

DES BIENFAITS SANS NOMBRE

Depuis 1900, le comté de Montmorency ne compte plus les bienfaits qu'il lui doit. Parce que ces oeuvres sont portées au capital de toute la province, et qu'elles méritent d'être louées en dehors de toute politique, vous me permettrez d'en énumérer quelques-unes et d'en rendre hommage à qui de droit.

Le fait le plus notable, c'est que la grande politique de voirie qui vaut à notre province une si enviable réputation à l'étranger et qui nous attire chaque année des milliers de touristes, a pris naissance, pour ainsi dire, dans le comté de Montmorency. La première grande route macadamisée a été construite entre Sainte-Anne de Beaupré et Québec. Et depuis l'honorable M. Taschereau s'est appliqué avec un soin jaloux à faire le plus beau chemin de celui qui conduit visiteurs et pèlerins à notre basilique nationale de Sainte-Anne.

DES AMELIORATIONS

Il a complété nos routes par des ponts en fer qui font notre orgueil. En 1907, il assistait à la bénédiction du pont qui traverse, à Beaupré, notre pittoresque Grande-Rivière. Nous comptons qu'il sera présent, en juin prochain, à la bénédiction du magnifique pont que l'on est à jeter sur la rivière Montmorency.

En attendant que les circonstances permettent la construction d'un pont pour relier l'Ile d'Orléans à Québec, l'honorable M. Taschereau s'est fait une devoir de subventionner généreusement un service de [illegible] destiné à s'améliorer sans

L'HON. LUCIEN CANNON, solliciteur général, qui a rendu un beau témoignage, hier soir, à l'hon. M. Taschereau.

ble M. Taschereau a fait pour l'instruction publique en notre comté. Le collège de Sainte-Anne, le collège et le couvent de Château-Richer, les écoles de Boischatel, de Beaupré et de Saint-Joachim, sont autant d'institutions qui disent hautement tout ce que notre comté doit, sous ce rapport, à son dévoué député.

Nos sociétés d'agriculture et nos fabriques de produits laitiers ont, pour leur part, reçu de généreux octrois, tandis que l'on mettait au service de nos cultivateurs et horticulteurs des champs de dé-

M. PIERRE-F. CASGRAIN, député de Charlevoix, aux communes qui a parlé hier soir, au banquet Taschereau.

monstration et des stations fruitières.

Il serait trop long d'énumérer toutes les oeuvres dont nous avons, grâce au dévouement de notre député, bénéficié depuis vingt ans.

Mais les électeurs du comté de Montmorency m'en voudraient si je ne mentionnais l'oeuvre éminemment patriotique qu'a accomplie l'honorable M. Taschereau en sauvant de la ruine la Banque Nationale. Non seulement lui devons-nous le maintien, sans que le trésor provincial en soit affecté, d'une institution financière canadienne-française de première grandeur, mais l'honorable M. Taschereau a protégé l'épargne péniblement amassée de notre classe agricole et de notre classe ouvrière, et il a sauvegardé le crédit d'un nombre incalculable de commerçants et d'industriels qui, autrement, auraient été pratiquement acculés à la faillite. Il a également défendu le bon renom d'une institution canadienne-française, et il a maintenu la confiance de notre population dans notre système bancaire. C'est l'oeuvre d'un patriote sincère et d'un administrateur clairvoyant.

UN HOMME D'ETAT DISTINGUE

Même si l'honorable M. Taschereau n'avait pas tous ces titres particulière à notre affection et à notre reconnaissance, il nous apparaîtrait en cet instant comme l'un des meilleurs premiers ministres que notre province ait jamais eus, et l'un des hommes d'Etat les plus distingués dont puisse se glorifier notre pays. Les nobles traditions familiales dont il a hérité, son remarquable talent, son honnêteté proverbiale, son indomptable énergie, ses courageuses initiatives, lui valent la réputation la plus enviable dans toutes les provinces-soeurs et à l'étranger. Je n'en veux d'autres attestations que les louanges qui lui furent partout décernées après son remarquable discours à Toronto sur le paysan canadien.

Aussi souhaitons-nous ardemment qu'il reste encore de longues années à la tête de la province, et qu'il nous fasse l'honneur de continuer à être notre député.

Si selon que le veut une tradition de famille, l'honorable M. Taschereau doit terminer sa carrière dans la magistrature, nous le verrons nous quitter avec un profond regret, mais nous serons encore tous là, électeurs de l'Ile d'Orléans et de la Côte de Beaupré, pour applaudir au digne couronnement de la plus noble carrière au barreau et en politique.

LES NOCES D'OR

Dans les voeux de bonheur que nous formons pour l'honorable M. Taschereau, nous en réservons une large part à la compagne de sa vie, et nous espérons que tous deux permettront au comté de Montmorency de célébrer leur noces d'or.

Pour que d'ici là vous ne goûtiez que des heures douces et agréables, et pour que ces heures ne passent pas trop tôt, les électeurs du comté de Montmorency ont songé, M. le Premier Ministre, à vous offrir une pendule qui marquera les heures conformément à leur désir et à leur espoir, et qui vous rappellera le fidèle attachement qu'ils tiennent à vous garder toute leur vie.

Comme mon ami le préfet de l'Ile d'Orléans habita le plus beau jardin de la province, le privilège lui a été réservé d'offrir à Madame Taschereau l'expression de nos hommages sous forme de vingt-cinq roses, qui diront à l'épouse distinguée du premier ministre que c'est encore plus à elle qu'aux électeurs de Montmorency qu'est dû le fait que les vingt-cinq dernières années peuvent se résumer pour le premier ministre en vingt-cinq roses éclatantes de grâce et de fraîcheur.

Messieurs, j'ai l'honneur, au nom de tous les électeurs du comté de Montmorency, de porter la santé de notre député de choix et de notre éminent premier ministre, l'honorable M. Taschereau.

L'Honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, et le doyen des collègues du premier ministre, seconda le toast, en rappelant dans le beau discours suivant les oeuvres fécondes de la carrière de l'Hon. M. Taschereau:

L'HON. J.-E. CARON

Les organisateurs de cette fête ont bien voulu me prier de seconder la santé à l'Honorable premier ministre, et je les remercie de cette attention délicate, dit-il.

Je comprend que je dois cet honneur à mon âge et à mon ancienneté dans le Cabinet, plutôt qu'à mes capacités particulières pour rendre

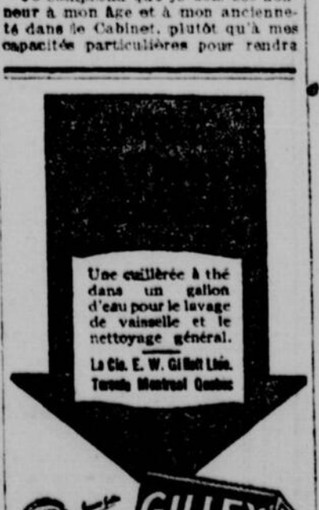

L'HON. SIR LOMER GOUIN, qui a fait l'éloge de l'hon. M. Taschereau, son successeur à la direction de la province.

justice à celui que nous fêtons, ce soir.

J'aurais préféré véritablement que l'on eut confié cette tâche à l'un de mes jeunes et brillants collègues, plus éloquents et plus en mesure que moi-même de vous dire ce que nous devons à l'administration de l'Hon. M. Taschereau et toute l'admiration que ses amis, ses électeurs, que ses collègues du Cabinet et de la députation, entretiennent pour son éminente personnalité.

Après des études brillantes, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, l'Honorable monsieur Taschereau s'occupa immédiatement de sa profession d'avocat et son assiduité au travail, de même que les connaissances étendues qu'il possédait déjà en matière légale, lui apportèrent des succès marqués, lesquels faisaient déjà prévoir la carrière brillante qui lui était réservée.

SYNDIC ET BATONNIER

Il fut syndic et bâtonnier du Barreau de sa province, échevin de la ville de Québec et enfin député

L'HON. J.-E. CARON, ministre de l'agriculture à Québec, qui a prononcé un beau discours, hier soir, au banquet Taschereau.

du comté de Montmorency, en 1900.

En 1907, l'Honorable Sir Lomer Gouin, qui était alors le premier ministre de cette province et qui s'y connaissait en hommes, appela monsieur Taschereau dans son Cabinet, pour prendre charge du ministère des Travaux Publics et du Travail.

M. Taschereau devait succéder, treize ans plus tard, à l'homme estimable et éminent qui avait dirigé le parti libéral si brillamment, pendat 15 ans et qui voulait s'assurer un successeur qui put continuer l'oeuvre de progrès et d'avancement qu'il avait poursuivie durant toute sa carrière de premier ministre.

UN GRAND NOM

Fils, petit-fils et arrière petit-fils de juge, allié à deux autres juges, frères aussi d'un juge et neveu du premier Cardinal canadien, l'Honorable M. Taschereau porte, depuis trois siècles, un nom synonyme de distinction, de probité, d'honneur et d'autorité. Il représente une des rares familles où le talent se succède et revit de père en

(Suite à la page 13)

fils, sans jamais dégénérer, et si le chef de cette famille, l'Hon. Thomas-Jacques Taschereau, pouvait venir ici ce soir il vous dirait mieux que moi-même, qu'il est fier de tous ses descendants et que celui que nous fêtons présentement, est au moins l'égal de tous ceux qui l'ont précédé.

L'Honorable monsieur Taschereau disait, un jour, dans une circ-

La Semaine de "Community Plate"

qui se termine demain—est une révélation du

Service de table Parfait

que recherche

l'Hôtesse Moderne

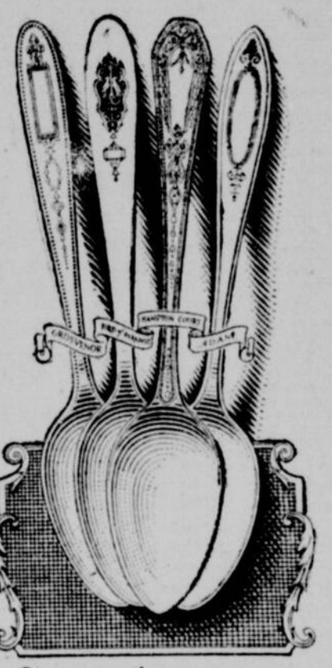

Votre argenterie embellit ou dépare votre table. Elle fait toucher du doigt votre talent d'appréciation des beautés de la vie. Elle réflète votre bon sens social et votre délicatesse.

Pendant la Semaine de COMMUNITY Plate —*qui se termine demain*—les plus jolis modèles d'argenterie ont été largement étalés afin de prouver que la bonne argenterie est une nécessité sociale dont l'achat n'entraîne à aucune extravagance.

Les coffrets-plateaux luxueusement décorés or et bleu, et renfermant 32 superbes pièces "COMMUNITY Plate"—complet pour $43.45—ont été toute une révélation pour les femmes—d'ailleurs le coffret est gratis.

Les jolies pièces de service parfait séparées variant de $1.00 à $10.00 ont créée une vogue nouvelle.

Ceux qui recherchent des cadeaux sont maintenant convaincus qu'il y a des cadeaux "COMMUNITY Plate" pour répondre à toutes les exigences des circonstances.

Si vous n'avez pas encore vu ces étalages de tout ce qui est nouveau et beau en argenterie moderne, faites-le demain. Vous pouvez examiner et admirer sans aucune obligation d'acheter.

TUDOR PLATE

Que présentent les Fabricants de

COMMUNITY PLATE

Les ouvriers d'art qui ont fait de COMMUNITY Plate le *ne plus ultra* de la perfection du travail artistique moderne, ont également donné à Tudor Plate le maximum de la qualité comme argenterie de prix modique. On ose à peine le croire à la vue de sa beauté, de sa qualité et de son fini superbe. Par exemple:

Six cuillers à thé Tudor ne coûtent que $2.00

Voyez Tudor Plate chez votre marchand

Durant la Semaine de Community Plate, ne manquez pas de voir les superbes étalages des créations les plus récentes en fait d'argenterie moderne et que l'on trouve actuellement chez tous les bijoutiers de la ville. Ces étalages vous aideront dans le choix de magnifiques cadeaux à prix très modiques — des cadeaux que les femmes apprécient beaucoup.

431

"QUAND DES NOTES ECLATANTES FLOTTENT DANS L'AIR AU RYTHME D'UN CHANT CAPTIVANT"

PARTOUT où la musique lance ses notes enchanteresses, surgissent dans l'esprit les figures de Paderewski, Hofmann, Gabrilowitsch, et les autres grands pianistes du jour. Ce sont les artistes qui enregistrent exclusivement aujourd'hui pour le piano reproducteur DUO-ART — car ils se rendent compte que cet instrument immortalise leur jeu dans ses détails les plus parfaits.

Ils recommandent leurs records avec enthousiasme, car le DUO-ART reproduit toutes les nuances de mouvement et de doigté, exactement comme l'artiste quand il joue.

Exclusivement au Canada, le DUO-ART est installé dans "Le Piano qui a une Ame".

Le produit de

MASON & RISCH *Limited*

Il y a de la musique DUO-ART pour tous les tempéraments. Elle couvre tout le champ des meilleures compositions mondiales. Elle comprend la dernière musique de danse telle que jouée par les favoris des clubs exclusifs de New-York. Elle fournit des accompagnements épatants "quand des notes éclatantes flottent dans l'air au rythme d'un chant captivant".

Le DUO-ART est le favori des grands pianistes du monde — et il en est de même des mélomanes. Dans les conservatoires d'Europe — dans les palais et les foyers cultivés — dans les institutions musicales d'Amérique — le DUO-ART est l'objet des plus grands honneurs.

Entendre le DUO-ART, c'est se faire une nouvelle conception des triomphes musicaux modernes.

Le nom de LAYTON est lié aux instruments de musique depuis plus de 85 ans.

LAYTON BROS LIMITED

Le Principal magasin de pianos et de phonographes de Montréal

550-552 rue Ste-Catherine Ouest

(Angle Stanley)

STEEL, SMELTERS, BROMPTON & LAURENTIDE MONTENT --- NEW-YORK EN HAUSSE

BOURSE DE MONTREAL

Le marché local est assez actif et très fort.

C'est Laurentide qui a été le titre le plus actif de la matinée et il a fait un nouveau record de hausse à 89 3-4 une avance de 1 1-2 point sur hier.

National Breweries vient après et ce titre a perdu 5-8 de point à 56 3-8.

Smelters a continué son avance d'hier en grimpant à 152 3-4, soit un gain de 2 1-2 points.

Steel of Canada a gagné 1 point à 98 1-2.

Aux utilités publiques Brazilian a été ferme à 80 1-4 et assez actif, Bell Telephone a gagné 1-4 de point à 142. Steamship de préférence s'est traité à 55, Detroit United a fait son apparition à 3, Montreal Power a été ferme à 215, Quebec Power à 110, Shawinigan a été ferme à 167.

Le bulletin hebdomadaire de Dun dit que la pluie et la boue ont retardé les affaires au cours de la semaine écoulée. Les routes de la campagne ont été mauvaises. Le commerce de détail a été bon cependant et la situation générale du commerce est à peu près la même qu'il y a une semaine.

De midi à midi et demi, il y eut activité modérée en Bourse locale et Steel of Canada varia de 97 1-2 à 98 1-2, Smelters de 150 à 152, Brazilian à 80, Brompton grimpa activement à 224 et Laurentide clôtura à 89 5-8.

Cote fournie par L.G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

VENTES DE 10 à 11 A.M.:
Steel of Canada—95 à 98, 10 à 98 1-4.
Nat. Breweries—25 à 55 7-8, 245 à 56, 175 à 56 1-4, 100 à 56 1-8, 250 à 56 3-8, 325 à 56 1-2.
Abitibi P & P—25 à 71 1-2, 75 à 72.
Atl. Sugar—25 à 33 1-2.
Bell Telephone—5 à 142.
Brazilian Traction—975 à 80 1-2, 25 à 80 1-4, 25 à 80 3-8.
Can. Cement—25 à 102 1-2.
Detroit United—200 à 3.
Cons. Smelting—20 à 151, 25 à 151 1-8, 25 à 151 1-4, 75 à 151 7-8, 25 à 151 3-4, 140 à 152.
Can. Steamship—20 à 11.
Laurentide—20 à 88 1-2, 235 à 88 3-4, 108 à 89, 95 à 89 1-4.
Montreal Power—135 à 215.
Price Bros—15 à 50 3-4.
Spanish River—295 à 102 3-4, 50 à 103.
Shawinigan—5 à 167.
do Rights—83 à 3 1-4, 60 à 3 3-8.
Can. Ind. Alcohol—100 à 16.
Dom. Iron pref—20 à 23.
Can. Woollens pref—25 à 55.
Woods Mfg—25 à 42 1-2.
Woods pref—15 à 78.
Prov. Paper Mills—81 à 103.
B.C. Fish—25 à 63 3-4.
Hollinger—50 à 17.10.

VENTES DE 11 à MIDI:
Steel of Canada—25 à 98 3-4, 10 à 98 1-2.
Nat. Breweries—100 à 56 1-2, 120 à 56 3-8.
Abitibi P & P—60 à 72.
Asbestos Corp—25 à 93 1-2.
Atl. Sugar—100 à 33 1-4.
Bell Tele—38 à 142.
Brazilian—85 à 80 1-2.
100 à 80 1-4, 170 à 8.
Can. Cement—100 à 102 1-2, 60 à 102, 25 à 102 1-4, 50 à 102 1-8.
Cons. Smelting—10 à 152 1-2, 10 à 152 3-4, 90 à 152.
Can. Steam. pref—10 à 55.
Laurentide—25 à 89 1-4, 930 à 89 1-2, 275 à 89 5-8, 10 à 89 3-4.
Mont. Power—25 à 215.
Spanish River—185 à 103.
do pref—25 à 115.
Shawinigan—2 à 167.
do Rights—31 à 3 3-8.
Warwick—35 à 65, 5 à 64 3-4.
Can. Car—10 à 31 1-2, 25 à 31 1-4.
C.G. Elect. pref—10 à 87.
Belgo pref—250 à 97 1-4.
Maskay pref—25 à 72.
Sher. Williams pref—90 à 114.
Que. Power pref—4 à 114.
Lyall—10 à 24 1-2.
Dom. Iron—10 à 23.
Woods pref—10 à 78.

Banques:
Montréal—23 à 260.
Royale—248 acheteur.

VENTES JUSQU'A 12.30:
Steel of Canada—345 à 97 1-2 à 98 1-2.
Montreal Power—105 à 214 7-8.
Shawinigan—95 à 167.
do Rights—31 à 3 1-4.
Breweries—220 à 56 3-8 à 1-2.
Smelters—545 à 150 à 152.
Abitibi—170 à 72 à 1-2.
Atlantic—100 à 33.
Bell Tel—3 à 142.
Brazilian—535 à 79 7-8 à 80.
Brompton—660 à 23 1-4 à 24.
Cement—115 à 102 1-4 à 1-2.
S S. pref—105 à 55 à 3-4.
Laurentide—215 à 89 1-4 à 5-8.
Spanish—125 à 103.
do pref—25 à 115.
Alcohol—100 à 15 1-2.
Winnipeg—5 à 47.
Jamaica P. pref—15 à 98.
Woods—50 à 43 1-2 à 44 3-4.
Cement pref—13 à 116.
Quebec pref—20 à 114.
Nova—25 à 64.
Can. Cottons pref—20 à 90 1-2.
Westn Grocers—10 à 11 1-2.

Les Mines à Montréal

Cours fournis par Mount Cie, Ltée, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

VENTES DE LA MATINEE:
LaRose—1000 à 1000 à 41, 400 à 42, 500 à 41.
Vickers—2000 à 1000 à 12 3-4, 100 à 16, 1000 à 500 à 16 1-4.
Beaver—500 à 500 à 1000 à 51 1-2.
Crown Reserve—500 à 1000 à 1000 à 1500 à 500 à 21 1-2.
Keeley—200 à 100 à 500 à 1.64, 200 à 1.63, 100 à 1.62, 300 à 1.64, 200 à 1.63.
Goldale—1000 à 31 1-2, 1000 à 500 à 500 à 32 1-2, 1000 à 1000 à 500 à 32, 1000 à 33.
Amulet—100 à 1.10, 100 à 100 à 100 à 100 à 200 à 100 à 1.11, 100 à 1.09, 100 à 100 à 100 à 100 à 100 à 1.08, 100 à 100 à 1.09, 100 à 100 à 100 à 1.08.
Premier—300 à 100 à 100 à 2.23, 500 à 600 à 2.24, 200 à 100 à 2.23.
Mining Corp—200 à 3.20.
Argonaut—500 à 16 1-4, 1000 à 500 à 16, 2000 à 1500 à 15 3-4, 1000 à 15 7-8.
Rouyn Gold—1000 à 1000 à 2000 à 1000 à 1000 à 500 à 3 3-8.
West Dome—1000 à 19, 1000 à 1000 à 500 à 500 à 100 à 17.
Vipond—500 à 100 à 200 à 500 à 100 à 110 à 1.54.
Noranda—100 à 100 à 100 à 100 à 100 à 100 à 245 à 100 à 10.15, 100 à 10.14, 100 à 100 à 100 à 100 à 10.07, 5 à 70 à 10.10.
Capitol—1000 à 1000 à 1500 à 500 à 1000 à 500 à 30.
Keora—1000 à 15 1-2, 1500 à 15 1-2, 1000 à 500 à 500 à 1000 à 14.
Kirkland—1000 à 1500 à 1000 à 600 à 500 à 80.
Total—70,765 actions.

Fluctuations de la matinée

Communiqué par Gloria & Cie, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Haut	Bas	Midi	Ventes
Abitibi	72	71 1-2	72	85
Asbestos	93 1-2	93 1-2	93 1-2	25
Atl. Sugar	32 1-2	32 1-4	32 1-2	125
Bell Tele	142	142	142	53
Brazilian	80 1-2	80 1-4	80 1-4	1085
B.C. Fish	64 3-4	63 3-4	63 3-4	25
Can. Cement	102 3-4	102 1-2	102 1-2	258
Can. Steam.	11	11	11	20
do pref	55	55	55	5
Detroit Ry	3	3	3	200
Ind. Alcohol	16	16	16	40
Laurentide	89 3-4	88 1-2	89 1-2	980
Mont. Power	215	215	215	145
Nat. Brewer	56 1-2	56	56 3-8	1060
Price Bros	50 3-4	50 3-4	50 3-4	15
Que. Power	110	110	110	30
do pref	114	114	114	4
Shawinigan	167	167	167	5
Smelters	152 3-4	151	152 3-4	450
Span. River	103	102 3-4	103	140
Steel Co.	98 3-4	98	98 1-2	140

Les grains à Chicago

CHICAGO, 11 — (Ouverture) — Blé: déc. 173 5-8; mai 166 1-2. Maïs: déc. 78 1-4; mai 84 5-8. Avoine: déc. 41 1-2; mai 45 1-2.

Argent en barre

LONDRES, 11 — L'argent en barre fait 31 7-8d l'once.

LES POTINS DE LA RUE

LAURENTIDE COMPANY

Il y a eu un gros mouvement d'achat de Laurentide depuis plusieurs jours et on croit que cette accumulation a une signification qui sort de l'ordinaire. C'est pour cela que les spéculateurs achètent ce stock.

D'un autre côté, ce stock a été offert librement. Il y a quelques mois, une rumeur a circulé sur la rue à l'effet qu'un pool avait accumulé de 5,000 à 7,000 parts de Laurentide et on croit qu'une bonne partie de ces parts ont été mises sur le marché dans l'intention de récolter les profits réalisés par l'avance récente.

On dit que les intérêts qui contrôlent Laurentide Company favoriseraient une fusion. De plus, la subsidiaire de Laurentide Company, la Laurentide Power, possède une position stratégique sur la rivière Saint-Maurice, une position telle que l'on veut que Shawinigan ne pourrait pas la laisser tomber en d'autres mains, probablement des concurrents.

SMELTERS

La rumeur persiste que les directeurs de la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited, paieront un bonus substantiel dans un avenir rapproché. L'année fiscale de Smelters coïncide avec la fin de l'année du calendrier, et, par conséquent, on croit que les résultats de l'année fiscale seront connus aussitôt.

Ceux qui suivent ce stock de près sont d'opinion que le bonus sera de 2% pour cent. Cela équivaudrait à $6.50 la part. Les parts ont une valeur au pair de $25.

Il existe toutes sortes de rumeurs au sujet des profits de Smelters au cours de 1925. Des chiffres que l'on cite actuellement ne sont pas aussi élevés que ceux déjà pronostiqués.

Cependant, un facteur important favorable aux affaires de la compagnie, c'est la force remarquable du marché mondial du zinc. Il appert que la demande actuelle pour le zinc continuera intense pendant assez longtemps. D'un autre côté, le plomb se maintient à peine. On fait des démarches pour stabiliser le prix du plomb au niveau actuel, ou un peu plus bas.

LES PAPIERS

La situation est telle maintenant que ceux qui sont intimement liés à l'industrie du papier croient que l'on portera plus d'intérêt aux papiers.

Lorsque l'on a parlé d'une fusion Spanish-Abitibi, on s'est demandé si on pourrait trouver un marché pour absorber les offres énormes de nouveaux titres émis. On dit maintenant que Londres est en état de soulager le marché canadien de quantités considérables de ces titres. Il est donc possible de croire à la possibilité d'une fusion.

BRITISH EMPIRE STEEL

L'assemblée annuelle de la British Empire Steel Corporation a eu lieu hier. Les remarques du président Wolvin sont imprégnés de confiance dans le futur de ce grand groupe de propriétés dont il est le président. En réponse à un actionnaire, il a déclaré que les $3,400,000 de recettes nettes nécessités pour le paiement de l'intérêt sur les obligations et pour le dividende du premier privilégié pourraient facilement être encaissés en un temps de conditions normales.

LA CONCURRENCE ETRANGERE

Le bulletin hebdomadaire de la British Empire Steel Corporation dit:

"Nous avons souvent traité du dommage fait à l'industrie de l'acier au Canada par l'importation de matériaux à très bon marché soit de l'Allemagne, soit de la Belgique ou de la France. De telles importations ne sont pas efficacement contrôlées par le 'dumping duty' et, dans le cas de la France, de la Belgique, elles sont stimulées par la préférence donnée à ces pays par un traité.

"L'importance de prendre des mesures spéciales contre cette menace croissante contre l'industrie de l'acier au Canada est rendue évidente par les protestations des producteurs d'acier aux Etats-Unis qui ont à lutter contre des conditions similaires.

"Iron Age dit, dans son édition du 19 novembre, que le fer en barre est offert Galveston et Houston à 131 et 135 la tonne, la douane et toutes charges payées, quand les usines américaines n'eprouvent pas le vendre moins de $54 à $56 la tonne.

"Si les Etats-Unis, avec leur tarif élevé, ne peuvent pas lutter avantageusement avec les pays étrangers, est-il surprenant que nous du Canada, aylons à nous plaindre?"

Cote des Devises étrangères fournie par L.-G. Beaubien & Cie, 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

Devise	Montréal
Angleterre, Livre S	$4 85 3/4
France, Franc	.0372
Belgique, Franc	.0454
Italie, Lire	.0404
Suisse, Franc	.1930
Hollande, Florin	.4020
Espagne, Peseta	.1428
Suède, Couronne	.2680
Norvège, Couronne	.2560
Danemark, Couronne	.2042
Brésil, Milreis	.1428
Etats-Unis, dollar—Prime 1-16.	

Rendement des valeurs

Cours compilé par la Maison Bruneau & Rainville, membres de la Bourse de Montréal

	Div.	Prix	Rend.
Abitibi	$4	71	5.6
Asbestos	6	93 7-8	6.4
do pref	6	114 1-4	5.3
Bell Telephone	8	141	5.7
Brazil	$4	80	5.0
Can. Car pref	7	76 1-2	9.2
Can. Cement	6	103	5.8
Can. Converters	7	88	8.0
Can. Locomotive pref.	7	72	9.7
Valeur au pair $50			
Cons. Min. & Smelt.	6	150 7-8	4.0
Dom. Bridge	4	95	4.2
Dom. Glass	7	94	7.5
do pref	7	112	6.3
Dom. Textile	$5	90	5.6
do pref	7	118	5.9
Hos. Smith pref	8	95	8.4
Ind. Alcohol	1 28	15 7-8	8.1
L. of the Woods	12	172 1-2	6.9
do pref	7	115	6.1
Laurentide Paper	6	88 1-4	6.8
Mackay	7	131	5.4
Montreal Cottons		101	5.9
M. L. H. & P.		215	3.7
Montreal Tramways	10	178	5.6
nt. Steel	4	70	5.7
Penmans	8	184	4.3
do pref	6	102 1-2	5.9
Quebec Power	$5	110	4.6
do pref	7	114	6.1
Shawinigan	7	166	4.2
Sherwin Williams	6	121 1-2	5.0
do pref	7	119 1-2	6.3
Spanish River	7	102 1-4	6.9
do pref	7	114	6.1
Steel of Canada	7	97 1-2	7.2
do pref	7	114	6.1
St. Maurice Paper	6	101	5.9
Tuckett Tobacco	4	66 3-4	6.0
do pref	7	102 1-4	6.9
Twin City	4	74 1-2	5.4
Wabasso	$4	67	6.0
Winn. Elect. pref	7	95	7.4

Banque d'Angleterre

LONDRES, 11.— Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en livres:

Réserve totale, dim.	686,000
Circulation, aug.	36,000
Or en lingots, dim.	652,000
Autres garanties, dim.	614,000
Dépôts publics, aug.	255,000
Autres dépôts, dim.	9,698,000
Billets en réserve, dim.	728,000
Garanties du gouvernement, dim.	8,070,000

Le taux d'escompte est de 5 p.c.

BOURSE DE NEW YORK

Il se produit une hausse générale sur toute la liste de New-York.

Wall Street, 11—(Ouverture) — La cote a fait preuve de force au début de la séance et cette force était apparemment basée sur le discours encourageant du secrétaire Mellon sur l'état actuel des affaires. Les moteurs se rallièrent brusquement sous la direction de Chrysler et de General Motors qui avancèrent de 2 5-8 et 1 respectivement. Les équipements montèrent aussi. Baltimore and Ohio reculà d'un point par suite du défaut des directeurs d'augmenter le dividende régulier.

La hausse fut vivement conduite chez les spécialités parce que le taux de réescompte n'a pas été augmenté. Kelsey Wheel monta de 14 points à 124, U. S. Distributing 6 à 63 et Stewart Warner Speedometer 2 à 89 1-2. Ce sont tous de nouveaux sommets pour l'année. Chrysler poussa son avance à 4 1-2 points et Westinghouse Air Brake, Baldwin, Dupont, International Paper, International Combustion Engineering, American Waterworks, Consolidated Gas, American Can et International Harvester se vendirent de 1 à 2 1-2 points plus cher dès la première demi-heure. Les changes étrangers étaient réactionnaires. Le franc français baissa de 8 points, un record de baisse pour l'année à 3.69 cents et la livre recula légèrement à $4.84 5-8.

(Midi). L'activité des industriels est devenue plus prononcée à la suite d'espoir de dividendes favorables et les pools poussèrent la cote vigoureusement. Atlantic Coast Line monta de 5 1-2 à 250, un record, American Smelting de 2 à 136 3-4, le plus haut point depuis plusieurs années, California Packing, American Ice, Cast Iron Pipe, etc., montèrent de 3 à 4 3-4 points. L'argent a renouvelé à 5 pour cent.

Cours fournis par Dinckinson & Walbank, 152 rue St-Jacques, Montréal.

	ouvert.	Midi
Al. Chemical	113	113
Am. Can	288	287
Am. Locom	125	125 1-4
Am. Smelting	129	129
Am. Sugar	76 1-	76 1-4
Am. Woollens	45 1-2	45 1-2
Anac. Copper	48 5-8	48 5-8
Baldwin Loco	129	128 5-8
Balt. & Ohio	80 7-8	81 1-4
Beth. Steel	49 7-8	50
Cerro de Pasco	61 1-8	61 1-8
Corn Prod	39 3-8	40
Crucible Steel	82 1-2	82 1-2
Gen. Asphalt	67 3-8	67 1-4
Gen. Elec	319 1-2	319
Gen. Motors	118 3-8	118 1-4
Int. Nickel	45 1-2	45 1-2
Int.Mer.Mar. pfd	36 7-8	36 7-8
Int. Paper	64 1-2	64 1-2
K. Springfield	16 3-8	16 3-8
Mis. Pac	39 1-2	39 1-2
New Haven	44 1-4	44 1-4
New Haven	44 3-8	44 1-4
N.Y. Central	127 7-8	127 7-8
Pac. R.	60 3-8	60 3-8
Pan Am B	77 1-4	77 1-2
Rep. Iron & S.	61 1-8	61 1-4
Royal Dutch	55 1-8	55 1-8
South. Ry	116 1-2	116 1-2
Stand. Il N.J.	43 3-8	43 1-2
Stand. Il Cal.	55 1-4	55 1-4
Studebaker	57 1-8	57
Texas Il	52 1-8	52
Union Pac	149	149 1-4
U.S. Ind. Alcohol	75 3-4	75 3-4
U.S. Rubber	88 5-8	88 1-4
U.S. Steel	135 1-8	135 1-2

COTE HORS-LISTE

Cours fournis par A.-J. Pattison & Co., 272 rue Bay, Toronto, nt.

	Offre	Demande
Alberta Pac. Grain Com.	168.00	
Can. Starch pref	35.00	
Cockshutt Plow pref	4.00	46.00
Comm. Finance Com.	10.50	13.00
Continental Life	32.00	36.00
Dom. Manufac. Com.	5.50	9.00
Dom. Power pref	93.50	96.00
Dom. Sugar Com.	8.50	
Dunlop Tire 7% pref	71.50	75.50
Durant Motors "B"	5.00	6.00
English Electric Com.	13.75	17.00
Famous Players Com.	11.25	12.75
Goodyear Tire Com.	58.00	64.00
Great West Life	340.00	
Gunns pref	29.50	32.50
Intern. Delavaud pref	5.00	
Loblaw Com	9.00	53.00
Loew's London pref	7.50	8.75
London Loan	45.00	48.00
Manufac. Life 25% pref	75.00	
Milton Presse d'Brick	18.00	
Mortg. Discount pfd	7.00	8.15
National Life	47.50	51.00
Nor. Mex. Dev. Com.	49.00	52.00
Page Hersey Com.	100.00	
Security Life	30.00	35.00
Sterling Trust	71.50	
Toronto Carpet Com.	122.50	
Trusts & Guarantee 6%	72.00	76.00

M. Lawrence demande ces procurations

M. Hicks Lawrence, de New-York, directeur de la Canadian Car and Foundry Limited, adresse aux actionnaires une lettre par laquelle il leur demande leurs procurations pour l'assemblée annuelle de la compagnie, le 14 janvier 1926.

M. Lawrence dit qu'il croit que la direction actuelle veut le remplacer comme directeur et, comme dit-il, il représente les petits actionnaires, il leur demande de donner leur procuration en son nom.

Argent en barre

NEW-YORK, 11. — L'argent en barre fait 69 1-8 cents.

RECETTES PLUS ELEVEES DE LA IRON FOUNDRIES

$350,209 comparativement à $339,769 au cours de l'année 1924.

Pou l'année fiscale terminée le 30 septembre 1925, le rapport fiscal annuel de la Canada Iron Foundries, Limited montre des recettes de $350,209 comparativement à $339,769 l'année précédente. On lit, dans le discours du président, que les affaires de la compagnie, tant pour le tonnage que pour la valeur, ont été moindres qu'en 1924 et la moyenne du prix de vente a aussi été réduite. Les conditions du travail n'ont pas varié et la compagnie a pu acheter sa matière brute à meilleur marché. Les recettes d'opération accusent une légère augmentation.

"La concurrence des pays européens à monnaie dépréciée et à gages minimes a encore affecté l'usine à tuyaux de Trois-Rivières et de Fort William car les prix de ces pays étaient souvent impossibles à rencontrer. Il y a aussi eu une réduction de production des usines de l'Ontario parce que les commandes des chemins de fer ont diminué.

"Au cours de l'année, la compagnie a passé une entente par laquelle elle se débarrasse de ses droits dans la Northern New-Brunswick and Seaboard Railway Company. Le capital actions de cette compagnie est l'un des actifs acquis lors de la liquidation de la Canada Iron Corporation en 1915 et qui a été une source de dépenses pour la compagnie. Pour transférer cette propriété et obtenir main-levée du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur etoute réclamation contre elle, elle a cédé certains droits de passage qui étaient la propriété de la compagnie".

	1925	1924	1923
Recettes	$350,209	$339,769	$348,518
Int. et cg	76,300	64,237	54,119
Totaux	$426,342	$404,006	$402,637
Déprée	195,059	195,059	195,059
Balance	$231,483	$208,947	$207,578
xInt	64,491	66,050	67,230
Balance	$166,992	$142,897	$139,348
Entret	9,892	10,254	10,531
Balance	$157,101	$132,643	$128,817
Dv prév	155,113	116,354	77,556
Surplus	$ 1,982	$ 16,309	$ 51,767
Bal prev	19,193	2,845	1,084
Balance	$ 21,140	$ 19,154	$ 52,840
Trans à res			50,000
Bal P et L	$ 21,142	$ 19,154	$ 2,845

x—Y compris les sommes parties au fonds d'amortissement.

Dans ses remarques aux actionnaires, le président Hughes a dit en partie:

"Les affaires de la compagnie ont été inférieures à 1924 tant en valeur qu'en tonnage de ventes. La moyenne du prix de vente a aussi été réduite. Les conditions du travail n'ont pas varié et la compagnie a pu acheter sa matière brute à meilleur marché. Les recettes d'opération accusent une légère augmentation.

"La concurrence des pays européens à monnaie dépréciée et à gages minimes a encore affecté l'usine à tuyaux de Trois-Rivières et de Fort William car les prix de ces pays étaient souvent impossibles à rencontrer. Il y a aussi eu une réduction de production des usines de l'Ontario parce que les commandes des chemins de fer ont diminué.

"Au cours de l'année, la compagnie a passé une entente par laquelle elle se débarrasse de ses droits dans la

Dominion Textile Company Limited

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de un et trois quarts pour cent (1 3/4%) sur les actions privilégiées de DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1925, payable le 15 janvier 1926, aux actionnaires inscrits au registre le 31 décembre 1925.

JAS. H. WEBB,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 25 novembre, 1925.
D-11-18-J-2-8

THE WABASSO COTTON COMPANY, LIMITED

DIVIDENDE No. 32

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar ($1.00) par action a été déclaré sur le capital-actions de la compagnie pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1925, payable le 2 janvier, 1926, aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des affaires le 15 décembre, 1925.

Par ordre du conseil d'administration.
JAS. R. RITCHIE,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Qué., 12 novembre, 1925.
234 Nov. 27-Déc-4-11

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de un dollar et vingt-cinq centins ($1.25) par action sur les actions ordinaires de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1925, payable le 2 janvier 1926, aux actionnaires enregistrés le 15 décembre 1925.

Par ordre du Conseil d'Administration.
JAS. H. WEBB,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, le 25 novembre, 1925.
225-Nov. 28-Déc-4-11-18

Sucres plus faibles

NEW-YORK, 11. — Le marché du sucre brut fut facile aujourd'hui à 4.02 pour le cubain, tous droits payés. La première vente de la nouvelle récolte de cubain s'est faite à ce dernier prix; il s'agit d'un lot de 10,000 sacs pour livraison après le 15 décembre.

Après une ouverture de 1 point de baisse à 1 point de hausse, le sucre brut futur a monté sensiblement à la suite de couverture et de forts achats. La réaction d'hier, résultat de la publication de nouveaux estimés de la prochaine récolte, a produit une avalanche d'offres. Au moment de la fermeture il yeut de légères réactions et le marché a finalement fermé à 5 à 7 points à la sausse.

Le marché du sucre raffiné a continué à se maintenir calme et les prix n'ont pas changé à 5.00 et 5.50 pour le granulé type.

Recettes du C. P. R.

Les recettes du trafic du Pacifique Canadien durant la première semaine de décembre furent de $4,688,000, une augmentation de $903,000 sur la période correspondante de l'an dernier.

Marché du Coton

NEW-YORK, 11. — Les futurs ont clos soutenus.

Janvier	1903-05
Mars	1921
Avril	1906
Mai	1892-94
Juin	1875
Juillet	1858-60
Août	1838
Septembre	1835
Octobre	1817-19

L'option immédiate a clos tranquille.

Midland Uplands	1975

LIVERPOOL, 11. — La demande était bonne pour l'option immédiate.

Les prix étaient soutenus.

Middling américain	1158d
Middling bon	1083d
Middling	1063d
Middling low	903d
Ordinaire bon	803d

Les ventes de la journée ont été de 12,000 ballots dont 8,300 de coton américain.

Les arrivages ont été de 49,000 ballots dont 32,300 de coton américain.

Les futurs ont clos soutenus.

Lord Shaughnessy élu président de ces subsidiaires

WINNIPEG, 11. — A l'assemblée annuelle de la compagnie la semaine dernière, Lord Shaughnessy a été élu président de la Consolidated Distilleries of Manitoba, Limited, et de la Canadian Industrial Alcohol Company of Manitoba, Limited. Ces deux compagnies sont des subsidiaires de la Canadian Industrial Alcohol Limited, de Montréal.

ARGENT PAR CABLE

MONTREAL, 11—L'argent par câble fait 4.85 1-4.

WALTER KAVANAGH AND CO. LIMITED
Se spécialisant dans
Nouvelle Noranda
Membres de la Bourse des Mines de Montréal.
53 ST FRANCOIS XAVIER ST
PHONE MAIN 6728

Crédit Canadien Incorporé
Obligations 5%—Echéances de 1 à 20 ans
Hôpital Général Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke
Garanties par une première hypothèque sur tous les biens de la corporation
ET PAR UN OCTROI DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
PRIX: le pair (100) et l'intérêt couru
Coupures: $100, $500, $1000
Crédit Canadien
Incorporé
MONTREAL
99, RUE ST-JACQUES
Tél. HArbour 4236-7-6-8
Casier Postal 1180
QUEBEC
111, COTE DE LA MONTAGNE
Tél. 1-5007

NOUVELLE EMISSION

$10,000,000

International Power Securities Corporation

Obligations-or Garanties 6½%
Série C

Datées, 1er décembre, 1925 — Remboursables, 1er décembre, 1955

Garanties par une première hypothèque limitée à $10,000,000 portant sur toute les installations hydro-électriques de la Società Generale Italiana Edison Di Elettricità

(EDISON GENERAL ITALIAN ELECTRIC COMPANY, MILAN)

Intérêt payable le 1er décembre et 1er juin, capital et intérêts payables à New York aux guichets de la Bankers Trust Co. en monnaie d'or des Etats-Unis, aux poids et titre actuels, rachetables, sauf pour l'amortissement, à 107 et intérêts courus jusqu'au 1er décembre 1930 et ultérieurement à une prime diminuant graduellement. Pour le fonds d'amortissement, les obligations de cette émission seront rachetées au pair ou, si cela est nécessaire, tirées au sort. Obligations de $1,000. chacune, munies de coupons, pouvant être mises au nominatif quant au principal seulement.

BANKERS TRUST COMPANY, NEW YORK, Fiduciaire

Un fonds d'amortissement est prévu suffisant pour retirer toutes les obligations Série C à maturité.

Les informations au sujet de la Compagnie, de ces obligations et de leur garantie sont fournies par une lettre de M. J. E. Aldred, Président de l'International Power Securities Corporation, dont une copie sera adressée sur demande. On peut résumer ainsi ces renseignements:—

GENRE D'AFFAIRES: International Power Securities Corporation, anciennement Italian Power Company, a été constituée en 1923 conformément aux lois du Delaware et a été formée par un groupe américain dans le but d'acquérir des actions et obligations soigneusement choisies des principales compagnies de lumière et de force motrice opérant aux Etats-Unis et dans les pays étrangers.

L'administration de cette corporation a été confiée aux personnalités suivantes qui ont pour la plupart une longue expérience de la direction de compagnies de production et de distribution d'électricité: J. E. ALDRED, Président du Conseil d'Administration, Consolidated Gas Electric Light & Power Co., de Baltimore; A. W. BURCHARD, Président du Conseil d'Administration, International General Electric Co.; C. A. COFFIN, Administrateur, General Electric Company; ARTHUR V. DAVIS, Président, Aluminum Company of America; J. W. LIEB, Vice-Président, New York Edison Company; SIR HERBERT S. HOLT, Président, Montreal Light Heat & Power Consolidated; HOWARD MURRAY, Vice-Président, Shawinigan Water & Power Company; COMM. CARLO ORSI, Administrateur Délégué Credito Italiano, Milan; ALBERT PETSCHE, Président, Union d'Electricité, Paris; F. P. ROYCE, Vice-Président, Stone & Webster, Inc.; PHILIP STOCKTON, Président, Old Colony Trust Company, Boston; A. A. TILNEY, Président, Bankers Trust Company, New York; A. H. TITUS, Vice-président, Bank of The Manhattan Company, New York; J. A. WALLS, Vice-Président, Pennsylvania Water & Power Company; D. G. WING, Président, First National Bank, Boston.

Le capital actuellement autorisé et souscrit de la Corporation est de $5,000,000. sur lequel $1,000,000. va maintenant être payé en espèces, le solde étant sujet à appel du Conseil d'Administration. Outre les $10,000,000 d'obligations Série C constituant cette émission, la corporation, après exécution de son programme financier, aura en circulation $4,000,000. d'obligations Série B 6½%, échéant le 1er décembre, 1954, garanties par un même montant d'obligations-or extérieures 6½%, de l'Union d'Electricité, Paris.

GARANTIES: D'après l'avis des avocats-conseils, ces obligations constitueront une obligations directe de l'International Power Securities Corporation et seront garanties par une première hypothèque de $10,000,000. consentie en faveur du fiduciaire par la Edison General Italian Electric Company. Cette hypothèque sera elle-même une obligation générale de la Edison General Italian Electric Company, et reposera comme première hypothèque sur toutes les usines hydro-électriques de la Compagnie. Il sera prévu qu'après retrait par les opérations du fonds d'amortissement d'environ 1-3 et 2-3 des obligations de cette série C, il sera donné main-levée de l'hypothèque sur certaines des propriétés. Il sera également prévu que les deux plus petites usines pourront être libérées après l'achèvement de l'équipement d'environ 16,000 h.p. additionnels dans l'une des principales usines.

EDISON GENERAL ITALIAN ELECTRIC COMPANY, MILAN: Cette société, à la fois société exploitante et société d'administration (holding company), est la plus ancienne compagnie de ce genre en Italie et probablement en Europe. Elle exploite actuellement 174,000 h.p. (73% provenant de chutes d'eau). Par l'intermédiaire de ses filiales ou de compagnies dont elle a le contrôle, cette société a une capacité de production de plus de 770,000 h.p. (plus de 79% provenant de chutes d'eau) qui, après achèvement des nouvelles usines actuellement en construction, sera portée à un total de 1,060,000 h.p. constituant ainsi un des plus vastes réseaux de distribution du monde. Cette organisation dessert le plus important district industriel de l'Italie comprenant la Lombardie, l'Emilie, la Ligurie et une partie du Piémont, ayant une population d'environ 12,000,000, et comprenant les villes de Milan, Bologne, Brescia ainsi que les ports de Gênes et de La Spezzia.

BENEFICES: Les bénéfices nets de la Edison General Italian Electric Company pour 1925 (les derniers six mois étant estimés) seront de plus de $1,863,000 soit plus de 2.4 fois le total des charges fixes en y comprenant cette première hypothèque. En 1923 et en 1924, le total des charges fixes sur toute la dette consolidée maintenant en circulation a été gagnée plus de deux fois.

Les actions de la Edison General Italian

BOURSE DE MONTREAL

FERMETURE D'HIER.

	Offre	Demande
Abitibi P & P	71	71 1-2
do pref	108	..
Asbestos Corp	93 5-8	94
do pref	114 1-4	115
Atlantic Sugar	32 1-2	33
Belgo Paper pref	..	97 1-4
Bell Telephone	141	141 3-8
B C Fishing	63 3-4	64
Brazilian T L P	80	80 1-4
Brit Emp Steel	2 3-4	..
do 1st pref	28 7-8	30
do 2e pref	9 5-8	10
Brompton Paper	23 1-4	23 3-8
Can Canners	..	14 3-4
do pref	67	68 1-4
Can Car Fdry	31 1-4	..
do pref	..	76 1-2
Can Cement	..	103
do pref	115 1-4	..
Can Converters	88	..
Can Cons Rubber pref	86	89
Can Cottons pref	95 1-2	..
Can Gen Elect	..	52
Can Indust Alco	15 7-8	16
Can Iron Fdries	8	..
do pref	35	..
Can Loco pref	72	76
Can Pac Rail	..	150 1-2
Can Salt	..	138
Can SS Lines pref	55	55 1-2
Carriage Fact	..	1
Cons Min & Smelt	150 1-8	151
Crown Reserve	..	23
Cuban Can Sugar	3 1-4	..
Detroit United Rail	3	..
Dom Bridge	95	..
Dom Glass	..	94
do pref	..	112
Dom Iron pref	..	28 1-2
Dom Steel Corp pref	e	30
Dom Textile	90	90 1-2
do pref	118	..
Goodyear Tire pref	96 1-2	97
Holt Renfrew	..	40
do pref	84	..
Hilcrest Collieries	50	..
do pref	80 1-4	..
How Smith Paper	..	39
do pref	95	96
Illinois Traction pref	96	..
Kaministiquia Power	140	..
Lake of Woods	172 1-2	..
do pref	115	..
Laurentide Paper	88 1-4	..
Laurentide Power	108	..
Lyal Const	..	25
Mackay	131	134
do pref	70	..
Mont Cottons	101	..
Mont L H & P	215	215 1-2
Mont Tram	..	178
Nat Breweries	55 3-4	55 7-8
Nat Brick	..	15
Ogilvie Milling	165	..
do pref	120	..
Ont Steel Prod	70	..
do pref	100	102
Ottawa L H & P pref	102 1-2	..
Ottawa Traction	..	64
Penmans Ltd	..	184
do pref	102 1-2	..
Price Bros	50 1-2	51
do pref	95 3-4	96
Quebec Power	110	110 1-2
do pref	..	114
Shawinigan XR	166	167 1-2
do Rights	3 1-4	3 3-8
Sherwin Williams	121 1-2	124
do pref	112 1-2	..
Southern Can Pow	..	80
Spanish River	102 1-4	102 1-2
do pref	114	115
Steel of Can	97 1-2	97 3-4
do pref	114	..
St. Maurice Paper	101	102
St. Lawr. Flour	25 1-2	30
Tooke Bros	..	12
Tuckett Tob	..	66 3-4
do pref	102 1-4	..
Twin City	..	74 1-2
Wabasso Cotton	..	67
Wayagamack	..	65
Western Grocers	..	11 1-2
do pref	..	52 1-2
Winnipeg Elect	47 1-4	47 1-2
do pref	95	..
Woods Mfg	42 1-2	..
do pref	..	75
Banques		
Commerce	225	..
Imperial	208	208 5-8
Montreal	260	261
Nova Scotia	283 1-2	284
Royal	248	..
Obligations		
Asbestos Corp	91 1-2	..
Can Car Fdry	100 1-4	..
Can Cement	102 3-4	..
Can Cottons	95	..
Can Cons Rubber	101	..
Cedars Rapids	99 1-4	..
Dom Canners	101 1-2	102 1-2
Dom Coal	86 1-2	88 1-2
Dom Glass	100 1-2	103 1-2
Dom Iron Steel	90	90 1-2
Mexican Elect	60	..
Mont Tram 1st M	..	97 1-2
Mont Gen Mort A	93	93 1-2
Nat Breweries	101 1-4	..
N S Steel Coal	..	80
Ogilvie Milling	106	..
do pref	106	..
do C	106	..
Ont Steel Prod	99 5-8	..
Penmans Ltd	99	..
Quebec Ry	93	94
Riordon Paper	100 3-4	100 1-
Rio de Janeiro	93 3-4	..

Avis sous la Loi de Faillite

No. 275

Dans l'affaire de l'actif de,—

EUCLIDE LOUIS DENIS,

marchand de cité et district de Montréal, et y faisant affaires sous les nom et raison sociale de METROPOLE SHOE.

Failli.

AVIS est par les présentes donné que EUCLIDE L. UIS DENIS, de Montréal, a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le neuvième jour de décembre, 1925, et que la Cour m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 18ème jour de décembre 1925 à deux heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'si vous avez une réclamation quelconque, vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de ladite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Montréal, ce 11ème jour de décembre 1925.

HERMAS PERRAS,
Gardien.
No. 50 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

LOI DE FAILLITE

Avis aux Créanciers

AVIS est donné que

WILLIAM RIFFCA

marchand de Verdun faisant affaires sous la No. 4427 rue Wellington, a fait une cession autorisée de tous ses biens le 10ième jour de décembre 1925 et que le séquestre officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la nomination du syndic.

La première assemblée des créanciers sera tenue à Montréal, le 18ième jour de décembre 1925 à 3 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, Chambre 31.

Toute preuve de réclamation doit être produite entre mes mains ou celles du syndic dans les trente jours du présent avis. Après laquelle date le produit de l'acif sera distribué aux créanciers.

Daté à Montréal, ce 10ième jour de décembre 1925.

J. G. DUHAMEL,
Gardien.
No. 92 rue Notre-Dame Est, Montréal.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues aux bureaux de l'un ou l'autre des soussignés jusqu'à quatre heures P.M., Samedi, le 26 décembre courant, pour le privilège exclusif de tenir la traverse sur le Richelieu, entre Sorel et St-Joseph, durant une période de cinq ou dix ans, à compter du 1er mars, 1926.

Ces soumissions devront être faites sur des formes spéciales qu'on pourra se procurer ainsi que tous autres renseignements chez les soussignés.

Un dépôt de deux mille dollars devra accompagner ces soumissions et les conseils de la cité de Sorel et du village de St-Joseph, agissant conjointement dans l'octroi de cette licence, ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

A.-O. CARTIER,
Greffier de la cité de Sorel.

Nap. LAPLANTE,
Secrétaire-Trésorier,
Village de St-Joseph.

Sorel, 4e Vpe,
Nord, 4 déc. 1925.

11-17-3-13

VOUS AVEZ FAIT LA PROVINCE UNIE

(Suite de la page 11)

constance remarquable: "Que nos "ancêtres nous ont laissé un pa-"trimoine que nous devons faire "fructifier pour le léguer agrandi et "prospère à ceux qui nous suivront."

Cette déclaration était en elle-même tout un programme, et c'est à cette oeuvre que l'Honorable M. Taschereau s'est consacré particulièrement, depuis qu'il est député, et surtout depuis qu'il est le premier ministre de sa province.

Chez lui, ce n'est pas l'homme qui recherche les honneurs; c'est la province, ce sont les citoyens qui le réclament pour les guider vers l'avancement et le progrès.

LE RELEVEMENT DE LA CLASSE OUVRIERE

L'une des premières oeuvres de l'Hon. M. Taschereau fut celle du relèvement de la classe ouvrière. Il a, en effet, inauguré la législation qui protège si efficacement le travailleur des fabriques, et il n'a cessé de s'intéresser à son sort, depuis cette époque.

Le ministère du Travail qu'il a créé, en devenant premier ministre, à l'un des plus brillants membres de son cabinet, reçoit encore une bonne partie de son attention.

Nos lois ouvrières comptent parmi les plus parfaites du monde entier et elles ont été l'objet d'une étude et d'une attention spéciale, au récent Congrès de Genève.

Je crois ne pas trahir un secret en disant qu'elles seront améliorées davantage avant longtemps. La classe ouvrière devra donc au premier ministre et à son collègue des Travaux Publics et du Travail, la législation la plus bienfaisante qui ait jusqu'à présent été édictée au Canada.

La lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, l'organisation d'un département de l'hygiène, la loi de l'Assistance Publique, l'aide à la colonisation et à l'agriculture, l'orientation de l'instruction primaire et supérieure vers la terre canadienne, l'encouragement à l'instruction publique, aux écoles techniques et d'agriculture aussi bien qu'aux beaux arts, l'amélioration si marquée et si avantageuse de notre voirie, ont fait l'objet de son attention soutenue et il a fortement élargi et fortifié, dans ces différents domaines, les excellentes initiatives prises par son ancien et distingué chef, Sir Lomer Gouin.

DEFENSEUR DE LA PROVINCE

Entre temps, l'honorable monsieur Taschereau s'est fait un devoir de défendre, en toute occasion, notre province, notre système éducationnel et les lois qui nous régissent, en particulier notre Code Civil.

Il a en outre, en plus d'une circonstance, fièrement revendiqué, chez nos voisins, la valeur et les qualités de notre peuple rural aussi bien que les droits de la province et de la race française à la conservation de ses coutumes et à l'usage libre de sa langue et de sa religion.

L'Agriculture et l'industrie manufacturière ont eu leur large part de son attention et les résultats récents en développement industriel témoignent de sa prévoyance et de son louable souci de conserver et de développer, pour le bénéfice des nôtres, les richesses que nous possédons.

Les hommes d'affaires, les cultivateurs et les ouvriers lui ont témoigné leur appréciation d'une administration honnête et courageuse, où chacun a trouvé sa juste part d'intérêt, de protection et d'initiatives heureuses et profitables.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Mais parmi les oeuvres les plus récentes de l'honorable premier ministre, il en est quelques-unes qu'il convient, je crois, de signaler particulièrement, et parmi celles-là l'on compte la loi de l'Assistance Publique.

Les années tragiques que nous avons traversées pendant la guerre avaient créé une situation difficile pour la plupart de nos institutions méritantes et la loi de l'Assistance Publique a été le résultat de sa sollicitude à leur endroit.

Cette loi a permis au gouvernement de recueillir des fonds, perçus de ceux qui ont des loisirs aussi bien que les moyens de s'amuser, et le revenu assez considérable de ces impôts, — qui n'ont nullement pesé sur le peuple des travailleurs, — a servi à maintenir, à fortifier et à agrandir l'oeuvre de charité bien conduite par nos institutions d'assistance publique.

LA LOI DES LIQUEURS

La loi des Liqueurs, rendue nécessaire par suite de la position particulière que la province de Québec occupait, dans un entourage devenu prohibitionniste, a aussi été l'une de ces législations heureuses qui marquent du coup le caractère élevé et courageux d'un véritable homme d'état.

Il fallait en effet du courage et une énergie sans bornes pour réformer un système qui avait prévalu depuis longtemps et surtout pour enlever à une classe importante de commerçants, — et cela dans un but de moralité publique, — le bénéfice d'un commerce dont ils avaient toujours profité jusque-là.

Mais un changement s'imposait de toute nécessité. Les autorités religieuses le réclamaient avec instances, les citoyens soucieux de la morale et de l'avenir le déclaraient indispensable, et c'est à l'honorable M. Taschereau que nous devons cette loi des liqueurs qui est considérée, à l'heure actuelle, non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis, comme la solution la plus parfaite du problème toujours épineux de la vente des alcools.

Cette loi a apporté des revenus considérables qui ont été surtout employés pour des fins de charité et d'éducation.

La législation faite à ce sujet n'aurait pas été complète si le gouvernement n'avait pas prévu à un certain revenu de cette source, afin de faire bénéficier le peuple de cette province d'une mesure aussi bienfaisante.

LA QUESTION DU REVENU EST SECONDAIRE

Mais la question du revenu n'a toujours été que secondaire. C'est la question morale qui a été la cause déterminante de la passation de la loi, et après trois ans d'application, — malgré les difficultés de toutes sortes qu'il a fallu surmonter, — l'on constate qu'en fait d'éducation et de morale, la loi des liqueurs a accompli des résultats merveilleux qu'aucune autre législation dans ce domaine et dans aucun pays n'aurait pu atteindre.

Qu'il me suffise de vous dire qu'au début de l'application de la nouvelle loi, les statistiques démontraient que la consommation des vins ne s'établissait qu'à 20 pour cent, tandis que les alcools étaient requis par le public dans une proportion de 80 pour cent.

Dès la première année de la mise en force de la loi, cette proportion de ventes d'alcools fut améliorée et elle fut notablement diminuée, alors que la vente des vins augmentait sensiblement.

La seconde année apporta aussi une amélioration plus considérable encore dans cette direction, et à l'heure actuelle il me fait plaisir de vous dire que la vente des vins compte maintenant dans la proportion de 50 pour cent.

LA TEMPERANCE

Ceux qui s'intéressent au mouvement de tempérance et qui observent la situation, sont convaincus qu'avant longtemps, la vente des alcools ne comptera que pour 20 pour cent et que notre population consommera des vins pour 80 pour cent.

C'est-à-dire que la proposition première sera renversée et que notre population ne consommera des alcools que dans la proportion où elle consommait autrefois les vins.

C'est un progrès sensible au point de vue moral, amélioration que les gens bien disposés apprécieront.

Tout cela nous le devons à l'initiative et au courage de l'honorable premier ministre, qui a acquis des droits à notre reconnaissance, sur ce point comme sur bien d'autres.

LA FUSION DES BANQUES

Une autre mesure récente et qui a aussi démontré l'énergie et la prévoyance du premier ministre, c'est celle qui a permis la fusion de la Banque Nationale avec la Banque d'Hochelaga.

Là encore des événements malheureux avaient mis l'une de nos principales institutions nationales dans une situation financière presque désespérée.

L'initiative et la ténacité du premier ministre ont sauvé notre province d'un désastre sans précédent et ont conservé aux milliers de déposants de la Banque Nationale des épargnes pour une somme de 34 millions de piastres qui auraient été en partie perdues si le gouvernement n'était pas intervenu.

La loi spéciale qui a permis la fusion des deux banques n'a obéré en rien le trésor public. Les quinze millions dont on a tant parlé dans certains quartiers, n'ont jamais été déboursés en argent par le gouvernement. La garantie offerte par la province est sans doute inattaquable, mais elle constitue un cautionnement plutôt qu'une dépense et les certitudes de remboursement offertes non seulement par la Banque Nationale, mais surtout par la Banque d'Hochelaga, qui a été partie à la fusion, assurent à la province que la solution de ce périlleux problème financier ne coûtera pas un sou au trésor public et que tous ceux qui étaient en danger de perdre leurs économies, — et qui les auraient très probablement perdues, — ont été protégés, grâce à une législation dont tout le mérite revient à l'honorable M. Taschereau lui-même.

POUR ASSURER DES REVENUS

Mais pour assurer à la province le développement continu et l'encouragement additionnel qui a été donné dans tous les domaines que je viens d'énumérer, il fallait pourvoir aux sources principales de revenus qui étaient indispensables à la poursuite de cette politique de progrès et d'avancement.

L'honorable M. Taschereau, suivant en cela la direction si sage, si éclairée et si patriotique de Sir Lomer Gouin, a su ajouter aux revenus sans obérer les contribuables.

Les recettes de la province ont considérablement augmenté depuis quelques années, et cependant, pas un citoyen ne peut se plaindre que le gouvernement a abusé de ses pouvoirs et qu'il a imposé trop lourdement ceux qui étaient en mesure de contribuer plus efficacement aux revenus publics, et dans toute cette augmentation la classe moyenne a été complètement protégée.

Les cultivateurs, les ouvriers, les petits commerçants n'ont été appelés à verser aucune contribution additionnelle. L'augmentation du revenu provient particulièrement des grandes corporations, des entreprises industrielles, de l'administration éclairée de nos forêts, de nos pouvoirs d'eau, de nos mines et de nos pêcheries.

Voilà dans un court résumé, messieurs, les oeuvres d'un homme qui non seulement a fait sa marque dans l'histoire du Canada. Il s'agit ce soir de lui rendre hommage à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la politique, et cet hommage, l'honorable M. Taschereau l'a largement mérité.

PREVOYANCE TOUJOURS EN EVEIL

Sa prévoyance, toujours en éveil, l'a bien dirigé, non seulement dans l'exercice de sa profession, dans ses travaux de député et dans sa position de membre du gouvernement et de premier ministre, mais elle lui a permis, au début de sa carrière, de choisir pour sa compagne, une femme estimable et distinguée entre toutes.

MADAME TASCHEREAU

Madame Taschereau appartient à l'une des premières familles françaises de la province de Québec. Elle a été pour le premier ministre la joie, l'honneur et le soutien de son foyer. La famille qui les entoure maintenant, a hérité et poursuit déjà les traditions des Taschereau d'autrefois, et lorsque le premier ministre disparaîtra, — espérons que ce sera aussi tard que possible, — il laissera derrière lui des fils qui non seulement perpétueront sa mémoire, mais qui continueront dans la génération présente les traditions d'honneur, de talent, de probité, de travail et de patriotisme qui ont distingué la famille Taschereau depuis les premiers jours de la colonie.

Vous avez été les premiers, messieurs les électeurs de Montmorency, à reconnaître dans l'honorable Alexandre Taschereau une force qui pouvait vous être utile et un dévouement qui ne vous abandonnerait jamais.

Vous avez eu raison.

La province vous a imités. Elle a voulu elle-même s'assurer le bénéfice des qualités transcendantes de celui qui était pour la première fois votre député, il y a 25 ans, et les raisons qui ont déterminé votre choix et votre fidélité, sont les mêmes qui ont induit les électeurs de toute la province à confier ses destinées à l'honorable M. Taschereau.

L'APPUI DES ELECTEURS

Vous lui serez fidèles encore longtemps, électeurs de Montmorency, vous lui continuerez votre confiance et vous serez les premiers à le soutenir dans le travail qu'il accomplit pour le bien de sa province et de son pays. Vous seconderez nos efforts dans toute la mesure de vos capacités et nous savons que les citoyens de Québec voudront toujours imiter dans les grandes lignes, l'exemple des citoyens de Montmorency.

Ils continueront eux aussi, pendant longtemps encore, leur allégeance au premier-ministre et leur fidélité à un homme et à une politique qui ont fait la grandeur, la prospérité et la renommée enviable de notre belle province.

Mes collègues du Cabinet et de la députation se joignent à moi et à tous les nombreux amis du premier-ministre pour boire à sa santé et pour lui souhaiter succès, longue vie et prospérité.

L'HON. L. A. TASCHEREAU

Une nouvelle ovation qui se prolongea pendant quelques instants, suivie du chant "Il a gagné ses épaulettes", et de "For he is a jolly good fellow", salua l'honorable M. Taschereau lorsqu'il se leva.

C'est par une nouvelle ovation que les convives soulignèrent les dernières paroles de l'honorable M. Taschereau.

SIR LOMER GOUIN

Le toast suivant fut celui du comté de Montmorency, que proposa sir Lomer Gouin. L'ancien premier ministre fut accueilli avec non moins d'enthousiasme que son successeur.

Sir Lomer débute en disant qu'il est toujours agréable de prendre part à une noce et il remercie les électeurs de Montmorency de leur invitation. "Vous avez fait, dit-il, de cette noce une fête de la famille libérale et vous vous êtes souvenus que j'en suis; je vous en exprime ma plus vive gratitude. Je veux mêler ma voix aux vôtres pour dire tout le bien que je pense de votre hôte de ce soir. Nos adversaires font assez usage de mon nom pour que je vous dise tout le bien qu'il pense de vous mais qu'ils n'ont pas le courage de dire.

"La confiance dont vous jouissez, dit sir Lomer, est due à votre talent, à votre travail et à vos oeuvres, et je me félicite plus que jamais d'avoir laissé entre vos mains les rênes de l'administration de la province. Vous avez répondu à l'attente de vos amis, et je vous dis avec bonheur: bravo! trois fois bravo. Tous s'accordent à reconnaître votre beau courage, la lucidité de vos vues, l'élévation et la rectitude de votre caractère et la profondeur de votre patriotisme. Vous avez prêché depuis quelques années l'union des volontés et des coeurs et vous avez obtenu des adhésions qui craignaient notre parti. Vous avez fait de notre province, une province unie, prospère et confiante dans l'avenir."

Vous avez fait galamment votre devoir, tout votre devoir. A ceux qui vous trouvent trop tenace, qui disent que notre parti est vieux, vous pouvez répondre qu'un parti reste jeune tant qu'il est capable de progrès et d'oeuvres nouvelles. On est même tenté de dire que vous l'avez rajeuni ce parti, avec vos collègues, en semant dans la province le progrès et les oeuvres fécondes. Nous avions réussi à faire de notre province la plus grande en territoire, nous voulions aussi la faire la plus grande sous tous les autres rapports.

Nous avions commencé l'oeuvre et vous la continuez avec les collègues intelligents et actifs dont vous vous êtes entouré, collègues à qui je suis heureux de dire mon admiration et mon estime. Je salue avec plaisir l'honorable M. Caron, que les autres provinces apprécient autant que la nôtre, mon ancien collègue, l'honorable M. Mercier, qui a su se montrer le digne fils d'un grand canadien, l'hon. M. Galipeault que je suis heureux de féliciter pour toutes les belles constructions et les beaux ponts qu'il a semés partout dans la province, l'hon. M. Perrault, qui tous les ans ajoute au nombre de nos belles paroisses et agrandit ainsi notre patrimoine national, l'hon. M. David à qui je veux dire notre reconnaissance pour ses belles oeuvres en faveur de l'éducation de notre jeunesse, l'hon. M. Perron dont j'ai admiré le travail de voirie qui fait l'admiration de tout le Canada, l'hon. M. Nicol, qui a aussi coopéré à cette oeuvre en trouvant les millions que demandait cette entreprise.

Mais la tâche principale, continue Sir Lomer, c'est à vous, M. le premier ministre qu'elle incombait. Vous avez réglé des problèmes difficiles comme celui des alcools, auquel vous avez trouvé le courage de donner une solution parfaite. Vous avez été heureux dans cette législation que beaucoup ont imitée, et de laquelle vous avez tiré des millions que vous avez dépensés en oeuvres fécondes d'éducation et de charité. Une des oeuvres les plus importantes que vous avez accomplies, c'est le règlement des difficultés de la Banque Nationale. Je me rappelle des entrevues que nous avons eues à ce sujet. J'étais dans le ministère. Vous avez été non seulement courageux, mais audacieux. Tout cela vous l'avez fait sans augmenter les impôts. Les générations qui se suivront seront fières de vous. Les historiens diront que vous avez été non seulement digne de votre lignée, mais un des plus grands hommes d'état que la race ait produits du Canada. Je demande à la Providence de vous conserver encore longtemps. Un de nos prédécesseurs a représenté le comté pendant 34 ans, vous devez être capable de faire mieux; vous devez être capable de le représenter pendant 50 ans et nous fêterons vos noces d'or. J'y viendrai de là-haut comme je viens souvent sans qu'on le sache revoir mon vieux Québec. Je subis comme les autres la marche du temps, mais il est chez moi un sentiment qui résiste à tous les assauts, c'est le sentiment de profonde amitié que j'éprouve pour mes amis de cette région au milieu desquels j'ai passé les meilleures années de ma vie.

Sir Lomer lit un message du sénateur Béique félicitant les électeurs de Montmorency de leur démonstration et faisant un bel éloge de M. Taschereau. L'ancien premier ministre félicite aussi les électeurs et termine en proposant leur santé.

CADEAU DES LIBERAUX DE MONTREAL

Sur la fin des remarques de l'honorable M. Gouin, on déposa devant l'hon. M. Taschereau un superbe marbre offert au premier ministre par les libéraux de Montréal. M. Taschereau en exprima toute sa gratitude à ses amis de Montréal et pria sir Lomer Gouin de leur transmettre l'expression de sa vive reconnaissance.

M. H.-E. LAVIGUEUR

M. H.-E. Lavigueur, député de Québec-Montmorency à Ottawa, répondit, avec M. Pierre Casgrain, député fédéral de Charlevoix, aux toasts du comté de Montmorency.

M. Lavigueur dit l'estime dont jouit l'honorable M. Taschereau dans le comté de Montmorency, auquel il a toujours montré le plus grand dévouement.

M. PIERRE CASGRAIN

M. Casgrain exprime sa gratitude au premier ministre de l'appui qu'il lui a toujours donné dans le comté, puis il rappela ce que M. Taschereau a fait pour ses électeurs, auxquels il n'a jamais marchandé son dévouement et ses efforts.

M. Casgrain ajoute que la députation libérale de Québec estime et admire aussi M. Taschereau et il termina en lui souhaitant de rester encore longtemps à la tête de la province et député du comté de Montmorency.

L'HON. ERNEST LAPOINTE

L'honorable M. Lapointe fut ensuite appelé à répondre au toast des invités d'honneur.

"Nous sommes venus avec plaisir, dit M. Lapointe, célébrer avec les électeurs de Montmorency, une étape de la carrière d'un homme que nous admirons avec eux et que nous aimons comme eux.

Le passé est le garant de l'avenir. Le passé de notre distingué jubilaire est le gage que l'avenir de la province sera brillant comme l'ont été les années écoulées.

L'hon. M. Lapointe remercie avec gratitude l'honorable M. Taschereau de l'appui énergique qu'il leur a toujours donné. "Nous avons pu différer d'opinion sur des questions de détail, mais nous avons toujours été d'accord sur les grands principes, dit-il.

Le Ministre de la Justice parle spécialement du courage que le premier ministre apporte à la défense de sa province.

"Notre province a pu commettre des erreurs, mais elle n'a jamais été servile ni venale. Elle a montré maintes fois qu'elle n'est pas à vendre, qu'elle est aussi inaccessible aux millions des corrupteurs qu'aux agissements des comédiens qui voudraient la berner. M. Taschereau vous avez bien fait de la défendre, vous la défendrez encore et nous serons avec vous pour la défendre."

M. Lapointe se défendit de vouloir parler de politique fédérale. Il termina en renouvelant ses félicitations à M. Taschereau et demande de nouveau sa coopération pendant les 4 ou 5 années d'administration que nous venons d'entreprendre.

Ces dernières paroles soulèvent des acclamations frénétiques et prolongées.

L'HON. LUCIEN CANNON

M. Alphonse Pouliot, de Château Richer, dit ensuite quelques mots, puis l'assistance acclama l'honorable Lucien Cannon, qui céda aux réclamations des convives et adressa brièvement la parole.

Le solliciteur général dit que dans le comté de Montmorency reposent, dans notre province, les traditions les plus pures de notre race, et qu'il n'est pas étonnant qu'il soit allé chercher pour le représenter un homme appartenant à une de nos familles les plus nobles et les plus distinguées.

M. Cannon fait l'éloge de M. Taschereau et salue la présence de sir Lomer Gouin, à qui il demande de multiplier ses visites à Québec en lui disant que les jeunes libéraux ne cessent de le considérer comme un chef. M. Cannon termine par un mot d'éloge pour Madame Taschereau et les fils du premier ministre.

Le banquet prit fin sur ces paroles du solliciteur général du Canada. Les convives se dispersèrent en acclamant une dernière fois l'honorable M. Taschereau.

ILS ONT TOUT A SOUHAIT A ASHEVILLE

Cela ne prend seulement qu'une nuit, de New-York au "Pays du Soleil" dans la Caroline du Nord ouest, où il y a de bons terrains de golf d'un vert velouté.

Ici il y a d'excellents hôtels pour les touristes, des chevaux pour l'équitation, de splendides routes pour l'auto, une brise vivifiante dans l'air et un ciel d'été au-dessus à Asheville, Hendersonville et Tryon.

Les billets aller et retour à prix réduits sont maintenant en vente. Pour renseignements concernant les taux, l'horaire des trains, réserver ses wagons-lits, etc., veuillez s'il vous plaît vous adresser ou écrire à R. H. DeButts, agent général des passagers pour l'est, 152 ouest, 42e rue, ville de New-York. Téléphone Wisconsin 2205.

SOUTHERN RAILWAY SYSTEM
235-11-24

FLUCTUATION DES PRIX CANADIENS

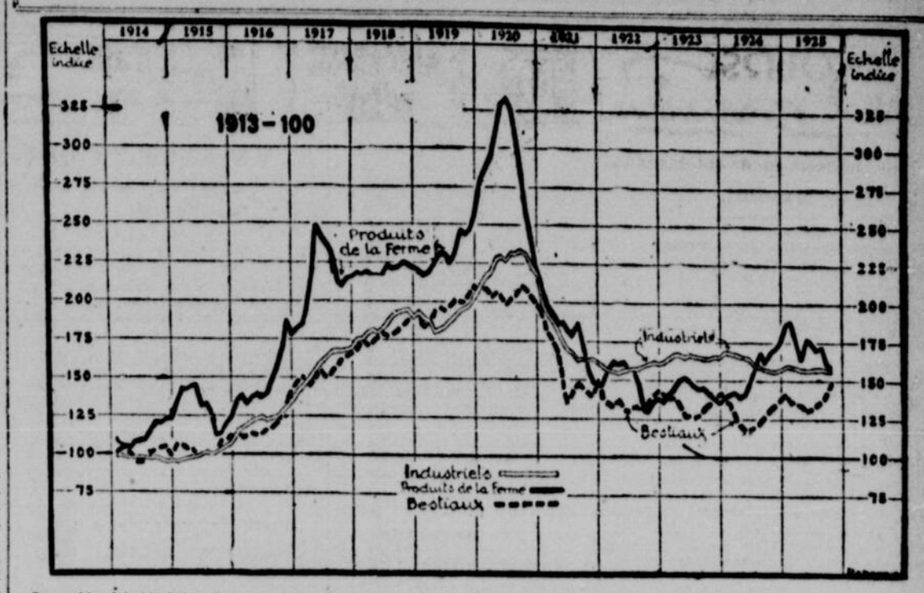

Le solde bénéficiaire des exportations sur les importations du Canada s'est maintenu fortement à la hausse depuis les premiers mois de l'année. Grâce à une très florissante récolte, le chiffre des exportations s'est gonflé en automne pour atteindre en octobre le chiffre le plus élevé depuis novembre 1923.

Si l'on prend comme comparaison les années terminées au 30 septembre, l'on constate que la balance commerciale était de $100,000,000 en 1923; elle passe à $240,000,000 en 1924, pour se hisser, en 1925, à $318,000,000 environ. C'est un très beau résultat. Grâce à ces excédents sans cesse croissant, le change canadien à New-York a pu toucher le pair, s'y maintenir et même faire prime depuis quelques mois. Le Canada, en effet, achète plus aux Etats-Unis qu'il ne leur vend. Sur d'autres marchés, la situation est inverse et l'ensemble fournit un solde compensateur. C'est ainsi que les échanges avec les Etats-Unis donnent, en 1925, une balance déficitaire d'environ $100,000,000. La situation est inverse avec l'Angleterre; les exportations canadiennes vers ce pays dépassent par plus de $275,000,000 les achats dans cette même contrée.

Le solde est favorable avec l'Australie, l'Afrique du Sud, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Chine, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Hollande et la Russie. La balance est déficitaire avec la Guinée Britannique, la France, les Indes Occidentales et Hong Kong.

Les groupes de produits canadiens apportent un surplus d'exportation qui compense largement les achats des autres groupes. Ce sont, par ordre d'importance, les produits agricoles, les produits forestiers et les produits animaux.

(Etudes Economiques — Service de la Statistique, Maison Reguer, Lacelere, Inc.)

UN RECORD MONDIAL DANS NOTRE PORT

L'exportation du grain a été supérieure de 5,000,000 boisseaux sur 1924.

Le rapport hebdomadaire de Bradstreet dit que la saison de navigation de 1925 est maintenant terminée et on a enregistré un nouveau record d'exportation du grain. Le record mondial de l'année dernière a été dépassé par 5,000,000 boisseaux.

Les exportations de fromage pendant cette saison ont été de 1,432,204 meules comparativement à 1,365,092 pour la même période de 1924 soit une augmentation de 367,292 meules.

Les exportations de beurre ont été de 320,454 boîtes contre 259,074 la saison précédente, une augmentation de 61,230 boîtes. L'exportation des oeufs accuse une augmentation légère, étant de 94,944 caisses contre 92,345 caisses l'année précédente.

Si nous tenons compte du fait que la saison a été tranquille chez les marchands de gros, on dit quand même qu'il y a de l'amélioration malgré le mauvais état des routes à la campagne.

Les fabriques de textiles sont activement occupées jour et nuit.

Le marché au grain a été à la hausse et le prix de la farine a monté de 60 sous le baril depuis le commencement du mois.

Le commerce de détail est très actif par suite du commerce des fêtes. Bien qu'améliorée, la collection est plutôt lente encore.

UNE EMISSION DE LA INTERNATIONAL POWER

On offre aujourd'hui $10,000,000 d'obligations de la International Power Securities Corporation 6 1-2 pour cent série "C". Cette émission est aussi offerte aux Etats-Unis et dans certains centres financiers de l'Europe.

Le syndicat qui offre cette émission se compose de Aldred and Co., Geoffrion et Cie, Harris Forbes and Co, Bankers Trust Co, New-York, Hanson Bros, Greenshield and Co, Dominion Securities Corp et Wood Gundy and Co.

Le président de la compagnie est M. J.-E. Aldred et les directeurs comprennent Sir Herbert Holt, président du Montreal Power et président de la Banque Royale du Canada; Howard Murray, vice-président de Shawinigan Water and Power; Arthur V. Davis, président de la Aluminum Company of America, C.-A. Coffin, directeur de la General Electric C.; F.-P. Royce, vice-président de Stone and Webster Inc et autres financiers importants.

L'émission est remboursable, capital et intérêts, à New-York et elle est garantie par une première hypothèque de $10,000,000 sur les propriétés de la Edison General Italian Electric. Sa production est actuellement de 174,000 cv; avec ses subsidiaires, la compagnie peut produire en tout 770,000 cv. Lorsque l'usine nouvelle sera construite, la production totale sera de 1,060,000. La compagnie dessert les districts les plus importants de l'Italie, y compris la Lombardie, l'Emilie, la Ligurie et le Piémont. Ces districts ont une population de 12,000,000 d'habitants et comprennent les villes de Milan, Bologne Brescia et les ports de mer de Gênes et de Spezia.

Avance du café

NEW-YORK, 11. — Les futurs ont clos avec des gains de 8 à 10 points. On estime les ventes à 36,000.

Dernières cotations: Décembre, 16.60; janvier, 16.55; mars, 16.48; mai, 16.37; juillet, 16.61; septembre, 15.67.

Les livraisons immédiates furent soutenues.

Arrete la Toux
Aussi vite que cela — SNAP!

LE SIROP DE
GRAINE DE LIN ET TEREBENTHINE DU Dr CHASE

Les tramways Wellington
dans le haut de la ville

Afin d'accommoder le plus possible les résidants de la partie sud-ouest de la ville, pendant le temps des Fêtes, tous les tramways réguliers Wellington, après 7 heures p.m., tous les jours, sauf le dimanche, circuleront, de l'angle des rues McGill et Notre-Dame, par la Côte du Beaver Hall, les rues Université et Ste-Catherine jusqu'à Windsor.

Au retour, les tramways passeront par Windsor, St-Jacques, des Inspecteurs et leur route régulière vers l'ouest.

Ce service entrera en vigueur le 11 décembre, 1925.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Fuyez L'hiver et Ses Rigueurs
faites une Croisière AUX ANTILLES
à la HAVANE
au CANAL de PANAMA
en AMERIQUE du SUD

De New-York par le
"MONTROYAL"
les 28 janvier et 1er mars

Consultez un agent de navigation ou écrivez à D. R. KENNEDY, Agent général Service océanique, Main 7700 141 St. Jacques, Montréal.

Pacifique Canadien
Le plus grande organisation de transport du monde

COMME GUIDE VERS LE SUCCES, CETTE PAGE EST UNIQUE

La Patrie

Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES

Régularisées, popularisées et pourvues d'un index suivant la méthode THE BASIL L. SMITH SYSTEM INC. Philadelphie, Pa.

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Les annonces chargées seront acceptées suivant le tarif d'une seule insertion, aucune annonce acceptée pour moins que sur une base de trois lignes. Coût minimum d'annonces chargées, 45c; minimum d'annonces au comptant, 36c.

Les annonces demandées pour plus ample information par téléphone et qui elles sont payées au bureau de la "Patrie" dans les six jours de la date de la première insertion, elles sont classées comme annonce au comptant.

Les annonces pour publications irrégulières, pour plusieurs insertions et d'une insertion et contremandées avant l'expiration ne seront chargées que pour le nombre d'insertions parues et suivant l'espace employé.

Le tarif pour les espaces blancs est le même que pour la ligne imprimée.

Tarif spécial fourni sur demande pour contrat annuel d'annonce.

INDEX DE LA CLASSIFICATION

Les annonces individuelles sont classées sous les rubriques par ordre alphabétique pour pouvoir y référer rapidement.

Les rubriques classifiées suivantes paraissent dans ce journal, dans l'ordre numérique donné plus bas; les annonces se rapportant à un même sujet étant groupées ensemble.

ANIMAUX
1 —Animaux demandés.
2 —Animaux favoris.
3 —Chevaux, bestiaux.
4 —Volailles et accessoires.

AUTOMOBILES
5 —Accessoires d'automobiles. — Pièces.
6 —Agences d'automobiles.
7 —Automobiles à vendre.
8 —Automobiles demandés.
9 —Camions-automobiles à vendre.
10 —Garages. — Autos à louer, taxis.
11 —Motocyclettes et bicyclettes.
12 —Réparations générales.

CHAMBRES A LOUER
13 —Chambres sans pension.
14 —Chambres avec pension.
15 —Chambres ou pension demandées.
16 —Chambres pour petits ménages.
17 —Endroits de villégiature.
18 —A se retirer en ville.
19 —Pension de famille.

DIVERS
20 —Assemblée d'association.
21 —Evénements (mariages).
22 —Perdus et trouvés.
23 —Personnels.

EMPLOIS
24 —Emploi demandé, Hommes.
25 —Emploi demandé, Femmes.
26 —Femmes demandées.
27 —Hommes demandés.
28 —Hommes, femmes demandés.
29 —Instituteurs demandés.
30 —Solliciteurs, voyageurs, agents.

ENSEIGNEMENT
31 —Classes d'enseignement locales.
—Cours par correspondance.
33 —Enseignement demandé.
34 —Enseignement privé.
35 —Musique, danse, drame.

MARCHANDISES
36 —Articles à vendre.
37 —Articles de ménage.
37a—Articles de sport.
38 —Bijouterie, montres, diamants.
39 —Bois, charbon, foin, grain.
40 —Chaloupes, yachts, accessoires.
41 —Graines, plantes et fleurs.
42 —Instruments musicaux.
43 —Machineries et outils.
44 —Matériaux de construction.
44a—Meubles de bureaux.
45 —On demande à acheter.
46 —Produits de la ferme et laiterie.
47 —Radio et accessoires.
48 —Sacs à dame les magasins.
49 —Echange.
50 —Vêtements.
51 —Voitures.

OCCASIONS FINANCIERES
52 —Argent à prêter.—Hypothèques.
52b—Commerce à vendre.
53 —Occasions d'affaires.
54 —On demande à emprunter.
56 —Placements, actions et obligations.

SERVICES COMMERCIAUX
55 —Buanderie.
55a—Coiffeuses.
56 —Déménagements, entreposage.
57 Entrepreneurs et constructeurs.
58 —Imprimeurs, graveurs, relieurs.
59 —Modistes, robes et chapeaux.
59a—Nettoyage, teinture, remodelage.
60 —Peintres, décorateurs.
61 —Plombiers, couvreurs, etc.
62 —Réparations. — Repolissage.
65 —Services divers offerts.
64 —Tailleurs et presseurs.

SERVICES PROFESSIONNELS
65 —Architectes.
66 —Assurances et obligations.
67 —Avocats et notaires.
67a—Brevets d'inventions.
68 —Chiropraticiens.
69 —Comptables.
70 —Dentistes.
71 —Médecins, chirurgiens, etc
72 —Ostéopathie.
73 —Pharmaciens.
73a—Services divers offerts.

IMMEUBLES A LOUER
74 —Appartements et plain-pieds.
75 —Bureaux et place de bureaux.
75a—Ecurie à louer.
76 —Fermes et terres à louer.
77 —Maisons à louer.
78 —Maisons de campagne à louer.
79 —Maisons d'été à louer.
80 —On demande à louer.
81 —Place commerciale à louer.

IMMEUBLES A VENDRE
82 —Courtiers en immeubles.
83 —A vendre ou à échanger.
84 —Fermes et terres à vendre.
85 —Immeubles demandés.
86 —Maisons à vendre.
87 —Propriétés commerciales.
88 —Propriétés de campagne.
89 —Terrains à vendre.

ANIMAUX

Animaux favoris 2

EPARGNEZ, peines et argent; faites vacciner votre chien contre la gourme. Dr Villeneuve, médecin-vétérinaire, 260 Dorchester Ouest. Lancaster 4854. Chiens et chats traités et pensionnés.

Chevaux, bestiaux 3

GROS CHEVAL, 1350, voiture à neige, harnais. S'ad. 758 Bienville. Tél. Bélair 2157w.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 7

CADILLAC—Autos usagées garanties par la compagnie. A termes et échanges. Remisage jusqu'au printemps. Coach Hudson 1923; Coach Essex 1924; Sedan Willys-Knight 1923, 7 places; Auto de ville Roamer 1921. Plusieurs modèles fermés Cadillac reconstruits. Prix plus bas qu'au printemps prochain. Cadillac Cars, Ltd, 7 avenue du Parc.

ESSAYEZ LES NOUVEAUX PAIGE ET JEWETT—

Plus forts, plus beaux. L. Préfontaine, station de service et réparations, 21 Delaroche, près Parc Lafontaine.

SEDAN TUDOR, pneus ballons; en parfait ordre, une aubaine, propriétaire partant pour la Floride, doit vendre. Walnut 2601F.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 7

$1.00 ACHETENT FORD—

Modèle de votre choix, gardé sans charge d'ici livraison. Notre nombre à ces conditions est limité à 50 seulement. Hâtez-vous. Voyez M. Forest, Généreux Motor Co., 256 ouest, Ontario.

BABY GRAND Coach, à vendre ou échanger, 827 Coloniale. Bélair 7560.

FORD Coupé, moteur, batteries, radiateur neufs, bon marché. Westmount 7284.

FORD — Batteries, peinture, radiateurs réparés, storage, lavage, overhaulage moteur $25.00; magneto rechargée $6.00. Généreux Motor, 29 rue Balmoral.

FORD TUDORS et Coupés, tous comme neufs, $200 et plus, et prendra votre Ford en partie paiement. M. Forest, Généreux Motor Cie, 256 rue Ontario ouest.

OCCASION VERITABLE—

Reo Sedan 1923, Packard Sedan, Studebaker Sedan, Packard Touring, Maxwell Touring, Jordan Sedan, Franklin Sedan, et vingt autres, tous en bon ordre. Voyez-moi. Demandez M. Forest, Lancaster 4151 Packard Montreal Motor Co., 307 Université.

STUDEBAKER 4 cylindres, 1920; Chevrolet coach 1925, en bon ordre. Termes. 1787 St-Laurent. Bélair 5817.

Garages.-Autos à louer, taxis. 10

DEAD storage, chauffé, pour l'hiver $12. 1787 St-Laurent. Bélair 5817.

GARAGE pour 2 automobiles, storage d'hiver, bon marché, coin Rouen et Frontenac. Chalrval 5065-W.

STORAGE, $4 par mois. City Hall Garage, S'ad 316 Hôtel de Ville. Tél. Lancaster 7579.

Motocyclettes et bicyclettes 11

MOTOCYCLETTES USAGEES — Nous avons un bel assortiment que nous vendons à termes très faciles. Deux ans pour payer. McBride, 2051 rue Bleury. Jos Lamarre, succursale 1314 Ontario Est.

CHAMBRES A LOUER

Chambres sans pension 13

AVE UNION, 249. — Grande chambre meublée, étage du bain, toutes commodité, chauffage à vapeur $5. Lan 4534.

DIVERS

Perdus et trouvés. 22

CHIEN-loup tout noir dans St-Henri. Récompense. Bélair 4431, Bélair 5002F. 1270 St-Laurent.

MONTRE-bracelet perdue le 10 décembre, entre 5 et 9 hrs dans les tramways Ste-Catherine 1670 Bennett. Chalrval 2948-W. Récompense.

SACOCHE DE CUIR BLEU contenant lunettes, boîte vanité, clef et monnaie d'argent, perdue le 9 décembre, rue Bloomfield ou ave Van Horne. Prière de téléphoner à Atlantic 2864F. Récompense.

EMPLOIS

Emploi demandé, Homme 24

HOMME sachant plusieurs métiers dans construction désire ouvrage, 27 Iberville.

JEUNE homme demande position comme commis dans magasin. Deux langues, références. M. Martel. Est 6855.

Emploi demandé, Femme 25

VILLE de chambre désire emploi. Bonnes références. Walnut 3671-J.

Femmes demandées 26

APPRENEZ le métier le plus payant. Dessinatrice de robes, costumes, blouses pour manufacture. Position assurée. New York Designing School, S'ad. Professeur Vlau. Est 1865.

BRODEUSE d'expérience demandée, 8 à 9 hrs p.m. Calumet 4122.

CAISSIERE pour épicerie pouvant aider à servir. 268 Dorchester ouest.

COIFFEUSE, bonne ondulatrice Marcel. Dici au jour de l'an. Position permanente si convenable. Walnut 5944.

DRAPEUSES de robes expérimentées demandées. S'ad. chambre 90, immeuble Phillips Place.

50 FAISEUSES de claques d'expérience, passages payés et bonus chaque semaine en plus du salaire pour les 3 premiers mois. Eastern Rubber Limited, tél. Walnut 4529.

JEUNE française instruite pour travail très intéressant. Ecrire à boîte 26, 190 Peel.

JEUNE fille demandée comme aide de bureau, expérience pas nécessaire. S'adresser Geo. Poitras, 149 Ste-Catherine-Est.

JEUNE fille de 14 ans demandée, 9 à 4. Le dimanche 10 à 2. S'ad. 43A Ste-Famille.

LAVEUSES de vaisselle demandées. S'adresser Vimy Sweets, 4495 St-Denis.

OPERATRICE dans sous-vêtements pour dames, position permanente et bons gages. 1507 Clarke.

OPERATRICE pour les fourrures, connaissant le finissage demandée. J. A. Bélanger, 1218 Notre-Dame O.

OPERATRICES expérimentées dans les sous-vêtements demandées. 616 Ste-Catherine ouest.

PREPAREUSES d'expérience demandées, dans les chapeaux de dames. S'ad. à Mme Joly, 458 St-Pierre. Vyse Sons and Co.

PRESSEUSES expérimentées dans les robes de soie. Annette Dresse Co., immeuble Dubrofle, chambre 21.

REPASSEUSE compétente sur presse et à la main, position immédiate permanente. Buanderie Dominion.

UNE femme pour ouvrage dans cuisine, parlant anglais, expérience, pas d'ouvrage de blanchisserie. Terrapin Restaurant, 25 Notre-Dame Est.

VENDEUSE pour confection pour dames, expérience, et parlant les deux langues. 374 Mt-Royal Est.

Hommes demandés 27

BON CHAUFFEUR, avec $1,000.00 et plus bon salaire à l'année, part des profits argent garanti. Jour Bélair 8256; soir, Calumet 2071J.

BARBIER d'expérience demandé, place permanente, 1918 Mont-Royal.

BON boucher demandé, avec expérience et références. S'ad. Atwater Meat Market, 613 Atwater. West. 4258.

BON boucher d'expérience, avec références exigées. 78 Kelly, Ahuntsic.

COLLECTEURS, solliciteurs, ville, campagne. Salaire $25, 4576 S.-Denis.

COMMIS demandé dans magasin d'articles pour hommes. Devra parler anglais. Position stable, 114 Ste-Catherine ouest.

COUTURIER demandé, neuf et réparations. S'ad. 195 McGill.

DEBITEUR demandé pour manufacture de portes et châssis. $30 avec de l'Epée. Outremont.

FERBLANTIER d'expérience demandé. S'ad. Hickey and Aubut, 93 Dominion.

FINISSEUR de première classe demandé pour paletots d'hommes faits sur mesures. S'ad. 361 Ste-Catherine ouest, 1er étage.

GARCON demandé pour les messages. Pharmacie Martineau, 2844 S.-Denis.

HOMMES de 16 à 40 ans désirant étudier le génie électrique. S'adresser à M. Chevalier, 533 Carré Philippe. Ch.

ON DEMANDE—Hommes et femmes pour gagner de $5 à $15 par semaine pendant leurs heures de loisirs à la maison. Pas de sollicitation. Chèque de paie régulier. Ecrire à Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Dépt. 35C.

VENDEURS—Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra. 500 variétés d'arbres rustiques. Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la Cie Pépinière Dominion, Montréal.

EMPLOIS

Hommes demandés 27

HOMME pour travail intérieur, permanent et bons gages, doit avoir capital de $500 pour remplacer la mise d'un autre homme qui quitte le pays. Téléphoner à Lancaster 6417 ou Casier 711, Bureau de la "Patrie", Montréal.

HOMME pour solliciter des comptes à collecter. Références exigées. Casier 719 la "Patrie".

MAÇON, charpentier et journalier demandé tout de suite, 365 S.-Jacques, Bureau Placement, Montréal.

MECANICIEN-dentiste demandé, avec références. 6322 S.-Denis, Calumet 3297.

15 MENUISIERS demandés au côté de 3756 Wellington, Verdun. Débarquez à Régina.

POLISSEUR de meuble de première classe. Pas d'autres doivent s'adresser. St-Urbain Upholstering, 1353 St-Laurent.

Solliciteurs, voyageurs, agents 30

SOLLICITEURS DEMANDES—

POUR TRAVAILLER A LA CAMPAGNE, SALAIRE ET FRAIS DE VOYAGE PAYES. INUTILE D'ECRIRE SI ON NE POSSEDE PAS EXPERIENCE. S'ADRESSER A J.N. C., BUREAU DE LA "PATRIE".

ENSEIGNEMENT

Classes d'enseignement locales 31

COURS de barbier, système moderne, quelques essais suffisent. Permettra de faire $25 à $50 par semaine. Collège de Barbier, 62 boul. Saint-Laurent.

Enseignement privé 34

COMPTABLE compétent en six mois, cours privés par auditeur professionnel. Amh. 1552. 4641 Ave Delorimier.

PROFESSEUR RENE SAVOIE, IC., IE., B.A., B.S.A., brevets; cours classique et commercial. 1452 rue St-Denis, Lancaster 1343.

MARCHANDISES

Articles à vendre 36

PATATES à vendre, $2.50 la poche, légumes. S'ad. 1050 Gilford. Bélair 2185.

REGISTRE à vendre, bon marché, enregistrant de 1c à $1.00. 1412 Beaudry, près Ste-Catherine.

Articles de ménage 37

LIQUIDATION. Plusieurs montures de Chesterfields. On demande un associé d'expérience. 2083 St-Antoine.

MEUBLER votre maison pour les fêtes à temps facile. St-James Furniture Company, 1165 St-Jacques, coin Fulford.

Bois, charbon, foin, grain 39

CHARBON Welsh $17.50. Chenaut, Scranton en poche ou lousse. 20 poches bois francs sec $4.00 livrés. Beaver Anthracite Co., Chalrval 4092

5,000 CORDES de bois mou, libre ou par paquets. Independant Coal Co. Buckingham, Qué.

Instruments musicaux 42

BEAU piano cottage américain; bon son; belle caisse; à vendre à grand sacrifice. S'adresser à 2855 Lafontaine. Tél. Chalrval 7130M.

GRAMOPHONES de toutes sortes réparés pendant que vous attendez. Ouvrage garanti. Taux raisonnable. Mont-Royal Exchange Limited, 715 Mont-Royal est. Amherst 5664.

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Columbia, joue tous records, moteur double, 58 sélections, diamant, $25, garanti. 342 Mt-Royal, près Berri.

Matériaux de construction 44

PLANCHE d'épinette embouvetée, solliveaux, pin, blanchi, R. C. Fir embouveté lattes, combiné. A grand sacrifice pour cause non démirage ment. 18 rue Clarke. Lancaster 2560.

On demande à acheter 45

ACID CARBOYS,

Téléphone Main 0674.

TRUCK de 5 tonnes, marque connue avec boîte dompeuse, modèle récent. S'adresser Gaston Elie, York 2600, soir Up. 0169.

Radio et accessoires 47

DEUX batteries "A" neuves, storage, 6 volts, 80 ampères, $3.50. Tél. Chalrval 4499-M. S'adresser 1691 rue Ontario Est.

TOUJOURS en main radios de toutes sortes. Spécialité radio-phonographe. Radio de 3, 4, 5 lampes et plus employant l'électricité de la maison et de cette manière économisant le prix et l'ennui de batteries d'accumulateuses. 1506 Davidson ou 1823 Sainte-Catherine Est. Chalrval 1862.

Vêtements 50

A VENDRE A BON MARCHE: deux habits, chaussures, chapeaux, pour cause de mortalité. S'adresser 762 rue Lafontaine, coin Panet.

BOTTINES, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin de surplus Militaire, 234 ouest, Notre-Dame.

JOLIE toilette de bal, aussi habit d'homme genre tuxedo en bonne condition. York 5594-J.

THE BRITISH CLOAK and Suit Manufacturing Co. The Best Fitting Garment. Nous avons des échantillons de manteaux pour dames, fabriqués avec de la marchandise de première classe dans les couleurs à la mode. Les manteaux peuvent être achetés à la moitié du prix, portant en les examinant. Vous n'encourrez aucune obligation. Les premiers arrivés seront les premiers servis. 198 Ste-Catherine ouest, 2ème plancher.

OCCASIONS FINANCIERES

Argent à prêter.—Hypothèques 52

AIDONS régler troubles. Avez-vous des dettes? bénéfice de "Loi Lacombe". Embarras financiers, entente avec créanciers. Services d'avocats. Aucun déboursé requis. Canadian Traders Association, 71A rue St-Jacques. Harbour 4802

PREMIERE hypothèque $1,000 à 5500.-000, 6 1-2. Blanchard, 204 S.-Jacques. Main 3751. Soir Est 1219-W.

PRETS sur première hypothèque, tout montant au-dessus de $1,000. Taux les plus avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien 35 rue Saint-Jacques. Tél. Harbour 2226.

Commerce à vendre 52b

A VENDRE, Corderie très bien outillée, conditions faciles à prompt acheteur. S'ad. à 2441 rue Adam ou 1451 rue Aylwin, Hochelaga.

GARAGE de première classe à l'épreuve du feu, bonne clientèle, situé dans le centre des hôtels. Propriétaire considérerait bail à long terme en partie responsable. S'adresser Plateau 0310, pour informations ou rendez-vous pour visiter.

MAISON de pension à vendre, 12 chambres bien meublées et toutes louées. S'adresser à 59 rue Victoria.

Occasions d'affaires 53

ATTENTION! Capital fourni pour expansion de commerce. Nous organisons, incorporons, finançons les entreprises industrielles partout au Canada. Industrial Financiers, 190 rue St-Jacques. Main 5054.

Placements, Actions, Obligations 54

COLLECTION pour marchands, médecins, etc., loyer, salaire, billets. Les meilleures conditions en ville. J. A. Valois, 1582 rue Dorion. Tél. Est 7540.

SERVICES COMMERCIAUX

Buanderie 55

AMERICAN LAUNDRY LTD., 235 Côte Beaver Hall. Travail de haute classe, prix modérés. Lancaster 2376.

Déménagements, entreposage 56

A BEAVER TRUCK TAXI LTD—

470, Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, vaisses, ville et campagne. Ouvert le soir. Est 2767.

BLANCHARD EXPRESS — Déménagement, contrat ou à l'heure, voiture couverte ou truck. Piano, $4.00. Tél. Est 5002.

Nettoyage, teinture, remodelage 59a

TAPIS nettoyés et lavés. Linoléums et tapis enlevés et posés de nouveau. Rembourrage de tout genre. Canada Carpet Cleaning Co. Ltd. Main 6831.

Réparations, Repolissage 62

REPARATIONS meubles, bourrures, polissage, ouvrage garanti. Turcot & Descôteau, 685 Ontario Est. Tél. Est 7477.

Services divers offerts 63

FERRAGE de chevaux, tondeur électrique. J. B. Legault & Cie, ruelle Brunet, en arrière de 433 Hôtel de Ville. Tél. Est 5568.

SERVICES PROFESSIONNELS

Avocats et notaires 67

BELANGER, Armand, notaire, 30 St-Jacques. Main 1859. Prêts hypothécaires.

THEBERGE, René, avocat, 92 Notre-Dame Est. Heures de consultations: 4 à 5 p.m.

Médecins, chirurgiens, etc. 71

LAPORTE, Dr R., spécialiste, maladies vénériennes, maladies de la peau, chirurgie, hémorroïdes, sang, prostate, vessie, blennorragie, syphilis. Analyse du sang. Rajeunissière consultation gratuite. 218 rue Sainte-Catherine, coin Bleury. Tél. Plateau 0329.

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau No 5126 St-Denis, près Laurier. Bélair 6485-M. Heures 2 à 5, 7 à 9.

Dr PREVOST, spécialiste des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, guérit définitivement toutes maladies aigues ou chroniques et celles dites incurables. Vices urinaires, peau, estomac, maladies sexuelles, nutrition, maladies vénériennes, électricité. 34, rue Hutchison, près Sherbrooke, Plateau 6347.

Services divers offerts 73a

ORGANISATION DE COMPAGNIES, incorporation, rédaction de prospectus et finances. Morton, Walker, Morton and Company, 305-7, édifice New-Birks.

TESSIER, Dr — Bright, peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, diabète, traitement moderne, électricité (clinique privée) 4152 St-Denis, près Bloche. Bélair 8107. Première consultation gratuite.

IMMEUBLES A LOUER

Appartements et plain-pieds 74

ST-DENIS, 1272. Appartements meublés, pièce, avec cuisinette et chambre de toilette. Est 2140*.

Maisons à louer 77

3ème AVE, ROSEMONT, 5656, près Dandurand, 6 apts, logera bas pour balance de l'année. Main 6799, entre 5 et 6 p.m. ou Main 6892.

LOGEMENT de 5 appartements avec chambre de bain et passage bien éclairé, fixtures électriques, gaz, $19, par mois. 4296 rue Orléans. Tél. Ch. 0762. Soir 1275-J.

ROSEMONT, 9ème AVENUE, 6 appartements, ménage fait $18.00 par mois, bain, gaz, électricité, A. J. Léger, Tél Chalrval 6481-W.

RUE PARTHENAIS, 1407-1413. Flats modernes 4 ou 5 appts. S'ad. à 90 S.-Jacques. Ch. 301. Main 3772.

RUE PARTHENAIS, 1407-1413. Flats modernes, 5 appartements, $15. S'ad. 99 S.-Jacques, chambre 301. Main 3772.

SOUS-SOL à louer, 3 pièces avec toilette, meublé. S'adresser à 52, rue Victoria.

STE-CATHERINE EST, 832. Chauffée, place d'affaires. Léon Julien. De l'Epée Atlantic 0166.

NOUVELLES DE LA CITE DE SOREL

La retraite des congréganistes. — Fêtes au profit de l'Orphelinat. — Affaire de vol.

SOREL, 10. (Du correspondant de la "Patrie".) — La retraite des Congréganistes prêchée par le R. P. Plamondon, s.j., s'est terminée mardi soir, par une brillante cérémonie dans le cours de laquelle il y a eu la réception d'un certain nombre de congréganistes, présidée par M. le chanoine J.-L. Bernard, curé de Saint-Pierre. A l'orgue, un bon choeur a fait du beau chant, sous la direction de M. Arsène Parenteau, l'orgue étant touché par M. F.-C. Cadoret. Dans son sermon de clôture, le R. P. Plamondon a été très éloquent, tout comme tous ses autres sermons, notamment celui qu'il a prononcé à la grand'messe, samedi.

—Les funérailles de M. Uuric Latraverse, décédé la semaine dernière, ont eu lieu à Saint-Pierre en présence d'un bon nombre de parents et d'amis. M. Latraverse était âgé d'un peu plus de trente-huit ans. Il était le fils de M. Nazaire Latraverse, ancien hôtelier de Sorel.

—Grandes soirées données au profit de l'Orphelinat de Sorel, sous la direction de MM. Parenteau et Cadoret, soirées qui ont admirablement réussi. La musique par Miles Rachel Beaubien et Yvette Larochelle, violonistes et Mlle Thérèse Cadoret, pianiste, le chant par M. Bertrand Lavallée, accompagné par Mlle Liliane Parenteau, au piano, les déclamations par Mlle Irène Parent, ainsi que les tableaux vivants ont été très réussis. Réussis aussi les morceaux de violon par MM. Geo. Codling et de baryton et de cornet par M. Jean-Louis Poirier, accompagnés tous deux par M. le professeur Liessens. Notons encore une comédie jouée par MM. Lucien Généreux, Napoléon Lamoureux, J.-Arsène Parenteau, avec morceaux d'accompagnement par M. Cadoret, au piano. Les chansons comiques par M. J.-Arsène Parenteau, accompagné par Mlle Thérèse Cadoret et de jolies vues animées.

—Un jeune homme, Raoul Guertin, vient d'être logé en prison pour tentative de vol avec effraction au magasin de M. S. Salvail de la rue George. Il avait tenté de pénétrer dans le magasin, en brisant la grande vitre de la façade. En la brisant, il s'est infligé des blessures assez graves. L'examen préliminaire aura lieu le 11, sous la présidence de M. le magistrat Dubeau, qui viendra, ce jour-là, ouvrir le terme de la Cour de Magistrat pour ce district.

—Le terme de la Cour Supérieure s'ouvrira le 15, mardi de la semaine prochaine.

—La chorale S.-Pierre, a eu lundi, dans la soirée, une fête aux huitres. Des discours nombreux et enthousiastes de nos artistes étaient assaisonnés de ce bon sel gaulois, dont savent encore si bien se servir nos bons Sorelois.

SAISIE DE SPIRITUEUX

Saint-Petersburg, Floride, 11.— Les agents de la prohibition ont saisi dans une chambre de l'hôtel Soreno où se tient le congrès des banquiers d'obligations, une grande quantité de spiritueux, appartenant, dit-on, à M. James-E. Coad, vice-président de la Chambre de Commerce de Saint-Petersburg.

Quel est le Numéro Chanceux ?

Ce n'est pas un billet de loterie que vous achetez lorsque vous recherchez les aubaines au moyen des numéros qui sont votre guide dans la section des annonces classifiées de la "Patrie".

Pour le choix du numéro chanceux, vous n'avez pas à vous fier à ce qu'on appelle en langage ordinaire une "idée".

Tout ce que vous avez à faire, c'est de parcourir la section des petites annonces et d'y choisir votre numéro de chance. Les offres y sont toutes clairement imprimées tout y est au-dessus de tout reproche, droit et honnête. Il n'y a pas un seul élément de hasard dans ce jeu de recherches d'offres avantageuses.

Supposons — par exemple — que vous désiriez louer un magasin ou un bureau. Rien de plus simple, le numéro "75" sera votre numéro chanceux. Vous pouvez le trouver aussi facilement que vous pouvez trouver le numéro qui vient après "74"—et vous pouvez trouver le genre de place que vous voulez, grâce à la classification par ordre alphabétique des diverses offres.

Si ce n'est pas une chance, celle-ci n'existe pas! Donc, lisez tous les jours les annonces classifiées de La "Patrie".

Les annonces classifiées
Toujours les mêmes — en service
Toujours différentes — en opportunité.

IMMEUBLES A VENDRE

Maisons à vendre 86

AUBAINE, Départ pour Californie. Je vendrais 8 logis, 1159 à 1199 Chemin Côte des Neiges, bois et brique, 3 étages, tous bien loués. Revenu $2,-000.00. Terrain 83 x 130, 5 garages. Bâtisse 62 x 40. Prix $13,500, comptant $2,500.00. Balance à termes faciles pour faire une vente subite. J. H. Lévesque. Jour: 1st West 2050. Soir et dimanche: 166 Atlantic 4393J.

BERNARD, coin Clarke, 7 magasins, 16 logements, nouvelle construction, rapportant $12,500. Information D. Ménard, Amherst 6274.

COTTAGE OCCASION—

Ahuntsic, avenue Peloquin, 6484. Magnifique cottage, bois et brique, grand terrain sacrifié pour régler succession. Notaire Laurin, 43 Place d'Armes. Harbour 4024.

COTTAGE, 8 pièces, 168 Grand Blvd, N.-D.-de-G., nouvellement décoré, construction moderne, prix modéré. Walnut 1882.

POINTE-AUX-TREMBLES. Maison à vendre ou à louer, 5 appartements. 124, 14e avenue.

ST-ANDRE près St-Zotique, 2 étages, 8 appartements chaque, bon marché, 2667 St-Hubert.

Terrains à vendre 89

TERRAINS OCCASIONS

N.-D.-G. avenue Madison, haut de Sherbrooke, superbe terrain 50 x 167, local pour conciergerie, sacrifié pour régler succession. Aussi site commercial angle Lamoricière et Rivard, 15,000 pieds Lautin, 43 Place d'Armes. Harbour 4024.

TERRAINS OCCASIONS

N.-D.-G., pour régler succession. Beau site commercial, angle Lamoricière et Rivard, 15,000 pieds à sacrifice. Aussi superbe terrain très approprié pour conciergerie. Avenue Madison, N.-D.-G, haut de Sherbrooke, 50 x 167, également sacrifié. Notaire Laurin, 43 Place d'Armes. Harbour 4024.

Suggestions pour Cadeaux de Fêtes

A BAS PRIX, petits manteaux (Jacquettes) en seal $55. S'ad. Tremblay 330 Beaubien E.

MAGNIFIQUES cadeaux pour jour de l'an, grande variété, ainsi qu'assortiment de jouets. Laliberté, 2817 Ste-Catherine Est. Viauville.

Les Lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

M. GUSTAVE EVANTUREL EST LIBERAL

Alfred, 9 déc. 1925.

La Rédaction, la "Patrie", Montréal, P. Q.

Cher monsieur,

A deux ou trois reprises vous avez mentionné dans votre journal mon nom comme député libéral-indépendant et on m'a même classé comme indépendant avec M. Bourassa.

Je me suis présenté libéral dans Prescott; j'ai fait la lutte comme FRANC LIBERAL et de plus je fus le seul des candidats à défendre énergiquement la cause libérale et mon chef, et je fus élu comme tel, par la forte majorité des libéraux du comté de Prescott.

Je vous prie de rectifier publiquement, dans votre journal cette fausse rumeur.

Il y a vingt-cinq ans que je combats dans les rangs du parti libéral; je n'ai jamais changé d'allégeance politique. Je me suis toujours fièrement proclamé libéral et je garde encore aujourd'hui les mêmes convictions et les mêmes dispositions envers mon parti, qui est le parti libéral et mon chef, le Très Honorable MacKenzie King.

Gustave EVANTUREL, M. P.

Transactions immobilières

Ventes enregistrées à Montréal, Du 30 novembre au 9 décembre 926:

Quartier Bourget.

Rue Dorion, Nos 728 à 732, maison en bois et brique, lot No -2 N. O. 1192, terrain 25 x 76. Dame Clédphas Brunet à Vital Cléroux, $6,000.— 98015.

Quartier Crémazie

Rue Cadieux, Nos 600 à 606, maison en bois et brique, lots No 780-1, 2, terrain 100 x 85.6, 85.3, supr. 2586. Isaac Hecht, failli, à Harry Brooks, $1,500, et autres considérations.— 97703.

Ave. Hôtel de Ville, Nos 414 à 418, maison en bois et brique, lot No 617 et autres, terrain 40.10 d'un coté, 40.8 de l'autre, x 94.3, supr. 3621. Jacob Tanenbaum à Rose Ciment, $8,000.— 98259.

Quartier Papineau

Rues DeMontigny Est, Nos 1072 à 1076 et Campion, No 755, maison en bois et brique, lot No 492-20, terrain 25 x 90.9, supr. 2395. Dame Vve. Aif. Frs. Florant à Euclide Meunier, $12,-000.—98172.

Quartier St-Eusèbe

Rue Chapleau, lot No 175-245; terrain 30 x 100 2-10, supr. 3006, vacant. Emery Larivière à Rodolphe Jobin, $800.—97911.

Rue Frontenac, Nos 380 à 386, maison en brique, lot No 166-440, 441, terrain 48 x 100. Oscar Boyer à Roméo Béliveau, $12,000.—97948.

Quartier St-Jacques

Rue Visitation, Nos 490 à 518, maisons en brique, lot No pt. 1079, 1077, 1058, terrain 76 x 107, supr. 7828; 1 de 42.6 x irrg, supr. 5406; 1 de 43.6 x 70.9, supr. 3078. Richard Charron à La Propriété Immobilière Ltée., $5,-800.—97789.

Rue Beaudry, Nos 317 à 319b, maison en brique, lot No 705, terrain 43 x 77.9. Albini Lamarche à Joseph Charbonneau, $18,000.—97899.

Quartier St-Laurent

Rue Cadieux, No 333, maison en bois et brique, lot No 319, terrain 42.5 x 85.8, supr. 3634. Marie Gravel à Eugénie Vallée, $12,500.—98196.

Quartier Ste-Anne

Dues Duke, No 21 et Prince, No 18, maison en brique, lot No pt. N. O. 1267, terrain 40.51 en front, 42.4 en arrière x 200, supr. 8290. Dame Georges Espin à Alex. Gordon et Aaron Cudei, $20725.—98231.

Dues Shannon, Nos 2 à 16, 62 à 68, Colborne, Nos 71 à 83, Wellington, Nos 61 et 63, maison en brique, lot No 1664 à 1669, terrain supr. 9854. James W. Pyke et Cie Ltée, à Duke Investment Ltd., $12,231.75.—98237.

Quartier St-Georges

Beaver Hall Square, No 367, maison en pierre et brique, lot No 1161-3, terrain 34 x 134, supr. 4435. Riordon Sales Corporation Ltd., à Canadian International Paper Co., $18,629.16 et autres considérations.—97671.

Rue Latour, No 23, maison en bois et brique, lot No 23, maison en bois et brique, lot No 1-2 S. O. 1081, terrain 19 x 86. Thomas de Carlo et al, à Alexander McNeil, $3,500.—97849.

Rue Shuter, Nos 707 et 71, maison en pierre et brique, lot No 1845-a1, 1845a-1, 2, terrain supr. 3902. Dame veuve Alex. J. McDonald à Hector Fortier, $18,000.—98253.

Quartier Ahuntsic

Rue Dion, lot No 40-50, 51, pt. 49-52, terrain 60 x 111, vacant. Gaspard Deserres à J. Emile Legault, $900.— 97884.

Rue Francis, lot No 217-176, 177, terrain 50 x 100, vacant. Samuel Gardiner à Patrick Coughan, $500.—97939.

Rues Tolhurst et Verville, lot No 245-274 à 276, 245-424 à 283, 294 à 296, 347 à 351, 17 terrains 25 x 82, chacun, vacant. Jos. Irenée Lussier à Léa Desjardins, épouse de J. B. A. Watson, $10,000.—98072.

Rue St-Laurent, lot No 341-47, terrain 25 x 146, vacant. Dame Vve J. B. Lacroix à Laurent Dalbec, $500.— 98152.

Rue Birman, No 3591, maison en bois et brique, lot No 633-624, terrain 30 x 62, Auguste Teller à Théophile Aubry, $1,500. (Rétrocession) — 98133.

Ave. Delorimier, lot No 164-1389, terrain 23 x 87, vacant. Eastmount Land Co. Ltd., à Joséphine Campbell, épouse de John Ravenscroft, $125.— 98252.

Ave. Papineau, lot No 164-1382, terrain 23 en front, 21 4-10 en arrière, x 84, vacant. Eastmount Land Co. Ltd., à Adéric Léonard, $75.—98253.

Rue Bois de Boulogne, lot No 301-199, terrain 50 x irrg. supr. 5868, vacant.

DES FUNERAILLES SIMPLES MAIS EMOUVANTES A OTTAWA

Toutes les classes de la société, depuis le parti vice-royal jusqu'au plus humble artisan, largement représentées aux obsèques de M. Booth.

AU CIMETIERE BEECHWOOD

OTTAWA, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Plusieurs hommes d'Etat ont eu leurs funérailles à Ottawa entr'autres sir John A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier, mais dans aucun cas elles ne dépassaient celles qui ont été faites hier après-midi à M. J. R. Booth, le "roi des marchands de bois" non seulement du Canada mais du monde entier. Toutes les classes de la société, depuis le parti vice-royal jusqu'au plus humble artisan, étaient largement représentées. Le cortège avait plus d'un mille de longueur.

La cérémonie religieuse a eu lieu à la maison et fut humble tel que l'avait toujours demandé celui qui était considéré comme l'homme le plus riche du Canada. Le service fut célébré par les révérends MM. T. W. Herridge et G. D. Kilpatrick suivant le rite de l'Eglise presbytérienne. Le lourd cercueil de bronze était recouvert de fleurs. Il n'y avait aucun porteur officiel. L'inhumation a eu lieu au cimetière Beechwood.

Le deuil était conduit par MM. Jackson et Fred Booth, fils du défunt; le colonel E. J. Booth, de Burlington, son frère; MM. J. G. et W. Fleck, Fred H. et John Booth, Chs. R. Booth, d'Ottawa, ses petits fils; le colonel J. W. Woods, sir Percy Sherwood, révérend Herridge alliés à la famille; M. J. S. Seybold, gendre du défunt.

Le cortège commençait par le personnel des industries Booth, puis six automobiles remplies de fleurs, le corbillard, la famille et le public en général. A l'exception du personnel du défunt tous ceux qui assistaient aux funérailles étaient en automobile. La maison ne pouvant recevoir la foule il n'a fallu admettre au service que les membres de la famille, le représentant du gouverneur général, les membres du gouvernement, les représentants du Parlement, les membres du corps consulaire puis les chefs des départements des établissements Booth.

M. W. H. Ireland, député provincial de Trenton, était le représentant officiel du gouvernement et de la législature d'Ontario.

M. Gerald Power, président de la commission du port de Québec, était au nombre des délégués des marchands de bois de la province.

M. Arthur Sladen représentait le gouverneur-général.

Il y avait les honorables MacKenzie King, Arthur Meighen, Rodolphe Lemieux, Dr Béland; le maire Balharrie, d'Ottawa, le maire Louis Cousineau, de Hull, A. A. Legault, préfet du comté de Hull, etc.

Il y avait, aussi le capitaine Gatien, vieillard qui avait autrefois la direction du bateau "J. R. Booth" pour le service entre Ottawa et Oswego. Pendant soixante ans il fut à l'emploi de M. Booth; M. G. Johnson, employé du défunt pendant près d'un demi-siècle était aussi présent de même qu'un chinois, cuisinier de M. Fred Booth. La police ne voulait pas d'abord l'admettre dans la maison mortuaire à cause de la foule de personnages officiels mais toute objection disparut lorsque le chinois produisit une carte disant: "Ceci est Harry, mon cuisinier chinois", signé J. Fred Booth.

On calcule que cinq mille personnes ont pris part aux funérailles.

La famille a reçu des messages de sympathie de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et même d'Europe, entr'autres de Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy, des Premiers ministres du Canada, de Québec, d'Ontario, de sir Henry Thornton, de sir Vincent Meredith, de l'honorable Arthur Meighen, Rufus L. Sisson, président de A. Sherman Lumber Co., de Potsdam, N.Y.; l'hon. John F. Orde, juge en chef de la Cour d'appel d'Ontario; les frères Price, de Québec; de l'association des marchands de bois de la province de Québec, de l'honorable Honoré Mercier, ministre des terres de la province de Québec; M. C. W. Lee, président du chemin de fer T.N.O., etc.

LE TRAVAIL QUE LES VETERANS ONT OBTENU JUSQU'ICI

Le comité de rétablissement a fait beaucoup pour les anciens combattants.

600 sans travail.

Le comité du rétablissement des soldats de Montréal vient d'accomplir un travail considérable.

Depuis le 11 septembre, le comité a pu obtenir de l'emploi à 471 vétérans dans des positions plus ou moins permanentes. Il reste cependant environ 600 hommes à placer et le comité a besoin de l'aide de tous. De ce nombre, 40 pour cent sont Canadiens-français. Plusieurs sont pères de familles.

M. G.-A. Harcourt, le secrétaire, disait hier que plusieurs grandes compagnies avaient répondu à l'appel. Dans les cas où les vétérans ont été placés, ces derniers ont su donner satisfaction à leurs employeurs. Ces hommes sont anxieux de travailler et savent apprécier ce que l'on fait pour eux.

Sur les 600 vétérans actuellement sans ouvrage, tous les métiers sont un peu représentés. Il s'y trouve même nombre d'ex-officiers et de jeunes gens de bonne éducation qui sont désignés pour le travail de bureau. D'autres sont partiellement incapables mais ils peuvent conduire des scenseurs, chauffer des fournaises et remplir les fonctions de concierge.

Quoique les positions permanentes soient préférées, l'on est cependant heureux de trouver de l'emploi temporairement. Les quelques dollars ainsi gagnés permettent de vivre en attendant des jours meilleurs.

Le Comité du rétablissement, qui fut formé en septembre dernier sous la présidence générale de sir Arthur Currie, est composé de MM. A.-D. Anderson, président; lieutenant-colonel L.-W.-A. Grant, vice-président; de MM. E.-H. Seamell, Jos. Laporte, George Hodge, H.-M. Jacquays, J.-J.-M. Pangman, major E. Flexman, et du lieut.-col. R. Starke. M. Harocurt, secrétaire à son bureau.

La Cité de Québec

Il est généralement admis que Québec surpasse toutes les autres villes du continent, par la richesse et la variété des atttractions qu'elle offre au touriste. Son histoire est émouvante, romantique et fourmille d'événements, et elle jouit de l'unique distinction d'être la seule ville entourée de murs du continent américain. La fameuse citadelle dominant les hauteurs de l'escarpement, 360 pieds audessus du niveau du Saint-Laurent, et maintenant occupée par les troupes Canadiennes, fut construite il y a pas loin d'un siècle au coût de $25,000,000. Bien que l'on puisse obtenir de magnifiques vues de différentes parties de la ville, les plus belles sont du haut de la citadelle. On y obtient une vue superbe du bas du fleuve et de la pittoresque île d'Orléans. A droite, sur la rive nord, on aperçoit Ste-Anne de Beaupré, fameux pour son sanctuaire qui, depuis 250 ans a été la mecques de dévôts pèlerins, cherchant leur guérison; tandis qu'au loin en arrière, parallèle au fleuve mais inégalement, se trouvent les Laurentides, ressortant audacieusement, toujours superbes dans leurs effets de couleurs, et particulièrement lorsque des nuages duveteux flottant audessus tachent leurs flancs de rayons de soleil et d'ombres. Dans sa partie supérieure qu'on nomme la haute ville, Québec est une ville moderne par la dimensions de ses édifices publics, commerciaux et résidentiels, tandis qu'à sa partie inférieure, (Basse Ville), c'est une ville du Vieux Monde établie sur les bords du Nouveau.

Un voyage de fin de semaine à Québec est une des plus délicieuses vacances que l'on puisse désirer; les accommodations accordées par les trains du Chemin de fer national du Canada sont les meilleures et les plus commodes. Informez-vous auprès de tout agent du Canadien National quant au service de trains, taux, etc., ou voyez M. M. O. Dafoe, agent du trafic voyageur de la ville, 230 rue St-Jacques, Montréal Tél. MAin 2620.

241-5-11-17-23-24-29

Félicitations à l'hon. M. Taschereau

Le club libéral Jacques-Cartier a tenu hier soir une assemblée régulière à son local, 275 Boulevard Monk. Plusieurs membres assistaient à cette assemblée régulière que présidait M. E. Sauvé, président du club.

Les membres ont résolu unanimement d'envoyer une lettre de félicitations à M. Taschereau qui se lit à peu près dans ces termes:

"Honorable Premier Ministre,

Le club libéral Jacques-Cartier vous offre ses plus sincères félicitations à l'occasion de votre vingt-cinquième anniversaire comme député et vous souhaite de demeurer encore durant de nombreuses années à la tête de la province. Votre politique sage et votre excellente administration justifient nos souhaits unis à ceux de tous les électeurs de la province entière.

(Signé)
E. SAUVE,
Président.

On a aussi résolu d'envoyer des lettres de félicitations au notaire O. D. Morin et à M. Victor Marchand pour leur récente victoire dans Bagot et dans Jacques-Cartier.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis à faire partie du club libéral Jacques-Cartier et il a été décidé de commencer une grande campagne de propagande et de recrutement pour le club Jacques-Cartier dès le commencement de la nouvelle année.

CONTRE LE TARIF

REGINA, 11. — Le premier ministre Dunning, de la Saskatchewan qui a l'intention de quitter l'arène provinciale, a dit qu'il était prêt à tous les sacrifices, mêmes personnels, pour empêcher le gouvernement d'Ottawa de hausser le tarif douanier.

KIN RIFKIN EST CONDAMNE A NEUF ANNEES DE BAGNE

Pour avoir avec deux autres individus volé une somme de $2,000 à la pointe du revolver à la banque Canadienne-Nationale, à Sherrington.

LE CAS DU PREVENU SYLVESTER

SAINT—JEAN, Qué., 11. — Kin Rifkin et Armand Sylvester, accusés d'avoir commis un vol à main armée à la banque Canadienne-Nationale, succursale de Sherrington, ont été trouvés coupables hier après-midi par le magistrat Lemay.

Rifkin a été condamné à neuf ans de bagne. Quant à Sylvester il n'a pas été sentencié, ayant été condamné au pénitencier pour la vie pour avoir participé au fameux vol des sacs de malle commis le 5 août 1924 rue Saint-Jacques à Montréal.

Aussitôt après que la sentence eut été prononcée contre Rifkin, les deux forçats ont été conduits à la prison de Bordeaux par la police provinciale. De là ils seront conduits au pénitencier de Saint-Vincent.

Rifkin est une figure bien connue de la police ayant été arrêté à maintes reprises sous des accusations de vol à main armée, mais c'est la première fois de sa vie qu'il est trouvé coupable. Il avait été arrêté dans l'affaire du "hold-up" sur l'auto de perception de la banque d'Hochelaga, car il s'était vanté dans un bar de connaître quelque chose sur cet attentat. Mais on découvrit plus tard que c'était de la pure vantardise et il fut acquitté.

Le "hold-up" de la banque Canadienne-Nationale à Sherrington a été commis le 4 décembre 1924 vers 9 h. 30 du matin. Une somme d'environ $1,500 à $2,000 fut volée.

La banque était à peine ouverte qu'une auto s'arrêta en face de la succursale. Quatre jeunes gens descendirent de la voiture et entrèrent dans la banque. Sans prononcer un seul mot, un des jeunes gens braqua un revolver sur le caissier, tandis qu'un des autres malfaiteurs tint en respect le gérant de la succursale, M. A. Pinsonnault. Des deux autres bandits, l'un resta près de la porte pour faire la garde, tandis que l'autre s'empara de l'argent qui était dans la caisse. Les bandits n'étaient pas masqués.

Une seule minute leur suffit pour commettre le vol. Ils sautèrent dans l'auto et s'enfuirent à toute vitesse du côté de Montréal.

A la suite d'une enquête, trois individus furent arrêtés et l'un d'eux dénonça ses complices et devint témoin de la Couronne.

présentes, le nouveau président de l'Association, M. Jean Guérin; MM. les RR. PP. Bellavance et Colgough, Aimé Parent, Joseph Blain, Jean-Chrysostôme Martineau, Cuthbert Désy, Paul Mailloux, Albert Lévesque, Origène Dufresne, Omer Héroux, Elzéar Beaupré, Léon Lortie, Guy Vanier, ancien président, L. Lemaître Angers, Paul-E. Courtois, Jean-Marie Gauvreau, Télesphore Beaudin, Eugène Simard, Alphonse de la Rochelle, Lionell Leroux et autres.

La soirée a été des plus amicales et ceux qui y ont pris part ne l'oublieront pas de longtemps.

Washington, 11. — La Chambre va procéder à une enquête sur le cas du représentant Langley, du Kentucky, accusé d'avoir violé la loi de prohibition.

De Riche Saveur

Le Délicieux Thé

"SALADA"

H6049

satisfait les goûts les plus exigeants.
Un essai vous convaincra.

Quand les enfants reviennent de l'école

D'un bout à l'autre du Canada, des milliers et des milliers d'enfants rentrent chaque jour de l'école. Beaucoup doivent cheminer le long de routes boueuses ou franchir des prairies balayées par les vents—d'autres doivent suivre des rues humides et bruyantes de trafic.

C'est alors qu'ils ont besoin d'une nourriture saine et fortifiante.

Mamans—achetez un flacon de Bovril dès aujourd'hui. Et quand vos petits arriveront à la maison ce soir, faites-en dissoudre une cuillerée dans une tasse d'eau chaude. Vous verrez comme ils aimeront cette boisson. Et vous ne serez pas lentes à constater comme celle-ci les aidera dans leur croissance et les renforcira. Le Bovril est excellent pour les enfants—il leur donne du boeuf.

BOVRIL

"VOUS DONNE DU BOEUF"

Vendu en Flacons seulement

Concessionnaires pour le Canada:
Harold F. Ritchie & Co., Limited.
10-18 McCaul Street, Toronto.

UN IMMEUBLE PLUS CONFORTABLE POUR LA COUR JUVENILE

Un comité est formé hier soir au Mont-Royal pour étudier la question.

Des suggestions.

A une réunion tenue hier soir à l'hôtel Mont-Royal sous les auspices de la Fédération des clubs sociaux féminins de Montréal, un comité a été formé pour étudier le projet de la construction d'un immeuble plus spacieux pour la cour des jeunes délinquants et l'établissement d'un foyer, dit d'observation, pour les jeunes détenus.

Ce comité se compose de Mme Edgar Berliner, Mme David Porter, Mlle M. F. Quigley, Mlle E. Sheridan, l'échevin C. V. Desaulniers, M. W. R. Allan, le colonel Louis Leduc et M. H. Angers.

Mme Porter a déclaré qu'il n'était pas question d'accuser la ville de Montréal de l'état de choses qui existe à la cour juvénile qui n'est ni assez spacieuse ni assez confortable. Elle déplore le fait cependant qu'il n'y a pas d'esprit civique à Montréal. En général on ne s'intéresse qu'à soi et à sa famille.

Mme Porter dit qu'elle a remarqué que les enfants qui comparaissent en cour juvénile manquent absolument de confort, de même que ceux qui volent à leur surveillance. Les enfants catholiques sont un peu plus privilégiés, puisque les fillettes peuvent être envoyées au Bon Pasteur, et les garçons à l'Ecole de Réforme, mais il n'en est pas ainsi des enfants non-catholiques.

Mlle Idola Saint-Jean, membre du sous-comité catholique du comité de la cour juvénile, a aussi fait quelques remarques.

Voyageant en été

Il est inutile de nier qu'une forte chute de neige, une température au-dessous de zéro, la nécessité de mettre des sous-vêtements de flanelle rouge et divers foulards apportent un vif désir pour les jours ensoleillés de l'été.

Cependant sept jours vous conduisent en Californie, le pays du riche paysage, du soleil, des plages balnéaires et des terrains verts de golf, où le froid n'ose même pas se montrer le visage.

Par le chemin de Fer du Pacifique Canadien, un train rapide spécial l'"Impérial", ce n'est seulement que cinq jours de Montréal à Vancouver. Après cela, il y a un voyage sur mer jusqu'à Seattle et ensuite vers la Californie en chemin de fer en deux jours. Ou les voyageurs peuvent aller en Californie via Chicago et revenir à Montréal, par Seattle, Victoria et Vancouver.

Pour horaires, taux, etc., et tous renseignements concernant ces voyages, écrivez, téléphonez ou adressez-vous à tout agent de billets du Pacifique Canadien ou à F. C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 143, rue Saint-Jacques, tél. Harbour 4211.

Mort subitement

Un verdict de mort naturelle a été rendu ce matin dans le cas de Edouard Burdayron, âgé de 53 ans, domicilié au numéro 25 de la rue Prospect, qui est décédé subitement hier matin vers 5.40 heures, au coin de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Gladstone. Un médcin fut mandé mais ne put que constater la mort. Burdayron a succombé à une syncope.

Ma Femme et Moi

XXV

Larmes de Bonheur

J'ai annoncé la nouvelle à mes parents.

Les yeux de maman sont devenus humides. Il y avait des larmes dans sa voix quand elle me dit: "Je t'approuve, Henri; tu fais bien!"

Ma soeur arrivait. On lui apprit... Dans un élan, elle me sauta au cou et me dit en m'embrassant: "De ma meilleure amie, tu vas faire ma petite soeur, frérot!"

Ma vieille grand-mère s'essuyait les yeux avec son tablier: "Tu prends une bonne femme, mon petit", murmura-t-elle, "je la connais".

Et elle éclata en sanglots.

Père me dit que je me casais et que je me casais bien.

Je ne suis donc pas le seul à admirer ma Jeannine. Tout le monde l'adore.

Que c'est bon de faire du bonheur autour de soi!

Il me semble que tout ce que j'aimais m'est plus cher depuis que Jeannine est entrée dans ma vie.

Henri VERDON.

Deux raids dans des logis, rue Université

Vingt-cinq personnes ont été arrêtées, jeudi, par le lieutenant Jos. Archambault et ses hommes au cours de deux raids dans de présumées maisons de jeu.

Les deux raids ont été exécutés rue Université, l'un au No 319 où le tenancier, un nommé Harry Levine, et onze gambiers ont été arrêtés, l'autre au No 353 où le présumé tenancier, Louis Bousquet, a été arrêté ainsi que douze personnes trouvées au même endroit.

Levine s'est avoué coupable ce matin devant le juge Enright et a été condamné à $200 d'amende et les frais ou un mois de prison. Les joueurs arrêtés à cet endroit ont été condamnés chacun à $15. d'amende.

Bousquet a protesté de son innocence ainsi que les personnes arrêtées avec lui. Ils subiront tous leur procès dans huit jours. Me Jos. Cohen occupe pour la défense.

Jugements de la Cour d'appel

La Cour d'appel, division de trois juges, rendra jugement, samedi le 12 courant, dans les cause suivantes: Commission des Liqueurs et Paquette; Malenfant et Marcotte; Nerbeault et Com. des Liqueurs; Deschesnes et Couzins Ltd; Montreal Tramways Co. et Dame Thériault; Sigmund et Com. des Liqueurs; Gingras et Com. des Liqueurs; Duval et Saumur; Champagne et Lamb; Quinlan et Cie d'Autobus Tremblay; Cie d'Autobus Tremblay et Quinlan; Mendell et Milstock; National Whitewear Mfg. Co. et Graft & Co.; Grave; et Donaghue.

Hoover dit l'urgence de creuser le fleuve

WASHINGTON, 11. (Presse canadienne).—Herbert Hoover, parlant au Congrès national des Eaux courantes, à Washington, a dit que l'urgence de creuser le Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs devenait de plus en plus manifeste. Il a prédit une grande prospérité industrielle et assuré les délégués que le Congrès américain ferait tout en son pouvoir pour faire aboutir le projet.

POUR AMELIORER LES TAUX D'EXPORTATION

Formation d'une nouvelle réunion de délibération canadienne. — Le "Megantic".

Une nouvelle réunion de délibération, connue sous le nom de "Canadian Trans-Atlantic Conference", vient d'être mise à point par des expéditeurs canadiens, déclarait hier le major P. A. Curry, qui en est le président. L'organisation, qui est en force depuis le premier décembre, bien qu'elle n'existe pas encore sous forme parfaite, a ses bureaux à 43 rue Saint-Sacrement et s'est assurée les services réguliers de M. A. C. Minshall comme secrétaire.

A la suite des critiques que souleva l'enquête sur les taux maritimes tenue à Ottawa, l'été dernier, critiques qui tendaient à laisser croire que les compagnies canadiennes étaient subjuguées par l'Europe, il a été trouvé nécessaire de former une association qui sera de nature à mieux servir le Dominion en la matière. Il est donc bien entendu que la seule question du transport du fret par l'est occupera les esprits.

L'association n'a rien à faire avec la "North Atlantic United Kingdom Freight Conference" et avec la "North Atlantic Continental Freight Conference", directement, mais il n'existe pas entre elles d'esprit de mésentente.

L'association n'a juridiction que sur les taux de transport des produits canadiens et américains expédiés par le Saint-Laurent vers le Royaume-Uni et les ports du continent européen. Les expéditions venues de l'Ouest ne la regardent pas de même que les taux sur les bestiaux.

Toute suggestion sera reçue avec plaisir et l'on discutera aussi avec les représentants du commerce de l'exportation.

Le comité de l'association se compose du major Curry, président; J. W. Mitchell, W. F. Marlow, W. A. Coates et de plusieurs autres.

LE "MEGANTIC"

Ce paquebot, de la ligne White Star-Dominion, quitte Portland demain matin at Halifax dimanche, pour Liverpool, via Glasgow et Belfast. Un groupe important en nombre venu des provinces de l'ouest s'embarque a Halifax. Les listes d'enregistrement comprennent 100 passagers de première et 500 de troisième. Au nombre des montréalais qui s'embarquent sur ce paquebot, on mentionne: R. R. Joell, A. Côté, M. et Mme H. E. Allen, M. et Mme J. Johnson, Mlle H. S. Marchant, M. et Mme H. Longland, aussi M. et Mme J. K. Moore et famille.

NOUVEAU SERVICE

Le nouveau parcours entre New-York et Miami, annoncé il y a quelque temps par la ligne Américaine, a été inauguré hier matin par le départ du paquebot "Kroonland", de New-York, à 10 heures du matin. Ce service sera hebdomadaire.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Montclare", du Pacifique Canadien, arrivera à Saint-Jean demain soir, de Liverpool, de Belfast et de Glasgow.

L'"Aurania", de la ligne Cunard, arrivera à Halifax demain, de Liverpool et de Queenstown.

L'"Athnia", de la ligne Anchor-Donldson, est attendu à Halifax demain, de Glasgow et de Moville.

Fête intime à l'A.C.J.C.

Une fête intime a eu lieu hier soir, au cercle Universitaire. Des membres de l'Association catholique de la jeunesse canadienne avaient tenu à présenter les hommages de l'Association à trois officiers démissionnaires, MM. Joseph Blain, président, Jean-Chrysostôme Martineau et Cuthbert Désy. Tous trois ont donné plusieurs années de leur vie à la cause poursuivie par la Jeunesse Catholique et ils ont cru que l'heure était venue pour eux de donner leur place à d'autres. Ils ont été tous trois les récipiendaires d'un beau tribut d'éloges qui couronnait bien leurs efforts en faveur du développement de l'Association.

Des discours ont été prononcés par MM. Joseph Versailles, fondateur et ancien président de l'Association, les trois démissionnaires, MM. Blain, Martineau et Désy, M. Jean Guérin, nouveau président de l'Association, M. Dufresne, le R. P. Bellavance, aumônier, et autres.

La réunion était sous la présidence de M. Joseph Versailles. On remarquait parmi les personnes

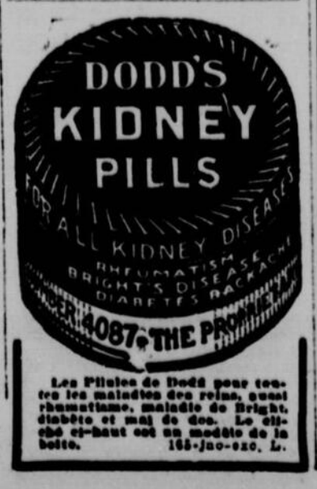

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte. 165-jue-ezo. L.

Maison Canadienne
LIMITEE

561, Ste-Catherine Est

Tél. Est 4247

Angle de la rue Amherst

GRANDE VENTE D'ABANDON

Il nous faut vendre les Deux Tiers de notre Stock

La sensation de Montréal

Stock de $110,000

DE

VETEMENTS des Plus Récentes Créations

Pour Hommes, Dames et Enfants

Doit disparaître d'ici à quelques jours

A des Prix Absurdes

Maison Canadienne

561, Ste-Catherine Est

Coin d'Amherst

Le Radiophone

SAMEDI, LE 12 DECEMBRE

Le haut de l'affiche

2.30 WGR (319) Buffalo — Buffalo Concert de l'Association des industries du radio.
5.00 WSUI (484) Iowa City—Basket-Ball — U. d'Iowa vs Wabash.
8.00 KFNF (266) Shenandoah — Old Time Pudding Concert.
9.00 KPRC (297) Houston — "Frank Tilton," pianiste aveugle.

Postes silencieux

Est: CFCF, CNRA, WBZ, WCAP, WCAU, WHN, WJY, WLIT, WOO, WTIC, WWJ. Centre: KFDM, KFKX, KFUO, WCBD, WEAO, WHA, WHO, WOS, WSUI.

Poste de Montréal

12 h. 45 à 1 h. 40 p.m. — Orchestre du Mont-Royal.
4 h. 50 à 5 h. 45 p.m. — Sleepy Hall et son orchestre de la "Piazza".

POSTE D'OTTAWA

CNRO (435) Chemin de fer National du Canada. Concert, de samedi le 12 décembre à 7.40 hrs. p.m. Demi-heure des enfants par l'Oncle Dick.
Orchestre de concert du Château Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.
Trio instrumental: "Petite Symphonie" (Moret) par M. Gordon Moffat, premier violon; Mlle Lillian Sharp, second violon; Mlle Hazel Jacques, pianiste.
Piano: The Lark (Glinka-Balakirew) et Liebesfreud (Kreisler) par Mlle Hazel Jacques. Chant: Lisa Lady (Linders) et Rosebuds (Geibel) par les Cantatrices. Danse espagnole (Opus 12, No 1) (Moskowski), Intermezzo Sinfonico (Mascagni) Moment Musical (Opus 94, No 3) (Schubert) par le trio instrumental. Chant: Summer Night (Thomas) et Come to the Fair (Brahe) par Mme Elsie Gleave Howe. Piano: Rhapsodie (Opus 79, No 2) (Brahms) et If I Were Bird (Henseltt par Mlle Hazel Jacques. Chant: Come join our Dancing par les Cantatrices. Violon: Airs Classiques (Dalfeins) par M. Gordon Moffat. In a Monastery Garden (Ketelby) et Spring Time (Nevin) par M. Gordon Moffat. Premier violon, Mlle Lillian Sharp, second violon; M. Roslyn Heins, violoncelle et Mlle Hazel Jacques, pianiste. Chant: Son of the Mountains (Novello) et I Look into your garden (Hood) par Mme G. D. Pavely. Violon: Gloria (D. Heins) et Shepherd (van Eposna) par Mlle Lillian Sharp. Chant: Water Lillies (Linders) et Boating (Geibel) par les Cantatrices. An Old Song (Nevin) et Gavotte (Gossec) par le quatuor.
Orchestre de danse du Château Laurier, directement de la salle de danse de l'hôtel.

CONCERTS

8.00 P.M.
WBBR (273) Staten Island. Violon.
WEAF (492) New-York.
KFNF (266) Shenandoah. Old Time Fiddlers Concert.
WIBO (226) Chicago. Oh Henry Program.
8.15 P.M.
WNYC (526) N. Y. Special (2 hr.)
8.30 P.M.
CNCM (312) Mt-Joli. Musical.
WDAD (268) Nashville. Musical.
WRC (469) Washington.
WHAS (400) Louisville. Orchestre de Rapp's.
WIP (509) Philadelphia. Concert du pénitencier.
8.45 P.M.
KDKA (309) E. Pitts. Fanfare Westinghouse.
9.00 P.M.
WCCO (467) St-Paul. Mpls. Musical.
WLS (345) Chicago. Barn Danse.
WTAM (390) Cleveland. Programme.
CNRO (435) Ottawa. Studio.
WLW (423) Cincinnati. Concert.
9.15 P.M.
WSAI (326) Cincinnati. Bicycle Card.
WIP (509) Philadelphie. Studio.
9.30 P.M.
WGN (370) Chicago. Trio.
WMBB (250) Chicago. Popular (2 h.)
WCAE (462) Pitts. Studio.
WMC (500) Memphis. Musical.
WOAI (395) San Antonio. Trio.
WSMB (319) New Orléans. Frolic (2 hrs.)
KFAB (340) Lincoln. Schmoeller et Mueller.
KSD (545) St-Louis. Symphonie.
WFAA (476) Dallas. Treble Cleff Club.
WRNY (299) New-York. Radio Men's Hour.
10.00 P.M.
KTHS (375) Hot Springs. Comédie.
WOC (484) Davenport. Musical.
10.30 P.M.
WBAP (476) Fort Worth. Concert.
WKRC (326) Cinci. Classique.
11.00 P.M.
WOK (217) Homewood, Ill. Populaire.
KNX (337) Hollywood. Musical.
KOA (322) Denver. Orchestre.
11.10 P.M.
KGO (361) Oakland. Orchestre W.M.C.A.
11.30 P.M.
WGBS (350) Oak Park. Musical.
WGN (370) Chicago. Jazz Skamper.
WJJD (303) Mooseheart. Chant.
KFOA (454) Seattle. Times.
WKRC (326) Cincinnati. Studio.
12.00 minuit
WBON (266) Chicago. Judge Stelle's Court.
12.05 A.M.
KGO (361) Oakland. Concert.
12.30 A.M.
WBBH (370) Chicago. Populaire.
KTCL (306) Seattle. Radio night.
1.00 A.M.
WHT (400) Chicago. Your Hour League.
WSAI (326) Cincinnati. Bicycle quartette.
WIBA (206) Madison, Wis. Cuckoo Club.
2.00 A.M.
WBBM (226) Chicago. Populaire.

Causeries-Sports

7.00 P.M.
WEAF (492) N.-Y. Histoire de New-York.
7.30 P.M.
WHAR (278) Atlantic City. Lecture.
8.10 P.M.
WJZ (455) N.-Y. Damon Runyon, sports.
8.45 P.M.
WSAI (326) Cinci. Contes.
9.30 P.M.
WMAQ (448) Chicago. Travelogue: "The Chicago Plan."
10.15 P.M.
KTHS (375) Hot Springs, Ark. Sport.
11.00 P.M.
KGO (361) Oakland. Sports.
12.00 (minuit)
WRNY (299) N.-Y. D-X Hounds.

Musique de danse

8.00 P.M.
WJR (517) Pontiac. Goldkette's Serenaders.
WTAM (390) Cleveland. Royal Canadians.
WRNY (299) N.-Y. Bernie.
9.00 P.M.
WMCA (341) N.-Y. Casino.
WORD (275) Batavia. Roof Garden.
KFOA (454) Seattle. Hoffman.
WIP (509) Phila. Ben Franklin.
9.30 P.M.
WMBB (250) Chicago. Trianon.
WNAC (280) Boston. Copley Plaza.
CKAC (410) Montréal. Windsor.
KTCL (306) Seattle. King.
WGY (380) Schenectady. Ten Eyck.
WFAA (476) Dallas. Don Bestor's Hesta.
10.00 P.M.
WAAM (263) Newark. Joy Boy.
WHT (400) Chicago. Riverview.
10.30 P.M.
WEBH (370) Chicago. Oriole.
WRC (469) Wash. Saturday Nighters.
11.00 P.M.
WMCA (341) N.-Y. Hôtel McAlpin.
WQJ (448) Chicago. Rainbo.
KFVE (240) St-Louis. Wiltsackers.
KTCL (306) Seattle. Southerners.
WLS (345) Chicago. Kentucky Serenaders.
WCCO (417) Minneapolis. St-Paul.
11.30 P.M.
WGN (370) Chicago. Hôtel Drake.
11.45 P.M.
WSB (429) Atlanta. Journal Skylark.
WKRC (326) Cincinnati. McKay.
12.00 (minuit)
WHT (400) Chicago. Ford.
WOC (484) Davenport. Hôtel LeClaire.
KTCL (476) Théâtre Hip.
WFAA (476) Dallas. Hôtel Adolphus
WBBM (226) Chicago. Moulin Rouge.
12.45 A.M.
WDAF (366) Kansas City. Nighthawks.
1.00 A.M.
KFOA (454) Seattle. Harkness.
KNX (337) Hollywood. Cocoanut Grove.
KGO (361) Oakland. St. Francis.
1.30 A.M.
KGW (422) Portland. Hoot Owls.
2.00 A.M.
KHJ (405) Los Angeles. Hickman.
KNX (337) Hollywood. Hollywood Nite.
2.30 A.M.
KHJ (405) Los Angeles. Lost Angels.

LE PROGRAMME DE DIMANCHE, 13 DEC.

Le haut de l'affiche

6.4 5CFCA (356) Toronto. Orchestre Conger Coal.
9.00 WCBD (345) Zion. Le Quatuor de clarinettes.
9.30 WLW (423) Cincinnati. Orchestre de concert Pogue.

Postes silencieux

Est: CFCF, WAAM, WAHG, WOR, WGBU, WRC, WTAM, WTIC. Centre: KFKX, WDAF, WHA, WLIB, WMAQ, WOI. Ouest: KFWA, KLX.

POSTES DE MONTREAL

CKAC (411) 7 h. p.m.: Contes.
7 h. 20 p.m.: Concert de l'hôtel Windsor
8 h. 30 p.m.: Soirée de la Frontenac.
10 h. 20 p.m.: Red Jackets du Windsor.
CHYC (411) 7.00 à 7.30 p.m.—Récital d'orgue e de violoncelle.
1—Orgue: Prelude Grave, (Arhur Leondal, organiste de la Cathédrale de Montréal)
2—Violoncelle et Orgue: Sonata (Sammartini) II: Grave. II Vivace.
3—Orgue: Scherzo. (Symphonie No 6) C. M. Widor.
4—Violoncelle et Orgue: Chants Russes, (de Concerto), Lalo.
5—Orgue: Rhapsodie Catalan, (Joseph Bonnet). M. Jean Belland violoncelliste, M. Geo. Brewer, organiste.
9.00 p.m.—Quatuor Traymore, direction Ben Corber.
Quatuor du poste.

CONCERTS

3.00 P.M.
WIBO (226) Chicago. Matinée (2 hr)
3.30 P.M.
WNAC (280) Boston. Fanfare.
WCX (517) Détroit. Fanfare.
3.45 P.M.
WEAF (492) New-York. Y.M.C.A. aussi WEEI, WCTS, WCAN, WSAI
5.00 P.M.
KTW (536) Chicago. Classique.
WBBM (226) Chicago. Studio. Orgue.
6.00 P.M.
WOO (509) Phila. Grand orgue.
KOA (322) Denver. Matinée.
6.30 P.M.
WCAE (462) Pitts. Concert.
7.15 P.M.
KSD (545) St-Louis. WEAF. Programme.
7.20 P.M.
WEAF (492) N.Y. La bande du théâtre Capitol, aussi de WCAE, WCAP, WEEI, WJAR, et WWJ.
8.00 P.M.
WEBH (370) Chicago. Chant.
CKY (435) Winnipeg. Musicale.
KFWA (261) Ogden, Utah. Musicale.
WLAR (299) Cleveland. Théâtre Park.
WGN (370) Chicago. Drake Ensemble.
9.00 P.M.
WBBR (272) Staten Island. Chorale mixte.
WHAR (278) Atlantic City. Seaside trio.
WNYC (526) N.Y. Théâtre Strand.
KFDM (316) Beaumont, Tex. Chant.
WCBD (345) Zion. Quatuor mixte.
9.15 P.M.
WEAF (492) N.Y. Atwater-Kent. aussi WCAE, WEAR, WGR, WCCO, WEEI, WJAR, WWJ, WOC, WOI, WSAI.
WGE (319) Buffalo. Atwater-Kent radio hour.
9.30 P.M.
WMBB (250) Chicago. Populaire.
9.45 P.M.
WIP (509) Phila. Orchestre.
10.00 P.M.
WGN (370) Chicago. Drake Ensemble.
WCCO (417) St-Paul. Mpls. Classique.
KLDS (441) Indépendence. Chant.
10.15 P.M.
WSAI (326) Cincinnati. Union Cent Life Ins. Concert.
10.30 P.M.
WFAA (476) Dallas. Récital.
WOAI (395) San Antonio. Concert.
10.45 P.M.
WOC (484) Davenport. Symphonie.
11.00 P.M.
WPG (350) Atlantic City. Orgue.
KTHS (375) Hot Springs. KTHS. Radio Spécial.
WIBO (226) Chicago. Hamilton Club.
11.30 P.M.
WHT (400) Chicago. Back Home hour.
12.00 (Minuit)
WBBM (226) Chicago. Nut Club. (2 hr.)
WJJD (303) Mooseheart. Backstage.

Orchestres

3.00 P.M.
WBBM (226) Chicago.
4.00 P.M.
WHN (361) N.-Y. Roseland.
WOWL (270) Nouvelle-Orléans. Danse.
4.30 P.M.
WHO (526) Des Moines. Reese Hughes.
6.00 P.M.
WJZ (455) N.-Y. Abas.
WMCA (341) N.Y. Hôtel McAlpin.
WEAR (390) Cleveland. Théâtre.
WEBH (370) Chicago. Oriole.
WCX (517) Détroit. Symphonie.
8.00 P.M.
WBCN (266) Chicago. Midway.
WMCA (341) N.Y. Asbury Park.
WQJ (448) Chicago. Rainbo.
WFG (390) Atlantic City. Concert.
10.00 P.M.
WBBR (272) Staten Island. Watchotwer.
KTHS (375) Hot Springs. Meyer-Davis.
10.30 P.M.
WOC (484) Davenport. Symphonie.
10.45 P.M.
WHN (361) N.Y. Janssen's.
1.00 P.M.
KPO (422) San Francisco. Hôtel Palace.
KNX (337) Hollywood. Ambassador.

L'AMERICANISATION

Moscou, 11. — Alexis Rykoff, président de la Russie, a dit que les Soviets étaient prêts à abolir l'armée rouge et à détruire toutes les usines de munitions. Rykoff a dit que l'Europe était dominée par les Etats-Unis et s'américanisait rapidement.

SONGEONS AUX PETITS MALADES PAUVRES DE SAINTE-JUSTINE

Grands et petits que tous répondent par une généreuse obole à la demande de "Jean" en faveur des patients pauvres de l'hôpital Sainte-Justine. Comme les années dernières, des arbres de Noël seront dressés dans chacune des salles de l'institution pour ces petits êtres et l'on procèdera à leur dépouillement le mardi après-midi, 29 décembre. Coopérons largement à l'ornementation de ces sapins verts et adressons nos dons le plus tôt possible à l'hôpital Sainte-Justine.

LEUR BRAVOURE LEUR A VALU UN DIPLOME OU UNE DECORATION

Employés du C.N.R. à l'honneur pour leur bravoure.

Canadiens-français.

M. S.-J. Hungerford, vice-président du chemin de fer National du Canada a remis, hier après-midi, dans les bureaux de la compagnie, rue McGill, trois médailles de bronze et deux parchemins de la Royal Canadian Humane Association, à des employés du chemin de fer national.

Ceux qui ont reçu des médailles sont F. Custeau, Richmond, Henri Montpetit, de Montréal, J.-F. Tremblay, de Val Jalbert, J.-G.-L. Bernier, de Québec et A.-N. Fanning.

Les certificats de mérite ont été remis à MM. Fernando Ouellet, de Québec, E. Lauzon, de Montréal, W.-W. Tatford, de Toronto, et R. McConnell.

Le chauffeur Custeau, de Richmond, a sauvé un de ses confrères dans un accident lors d'un déraillement, à Princeville.

J.-F. Tremblay a fait preuve de sang-froid en sauvant un enfant qui allait se faire écraser sur la voie.

J.-C.-L. Bernier, a reçu un parchemin pour avoir sauvé un homme à Drummondville.

A.-N. Fanning, a reçu la médaille de bronze pour avoir sauvé une jeune fille qui se noyait au lac St-Joseph, près de Québec et M. Bernier a reçu un parchemin pour les premiers soins qu'il a donnés à cette jeune fille.

McConnell, ingénieur et E. Lauzon, chauffeur, ont sauvé un homme qui se noyait dans le canal Lachine.

Parmi les hauts fonctionnaires présents hier à la remise des médailles, coupes et certificats, l'on remarquait, outre les personnes déjà nommées: MM. D.-E. Galloway, assistant vice-président, A.-J. Hills, assistant du vice-président, F. Bourne, surintendant du bureau des pensions, W.-C. Muir, gérant-général des Messageries, R. P. Ormsby, secrétaire du réseau, J.-A. Yates, trésorier général, W.-D. Keason, directeur des assurances, J.-H. Sonne, trésorier des messageries; W.-J. Pratt, gérant du service de wagons-lits et wagons-restaurants; E.-W. Smith, surintendant général du même service; W.-C. Chisholm, assistant de l'avocat général; J.-M. Sperling, assistant du vice-président; H. Philips, assistant du secrétaire; Dr W.-J. Black, directeur de la colonisation; E.-R. Batley, surintendant du pouvoir de traction et autres.

"ACHETONS PLUS DE PRODUITS CANADIENS"

C'est ce que demande M. Paul-E. Joubert au dîner annuel de la M.W.L.D.A.

Le dîner annuel de la Montreal Wholesale Lumber Deniers' Association a eu lieu mercredi, à l'hôtel Mont-Royal. Ce dîner était sous la présidence de M. Arthur Campbell. Les orateurs furent MM. O. A. Dawson, président du Board of Trade, Paul Joubert, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, C. T. Young, des chemins de fer Nationaux, A. B. Calder du Pacifique Canadien, Harold Sheppard, président de l'association des Marchands de Bois de la Province de Québec, E. D. Hardy, de la Canadian Lumbermen's Insurance Exchange.

M. Dawson a donné ses impressions sur la conférence des Boards of Trade et Chambres de Commerce du Dominion à Winnipeg. Il dit que cette conférence a été la réunion d'hommes d'affaires de tout le Canada pour l'étude des problèmes de notre pays. Le premier problème étudié fut celui des transports maritimes et les représentants de ces provinces sont retournés à leurs affaires convaincus que le reste des hommes d'affaires du Canada les aideraient. Le deuxième problème étudié fut celui de l'immigration. M. Dawson dit que si on pouvait résoudre ce problème, tous les autres le seraient. Le Canada devrait avoir 10,000,000 d'habitants et c'est ainsi que l'on diminuera le fardeau de la dette. Ce qu'il nous faut, ce sont des immigrants fermiers, non pas des gens qui viendront encombrer nos villes. Les Boards of Trade ont soumis aux autorités à Ottawa de dépenser $10,000,000 par année pour l'immigration.

On a aussi étudié la question de nos mines de charbon, de nos relations impériales, de l'arbitration commerciale par la voie des Boards of Trade du Canada, la propriété de l'Etat des utilités publiques.

M. Paul Joubert a traité de la campagne de "Produits au Canada." Il dit qu'il faut encourager l'achat de marchandises canadiennes et de produits de la ferme. Nous importons pour $800,000,000 de marchandises américaines et autres. "Supposons", dit Torateur," que nous importions $200,000,000 de moins. Cinquante pour cent iraient en salaires, soit $100,000,000. A $1,000 de salaire par année pour un ouvrier, cela signifie 100,000 ouvriers de plus qui vivraient chez nous; à cinq par famille, cela donnerait un demi million de plus en population. "Nos chemins de fer profiteraient d'une plus grande activité commerciales et industrielle chez nous, l'émigration cesserait et nos jeunes gens nous resteraient. Il est faux de dire que la marchandise importée soit meilleure que la nôtre. M. Joubert termine en disant que l'on ne doit pas se montrer pessimiste sur l'avenir du Canada et sur les conditions qui existent actuellement au pays. Il faut avoir plus de confiance que cela en nos institutions et dans les gouvernements de notre pays.

M. E. D. Hardy, d'Ottawa, profite de l'occasion pour payer un tribut d'hommage à la mémoire de M. John R. Booth qui vient de mourir. La mort de M. Booth, dit l'orateur, fait perdre au Canada l'un de ses fils les plus illustres et le commerce de bois l'un de ses représentants les plus distingués.

M. C. T. Young du C.N.R., a lu le discours que devait prononcer M. W. D. Robb, vice-président du C.N.R. Le développement du nord de Québec signifiera beaucoup pour Montréal dit-il. Il cite les paroles de Sir Henry Thornton qui a déclaré que le surplus des chemins de fer nationaux serait de $3,000,000 cette année.

M. A. B. Calder, du Pacifique Canadien a prononcé une courte allocution sur le ton badin.

LORD-MAIRE COMPROMIS

Bradford Ang. 11 (Presse canadienne). — H. M. Trotter, ancien lord-maire de Bradford, et pendant 25 ans échevin de cette ville, a reconnu s'être rendu coupable d'irrégularités au cours de son administration. Toute la ville est en émoi et le scandale a pris des proportions peut-être exagérées.

Elle ne pouvait dormir tellement son coeur était malade

Mme J. D. McClintock, Charlottetown, I. P. E., écrit:—"Il y a environ un an, le coeur me fit grandement souffrir.

Je ne pouvais dormir la nuit, j'étais si nerveuse que je me figurais que tout ce qui était dans la chambre était mobile, et il fallait laisser la lumière allumée avant de pouvoir m'endormir.

Après avoir lu quelque chose au sujet de vos

j'en pris plusieurs boîtes, et je puis maintenant reposer toute la nuit sans aucun malaise, et me sens bien sous tous rapports."

Les pilules Milburn pour le coeur et les nerfs sont sur le marché depuis les dernières 32 années; tous les marchands les vendent. Préparées seulement par The T. Milburn Co., Limited Toronto, Ont.

LA MORT DE SOEUR JULIE, HEROINE DE GERBEVILLER

La guerre, à ses débuts, devait révéler le courage de cette religieuse dans des circonstances particulièrement tragiques. — Elle reçut le ruban rouge.

SAUVAGERIE ALLEMANDE

Le 1er mai, à la maison-mère des Soeurs de Saint-Charles, à Nancy, France, mourait, dans sa 71e année, Soeur Julie, titulaire de la croix de guerre et de la Légion d'honneur. Tous connaissent cette figure de religieuse qui apparut héroïque dans les flammes de Gerbéviller.

Mlle Amélie Rigard naquit à Landremont (Meurthe-et-Moselle), le 16 février 1854. Entrée chez les Soeurs de Saint-Charles sous le nom de Soeur Julie, elle pratiqua comme supérieure à l'hospice de Gerbéviller les devoirs de la piété et de la charité chrétienne. Les débuts de la guerre devaient révéler son courage en des circonstances tragiques.

Le 24 août, les Allemands arrivaient devant Gerbéviller. Seuls une cinquantaine de petits alpins défendaient la ville. Ils tinrent toute la journée, de 9 heures du matin jusqu'au soir. Sous le bombardement, Soeur Julie recueillait les blessés. Le soir, l'infanterie allemande pénétra dans le centre de la ville. Ce fut le signal des massacres et de l'incendie. Le général Clauss, commandant le 60e régiment d'infanterie bavarois, se donna le plaisir de faire fusiller 15 civils pendant que, sous un frêne, il sablait un verre de champagne.

Cependant, un officier allemand entrait à l'hospice avec une bande de soldats. Comme il s'avançait vers les blessés, un revolver d'une main, un poignard de l'autre, Soeur Julie se précipita devant lui et lui cria: "N'y touchez pas, ils sont blessés!" L'Allemand passa devant chaque lit, tirant les couvertes pour voir les pansements, mais la Soeur ne le quittait pas d'une semelle, prête à défendre ses blessés.

Après le massacre, il fallut éviter l'incendie. Les Bavarois mettaient le feu à toutes les maisons une à une. Sur 475, il n'en resta que 20 à peu près habitables. Grâce à l'énergique intervention de la supérieure, une partie de l'hospice fut préservée des flammes.

A 10 heures du soir, le clocher de l'église achevait de brûler. La religieuse songea qu'il fallait sauver les Saintes Espèces, car le curé avait été emmené par les Allemands. L'expédition était dangereuse, les poutres enflammées et les blocs de pierre tombaient autour de la Soeur et de son compagnon. Des Bavarois avaient tiré dix-coups de fusils sur le tabernacle, mais la porte n'avait pas cédé. A coups de ciseau à froid, après deux heures et demie de travail, le tabernacle s'ouvrit et le ciboire apparut, percé de balles. Les deux scènes, celle de l'hôpital et celle de l'église en feu, peignent bien l'héroïsme de la religieuse.

Quelques jours après, le 7 septembre, elle était avec ses cinq religieuses citée à l'ordre de l'armée pour avoir, "depuis le 24 août, sous un feu incessant et meurtrier, donné, dans leur établissement de Gerbéviller, asile à environ 1,000 blessés en leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné la ville. Ce personnel, en outre, a accueilli, chaque jour, de très nombreux soldats de passage, auxquels il a servi tous les aliments nécessaires."

M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, vint la saluer au milieu de son petit monde d'éclopés, de réfugiés et de sinistrés qu'elle réconfortait de son inaltérable bonne humeur. Le 9 janvier 1915, elle reçut la croix de la Légion d'honneur et un escadron de chasseurs demanda la permission de défiler devant elle.

Apprit-elle à la fin de 1924 qu'un homme, non aperçu dans les tranchées du front, avait dénoncé religieux et religieuses comme des personnes diminuées, indignes de vivre sur le sol français? Elle ignora peut-être toujours M. Chautemps. Mais le nom seul de cette héroïne est la plus éclatante réponse et l'on souhaiterait qu'au lieu de la croix de la Légion d'honneur la France donne à ses congréganistes la liberté d'exister et d'enseigner.

(La "Croix", de Paris).

M. J. LESLIE MEURT A L'AGE DE 78 ANS

De 1872 à 1918, il fut en relation constante avec les politiciens.

La mort de M. John Leslie, survenue à sa résidence, mercredi, 2 Amesbury, met fin à la carrière d'un homme qui fut jadis en contact avec tout le monde politique d'Ottawa de 1872 à 1918 alors qu'il donna sa démission, dans le service civil.

M. Leslie est né à Montréal en 1847. Il travailla d'abord au Grand Tronc, comme secrétaire du chef des magasins. Il entra dans le service civil en 1872. Il fut successivement secrétaire de Sir A. Campbell, de l'hon. E. Blake, ministre de la Justice. Avec le retour de Sir Alexandre Campbell, il redevint secrétaire et assistant au département de la milice. Il fut aussi secrétaire des ministres des deux partis, principalement au département de la Justice.

Au procès de Louis Riel, pour haute trahison, à Régina en 1885, M. Leslie était là pour le département de la justice. Il reçut la médaille des féniens. En 1906 il était nommé commis en chef et plus tard assistant du député ministre de la justice.

M. Leslie était aussi un sportman distingué. Il fut longtemps secrétaire du Ottawa Lawn Tennis Club. Retiré du service civil depuis 1918, il a vécu à Montréal depuis. Il laisse son épouse et une fille, Mlle Stella-M. Leslie.

PERKINS

Une Autre GRANDE VENTE D'ECOULEMENT

Poste Freed-Eisemann	$75.00	Filkostats	1.00
Kits KD 50 Freed-Eisemann	65.00	Condensateurs .0005 U.S. Tool	1.25
Poste à 1 lampe	10.00	Disques noirs 2"	.16
Variomètre R.M.C.	2.75	Disques acajou 2"	.16
Coupleurs R.M.C.	2.75	Bobine Honey Comb, moitié prix.	
Rhéostats de Radiola	.25	Transformateurs de bobine Coto	2.00
Torches Selfblow	1.25	Disques acajou 3"	.16
Unités de phonographes Morrison	4.75	Douilles de bobine Coto	.65
Lampes Phillips	1.00	Variomètres de bobine Coto	3.00
Lampes sèches A1, Myers	.75	Variocoupleurs de bobines Coto	3.00
Fil aimanté assorti, moitié prix.		Cabinets de toutes dimensions.	
Solderall, le tube	.18	Boîte Ray-D-O — bien bon marché.	
Condensateurs fixes Freshman, moitié prix.		Douilles garanties	.15
Synthonisateur Lopez, 3 circuits	5.00	Lot de postes échantillons, moitié prix.	
Une autre grande vente de hauts parleurs à	7.50	Cadres-antennes	5.50
Talking Tape	1.00		
Rhéostats précis à vernier 30 Ohm	1.00		

Egalement des lots d'autres lignes trop nombreux pour les énumérer.

Unités précises pour construire poste superhetrodyne McLaughlin en magasin.

Ajouter 10% pour frais de marquage et d'emballage sur commandes par la poste.

1481, RUE BLEURY

Evénement Important pour les Amateurs de Radio

Ne manquez pas de vous mettre à l'écoute samedi soir prochain, 12 décembre. La Frontenac sera de nouveau "dans l'air"—ce sera la première fois cette année.

Pour répondre aux nombreuses demandes du public, nous avons décidé de reprendre nos concerts de radio. L'on y annoncera d'intéressants concours pour lesquels des prix substantiels seront accordés. Ce sera un événement mémorable pour les enthousiastes du radio.

Ajustez vos écouteurs ou mettez le haut-parleur en place, installez-vous dans un confortable fauteuil et versez-vous un verre de cette excellente et pétillante bière FRONTENAC EXPORT—vous aurez alors tout à souhait pour être heureux.

Frontenac

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

77 (suite)

—Mais qu'espérer d'une table tournante?... Le seul fait de se prêter à cette interrogation est une sorte de sacrilège!...

—Nous n'y participerons pas chère Madame... Comme vous, j'ai dit à ma cousine que je m'y refusais... Mais par pitié pour elle, acceptez d'assister à la séance sans y prendre part plus que moi... Entre nous ce ne manquera pas d'opportunité. Nous serons toutes les deux de sang-froid, et nous pourrons juger sainement des prétendues révélations!... Nous examinerons aussi les expérimentateurs, et nous les empêcherons de commettre les petites supercheries innocentes, grâce auxquelles ils ont l'habitude d'en imposer aux badauds.

—Fort bien! Fort bien! fit Linavre pincé... Je serais enchanté de cette surveillance: elle servira à démontrer qu'il n'y a pas de fraude dans notre expérience...

Comme Madame de Ranclos continuait à protester et menaçait de repartir immédiatement, si on ne renonçait pas à la séance prévue, Madame d'Espérac réussit à l'amener un instant à l'écart.

—Je vous en prie, restez! lui souffla-t-elle rapidement. Tout ceci n'est qu'une comédie... pour piquer Linavre... Mais pas un mot, au nom du ciel!... Il faut qu'il croie à la réalité de cette expérience...

Le saisissement de Mme de Ranclos la fit pâlir...

Heureusement Linavre ne vit rien de son trouble.

—Calmez-vous, souffla encore Mme d'Espérac... Le moindre incident peut lui donner l'éveil...

—Allons! déclara Catherine frémissante en elle-même, au souvenir de tous les soupçons qu'elle avait eu contre Linavre depuis quelque temps, mais sans en laisser rien paraître. Allons! Pour vous faire plaisir, je consens à assister à votre séance... Je suis bien sûre d'ailleurs que nous n'y apprendrons rien du tout.

—J'ai pensé, dit la comtesse d'Anglines à Linavre, que nous serions mieux dans la chambre de Jacques que partout ailleurs, pour cette expérience... Je n'en attends rien moi-même, je l'avoue... Mais je vous ai si souvent entendu parler avec conviction des conversations que vous teniez avec vos morts, que je ne veux pas refuser à Jacques cette possibilité de salut, s'il y a vraiment quelque chose de vrai dans vos croyances à ce sujet...

—C'est fort raisonnable, Madame, répondit Linavre dont l'oeil avait lui d'un éclair à la proposition de se rendre dans la chambre de Jacques.

Malgré tous les efforts de chacun pour lui dissimuler ses sentiments véritables, sa finesse avait constaté certains regards, certains silences, certains excès d'amabilité même, qui l'inquiétaient.

Quel piège lui tendait-on peut-être?

Au cas où les choses eussent mal tourné, la sortie secrète par le foyer de la cheminée qu'il connaissait bien, lui permettrait de s'échapper sans doute de la façon la plus étonnante pour ses hôtes...

Dans l'obscurité, tandis que ses auditeurs atendraient l'objet dont l'"appât" aurait été annoncé, il disparaîtrait lui-même, il s'évanouirait comme une de ces apparitions astrales auxquelles il croyait.

On monta donc dans la chambre de Jacques, où tout avait été préparé pour la séance.

Dans un angle, un poêle à pétrole brûlait, donnant à la pièce une tiède chaleur.

—La cheminée fume, dit Madeleine... Nous avons dû allumer ce vilain poêle.

En lui-même Linavre se félicita: sa ligne de retraite était libre.

Le guéridon se trouvait au centre de la pièce. Des tapis de haute laine qui s'étendaient jusqu'à l'âtre de la cheminée, l'entouraient de tous côtés.

Les chaises des opérateurs étaient déjà disposées.

Linavre choisit négligemment celle qui était la plus proche de la cheminée.

Octave, sa fiancée modèle, s'assit à côté de lui. Le docteur Collin, après avoir verrouillé la porte, vint encadrer le médecin de l'autre côté.

M. de Ranclos, Me Desplas, Mme d'Anglines et les trois jeunes filles complétèrent le cercle, tandis que Mme d'Espérac et Mme de Ranclos prenaient place sur des fauteuils, près du poêle.

A tous, quoique pour des causes diverses, le coeur battait légèrement pendant les préparatifs de cette émouvante séance...

Armelle contenait avec peine les élans d'une gaieté successive qui masquait mal sa profonde émotion.

—Vraiment, monsieur Linavre, dit-elle avec volubilité, si vos esprits ne répondent pas à vos questions aujourd'hui, c'est qu'ils sont bien peu galants!...

—Le fait est, répondit le savant avec un sourire, que, rarement, ils sont évoqués par si charmante compagnie. Je présume que ceux qui ont été sur terre de galants hommes vont accourir à un si gracieux rendez-vous...

—Si on les invitait à danser! s'écria la jeune fille.

—Armelle! gronda la comtesse d'Anglines.

—Oh! maman!... Un petit fox-trott seulement.

Après l'éclat de rire que provoqua cette boutade, Mme d'Anglines demanda à Linavre de commencer sans tarder son évocation.

Sur les indications de celui-ci, les mains se placèrent autour du guéridon, et le silence se fit.

Personne ne riait plus maintenant.

Au contraire, des regards fulgurants s'attachaient au visage de Linavre, tandis que lui-même, les yeux fixés sur le centre de la table, prononçait ses paroles d'évolution.

Très r...

ments semblèrent agiter le bois du guéridon, qui fit entendre des craquements.

Linavre se sentait atrocement inquiet.

Les esprits, qu'il repoussait de toute sa volonté, semblaient obéir, comme il le redoutait, à la volonté supérieure de toutes ces âmes exaltées par le même désir commun.

Tout à coup, la table se penchant vers Madeleine, resta en équilibre sur deux pieds.

—L'esprit est là! balbutia Octavie, violemment émue.

Linavre, la figure décomposée, demanda en s'efforçant de donner à sa voix le calme qui lui était habituel:

—Que voulez-vous savoir de lui, Mesdames?

—Qui il est d'abord, dit Mme d'Anglines.

—Bon esprit, prononça Linavre de son ton de prière, veux-tu nous faire savoir ton nom? Si oui, frappe trois coups.

Trois coups nets rapidement frappés furent la réponse.

En vain Linavre avait-il voulu retenir la table; une force supérieure la dominait.

—Epèle-le donc, nous t'en prions, reprit-il... A un coup, à deux coups, et ainsi de suite.

Mentalement il commandait à l'invisible de s'éloigner.

Mais posément, régulièrement, malgré les efforts qu'il faisait pour entraver ou accélérer le mouvement du guéridon, celui-ci frappa six coups.

—T, dit M. Collin... Je retiens les lettres. Mais ne poussez-vous pas, Monsieur Linavre? Votre parole?

—Ma parole! prononça le misérable d'une voix blanche.

—La deuxième lettre maintenant dit Armelle, qui bouillait.

Le pied de la table battit neuf fois.

—I, enregistra le docteur Collin. F.... qu'est-ce que c'est que ce nom-là? Philippe, peut-être... C'est un esprit qui a oublié l'orthographe.

Mais aussi insensible aux plaisanteries de l'esprit qu'aux objurgations mentales de Linavre, l'esprit s'acharnait à répondre.

—A, n, a, r, continua Collin... Mais un instant, s'il vous plaît, Monsieur l'esprit... ou Madame... Votre nom est si compliqué qu'il faut que je l'écrive...

—Il arrive que les esprits se moquent de ceux qui les évoquent, balbutia Linavre... Je crois bien que c'est le cas... Il nous donne des lettres sans suite... Ça va peut-être continuer comme ça pendant une demi-heure.

—Ecoutons toujours encore un instant, dit Mme d'Anglines.

—A, n, s, o, a, t, r, a...

Après cette dernière lettre, malgré la poussée énergique qu'il donna à la table pour la faire poursuivre son interminable et fantaisiste alphabet, elle resta inébranlable, comme si elle avait été vissée au parquet par ses trois pieds.

—Fianarantsoatra, lut M. Collin après avoir rassemblé les lettres successivement épelées... En voilà un nom... C'est un sauvage, ma parole!...

—Demandez-lui donc quel est son pays, Monsieur Linavre! dit Armelle frémissante.

Le médium malgré lui dut s'exécuter.

—Esprit, supplia-t-il, si tu veux nous rallier, va-t'en, et cède la place à un de tes compagnons de l'au-delà disposé à éclairer une famille dans la détresse... sinon réponds: Es-tu Français, Anglais, Chinois?...?

La table épela quatre lettres:

—Hova, dit M. Collin... Ils ont, en effet, des noms qui n'en finissent plus dans ce pays-là...

—Vous savez, mon cher, interrompit Maître Desplas, que les tables tournantes disent détranges choses... Admirez tout de même cette étrange coïncidence: ce nom extraordinaire concorde absolument avec la race indiquée. Or, qui de nous, ici présents, cherchant à découvrir l'assassin d'un homme tué aux environs d'ici, eût été chercher un Hova pour le renseigner?...

—En tout cas, ce n'est sans doute pas lui qui nous éclairera sur ce meurtre!

—Si on lui demandait des nouvelles de Louis? suggéra timidement Pierrette.

Un bruit semblable à un sanglot fit retourner tout le monde vers les deux dames assises à l'écart.

Mme d'Espérac s'essuyait les yeux avec son mouchoir.

—Pourquoi tourmenter votre mère? fit Linavre... Laissez donc ce sauvage s'en retourner dans son île...

—Non! Non! s'écria Armelle... Bon esprit!... écoute-moi! C'est moi qui te le demande!... Mon cher petit frère!... est-il mort... comme nous le croyons?

La table battit trois coups lentement.

La réponse était affirmative.

—Pauvre Louis! Pauvre frère!' murmurèrent ensemble Pierrette et Armelle, dont les traits se crispaient douloureusemnt.

N'apparaîtraient-elles pas à tout juge impartial comme un mensonge désespéré destiné à sauver l'honneur de son neveu...

Linavre n'avait qu'à nier avec énergie, à nier encore et jusqu'au bout.

—Et ces gants de caoutchouc, docteur, demanda-t-il à M. Collin, sont-ce des objets trop banals?

—Non, certes! répondit l'expert Ils font mon admiration profonde, et j'en prends note pour mes futures expertises d'empreintes... Mais vous m'avouerez, monsieur Linavre que ces gants ne présentent rien qui puisse leur faire attribuer une origine malgache, et il est à présumer qu'ils proviennent de la même maison que le parchemin...

A continuer demain.

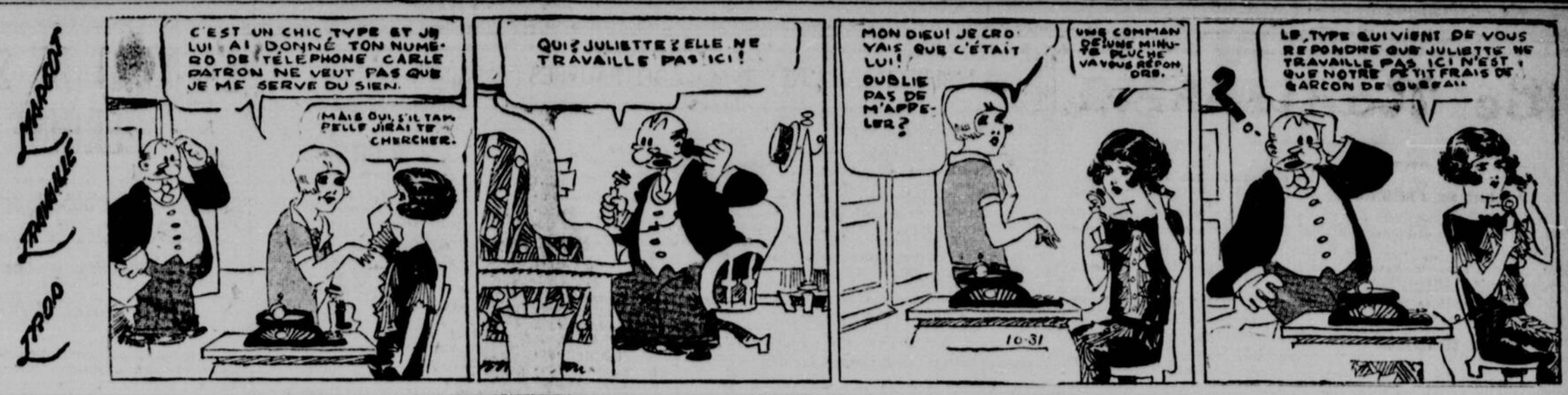

SOUHAITS DE L'OPPOSITION A M. TASCHEREAU

A l'occasion du 25e anniversaire du premier ministre au parlement.

UN CAUCUS

Un caucus des députés de l'opposition provinciale a eu lieu hier après-midi aux bureaux de notre organisation, 103 rue Saint-François-Xavier, M. Saint-Jacques, le nouveau député d'Argenteuil, y assistait et il a reçu un accueil particulièrement sympathique. Nous avons été heureux de constater que notre distingué collègue sera complètement rétabli pour l'ouverture de la session.

"Nous avons considéré plusieurs questions, entr'autres: Les causes du résultat des dernières élections; la nécessité d'améliorer notre organisation, de voir à la révision des listes électorales; le travail de la session, etc.

"A l'occasion des noces d'argent parlementaires de l'hon. M. Taschereau, nous lui avons fait les meilleurs souhaits de circonstance et avons exprimé le voeu qu'il améliore sa politique de manière à mériter moins la critique de l'opposition, en diminuant les obligations trop lourdes qui pèsent sur le peuple, sur les municipalités rurales, etc., afin de garder autant que possible chez nous, les Canadiens qui émigrent en trop grand nombre et de faire revenir ceux qui sont partis. Avec nos meilleurs souhaits, tout en reconnaissant ses qualités et en rendant justice à ses mérites, nous avons aussi émis le voeu qu'il traite loyalement l'opposition suivant les idées politiques qu'elle a préconisées et non suivant les sommes d'argent dépensées il y a plus d'un quart de siècle par des gouvernants qui sont morts, après avoir administré, comme Mercier, à une époque où les besoins n'étaient pas ceux d'aujourd'hui.

Nous lui demanderons de reconnaître en justice que la politique relative aux pouvoirs d'eau et à l'industrie du bois est celle que les chefs conservateurs ont préconisée et que les chefs libéraux ont jadis combattue avec violence et contre laquelle ils ont voté à la Chambre; nous lui demandons de ne plus essayer de faire croire que l'opposition n'a pas de programme, n'a fait qu'critiquer, sans émettre la moindre idée constructive.

Tels sont les voeux que l'opposition a formulés à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la carrière parlementaire du premier ministre de notre province.

"Le résultat des dernières élections partielles n'a pas lieu de nous décourager, loin de là, puisqu'il nous a fait constater un changement d'opinion en notre faveur. Nous avons une majorité de 426 dans Argenteuil alors que nous étions en minorité aux élections de 1923. Dans Jacques-Cartier, notre brave candidat, Monsieur Carignan, a été victime d'une organisation extrêmement puissante. Argent, promesses d'octrois, de positions, menaces et télégraphes, tout a été employé pour vaincre notre candidat et obtenir la majorité. Il s'est passé au-delà de cent télégraphes à Lachine et à Pointe-Claire. Quant à Sainte-Anne, notre majorité de 250 que nous comptions s'est effacée sous la pression de certains ministres aussi prometteurs que compromettants. Cent quatre vingt six noms de conservateurs dûment qualifiés à voter avaient été omis sur les listes électorales.

"Dans Berthier, notre candidat, Monsieur Gouin, en onze jours de lutte, a failli l'emporter sur son adversaire, puisque le candidat du gouvernement n'a qu'une majorité de 186 voix contre 736 en 1923, soit une différence d'au-delà de 550 voix en notre faveur. Monsieur Gouin n'était pas connu dans le bas du comté, mais il y a gagné à faire connaître ses qualités. Dans ce comté aussi, plusieurs conservateurs ont été omis sur les listes électorales.

"Dans Champain, notre ami, M. Auguste Desilets mérite d'être félicité puisque en dix jours de lutte, dans un comté de 200 milles de long, il a réussi à baisser la majorité de 500 voix, bien qu'à l'arrondissement de votation 80, Station Gouin, Lac Brochet, et Lac Chat, par exemple, le sous-officier-rapporteur n'ait pas tenu de votation pour les 70 électeurs de cet endroit dont la presque totalité s'était prononcée contre le gouvernement, à cause de difficultés de colonisation, de chasse et de pêche, etc; bien qu'aussi on ait laissé voté quatre femmes, etc. Sainte-Geneviève, pour un besoin particulier du gouvernement et une promesse faite par des ministres, a voté contre nous alors qu'en temps ordinaire elle donne une grande majorité conservatrice.

"Nous n'avions pas les moyens du gouvernement pour faire revenir des chantiers nos amis qui avaient droit de vote dans Champlain et Berthier.

"Nos candidats et leurs amis ont fait une lutte fructueuse, et nous les en félicitons autant que nous les en remercions. Nous avons eu des dévouements et des générosités encourageants que nous apprécierons longtemps. Quant à ceux qui nous ont laissé sous la pression ministérielle, nous les invitons à réfléchir et à se demander s'ils ont bien fait de nous traiter de cette façon.

LISTES ELECTORALES

"Après avoir bien examiné toute la situation, nous sommes plus que jamais disposés à continuer notre travail, mais nous en sommes venus à la conclusion qu'il est très urgent qu'une organisation soit faite en vue d'assurer l'inscription de tous nos amis sur les listes électorales, et il a été, en conséquence, proposé que des instances soient faites auprès de nos lieutenants de chaque comté en vue d'obtenir leur concours efficace pour ce travail nécessaire. Nous ne voulons pas travailler pour priver nos adversaires de leur droit de vote, mais nous voulons les empêcher de maltraiter nos amis qui ont également ce droit.

LES "TELEGRAPHES"

"Il fut aussi proposé qu'un travail se fasse immédiatement pour lutter contre cette organisation infernale, dite de "télégraphes", dont l'opération consiste à vaincre par la fraude, à violer et à fausser l'expression libre de l'opinion publique, à pratiquer l'inflation des majorités, et dont le conséquence est de tromper le pays sur la signification d'une élection.

"L'organisation des "télégraphes" est devenue une machine tellement puissante qu'aucun candidat, quel que soit son mérite personnel, quelle que soit la majorité des électeurs qui désirent voter pour lui, ne peut être élu si elle réussit dans ses opérations. Nous condamnons toute organisation qui emploie un pareil moyen criminel. Il est urgent de sévir contre des procédés aussi criminels. Ces "télégraphes" en temps d'élections, viennent en bonnes partie des Etats-Unis, de New-York, etc, exercer leur infâme métier. Nous demandons à nos amis, non pas d'user de représailles, mais de s'organiser pour les découvrir, pour les dénoncer, pour les arrêter et pour les livrer à la justice. Nous demandons aussi aux magistrats d'accorder des mandats d'arrestation quand nos amis leur en demandent raisonnablement et d'agir de manière à ce que nos adversaires ne puissent abuser des mandats qu'ils ont obtenus pour opérer injustement, en vue de paralyser le travail d'électeurs honnêtes.

"Tout en appréciant les mérites de nos amis de la presse hebdomadaire et de la presse libre, nous avons aussi considéré la forte lacune dont souffre notre parti, par son manque absolu d'organes quotidiens dans la province. Un collègue insiste sur l'idée que l'électorat a besoin d'être renseigné au jour le jour sur les événements politiques, sur les responsabilités, les actes et les mérites des partis et que l'éducation politique de notre jeunesse ne saurait se faire autrement.

"Il serait inutile de dépenser des millions de dollars en temps d'élections, si nous n'avions pas d'avance et à l'année cet indispensable facteur d'éducation. Il sera encore intéressant de savoir ce que le gouvernement dépense pour sa propre défense dans certains journaux.

CONSEIL LEGISLATIF

"Nous avons aussi discuté le fait étrange que le siège de Salaberry au Conseil Législatif, vacant depuis 1921, depuis que sir Lomer Gouin l'a abandonné sans l'avoir occupé un instant, ainsi que la nouvelle que sir Lomer Gouin, va recevoir encore du gouvernement l'offre de ce siège comme cadeau de Noël. Des députés ont fait de ce cas un rapprochement avec celui de M. Geo. Simard.

L'UNIVERSITE DE MONTREAL

"Des députés ont aussi discuté la question de l'Université de Montréal, dont le gouvernement, qui lui a imposé une charte libérale, voudrait bien être le maître absolu. On a signalé, en discutant cette question, le malaise de nos campagnes et le devoir qu'avait l'opposition de pousser encore le gouvernement à leur accorder le soulagement et la protection qu'elles réclament. Le gouvernement est forcé d'accepter notre politique de voirie, et cependant, il dira que nous ne voulons rien de bon pour la province. L'opposition va obliger encore le gouvernement à amender sa loi de la voirie. Nous voulons débarrasser les municipalités du fardeau trop lourd de la voirie. Nous voulons fournir aux municipalités les moyens de faire leurs travaux avec économie, avec équité, en respectant leur autonomie."

Allez-vous avoir quelque regret demain au sujet de ce bon repas que vous désirez prendre ce soir? Il vaut mieux que vous preniez du Seigel's Sirup. A toute pharmacie.

Le docteur J.-M. Badeaux

Le docteur J.-M. Badeaux vient d'être nommé médecin officiel du Collège de Saint-Laurent. Il remplace le docteur Groulx, décédé récemment.

LE PRIX DE LA BIERE

Victoria, 11. — C.-F. Cavie, député conservateur de Cowichan-Newcastle, a demandé une enquête parlementaire sur le prix de la bière et les raisons pour lesquelles le gouvernement refuse les soumissions de brasseurs autres que ceux qui l'approvisionnent jusqu'ici.

Manchester, 11. — Le duc de Manchester vient de prendre la direction effective du cinéma Gayety, à Manchester même. On dit que Sa Grâce aurait l'intention de contrôler le cinéma anglais.

DERNIER HOMMAGE A LA MEMOIRE DE M. G. DROLET-MASSUE

Le seigneur de S.-David reconduit ce matin à sa dernière demeure.

Le cortège.

Une grande foule de parents et d'amis ont rendu ce matin un dernier hommage à la mémoire de M. G. Drolet-Massue, seigneur de Saint-David, décédé ces jours derniers à sa résidence située au numéro 68 de la rue Durocher. Le service funèbre a été chanté en l'église de la paroisse Saint-Viateur d'Outremont. Le révérend Père Alphonse Donat, c.s.v., officiait assisté des révérends Pères Armand Noiseux, c.s.v. et Irénée Gauthier, c.s.v., comme diacre et sous-diacre. A l'orgue, tenu par M. Rolland Bolleau, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. W.-A. Wayland, maître de chapelle, a donné la messe de Charles Gounod. Les solistes furent MM. Henri Prieur, A. Goulet, Joseph Saucier et H. Roche. Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, Gustave et Paul Drolet-Massue, son frère Edmond Boileau-Drolet, ses gendres, le docteur H. David et M. Conrad Dorval, ses neveux, Alphonse, Paul, Ernest, Antoine et Georges Lacroix, son cousin, le docteur Eudore Dubeau, doyen de la Faculté de Chirurgie dentaire de l'Université. On remarquait dans le cortège: MM. Félix Marchand, Camille Dupuis, Hormidas David, lieutenant A. Tardif, A. Bonnet, J.-A. Guindon, docteur Ludger Montpetit, notaire R.-H. Beaulieu, J.-J. Grenier, Jean Leroux, A.-B. Champagne, major W.-K. de Qu'Appelle, major G.-R. Normandin, lieutenant-colonel Victor Tardif, docteur Gaston DeDmers, docteur O. Gougeon, W. Deschênes, docteur Camille Laviolette, docteur J.-L. Audet, Lucien Beauregard, Félix Marchand, Henri Gauvreau, docteur J.-E. Racicot, J.-A. Vallée, J.-H. Brodeur, lieutenant H.-R. Bouffard, lieutenant H. Hamelin, Ernest Paquet, major Georges Le-Bel, captaine E. Pévost, A.-M. Lacoste, docteur J.-N. Boisvert, capitaine Montbriand, capitaine Arthur-G. LeBel, capitaine W. Coffin, major Armand Collet, capitaine Jean Ducharme, Charles Burroughs, docteur R. Lasalle, W. DeMontigny et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La famille a reçu les témoignages de sympathies qui suivent:

Offrandes de fleurs: Son épouse, Madame Gustave Drolet-Massue; ses enfants, M. et Mme Victor Drolet-Massue; M. et Mme Paul Drolet-Massue; Dr et Mme Honoré David, major et Mme Conrad Dorval; ses petits-enfants, Madeleine, David, Guy et Jacques Dorval, Pierre Drolet-Massue, M. et Mme Bolleau-Drolet, M. et Mme Ernest Lacroix, MM. et Mlles Lacroix, la succession J.-A. Massue, M. et Mme Rodolphe Dorval, Mme O.-S. Tériault et son fils Gérard, Mlle Juliette Durandeau, le notaire et Mme C. Paquette, M. Lucien Beauregard, le doyen et les professeurs de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, les notaires Biron et Poirier, le lieutenant-colonel et Mme Victor Tardif, le notaire et Mme R.-H. Beaulieu, M. et Mme J.-H. Brodeur, M. et Mme Lionel Therrien, M. Paul Ranger, M. et Mme Georges Landriault, le commandant et les officiers des Carabiniers Mont-Royal, le Dr Gaston Demers, M. Hamilton, M. Paul Mathieu, M. R. Bernard, M. L' O'Sullivan, M. A.-M. Lacoste, M. O.-F. Perrault, The Travellers Club of Montreal, Imperial Tobacco Co., M. et Mme Ernest Pager, M. et Mme Jos. Grenier.

Offrandes de messes: M. et Mme Hertel Larocâue, M. et Mme Guérin Normand, M. et Mme Raoul Racicot, M. et Mme J.-H. Labelle, Mme Henri Hamilton, M. et Mme E. Bureau, M. et Mme R. Casgrain, le brigadier-général et Mme A.-C. Labelle, Mlles L. et M. Masson, M. A. Dupuis, Dr et Mme G.-L. Prud'homme, Mme T.-E. Plante, M. et Mme Brabant, M. et Mme J.-A. Trudeau, M. et Mme Félix Marchand, M. et Mme Henri Garneau.

Messages de sympathies:

Télégrammes—Hon. et Mme Honoré Mercier et sa famille, Mme C. Laviolette, Mlle T. Laviolette.

M. et Mme G. Robert, les Religieuses du Bon Pasteur, M. Charlie Boris, M. Gérald Fauteux, Mlle Mercier, le lieutenant-colonel Ranger, le capitaine E. Prévost, M. L. Therrien, Dr Camille Laviolette, brigadier-général et Mme A.-E. Labelle, Mlle L. Labelle, Mme T. Dufresne, Mlle Y. Dorval, le colonel E. Ranger, Mme Paul Poirier, de St-Aîré, Mlle Hughes, M. et Mme Bastien, M. G. Perrault, M. E. Dupuis, Dr de S. Prévost, Dr et Mme D. Forest, Mlle Céline Dupuis, Dr E. Charron, M. et Mme T. Fauteux, Mme L. Pelletier, M. et Mme J.-T. Audette, M. et Mme E. Bruchési, Mlle Bruchési, M. et Mme H.-F. Teadworphy, M. E. Prévost, M. Fournier, M. Montpetit.

M. C.-J. Smith victime d'un léger accident

LONDRES, 11.—M. C.-J. Smith, vice-président et gérant européen des chemins de fer nationaux du Canada a glissé dans la rue lundi et s'est blessé au genou. Il a été transporté dans un maison de santé.

UN HOMME EST TUE INSTANTANEMENT EN FAISANT UNE CHUTE

Le malheureux a succombé à une fracture du crâne.

Verdict d'accident.

David Kouri, âgé de 45 ans, a fait une chute dans un escalier conduisant à la cave de son épicerie, située au numéro 126 de la rue Lagauchetière est, hier soir, vers 6 h. 15 et est mort instatanément d'une fracture du crâne.

D'après les témoignages entendus ce matin à l'enquête du coroner, trois clients se trouvaient dans le magasin de Kouri, au moment de l'accident. L'une de ces trois personnes, Mme J. Desjardins avait demandé à Kouri une demi-livre de tabac. Il descendit à la cave et au bout de vingt minutes, il n'était pas encore revenu. Mme Desjardins descendit alors et vit Kouri gisant inanimé sur le sol de la cave; Joseph Gauthier et Adélard Cormier, domicilié au numéro 99 de l'avenue Hôtel-de-Ville, mandèrent aussitôt l'ambulance, mais le médecin ne put que constater la mort du malheureux marchand. Le cadavre fut transporté à la morgue et un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner.

LE PRINCE EST DEFAIT

LONDRES, 11.—Après avoir fait belle figure pendant deux manches, le prince de Galles a été éliminé du tournoi de longue paume de l'armée. Il fut défait par George Scott Chubb à la troisième manche par 15-9, 15-11.

Un Gâteau aux Fruits de Nöel

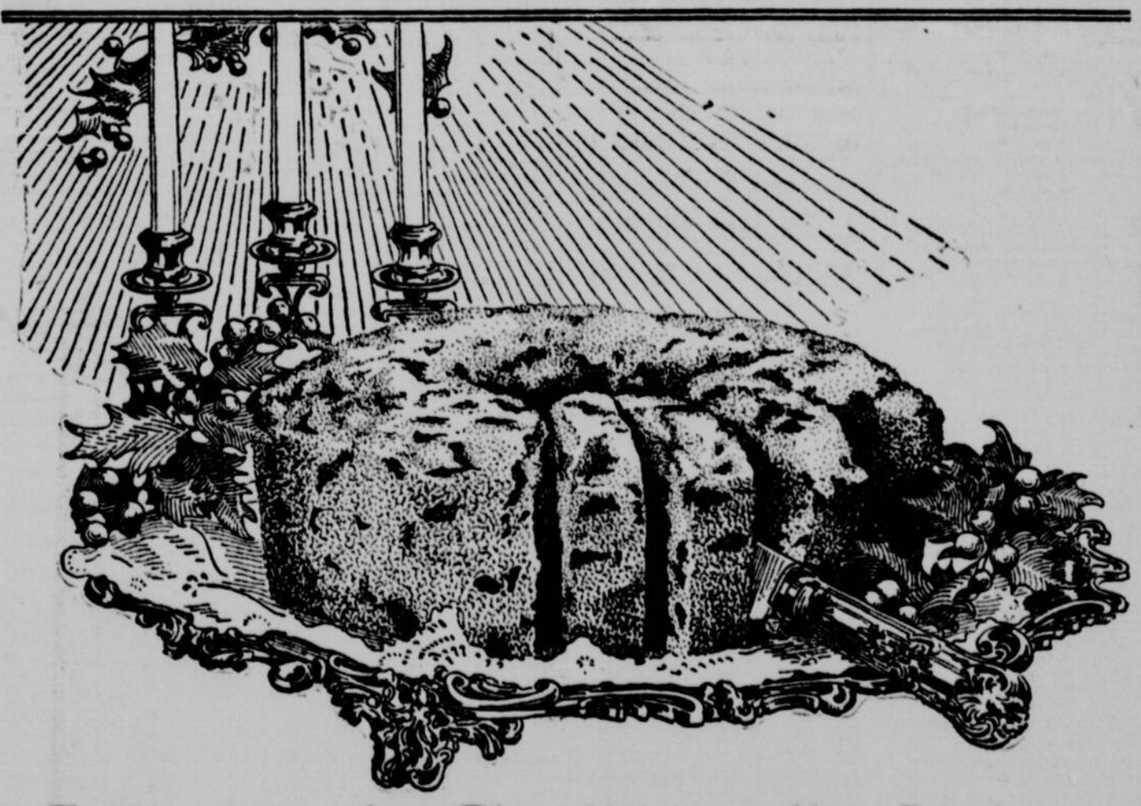

Fait avec la Traditionnelle Richesse d'une Recette Ancienne

GATEAU "HOSTESS"

Le Gâteau aux fruits des Fêtes "Hostess" est fait avec toute la traditionnelle richesse d'une recette ancienne. Il est, de fait, plus riche—car il contient des ingrédients qui étaient, et souvent le sont encore, presque impossible à la ménagère de se procurer.

Succulentes cerises rouges; ananas au sucre; noix pécan géantes; raisins blancs, avec une saveur qui leur est particulière—voilà quelques-uns des ingrédients qui entrent dans le Gâteau "Hostess". Puis—juste assez de riche gâteau de couleur crème lui-même pour "tenir le tout ensemble" et donner une saveur supplémentaire aux fruits et aux noix hachées.

Un Cadeau Inusité et Délicieux

Emballé dans une boîte en métal d'un rare mérite artistique, le gâteau aux fruits "Hostess" fait un cadeau de fête des plus acceptables.

Le Gâteau aux fruits de Fête "Hostess" pèse 5 livres. Nous pouvons aussi fournir des gâteaux aux fruits en grandeurs de une et deux livres, ainsi que de délicieux "plum puddings".

Donnez votre commande à notre vendeur ou téléphonez-nous.

JAMES STRACHAN
LIMITED

Tél. LAncaster 7105

THÉATRE MUSIQUE CINÉMA

Le théâtre de Jean-Jacques Bernard

Au moment où l'on s'applique presque d'un commun accord à dénigrer la production nouvelle des auteurs dramatique français pour conclure à la "grande pitié du théâtre en France", il convient de citer l'un des jeunes auteurs les plus en vue et l'un de ceux qui illustrent davantage la littérature dramatique actuelle. Jean-Jacques Bernard a déjà donné au théâtre des oeuvres qui sont loin d'indiquer une décadence mais plutôt un renouveau dans la production théâtrale française.

Si nous connaissons peu Jean-Jacques Bernard la faute en est aux tournées parisiennes qui ne nous ont présenté jusqu'ici qu'une seule pièce de cet auteur : "Martine". C'est peut-être l'oeuvre la plus parfaite de Jean-Jacques Bernard. La tournée Calmettes joua "Martine" à l'Orpheum, avec Mme Cécile Didier et M. Marcel Blancard. Les Montréalais qui assistèrent à ces représentations en gardent un souvenir bien vivant. Seul, M. André Calmettes, qui, par ailleurs, est un homme charmant, gâta la sauce en improvisant devant le rideau une petite conférence pour expliquer la pièce.

Jean-Jacques Bernard s'est affirmé une première fois avec "Le Feu qui reprend mal", pièce d'après-guerre qui peint la situation dramatique du "retour du front" chez lui. Il a fait représenter par la suite des oeuvres qui ont un véritable caractère d'étude et d'expériences: "Martine", "L'Invitation au voyage", "Le Printemps des Autres".

C'est de lui que Régis Gignoux écrit à propos de son oeuvre la plus récente, "Denise Marette", représentée au Théâtre des Jeunes Auteurs: "Cet artiste si sensible et si discrètement sensible, a ajouté encore un voile à sa pudeur. Il ne se contente plus de suggérer, il donne à choisir entre pluseurs suggestions". Dans "Denise Marette", Jean-Jacques Bernard établit une situation très curieuse et très originale. Le peintre Michel Marette est maintenant incapable de composer des tableaux: il a eu une attaque qui l'a privé de ses moyens. C'est sa fille Denise qui, par un dévouement admirable, doit continuer l'oeuvre de son père, prolonger sa gloire. Et voici comment la situation est amenée. Un collectionneur se présente chez Michel Marette et veut absolument acheter une de ses toiles; il s'extasie tout à coup devant un petit tableau qui est de Denise: "Merveille, s'écrie-t-il. Voilà votre seconde manière ! Toutes vos qualités et des nouvelles: un rajeunissement. Cédez-moi ce chef-d'oeuvre". Dès lors, Denise Marette, qui avait l'ambition d'être une grande artiste, doit se sacrifier pour son père. Elle était aimée d'un jeune peintre: celui-ci la dédaigne, maintenant qu'elle a abandonné "son art". La mort de Michel Marette arrive mais pour laisser Denise encore plus malheureuse: "orpheline de son père... et d'elle-même". N'y a-t-il pas là un sujet d'une puissante originalité ?

Alors même que le théâtre français serait en décadence, des auteurs dramatiques du talent et de la sensibilité de Jean-Jacques Bernard seraient en mesure de le relever.

Henri LETONDAL.

Voyage significatif de Carl Laemmle à Berlin, Allemagne.

Carl Laemmle, président de la Universal Pictures, s'est embarqué ces jours derniers à bord du "Leviathan" dans le but de conclure une affaire d'une importance capitale pour l'industrie du cinéma.

L'annonce d'un accord probable avec la colossale compagnie Ufa, a été regardée par les journaux et les magnats du cinéma comme le coup de maître de Laemmle, du fait que Universal recevra en Allemagne toute l'attention désirable et désirée. C'est un fait. Laemmle a, du reste, conclu des arrangements avec l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, la Suisse, la Pologne et la presqu'île scandinave et dans d'autres pays où Ufa possède ou loue des cinémas.

Le facteur principal dans cette négociation de quatre millions, c'est la coopération de Universal et de l'industrie cinématographique allemande.

Cinq compagnies cherchaient le moyen de s'unir à Ufa. Mais toutes offraient plus que Universal. La seule objection de leur plan c'est qu'elles voulaient faire disparaître Ufa. Telle n'est pas l'idée de Laemmle.

On dit aussi que dès son entrée à Berlin, Laemmle signera le contrat, ce qui permettra à plus de cent productions de pénétrer en Allemagne.

Un représentant de la compagnie jugera la qualité des productions Universal et choisira celles qui conviennent au marché européen. C'est donc dire que Universal servira de moyen d'entrée pour les autres compagnies.

On compte aussi sur l'échange d'artistes allemands et américains et même de directeurs. C'est important et la compagnie Ufa croit que ce serait un moyen de faire pénétrer les productions d'un pays à l'autre. Les Allemands reconnaissent la supériorité de la technique américaine. On parle déjà d'envoyer Mary Philbin dans le rôle de Marguerite dans la production de Faust que prépare Ufa.

Emil Jennings joue le rôle de Mephisto. "Le fantôme de l'Opéra" a été acclamé en Allemagne et on a surtout salué Mary Philbin.

Lon Chaney, Virginia Valli, Norman Kerry, Reginald Denny, Laura La Plante, Jean Herscholt sont populaires en Allemagne et il est fort possible que M. Laemmle les fasse venir et passer les six semaines de son voyage à Berlin avec Ufa.

Mae Murray est déjà rendue à Berlin et discute actuellement les termes de son contrat avec Ufa. Voilà qui est significatif si l'on songe que Ufa sera distribué en Amérique par Universal.

Laemmle songe ramener avec lui Emil Jennings, Werner Krauss, Lya de Putti, Zenia Desni, Lil Dagovar, Conrad Ziadt.

M. Laemmle fait son voyage en compagnie de Sigmund Moos, gérant de Universal City, Hans Winter, Henry Henigson, J. H. Ross, son secrétaire, Carl Laemmle, Jr., Mlle Rosabelle Laemmle et son amie, Mlle Estelle Cohen.

Cette messe de Weber est une découverte

VIENNE, 9. (Presse associée). — Une copie de messe que Weber a toujours cru perdue a été trouvée à Salzburg, par un jeune viennois, le Dr Konstantin Schneider. Cette messe a pour titre "Carlo di Maria" et est signée par Weber lui-même.

Suivant la dédicace de l'auteur lui-même, la messe a été composée à Munich en 1799 et dédiée au prince archevêque de Salzburg, le 3 mai 1802. Weber lui-même l'avait appelée "Messe solennelle". Elle est à quatre voix, pour orchestre et orgue. On voit dans cette oeuvre le talent complexe du jeune artiste qui a donné dans tous les sens.

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie".) — La nomination pour remplacer feu l'échevin Félix Légault, à Hull, aura lieu le 23 du courant et la votation le 30.

Elizabeth Duncan est victime d'un accident

VIENNE, 11. — Elizabeth Duncan, fondatrice de la fameuse école de danse, soeur de la célèbre Isadora Duncan, a été victime d'un accident, à Salzburg, où elle habite. Sa voiture vint en collision avec un train électrique et fut traînée sur une distance de soixante pieds.

Elizabeth Duncan a été sérieusement frappée et blessée à une jambe. On ne peut encore la radiographier, car il est impossible de la faire bouger.

C'est à l'ancien château archiducal de Klessheim, près de Salzburg, que Elizabeth Duncan tient son école de danse qui est suivie par des élèves de toutes les parties du monde.

LES CONCERTS

Le Quatuor Dubois

A la salle Ladies Ordinary de l'Hôtel Windsor.

Un public restreint mais sympathique a écouté avec ferveur les membres du Quatuor Dubois, hier soir, au Windsor. Ce concert, le deuxième de la saison, se trouve être le quatre-vingt-douzième du Quatuor Dubois, depuis sa fondation.

Le programme comprenait le Quatuor op. 18, No. 1, de Beethoven; le Quatuor op. 16 de Dvorak,

M. E. BRAIDI, premier violon du Quatuor Dubois. (Caricature de Henri Letondal.)

et la "Sonate" op. 75, pour violon et piano, de Saint-Saëns.

Le Quatuor op. 18, No. 2 de Beethoven est assez connu des amateurs de musique de chambre. Les instrumentistes du Quatuor Dubois en ont donné une interprétation intéressante, encore que le scherzo ait été inutilement pressé.

M. E. Braidi, premier violon, a joué la "Sonate" de Saint-Saëns, avec une technique impeccable et une sonorité parfois rude mais toujours d'une grande netteté.

Le Quatuor de Dvorak, qui terminait le concert, a été brillamment enlevé. Nos compliments à MM. Braidi, Zimmerman, Mastrocola et Dubois, qui ont joué avec style et intelligence.

Matinée d'enfants au Théâtre Casino

Une matinée spéciale pour les enfants a lieu, demain matin, au Théâtre Casino :

La direction du Casino affiche un programme spécial qui doit rendre ces matinées du samedi très attrayantes pour les enfants.

ECHOS D'UNE SCENE A L'AUTRE

LE THEATRE FRANÇAIS

Les prix sont diminués à l'Orpheum. On annonce que la location est excellente pour les "Romanesques" d'Edmond Rostand. Serait-ce l'heureux effet de la diminution?

Mlle Andrée Pascal reviendra, la semaine prochaine, jouer le rôle de Percinet les "Romanesques". Encore un travesti. Décidément Mlle Pascal les affectionne...

La distribution est intéressante. C'est Mlle Jane Dherblay qui jouera Sylvette. Ce sera charmant.

* * *

LON CHANEY, AU PALACE

"The Tower of Lies" avec Lon Chaney est à l'affiche pour la semaine prochaine, au Théâtre Palace. Le roi du maquillage surprendra les spectateurs par la puissance de sa composition. On sait que Lon Chaney a dû prendre plus de quatre heures pour se maquiller afin de jouer "The Tower of lies". Afin de garder la fermeté des cosmétiques, il devait appliquer de temps à autre un sac de glace à rafraîchir.

* * *

LE SHEIK REVIENT

Rudolph Valentino, le Sheik de l'écran américain, fera courir ses admiratrices, la semaine prochaine, au Théâtre Capitol. Il apparaîtra dans un nouveau film: "Cobra".

Inutile de dire que ce titre étrange intrigue déjà tous les amateurs de cinéma montréalais.

* * *

"LA FORCE DE L'AMOUR"

C'est une pièce de M. Armand Leclair que l'on met à l'affiche, au Théâtre Saint-Denis, pour la semaine prochaine. Cette pièce qui s'intitule aujourd'hui "La Force de l'Amour" a porté plus d'un titre.

M. Armand Leclaire a une prédilection pour les drames de Grand-Guignol. Il a déjà donné "Fumeuse d'Opium", au Théâtre Saint-Denis.

"La force de l'amour" se passe dans un phare. On en dit beaucoup de bien.

* * *

HISTOIRE CANADIENNE, AU LOEW'S

Jack Holt et Billie Dove sont les principaux interprètes de "The Ancient Highway", le film qui sera représenté, la semaine prochaine, au Théâtre Loew's.

"The Ancient Highway" est une histoire qui se déroule dans la province de Québec et particulièrement dans la région du Saguenay.

* * *

LE THEATRE EN ANGLETERRE

Le Shaftesbury Theatre de Londres a donné la revue "Tricks", de MM. Dion Titheradge et Harold Simpson, musique de Helen Trix et Les Copeland, qui vient d'être représentée en province.

—Une troupe française vient de jouer au Lyric Theatre, "Ta Bouche", de Maurice Yvain. Cette saison française aura une durée de quatre semaines.

—M. Charles Cochran doit donner au London Pavilion, une revue intitulée "Still Dancing", de MM. Arthur Wimperis et Ronald Jeans. Plusieurs des interprètes de "On With the Dance" notamment Alice Delysia ont été engagés par M. Cochran pour la nouvelle revue.

—Les Play Actors ont joué une adaptation par M. Graham Browne de "L'Ecole des Cocottes".

—Sir Arthur Pinero vient d'achever un nouvel ouvrage intitulé "Dr Harmer's Holiday".

—Le Théâtre Q a fait représenter "Punchinello".

—"Julius Coesar" a été donné par les Lena Ashwell Players pendant une semaine au Century Theatre.

—Le Old Vic a donné "Measure for Measure", et repris "Lohengrin".

—Les Mac Dona Players ont inauguré leur onzième semaine au Regent Theatre. Au répertoire: "Arms and the Man; The Dark Lady of the Sonnets" et "Man and Superman".

* * *

LA PAVLOVA A PARIS

Anna Pavlova est de retour à Paris. La grande artiste ne compte rester que trois semaines en France. N'a-t-elle pas promis d'accomplir une tournée qui s'entraînerait en Afrique du Sud et en Australie? N'est-elle pas déjà réclamée par les Etats-Unis où son incomparable talent lui a valu récemment encore les plus enthousiastes succès?

La Pavlova veut cette fois émerveiller les parisiens par des divertissements de style où elle sera entourée de dix-huit danseurs et danseuses formés par elle-même à des nouveautés chorégraphiques.

* * *

REPONSE

Comme on venait d'afficher au Conservatoire de Paris la liste des candidates admises à subir les secondes épreuves, une maman manifesta bruyamment sa rancoeur:

—Quelle injustice! C'est indigne!

—Tais-toi, maman! supplia sa fille.

—Quelle honte! Quelle horreur! On sait comment on y rentre.

Et un jeune premier, lauréat de l'an dernier, de répliquer avec douceur:

—Le plus grave, madame, c'est qu'on ne sait jamais comment on en sortira.

BOURSES D'ETUDES

Le "Delphic Study Club", qui a à son initiative l'organisation de la "Semaine de musique", a décidé d'accorder deux bourses d'études, pour le piano et le violon.

Les candidats ne devront pas être âgés de plus de seize ans.

* * *

EN GREVE !

Les artistes lyriques de Bucarest viennent de se mettre en grève.

Au cours d'une représentation du "Barbier de Séville", le principal chanteur s'avança au milieu de la rampe et, après les saluts d'usage, il annonça, au lieu d'interpréter le morceau attendu, que lui et ses collègues avaient décidé de cesser le travail pour protester contre l'emploi des étrangers au théâtre.

La représentation continua cependant sans incident mais, dès le lendemain, la menace était mise à exécution.

Si les artistes de Bucarest ne veulent plus être concurrencés chez eux peut-être pourrait-on, à l'étranger, leur rendre la pareille?

Qu'en pensez-vous?

* * *

CE QUE JE VOIS ! CE QUE JE PENSE !

C'est le titre assez suggestif d'un nouveau livre que le professeur Eugène Lassalle va très prochainement faire paraître et qui ne manquera pas de susciter une certaine curiosité. M. Henri Letondal a bien voulu en faire la préface.

Cette intéressante plaquette, imprimée dans nos ateliers, contient de très remarquables observations parmi lesquelles le théâtre n'a pas été oublié.

* * *

"MONSIEUR BEAUCAIRE"

La première de "Monsieur Beaucaire", opérette en trois actes et un prologue de M. André Messager, sur un livret de MM. André Rivoire et Pierre Véber, a été un véritable triomphe au théâtre Marigny, à Paris.

Cet ouvrage avait été créé à Londres avant la guerre. Il avait eu, aux Etats-Unis, quelque mille représentations. La critique parisienne a vivement loué le théâtre Marigny de l'avoir enfin monté à Paris.

Le quatrième Mousquetaire.

"Les Romanesques" de Rostand, à l'Orpheum, dimanche soir et la semaine prochaine.

Il y a deux raisons principales pour que nous assistions plus nombreux que jamais aux représentations de la troupe française de l'Orpheum, dès sa rentrée à Montréal, dimanche soir prochain:

1o—Les nouveaux prix, plus à la portée de toutes les bourses, amélioration que sauront apprécier, nous n'en doutons pas, de nombreux fervents du bon théâtre français à Montréal. Et, ces prix réduits sont établis par la direction pour toute la dernière partie de la saison française. Si ce sont des étrennes prématurées qu'a voulu offrir M. Gauvin au public de la métropole, nous devons lui en être reconnaissants!

2o—Le choix de la pièce de début de cette deuxième phase de la saison. Il y a longtemps qu'on demandait de toutes parts "Les Romanesques", ce premier chef-d'oeu-

M. JEAN GARAT, qui demeure avec la troupe de comédie-française de l'Orpheum.

vre de Rostand, dont la création remonte à 1894, mais qu'on aime toujours et qu'on n'a pas entendu depuis si longtemps à Montréal. Et, il sera bien permis de dire qu'à partir de dimanche et toute la semaine prochaine, on représentera à l'Orpheum, ce chef-d'oeuvre si fortement apparenté à Marivaux et à Banville, d'une manière supérieure à tout ce qu'on a pu jouer dans le passé.

Il va de soi que Mlle Andrée Pascal, qui reste avec nous, ce dont nous devons être particulièrement heureux, y tiendra le premier rôle, avec tout son talent, son émotion, sa verve intarissable qui lui feront donner aux vers de l'auteur de Cyrano, toute l'envolée désirable. Puis elle sera secondée admirablement par Mmes Florian, d'Herbiay, Coutan-Lambert, et MM. Garat, que nous verrons dorénavant dans des rôles bien de son emploi; René Montis, à qui nous devrons une mise en scène bien au point et remplie de nouveauté; Georges Vitray, René Blancard, Marcel Herrand, tous artistes soucieux de leur art et d'une conscience qui nous ravit.

Quoi de plus frais, de plus gai et de plus spirituel que l'histoire de ces modernes Roméo et Juliette, se donnant des rendez-vous clandestins pardessus le mur du jardin, s'imaginant que leurs parents se détestent comme les antiques Montaigu et Capulet, alors que les deux bons voisins ne font que simuler une antipathie de nature à activer l'amour de leurs deux enfants !

La direction de l'Orpheum a reçu de nombreuses demandes, afin que l'on jouât cette pièce si enlevante, à laquelle tous peuvent assister, bien que ce ne soit pas du tout une pièce écrite pour jeunes pensionnaires. Quant à Mlle Andrée Pascal, ceux qui ne savent pas encore avec quelle grâce charmante elle porte le travesti, qu'ils ne manquent pas les représentations des "Romanesques" à partir de dimanche soir, et ils nous en diront des nouvelles. Qu'ils se souviennent surtout qu'on leur donnera désormais des spectacles tout aussi beaux à des prix accessibles à tous.

Remerciements de la chorale S.-Jean-Baptiste

A son assemblée du 7 décembre, la Chorale S.-Jean-Baptiste a résolu à l'unanimité:

"Que les membres remercialent bien sincèrement les personnes et les maisons dont les noms suivent, pour les généreux dons reçus à l'occasion du dîner aux huîtres de cette chorale, savoir: C. Robillard & Cie, L. O. Grothé & Cie, L. Martineau & Cie, L. Beaulieu & Cie, J. Y. Brossard, R. Julien & Cie, Dawes Brewery Co. Ltd, Dow Brewery Co. Ltd, Molson's Brewery Co. Ltd, Chas. Gurd & Cie, Imperial Tobacco Co. Ltd.

"Que copie de cette résolution soit envoyée à chacune de ces personnes ou maisons, ainsi qu'aux journaux pour publication."

A NEW-YORK

"The Big Parade"

Présentation de ce film au Théâtre Astor.

NEW-YORK, 10. (De notre correspondant théâtral).—Dans un article précédent, j'avais souligné le fait que les cinégraphistes américains ressuscitaient trop souvent les pages sombres de la grande guerre.

Quel est, en vérité, le but de ces présentations? Est-ce un moyen d'infiltrer dans les coeurs des yankees l'esprit de patriotisme qui en temps de paix n'est ni expansif, ni exhubérant, ni expressif?

Ou, est-ce une propagande pour montrer que seuls les Américains furent responsables pour la victoire finale des nations alliées? Les scénarii de ces films sont toujours imaginaires, puérils, dénaturés. Il n'y a aucune conclusion à tirer de ces films si ce n'est pour glorifier les actes d'héroïsme perpétrés par les américains, tout en ignorant les sacrifices des autres nations alliées.

Pour une fois le scénariste américain nous a donné dans "The Big Parade" la vraie conception spirituelle et morale de la Française. Il faut féliciter les producteurs de n'avoir pas peint la villageoise Picarde Mélisande (ce n'est pas l'héroïne de Debussy), telle que nous la trouvons peinte dans les livres infâmes qui ont pour tendance de dénaturer la Française.

Jim, fils d'un millionnaire, oisif, décide de joindre un régiment américain. Il se couvre de gloire sur le champ de bataille, mais, après avoir rencontré Mélisande qu'il aime d'un amour sincère.

Blessé, le jeune héros retourne en Amérique pour repartir à nouveau afin de retrouver sa bien-aimée.

Suit leur mariage.

King Vidor, le metteur en scène, mérite nos louanges pour la direction splendide et irréprochable du film; car jamais carnage ne nous a paru si réel à l'écran.

Nous avons conservé le souvenir de l'interprétation unique de John Gilbert dans la "Veuve Joyeuse". Dans "The Big Parade" il s'est surpassé. Jamais un jeune premier américain n'a déployé autant de sincérité que John Gilbert dans ce film de guerre.

Dans les scènes sentimentales ainsi que dans les scènes comiques, le jeune acteur a conquis les spectateurs par sa virilité et par son jeu naturel. Il serait difficile de lui trouver aujourd'hui un rival dans la cinématographie mondiale et cela est dit en toute impartialité. J'aurais été déçu si Renée Adorée, qui est française, ne nous avait pas donné une interprétation parfaite de Mélisande. Pour l'honneur de ma compatriote j'enregistre avec joie le succès qu'elle partage avec son collègue américain dans "The Big Parade".

Etant française, Renée Adorée n'eut pas besoin d'étudier les gestes, les sourires, la gaieté, la vivacité, la sincérité qui sont si caractéristiques des campagnardes du nord de la France.

Elle a fait ressortir tous ces éléments avec une force qui aurait conquis même nos anciens ennemis. Dans le rôle de la vraie paysanne française, Renée Adorée n'a pas d'égale à l'écran américain. Rendons nos compliments à M. Pat O'Brien qui dans le rôle du "dough boy" a su provoquer des rires bruyants et qui par son jeu drôlatique nous a mis de bonne humeur.

La photographie ne nous a pas paru toujours très claire surtout dans la première partie du film. Pourquoi la partition musicale de cette production fut-elle écrite sur un thème de valse, qui sûrement ne s'harmonise pas avec les coups de canons ou le bruit des Berthas?

JOSEPH de VALDOR.

Soirée dramatique de MM. LeRouzès et Lecointe

Le Cercle Jeanne d'Arc de l'Union Nationale Française donnera demain soir une très intéressante séance dramatique et musicale sous la direction de MM. Yves LeRouzès et Paul Lecointe. Cette séance, qui promet de grouper un grand nombre de personnes, sera donnée par les élèves du cours de l'histoire de France, dirigé par M. Le Rouzès, d'où est sorti le Cercle Jeanne d'Arc. Voici le programme de la soirée à laquelle tous les amis de l'Union Nationale Française sont cordialement invités:

1—La Marseillaise, accompagnée par l'orchestre.
2—Orchestre: M. St-Martin.
3—Piano: Mlle Bélisle.
4—L'Armistice, 1er acte. Section dramatique du Cercle F. J. d'A.
5—Intermède
Orchestre: Chanson Militaire; M. Yves Durand.
Chansons en sabots: Mlle Hamon.
Déclamation: Mlles Lucie Van Houtte, Juliette Tessier.
6—Chant: "Le Cor" de Flégier, M. A.-G. Lefebvre.
7—L'Armistice, 2e acte.
8—Déclamation: "Les Beausoleil", M. Desjardins.
9—Chant: "Jadis la France", Mlle Desmarais.
10—"O Canada"!
Au piano d'accompagnement, M. le professeur Adélard St-Martin.

La chorale de S.-Henri

C'est le 26 janvier 1926, que la Chorale St-Henri a choisi pour son grand concert. En plus des douze (12) numéros de concert, il y aura le 3ième acte de l'opéra "Le Trouvère" de Verdi et le 3ième acte Gounod avec le précieux concours de Mlles M. A. Cacquette et A. Guidi; MM. Paul Trépanier, Joseph Lefebvre et Joseph Laviolette.

Le concert sera sous la direction du Prof. Charles Gouset.

Colonel honoraire

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — Son Excellence le gouverneur-général a été nommé colonel honoraire du "Governor General's Body Guard", régiment de cavalerie de Toronto.

L'orchestre du Conservatoire McGill à la salle du Collège Royal Victoria.

Les concerts de l'orchestre du conservatoire de musique de l'université McGill sont toujours suivis par un nombreux public. La salle du Royal Victoria College était entièrement remplie, hier soir.

Le docteur H. C. Perrin, doyen de la Faculté de Musique du McGill, a dirigé ses cinquante instrumentistes avec son autorité et sa dextérité coutumières. Au programme, des oeuvres de Mendelssohn, Dvorak, Hermann, Kreutzer, Borodine et Kotchetoff.

La soliste du concert était Mlle Frances James, chanteuse distinguée, qui s'est fait applaudir dans l'aria de "Night Encampment in Granada", opéra de Kreutzer.

Un trio pour violons, "Allegro Molto" de Hermann fut exécuté avec brio par Mlles Kathleen Perrin, Beatrice Earle et Ethel Lamplough. Le programme comprenait aussi la "Symphonie en ré mineur" de Schumann dans laquelle les cordes firent belle figure. On a remarqué le fini de l'interprétation et le soin que l'on apportait à la sonorité des divers instruments.

L'interprétation des oeuvres de Stravinsky et de Pierre Manuel.

Kiel, 7.—Le Dr Baron William Von Schroder écrit ce qui suit à propos des oeuvres de Stawinsky et de Roland Manuel:

C'était un coup d'audace et une preuve extrêmement respectable de force de la part du Théâtre Municipal de Kiel, soutenu par la vigoureuse initiative du chef d'orchestre Stefan Strasser, que de produire avec un succès manifeste pendant la semaine d'automne de Kiel l'opéra en un acte "Mavra" d'Igor Strawinsky, dont c'était la première exécution dans le Reich allemand. Ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que l'approbation fut spontanée et unanime, sans protestations scandaleuses, ni indignation bruyante, phénomènes qui, en Allemagne, sont l'accompagnement obligatoire de toute reprise des oeuvres de Strawinsky.

Cette musique n'est pas inspirée par le mot, le récitatif ou le parlé soutenu; au contraire, sa forme originelle est la source d'où elle découle, c'est le rythme de danse avec sa brève concentration. Les rythmes monotones et piétinants sont pour le style musical de Strawinsky tout aussi caractéristiques que les attaches au trésor mélodique du folklore russe mélancolique et profond, que l'on trouve aussi dans "Mavra". Une autre caractéristique est l'opposition de l'orchestre et de la voix; celle-ci ne trouve dans les instruments ni appui ni accompagnement; les deux courent à côté l'un de l'autre. L'orchestre, avec des remarques et des interjections acérées, fait la caricature et le commentaire de l'action scénique sans se mettre en harmonie avec elle. Un trait à toute peinture d'états subjectifs, d'où son caractère d'objectivité impersonnelle, son caractère absolu, auquel manque toute impression personnelle. La musique de Strawinsky est "sans idées extravagantes" pour autant qu'elle ne s'efforce pas d'exprimer un contenu idéal ou une signification psychique. Elle est complètement intranscendante et ne veut parler que pour elle-même, et par elle-même, sans aucun rapport accessoire. Le prélude est d'un charme particulier avec son plan clair et bien net, avec son attente contenue qu'on ne peut comparer qu'à l'expression du visage d'un conteur de contes de fée un moment avant qu'il ne commence son histoire. Le sujet de "Mavra" est un épisode fantaisiste d'un roman en vers d'Alexandre Pouchkine (intitulé: "La Petite Maison de Kolomea") où l'on raconte comment, après la mort de la vieille cuisinière, une femme de chambre fait entrer son ami, hussard déguisé en femme, dans la maison. Le hussard est engagé par la mère comme cuisinière, mais la fraude est découverte quand la mère surprend la soi-disant cuisinière en train de se raser. Pendant que la mère, la fille et la voisine poussent des cris et s'évanouissent, le hussard saute par la fenêtre. La musique pleine de caricature burlesque, d'ironie et de plaisanterie est d'un comique fascinant et irrésistible.

L'exécution de Kiel sous la direction musicale de Stefan Strasser, qui a montré l'intelligence la plus profonde et la plus complète des particularités de style de "Mavra", était excellente sous tous les rapports. La mise en scène était entièrement réglée pour produire un effet d'intimité et les costumes étaient en couleurs gaies.

Le même soir eut lieu la première exécution dans le Reich allemand de l'opéra-comique de Roland-Manuel, "Isabelle et Pantalon". Cette oeuvre raffinée, aimable et gaie constitue une découverte et un précieux enrichissement du nombre pas trop grand des opéras-comiques amusants. La partition est travaillée avec soin et témoigne d'une souveraine sûreté dans le traitement de l'orchestre en même tempe que d'un goût exquis dans l'obtention de sonorités agréables et charmantes. Malgré sa recherche et son raffinement, cette musique ne présente pas cette pâleur exsangue et maniériéme d'esthètes propres à beaucoup d'imitateurs de Debussy. Elle reste toujours l'expression d'un tempérament vigoureux; elle est pleine de mouvement de race. Elle est inspirée jusque dans tous les multiples détails qui fleurissent, se balancent ou jaillissent d'elle. La poésie et le comique, le sentiment intime et la malice débordante agissent ensemble, se complètent et se pénètrent. La parodie qui, sous l'influence de Strawinsky, se dégage également de l'orchestre, est toujours spirituelle, discrète et élastique; jamais lourde, large ou vulgue.

Au point de vue de la forme, l'opéra de Roland-Manuel est orienté d'après le modèle de la comédie italienne improvisée, dont les personnages naissent à une nouvelle vie. C'est un opéra à "numéros" avec airs, sérénades, romances et barcaroles, et une partie parlée en prose très réussie. Le livret, écrit par Max Jacob et très bien traduit en allemand par A. Rebner, traite du sort d'Isabelle qui est molestée à coups de douches et de propositions amoureuses par le Dr Pantalon, propriétaire d'un sanatorium à eau froide. Grâce aux ruses de son amoureux Arlequin, elle finit par échapper aux griffes de l'insensé charlatan. Son mari et le docteur peuvent voir comment Arlequin enlève Isabelle dans une gondole, tandis que Pantalon est rossé par ses propres malades et arrosé de grands seaux d'eau. Depuis Offenbach, le charme de Venise n'avait pas été réalisé au même degré que dans la musique de Roland-Manuel, qui malgré tout ce qu'il doit à son maître Ravel, malgré toutes les influences de Bizet et de Debussy possède une manière bien à lui de s'exprimer et une valeur à part. On peut s'étonner qu'un compositeur aussi doué soit en même tempe un critique musical en vue et même l'un des principaux, dont les comptes-rendus se font remarquer par la clarté, la précision et la richesse d'idées.

L'exécution d'"Isabelle et Pantalon" à Kiel était d'un niveau élevé, d'une vivacité pétillante et mousseuse. Cet ouvrage a été aussi dirigé par le chef d'orchestre Stefan Strasser avec tant de goût et de soin dans le rendu de toutes les précieuses nuances, que tous ses charmes furent parfaitement mis en lumière. Le compositeur, qui était présent, fut, à la fin, l'objet de vives ovations d'une cordialité spontanée.

Cette soirée d'opéra constitue un des points culminants des manifestations artistiques de la semaine d'automne de Kiel et montre très clairement dans quelle mesure l'orchestre et l'ensemble sont à la hauteur de tâches extraordinaires. La force de l'impression faite sur tous les artistants et avant tout sur les musiciens est démontrée par le fait que la direction du Théâtre Municipal de Hambourg a immédiatement engagé des pourparlers pour faire jouer sur son théâtre l'ensemble de Kiel: "Mavra", bras dessus, bras dessous, avec la charmante "Isabelle" partiront donc bientôt triomphalement pour Hambourg.

Prochain concert de Mlle A. Desmarteau

Comme nous l'avons déjà annoncé, Mlle Anita Desmarteau, la jeune et distinguée pianiste canadienne-française qui vient de compléter deux années d'études sérieuses à Paris sous la direction des maîtres Philip et Bonnet, donnera en janvier prochain un récital à la salle Windsor.

On peut s'attendre de la part de Mlle Desmarteau que ce récital soit un événement artistique de haute valeur. Dès le début de ses études avec Philip, ce dernier écrivait aux dispensateurs de la bourse qui lui avait été accordée, grâce à son talent: "Je suis convaincu qu'elle a les qualités de réflexion et d'intelligence qui feront d'elles un excellent professeur". Ce témoignage, auquel plusieurs autres peuvent s'ajouter, témoigne de la valeur de Mlle Desmarteau et nous pouvons espérer qu'elle donnera un récital capable de subir la comparaison avec ceux qui nous ont été donnés dans le passé par plusieurs des artistes étrangers qui nous sont venus au cours des dernières années.

Tous les amateurs de l'art du piano attendent avec impatience la date de ce récital qui aura lieu en janvier. Nous y reviendrons d'ici là.

L'industrie du cinéma en Russie

Lenine a dit, parlant du cinéma: "C'est en effet de tous les arts celui que doit préférer la Russie bolchéviste. Car il est pour nous le meilleur instrument de propagande". Lenine parlait au sens pratique en faveur de son pays bouleversé par la ruine et la révolution. Mais au sens industriel, le cinéma en Russie est un trust et un trust américain. Lenine avait fait installer chez lui un appareil à projection et deux ou trois fois par semaine il assistait à la représentation de deux ou trois productions.

Cependant il existe une entreprise cinématographique de l'état sous le nom de Centranole-Sosudarstvenole-photo-kino-predpriati. Et si on questionne quelqu'un des représentants officiels du gouvernement russe sur cette compagnie et que vous lui dites que les films américains ont envahi le marché russe il vous dira: si nous avons les films américains c'est qu'il font recette. "Vous comprenez, monsieur, depuis la nouvelle politique économique, il nous faut faire, avant tout, du commerce. Et c'est ainsi que dans les théâtres de Moscou on voit "le signe de Zoro", "la garçonne".

Dans les cinémas de Moscou la représentation commence entre 6 et sept heures du soir. Les salles sont petites et les représentations ne durent pas plus de une heure pour recommencer jusqu'à minuit. Les places se paient vingt-cinq kopecks (trois francs) et un rouble, onze france. Quelques salles ont des loges et seule les nouveaux riches peuvent se payer le luxe d'une loge à un rouble cinquante (dix-sept francs).

Quelques conseils du président Otto Kahn

NEW-YORK, 7. — Une "adresse" d'Otto Kahn, président du Conseil d'administration du Metropolitan:

Pour assurer l'excellence des représentations, ce théâtre, déclare-t-il, fait appel aux talents de tous pays; mais, à titres égaux, il donne la préférence à l'art américain et aux artistes américains.

Le Metropolitan, sous la direction précédente, n'avait que sept chanteurs "natives". Il en a maintenant plus de trente, dont plusieurs tiennent des grands emplois. Les choeurs, en proportion considérable, et la plus grande partie du ballet, sont composés d'Américains.

Aucun ouvrage américain, sous aucune des directions précédentes, n'avait été représenté au Metropolitan. La direction Gatti Casazza, jusqu'à ce jour, en a représenté neuf, et un ballet.

AMUSEMENTS

ORPHEUM, Dimanche après-midi
JEAN
RIDDEZ
"Le célèbre baryton français"
Billets en vente au théâtre et Archambault.
Dir. J.-A. Gauvin. 242-4

FRANÇAIS
Jeudi, Vendredi, Samedi
BUCK JONES dans
"TIMBER WOLF"
et
"MOONGOLD"
Avec un groupe d'étoiles. Comédie. Vaudeville 244-2

ST-DENIS
CETTE SEMAINE
L'AVEUGLE
Drame en un acte par Chs. Hellen
TANTE OCTAVE
Comédie en un acte par Paul Bonhomme
VUE PRINCIPALE:
A REGULAR FELLOW
avec Raymond Griffith. Comédie. Etc. 242-4

Deux fois par jour GAYETY 2.15 et 8.15 p.m.
BTRLESQUE COLUMBIA
WALTER BROWN dans
BURLESQUE CARNIVAL
Matinée quotidienne spéciale pour dames: — 25c. 242-4

PRINCESS — DEUX FOIS PAR JOUR
ODETTE MYRTIL
LES MERVEILLEUX LOCKFORDS et
L'ORCHESTRE PAUL TISEN
STELLA MAYHEW
CLIFTON et DE REX
PRINCETON et WATSON
LES JUMEAUX BENNETT
MARGOT et FRANCOIS

AMUSEMENTS

Dernière Chance
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Le plus grand chef-d'oeuvre cinématographique.
The Merry Widow
MATINEE DEMAIN
De 12.45 à 2.30 P.M. Tous les sièges 30c

Le Plus Grand Amoureux du Cinéma !
REVIENT A L'ECRAN APRES UN AN, DANS UN BRILLANT ROLE DRAMATIQUE.
RUDOLPH VALENTINO
COBRA
Commençant Dimanche

IMPERIAL
CE SOIR
Cabaret
— OUTRE —
Les petits Eléphants de Weir
Présentés par Don Darragh
LE MEILLEUR NUMERO PAR DES ELEPHANTS AU MONDE
5 autres excellents Numéros B.F.Keith-Albee
et
JACQUELINE LOGAN
dans
"If Marriage Fails"
Combien d'étoiles de cinéma pouvez-vous reconnaître dans le Concours de l'Album d'Artistes de Cinéma qui a eu lieu toute cette semaine?

LOEW'S
— A l'affiche —
EMOTIONS — AUDACE AMOUR!
dans
"DANGER SIGNAL"
Avec Jane Novak — Robert Edeson
SIX NUMEROS DE VAUDEVILLE
avec en vedette
B. F. BALTO — Le chien héros 242

LA TEMPÉRATURE

PLUS FROID

TORONTO, 11. (Presse canadienne) —Une basse dépression passe au Sud-Est et au-dessus des Grands-Lacs. La température continue d'être douce dans les Provinces Maritimes et encore plus douce dans l'Est.

PRONOSTICS:

Lacs Inférieurs et Baie Georgienne, Haut Saint-Laurent et Vallée de l'Outaouais: — Vents frais du Sud-Ouest, doux, neige légère ce soir. Demain vents du Nord, et devenant un peu plus froid.

Bas Saint-Laurent, Golfe et Côte Nord: — Vents frais de l'Ouest, partiellement nuageux et doux aujourd'hui et demain avec chute de neige.

Provinces Maritimes: — Vents frais de l'Ouest, beau et doux. Demain vent du Sud-Ouest plus doux.

Lac Supérieure: — Vents frais du Nord au Nord-Ouest chute de neige, devenant un peu plus froid.

Manitoba: — Vents du Nord, beau, plus froid.

Saskatchewan:— Beau aujourd'hui et demain, doux dans les régions du Sud et froid du Nord et dans l'Est.

Alberta: — Beau et doux aujourd'hui et demain.

Victoria	29.70	48	46
Calgary	29.58	34	34
Winnipeg	29.66	30	30
Port Arthur	29.47	20	18
Parry Sound	29.56	16	14
Toronto	29.70	28	26
Kingston	29.76	16	14
Ottawa	29.76	8	4
Montréal	29.70	4	4
Québec	29.72	2	0
Pte au Père	29.36	2	0
St-John	29.56	22	2
Halifax	29.54	22	8

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des noms authentiques des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée par une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

CHOLETTE — A Montréal, le 7 décembre 1925, à M. et Mme J.-Féréol Cholette, née Ernestine Denis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Origène-Bernard-Féréol.

Parrain et marraine, M. et Mme P.-O. Messier, gérant-général de la Modern Motor Sales Ltd. Porteuse, Mme Jean-Baptiste Cholette, grand'mère de l'enfant.

COUTU — A Montréal, le 3 décembre 1925, au No 85 Lévis, l'épouse de M. Séraphin Coutu, un fils baptisé Joseph-François-Maurice-Raymond.

Parrain et mrraine, M. René Coutu et Mlle Gertrude Coutu, frère et soeur de l'enfant. Présenté au baptême par Mme Emile Laurence.

LEFRANCOIS — A Montréal, le 8 décembre 1925, à M. et Mme Maurice Lefrançois née Simonne Coulombe, une fille, Simonne-Lucienne-Marie-Paule, décédée le même jour.

SAUMURE — A Montréal, le 22 nov. M. et Mme Albini Saumure, née Albertha Raymond, une fille baptisé Marie-Thérèse-Jeanne-Rita.

Parrain et marrine, M. Ovide Raymond et Mlle Adrienne Saumure, oncle et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Edes Raymond, tante de l'enfant.

DECES

CASAVANT — A Montréal, le 9 décembre 1925, à l'âge de 71 ans, 11 mois, est décédée Dame veuve Arsène Casavant, née Lélia Bergeron.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant à l'église de Sorel. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils Gabriel Casavant, No 2829 rue St-Denis, à 3 hrs 30 pour se rendre à Sorel vendredi le 11 courant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS — A Montréal, le 10 courant à l'âge de 69 ans est décédé A. Charlebois.

Les funérailles auront lieu à Côteau du Lac.

COURVILLE — A Montréal, le 10 courant à l'âge de 54 ans, est décédé Louis Courville.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant, le convoi funèbre partira de l'Hôtel-Dieu à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE—A Montréal, le 9 courant est décédée Dame Paul Côté, 1738 Parthenais.

Avis des funérailles plus tard.

CHARTRAND — A Ste-Thérèse de Blainville le 10 déc. 1925, décédé à 68 ans, 7 mois, Télémaque Chartrand époux de Sophie Desjardins.

Funérailles à Ste-Thérèse le 12 courant à 9 hrs 15 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN — A Montréal, le 10 courant à l'âge de 34 ans, est décédée Mme J.-B. Drouin. Avis des funérailles plus tard.

ETHIER—A Montréal, le 11 courant est décédée Rose-Aimée Ethier, 1573 Bourbonnière.

Avis des funérailles plus tard.

GAUTHIER — A Montréal, le 10 courant à l'âge de 42 ans est décédée Dame E. Gauthier.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant, le convoi funèbre partira du No 810 rue Henri-Julien à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE — Abord-à-Plouffe, le 9 décembre 1925, est décédé Edouard Houle, époux de Mathilda Jodoin.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8.30 hrs pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAILES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
Tel 1288. Assurances Funéraires
242, RUE STE-CATHERINE EST.

Funérailles de Mme Raphaël Ricard

GRAND'MERE, 10. (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous avons le regret d'annoncer la mort récente de Mme Veuve Raphael Ricard, le premier décembre dernier de mort subite.

La défunte était née Victoria Laforme et était âgée de 65 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Paul au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, le 4 décembre dernier.

La défunte laisse pour la pleurer cinq enfants, dont trois garçons: M. Phillias Ricard, de Montréal et MM. Adam et Hector Ricard, de Grand'Mère; deux filles: Maria, épouse de M. Henri Lesieur, de Montréal et Aidéa, épouse de M. Elzéar Grenier, de cette ville.

La défunte laisse aussi deux frères MM. Maxime Laforme, de Shawinigan Falls et M. François Laforme, de Grand'Mère, et trois soeurs Mmes Pierre Lacombe, de Grand'Mère, Hercule Millette et Edmond Lacombe, de St-Etienne des Grès.

Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Brunelle, qui fit aussi la levée du corps.

Feu Mme Arsène Casavant

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Dame Lidia Bergeron, épouse de feu Arsène Casavant, autrefois de Sorel, survenue mercredi à la demeure de son gendre, M. Armand Jasmin, après une longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil un fils, trois filles, ainsi que trois petits-enfants, M. Gabriel Casavant, Mme Wilfrid Casaubon de Sorel (Laurence), Mme Armand Jasmin (Germaine), Mme Philippe Roy, (Hélène); Vincent-Ferrier Jasmin et Laurent et Gabrielle Roy; un frère et deux soeurs, M. James Bergeron et Mmes veuve T. D'Auray et J. Deblois.

Mme Joseph Vinet décédée hier soir

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Joseph Vinet, née Laura Lafleur, survenue le 10 décembre courant à l'âge de 47 ans et 8 mois. La défunte était la mère de M. Omer Vinet, du département des impressions à la "Patrie". Elle laisse dans le deuil outre son époux et son fils, un autre fils,

Feu MME JOSEPH VINET

Pierre-Paul, étudiant à l'école Polytechnique. Elle était la fille de M. O.-B. Lafleur de Lachute, la soeur de M. Pierre-Auguste Lafleur, député de Verdun, de MM. Joseph, Ernest et Louis Lafleur, de Mme W. Fortier, de l'Annonciation, de Mme J. B. Perrault, de Lachute. Elle était la belle-soeur de M. F. B. Vinet, de Vinet et Dufresne, de M. J.-Pierre Vinet, et de M. J.-B. Vinet et de Mme Anna Vinet de Sainte-Anne de Bellevue.

Feu Mme Charles Vennes

GRAND'MERE, 10. (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous avons le regret d'annoncer la mort presque subite de Madame veuve Charles Vennes, née Oliva Bonenfant, décédée à l'âge de 64 ans et 11 mois. La défunte était très bien connue à Grand'Mère où elle prit

DECES

MARTIN — A Montréal, le 9 déc. 1925, à l'âge de 80 ans, est décédée Célina Barbeau, épouse de Séraphin Martin.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de l'hospice St-Antoine, 234 St-Paul, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN—A Montréal, le 11 courant à l'âge de 52 ans est décédé Télesphore Pepin, époux de S. Monette.

Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 39 rue Maria, pour se rendre à l'église St-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 243-2

RENAUD — A Montréal, le 9 décembre 1925, à l'âge de 73 ans, 10 mois, est décédée Claire Dalgneault, épouse de feu Charles Renaud.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure de son fils Armand Renaud, gérant de la banque Canadienne Nationale, succursale St-Edouard, No 688 st. rue Beaubien, à 8 heures 30 pour se rendre à l'église de St-Ambroise où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE—A Montréal, le 10 courant à l'âge de 54 ans, est décédée Albina Paiement, épouse de feu L. Sauvé.

Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 173 rue Beaubien pour se rendre à la gare Bonaventure pour Ste-Justine de Newton.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 244-2

VINET — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 47 ans et 8 mois, est décédée Laura Lafleur, épouse de Joseph Vinet, boucher du Marché St-Jacques.

Les funérailles auront lieu samedi matin le 12 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 551 rue Wolfe, près Ontario à 9.15 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Catherine et de là à la gare Viger.

La dépouille mortelle sera transportée à Lachute, Québec, pour être déposée chez son père et un second service sera chanté lundi matin à l'église paroissiale de Lachute, après quoi les restes mortels seront transportés au cimetière de l'endroit.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 245-2

Feu M. F. Caouette

SAINT-HYACINTHE, 10. (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous apprenons la mort de M. François Caouette, décédé au Village La Providence, à l'âge de 62 ans, après deux mois de maladie.

Il laisse après lui son épouse, Eugénie Brûlé, ses enfants Vidoric Caouette, barbier, de cette ville, Médéric et Lucien Caouette, de St-Hyacinthe, Armand Caouette, de Montréal, Jean-Paul Caouette, de cette ville, et Mlle Lucienne Caouette, comptable à la U. S. Knitting de cette ville, une soeur, Mme Joseph Casavant, de Shirley, Mass.

Les funérailles ont eu lieu ces jours-ci, en l'église Notre-Dame du Rosaire, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Une délégation de la Fabrique de Chaussures J.-A. et M. Côté & Cie, assistait aux funérailles, en témoignage d'estime pour le défunt, qui avait travaillé à cette fabrique un grand nombre d'années.

NECROLOGIE

Dernièrement s'éteignait à l'Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine Est, Madame Elizabeth Valade, épouse de feu le docteur A. Thibault.

Madame Thibault était âgée de 83 ans, et était la dernière survivante de la famille de feu F. X. Valade, N.P., et inspecteur des écoles de la province de Québec.

Mme Thibault n'avait pas d'enfants, mais laisse pour déplorer sa perte, des neveux et des nièces: MM. J. L. Gareau, Philippe Gareau, Mesdames E. Dorval, J. P. Coutlée, L. Venne de cette ville, Ed. Derome de Québec et Mlle Alice Valade d'Ottawa. Parmi ses arrière-neveux et nièces: Mme Brais, épouse du maire de Longueuil, M. Arthur Gareau, échevin de cette même ville, M. l'abbé Eugène Gareau, professeur au collège de St-Jean d'Iberville, M. Charles Careau et Mlle Cécile Gareau, de Longueuil, MM. Paul et René Coutlée, L. Dorval et Mesdames Gustave Labelle, Léo Beaunoyer et E. Corbeil.

Feu Mme Raoul Rondeau

A Berthierville, ont eu lieu ces jours derniers, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Madame Raoul Rondeau, née Yvonne Gervais.

Les porteurs étaient: MM. D. Rondeau, Jos Rondeau, D. Gervais, Ant. Gervais, Donat Gervais, et J. Gervais. La levée du corps fut faite par le Rév. M. J. A. Houle, vicaire. Le service funèbre fut chanté par le Rév. M. J. A. Houle, assisté du Rév. H. Beaudoin et du Rév. Frère V. Duhamel, C.S.V., comme diacre et sous-diacre. La chorale de Berthier, sous la direction de M. Henri Courchesne, a chanté la messe de Péroni. L'orgue était tenu par le Rév. Frère E. Laperle C.S.V. MM. Adélrie et Wilfrid Lavallée ont fait la quête.

Consolaient le deuil: M. Raoul Rondeau, son mari, ses enfants; Claude, Maurice, et Muriel.

Suivaient le cortège funèbre: MM. Adélrie Lavallée, Wilfrid Lavallée, de Berthierville, MM. Rémi Gervais, Jos. Gervais, D. Gervais, Ant. Gervais, J. Gervais, de St-Barthélemy, MM. Donat Gervais, Noé Trudel, lieutenant Aff., Adam, de Montréal, M. P. Sylvestre, de St-Barthélemy, MM. Jos. Bacon, Albert Bocrary, F. St-André, C. Charretier, Y. Robillard, W.-H. Boucher, Ls. Godfroy, Gast. Champagne, Jos. Savignac, P. Piette, Jos. Laferrière, J.-A.-A. Lavallée, V. Bacon, A. Jetté, P. Beaudoin, Jos. Gendron, O. Comartin, D. Caisse, S. Bayeur, O. Gervais, J.-A. Lanoix, J. Albert Tellier, L. Gendron, Art. Boucher, de Berchierville, MM. Donatien Rondeau, Henry Rondeau, de L'Assomption, M. H. Sylvestre, de St-Barthélemy, M. R. Sylvestre, de St-Barthélemy, MM. Cléophas Lavallée, Guy, Davlault, Ars, Lavallée, Art Massé, J.-L. Rousseau, Amadet Lemaire, R. Bacon, J.-A. Dupuis, Osc. Lavallée, Adélard Lavallée, H. A. Lemarche, Art. Buron, A. Marseille, R. Lafontaine, Wil. Barrette, L. Brissette, J. Parent, Ph. Colombe, de Berthierville, MM. Ant. Vadnais, Michel Lafontaine, de St-Cuthbert, MM. Henri Courchesne, Ignace Courchesne, G. Garièpy, O. de Beaufort, Alb. St-André, J. Patry, J.-A. Botvin, de Berthierville, et M. Chs Ed. Joly, de Ste-Elizabeth et une foule d'autres.

Nouveaux officiers de l'association des quincailliers

Au cours de la réunion annuelle de la "Montreal Metal and Hardware Association", tenue hier après-midi au Board of Trade, M. H.-T. Diplock, président, a envisagé les probabilités de succès pour l'an prochain. Après quatre années d'une forte concurrence, M. Diplock envisage pour l'an prochain une plus grande extension des affaires, ce qui permettra une plus grande économie en matière de distribution. Le coût de la livraison est le plus sérieux problème de ce commerce aujourd'hui.

On remarque toutefois, et cela pour le bienfait de tous, que plusieurs grandes organisations tendent à s'unir pour diminuer leurs frais. Il y a une couple de mois, deux vieilles maisons de Montréal se joignaient et l'on apprend de Winnipeg que deux non moins importantes organisations viennent de faire de même. D'autres indications sont également encourageantes. Pour les derniers dix mois, se terminant en octobre, la production canadienne du fer en gueuse a été de 446,973 tonnes ou 18 pour cent de moins que l'an dernier. Par ailleurs, la production de l'acier indique une augmentation de 3 pour cent.

Les officiers pour 19296 ont été élus comme suit: Président, M. H.-T. Diplock; vice-président, T.-H. Jourdan; trésorier, W. D'Oyley Hutchins; directeurs, MM. Leslie Drake, A. Jeannotte, W. Beverly Robinson, J. Dowling. M. Diplock a été nommé pour représenter l'association dans le Conseil du Board of Trade.

Un nouveau procès a été accordé à C.-L. Hoffman

OTTAWA, 11. (Presse canadienne). — La Cour Suprême du Canada a accordé un nouveau procès à C. L. Hoffman, de Toronto, contre George Ross, de Toronto, réclamant le paiement de $2,800 dus à la firme en banqueroute J. G. Beaty and Co., dont M. Ross fit partie jusqu'en 1920.

LE PRINCE DE GALLES

Londres, 11. — Le prince de Galles a été l'hôte d'honneur du club de l'Argentine. C'est le premier banquet auquel prend part le prince depuis la mort de sa grand'mère, la reine-mère Alexandra.

MESSAGES ANGLAIS

NEW-YORK, 11—Le "New-York Times" a perçu très clairement les messages transmis par le poste de Rugby, Angleterre, qui porte le nom de poste GBR. Les nouvelles anglaises de ce poste sont transmises matin et soir entre 8 h. 05 et 8 h. 30.

SUR LA SCENE DU SINISTRE A CAUGHNAWAGA

Quelques photographies prises hier sur la scène de l'incendie à Caughnawaga, qui a causé la mort de quatre enfants. 1.—M. Joseph Curotte, propriétaire de la maison incendiée, qui a sauvé au péril de sa vie la petite May, photographié à l'hôpital du Sacré-Coeur, souffrant de douloureuses brûlures; 2.—Mme Joseph Curotte, souffrant d'un fort choc nerveux; 3.—La maison de Joseph Curotte, après l'incendie; 4.—La pompe, fabriquée de pièces de Ford, invention de M. William Rice, que l'on voit près de l'instrument et qui a évité une conflagration. 5.—La petite May Curotte, qui a été sauvée de la mort par son oncle; 6.—M. Peter Taylor, qui a tenté de faire le sauvetage des victimes; 7.—M. Fred Beauvais, qui a découvert les cadavres après l'incendie; 8.—M. Louis Curotte, père de John, Eugène et Arthur Curotte, morts au cours du sinistre. (Cliché de la "Patrie").

M. l'abbé J.-M. Melançon aumônier à Hochelaga

Par décision de S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur, M. l'abbé Joseph-Marie Melançon, curé de la paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge-Marie, Sault au Récollet, a été nommé aumônier du pensionnat

M. l'abbé J.-M. MELANÇON

d'Hochelaga, direction des révérendes soeurs des Saints de Jésus et de Marie. On sait que la maison mère de cette communauté a été transportée à la nouvelle résidence à Outremont. M. l'abbé Arthur Déchêne, chapelain de la communauté s'est également transporté à Outremont.

Les meurtriers du capitaine Gillis

OTTAWA, 11. (Presse canadienne). — Les avocats de Owen B. Baker et Harry F. Sowash, condamnés à être pendus le 14 janvier par les tribunaux de la Colombie-Anglaise, ont demandé hier à une séance spéciale de la cour suprême, un nouveau procès, sous prétexte d'irrégularités.

Les deux prévenus furent accusés du meurtre du capitaine Gillis qui fut tué dans l'abordage de son navire par des pirates.

VOL D'UN TABLEAU

Paris, 11. — La police de Paris vient d'arrêter un Allemand du nom de Reinberger, accusé d'avoir volé la "Madone et l'Enfant" de la galerie de Cologne.

A LA BAIE DE FUNDY

New-York, 11. — Des barrages seront construits dans la baie de Fundy pour contrôler la marée et produire de l'énergie électrique de 700,000 chevaux-vapeur. Ce projet a été exposé à la Société du Maine par Baxter Cooper.

ARRESTATION D'UN MINISTRE

Edmonton, 11. — Un mandat d'arrestation vient d'être émis contre l'hon. George D. Smith, par l'accusation de fraude dans les impressions du gouvernement.

LE PACTE DES FRONTIERES

Dublin, 11. — Le Dail Eireann a approuvé le traité de la frontière irlandaise par un vote de 71 à 20.

PLUIE DANS L'OUEST

Winnipeg, 11. — La pluie a fait fondre la neige des prairies aux environs de cette ville et de Moose Jaw. Les vieux prédisent un hiver très doux.

ON LUI VOLE SES PLANS

VANCOUVER, 11. — Mme Della Stevens, qui avait escaladé des montagnes à la recherche de terrains riches en argent et en zinc s'est fait voler ses plans à l'hôtel alors qu'elle était allée déjeuner

Deux cents enfants prennent part à la fête des Chevaliers

Plus de deux cents enfants étaient présents au banquet du père et du fils, organisé par les Chevaliers de Colomb. Les chevaliers qui n'avaient pas de fils, adoptèrent les garçons du St. Patrick's Orphanage, du Boys' Home et d'autres écoles catholiques de la ville.

On accorda des prix aux vainqueurs d'un concours d'essai organisé par le conseil de Montréal des Chevaliers. Le sujet de l'essai était le suivant: "Que pourraient faire les Chevaliers de Colomb de Montréal pour les garçons?"

Le chancelier J.-P. Callaghan présidait. On voyait à ses côtés: M. Gerald McShane, p.s.s., le R. P. E. J. Bartlett, s.j., MM. Francis Fauteux, député d'état, L. I. McMahon, député de district; J. E. Walsh, assistant grand chevalier.

L'organisation était sous la direction de M. Owen J. Gallery, président du comité du dîner. Les prix furent présentés par le Dr A. L. Styles.

La décision de la Cour Suprême dans l'affaire Grossman

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie").—La Cour Suprême a rejeté avec dépens l'appel Grossman vs Barrett, "sans préjudice de tout droit de l'appelant de revendiquer le remboursement du prix payé par le répondant."

Le procès des deux Richer à Sherbrooke

SHERBROOKE, 11. — Jules et Germain Richer et Lionel Couture, les trois jeunes hommes accusés de nombreux vols commis depuis quelques mois à Sherbrooke ont été condamnés à subir leur procès. Ils ont choisi un procès sommaire et la cause sera entendue le 14 du courant.

IL L'ACCUSE DE TRAHISON

MUNICH, 11. — L'ancien prince héritier Rupprecht a été accusé de trahison contre la république allemande par le député Dill, socialiste démocrate, à la diète bavaroise. Il a dit que le prince voulait se faire élire président pour ensuite monter sur le trône en faisant un coup d'état.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON
SERVICE DES VOYAGEURS
DE HALIFAX
Déc. 14 Ascania à Ply., Cher., Londres
Jan. 11 Alaunia à Liverpool
Fév. 1 Ascania à Ply. Cher., Londres
Fév. 15 Carmania à Liverpool
Mars 1 Antonia à Ply., Cher., Londres
Mars 15 Carmania à Liverpool
Mars 29 Ausonia à Ply., Cher., Londres
Avril 12 Alaunia à Liverpool
Avril 26 Ascania à Ply. Cher., Londres
DE NEW-YORK
Déc. 15, Mauretania à Ply.,Cher.S'ampton
Déc. 19 Andania à Ply., Cher., Hambourg
Déc. 19 Auranis à Q'town, Liverpool
Déc. 19 Athenia à L'derry, Glasgow
Déc. 26 Ausonia à Ply., Cher., Londres
Jan. 2 Cameronia à L'derry, Glasgow
Jan. 9 Berengaria à Cher., S'thampton
Jan. 9 Alaunia à Q'town, Liverpool
Jan. 16 Caledonia à L'derry, Glasgow
Jan. 16 Antonia à Ply., Cher., Londres
Jan. 23 Andania à Ply. Cher. Hambourg
Jan. 23 Auranis à Q'town, Liverpool
Jan. 30 Aquitania à Cher., S'thampton
Jan. 30 Cameronia à L'derry, Glasgow
Jan. 30 Ascania à Ply., Cher., Londres
DE BOSTON
Jan. 24 Auranis à Q-toen, Liverpool
DEPARTS DE NOEL
DE HALIFAX
à Plymouth, Cherbourg et Londres,
ASCANIA DEC. 16
Sous la direction de Dick K. Whitham
Brochurettes illustrées, listes de départs etc., sur demande.
THE ROBERT REFORD CO., LTD.
Montréal (Tel. Main 5653) ou de Agents locaux.

La Cour Suprême se prononce en faveur de la cité

OTTAWA, 11. (Presse canadienne) — La cour suprême du Canada s'est prononcé hier en faveur de la cité de Montréal contre la Montreal Abattoirs Limited, au sujet de la légalité d'une taxe spéciale de $2,000 imposée en 1917 que sa charte autorisait la ville à percevoir pour payer les inspecteurs du bureau de santé de la ville.

La découverte que fit Levingston

OTTAWA, 11. (Presse Canadienne).—Un étui à lunettes, de cuir, trouvé par le Dr Levingston, médecin de l'"Artic", au cours d'une descente sur l'Ile Pim, donne lieu à beaucoup de commentaires. Il porte les initiales "V.R.I." gravées en or. On croit que l'étui a appartenu à un membre de l'expédition Nares, qui se rendit aux régions polaires en 1875.

Garage incendié

A 7 h. .05, hier soir, un incendie se déclara dans le garage de M. Victor Gauthier, 550 rue Notre-Dame-Ouest et les flammes se communiquèrent à ses galeries faisant des dommages dans un magasin de chaussures tenu par M. Vincent Lamarre et chez M. H. Bassell, 544 rue Notre-Dame. On ignore la cause de cet incendie; une automobile, qui se trouvait dans la garage, ne put être sauvée.

DANS UN GRENIER

Vienne, 11. — La jeune princesse Thérèse de la famille Cobourg-Gotha doit vivre dans une petite chambre sous les combles, les autorités municipales ayant saisi son appartement de quatre pièces pendant son absence.

Les deux frères McGuire

(Suite de la 8ème page)

fense en faveur des accusés.

On dit que Mes Lucien Gendron et R. L. Calder, c.r., ont été retenus pour prêter leur concours à Me Alban Germain, qui est en tête de la défense.

M. BRAIS A JOLIETTE

Me Philippe Brais, procureur de la Couronne a retenu ses appartements à l'hôtel Joliette, car il agira en cette affaire comme aviseur de la Couronne.

La température s'est adoucie dans tout le district, on espère que le thermomètre continuera à se maintenir au doux, car ce temps doux atténuerait de beaucoup toutes les misères des voyages dans cette région aux chemins excessivement mauvais.

Le détective Malo a télégraphié à midi et demie à Joliette qu'il allait amener avec lui 30 témoins de Saint-Michel.

Ces témoins comparaîtront demain à l'enquête préliminaire sous la présidence du magistrat Adélard Dubeau, de Joliette.

A QUEBEC

QUEBEC, 11.—Interrogé ce matin par le correspondant de la "Patrie", l'hon. M. Taschereau, premier ministre et procureur-général, a déclaré qu'il n'était pas en mesure de dire s'il sera émis des mandats d'arrestation contre les frères Edward et Patrick McGuire, dans l'affaire du meurtre de Saint-Michel-des-Saints. "Cela relève de nos substituts à Montréal", a déclaré le procureur-général, "ce sont eux qui dirigent les procédures et qui verront à prendre les mesures nécessaires dans cette affaire".

Le premier ministre ne peut dire personnellement non plus si l'enquête du coroner sera reprise et à quel endroit.

Vickers diminue ses dépenses et se réorganise

LONDRES, 11. — L'après-guerre a été rude pour Vickers Limited, la plus grande usine de munitions de l'empire britannique pendant la guerre. Aujourd'hui qu'elle ne peut plus fabriquer des obus elle se voit contraints de diminuer ses dépenses de $60,000,000.

Il est de même d'autres grandes compagnies anglaises comme la Dunlop Rubber et Crosse and Blackwell, les grands confituriers anglais.

Cranbrook, C.A., 11. — Le feu a détruit l'hôtel des touristes à Bull River, ainsi que trois maisons.

Les PEPS enrayeront bientôt cette toux déchirante et cette difficulté de respirer.

La BRONCHITE

Le rhume de poitrine et les toux obstinées sont bientôt soulagés par les vapeurs soulageantes et calmantes libérées par les pastilles Peps.

Les Peps soulagent et renforcissent les poitrines faibles. Elles guérissent les membranes irritées, endolories, débarrassent les tubes bronchiaux du phlegme obstructif et vainquent bientôt la respiration sifflante, la difficulté de respirer et la toux douloureuse.

Aspirez le remède Peps dans la poitrine est plus sûr et beaucoup plus efficace que d'absorber dans l'estomac des mélanges contre la toux contenant des drogues.

Peps

Le remède que vous respirez.

La boîte de 25 cents contenant 35 Peps dans une enveloppe d'argent.

LE CADEAU DE NOEL IDEAL
pour l'épouse ou la mère

Un poêle à gaz tout émaillé. Pratique. Utile. Durable.

Facile à donner.

Vendez-nous votre vieux poêle à gaz

Durant ce mois seulement nous donnons une belle rôtissoire double émaillée avec les poêles Régent émaillés et Cabinet et avec les poêles Smoothtop

10.00 comptant avec la commande, le reste par mensualités, vous donnent ce Regent 28E.

Donnez votre commande maintenant.

Montreal Light, Heat & Power CONSOLIDATED

Power Building, 83 rue Craig Ouest. Main 4040.
685 rue Ste-Catherine et Mountain. Uptown 6000-6001.
1407 rue St-Denis, près Ste-Catherine. Est 2935.
2575 Ste-Catherine Est, près Lasalle. Clairval 1859.
4507 Avenue Papineau, près Mont-Royal. Amherst 6563.
4062 rue St-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
8145 Avenue du Parc, près Laurier. Bélair 7359.
5632 Sherbrooke Ouest, N.D.G. Walnut 8100.
6136 Wellington, Verdun. York 1650.
M. Miller, 40, rue Notre-Dame, Lachine.
A. Dubuc, 248 Blvd Monk. York 1229.

Le Supplément en Rotogravure de "La Patrie"

Le numéro de demain offrira aux lecteurs un choix de sujets de grand intérêt et d'actualité. Qu'on en juge par la lecture du sommaire :—

EN PREMIERE PAGE: Une superbe vue aérienne de la ville de Québec. De jolis portraits féminins: Mlles Pauline Amos, vette Dorais, Mary Stead et Margaret Mackenzie, des débutantes de la saison; Mlle Emilia Gravel.

EN PAGE INTERIEURE : Les gardes-malades de l'hôpital Sainte-Justine. L'équipe de hockey "Montréal". Des instantanés de la jeunesses universitaire et de personnages éminents. Les dames patronnesses des oeuvres charitables de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les pélerins canadiens-français qui se sont embarqués récemment à bord du paquebot "Canada" pour aller à Rome assister à la clôture de l'année sainte. Une scène au royaume des nains. Une vieille église de la province de Québec. Des vues internationales intéressantes. La photographie de ceux qui ont assisté au souper de la paroisse Sainte-Catherine, à Montréal, au profit des pauvres.

EN QUATRIEME PAGE : La mode et ses créations parisiennes les plus récentes. De l'actualité théâtrale.

AUTOMOBILISTE CONDAMNE A DEUX ANNEES DE BAGNE

Il fait du 50 milles à l'heure après avoir frappé une femme.

Terrible accident.

Pour avoir frappé une femme en conduisant une automobile à une vitesse excessive, un nommé Philibert Coutu a été condamné à deux années de bagne, hier après-midi par le juge J.-O. Lacroix, siégeant en Cour des Sessions. C'est le maximum de la pénalité prévue par la loi.

Le juge a cru devoir se montrer sévère parce que l'accusé a continué son chemin après l'accident sans porter secours à la victime qui était gravement blessée.

L'accident s'est produit le 24 août dernier à l'angle des rues Saint-Denis et Rachel. La victime est Mme Joseph Lacombe, domiciliée No 5353 boulevard Saint-Laurent.

Il résulte de la preuve faite par la Couronne que l'auto conduite par Coutu descendait la rue Saint-Denis à une assez grande vitesse, forçant une autre auto à se ranger du côté du trottoir. Mme Lacombe qui se trouvait à l'angle des rues Rachel et Saint-Denis avec son mari fut renversée par l'auto dont une roue lui passa sur le corps. Le chauffeur au lieu de s'arrêter s'éloigna à une vitesse d'environ 50 milles à l'heure, et disparut du côté de la rue Rachel. D'autres chauffeurs d'automobiles poursuivirent Coutu qui fut capturé au square Saint-Louis.

Dans l'intervalle, Mme Lacombe avait été transportée à l'hôpital Royal-Victoria où l'on constata qu'elle avait une épaule fracturée. Elle dut rester à l'hôpital pendant cinq jours.

—Un nommé Alfred Simpson a été condamné par le même juge à un an de prison pour vol d'une auto de $800 appartenant à M. James-C. Laird.

SOUVENIRS DU PASSE SOUVENIRS PRECIEUX

Causerie de M. Victor Morin, hier soir, au poste CNRM.

M. Victor Morin, président de la société historique de Montréal, a donné une courte conférence hier soir, par radio, au poste CNRM. Il a parlé des vieilles choses qui disparaissent et fait un appel à tous ceux qui ont en main de ces choses du passé de les conserver précieusement et de ne s'en défaire à aucun prix. On n'attache pas assez d'intérêt à ces souvenirs. Il est malheureux de constater que les vieilles églises, les vieilles maisons, les vieilles croix du chemin, ornement de nos routes régionales, tout cela est remplacé par des églises modernes, des maisons à l'architecture américaine souvent. C'est précisément la disparition de ces monuments qui a entraîné la fondation de la commission des monuments historiques de Québec.

M. Morin nomme les membres de cette commission et termine sa causerie par un appel à tous les canadiens vraiment patriotes. C'est un devoir pour eux de remettre ces monuments historiques ou ces souvenirs du passé à la commission.

Un concert organisé par le poste du chemin de fer National du Canada avec le concours d'artistes tels que MM. Emile Gour, Hercule Lavoie, F.-A. St-Amant, Mme Blanche Archambault, Mlle Yvette Lamontagne, Mlle Alice Myette n'a pas manqué de plaire aux amateurs de belle musique et de radio.

Incendie allumé avec du pétrole

Il appert de l'enquête sur l'incendie qui éclata au "North End Fruits and Provisions Market", 337 rue Beaumont, le 6 courant, que du pétrole aurait été répandu sur le plancher du magasin. Les lieutenants Lavoie et Gilmore, des postes 18 et 31 ont constaté le fait. L'enquête a été ajournée et sera reprise plus tard.

Des procédures seront prises en vertu du règlement municipal contre M. George Hornby, gardien et chauffeur de la maison de Mme J.-D. Bailey, 634 ue Union, au sujet de l'incendie qui éclata le 5 courant. Le chauffeur avait déposé des cendres chaudes sur un plancher de bois. Il fut aussi vertement réprimandé par le commissaire des incendies, M. Latulippe.

SUICIDE D'UN CELIBATAIRE

Cremfelle, Sask., 11. — (Presse canadienne). — Plaçant le canon du fusil dans sa bouche, un vieux garçon de cette ville s'est fait sauter la cervelle.

LA DONATION PAR UN CONTRAT DE MARIAGE EST INSAISISSABLE

Important jugement pour les propriétaires. — Réclamation pour assurance.

Tribunaux civils.

Un point de loi qui intéressera grandement les propriétaires a été décidé hier par l'honorable juge en chef suppléant Martin. Il s'agissait de saisie d'ameublement pour défaut de paiement de loyer. Le juge a refusé de maintenir la saisie parce que les meubles en question avaient été donnés à l'épouse par contrat de mariage.

Les parties en cause étaient Dame C. Lemieux qui poursuivait John-J. Cusack pour la somme de $340, représentant le loyer d'un logement au No 154 boulevard Saint-Joseph. La demanderesse exigeait aussi la résiliation du bail. Les meubles avaient été saisis et c'est cette saisie qui faisait surtout l'objet du litige.

Dans ses considérants, le juge Martin fit remarquer que le défendeur avait déménagé son ameublement avant de devoir du loyer. "La femme du défendeur a affirmé, dit-il, que les rideaux et les tapis furent envoyés pour être nettoyés, mais je crois que l'intention évidente du défendeur et de sa femme était de sortir tout ce qui était saisissable des lieux loués. Bien qu'il n'y avait pas de loyer dû à l'institution de la présente action, les lieux loués n'étaient plus garnis de propriété saisissable pour recouvrir le paiement du loyer. L'action de la demanderesse contre le défendeur est bien fondée et doit être maintenue pour $340. Le bail doit être annulé et la défendeur doit quitter les lieux loués en accord avec les conclusions de la déclaration, le tout avec frais."

Bien que le jugement fut ainsi rendu contre Cusack, la Cour maintint qu'il ne pouvait être exécuté contre l'ameublement qui avait été saisi par la demanderesse. La femme était en effet intervenue pour déclarer que cet ameublement lui appartenait par contrat de mariage. "D'après les coutumes de notre pays, a dit le juge, l'objet de la donation est de préserver les moyens de la vie domestique d'une façon telle que l'ameublement nécessaire ne soit pas sujet à la mauvaise fortune du mari dans les affaires et doit rester toujours exempt de saisie pour dettes."

RECLAMATION POUR ASSURANCES

Le juge Martin a aussi rendu jugement dans une cause de Theodore-P. Lyman contre Kennedy Taxi Company. L'objet du litige était la disparition mystérieuse d'un sac de voyage appartenant au demandeur.

Lyman était de passage à Montréal à son retour d'Europe. Le 9 juin 1924, il demandait au garçon de service de faire venir un taxi. Les bagages furent mis dans le taxi, entre autres, le sac de voyage. A la gare, Lyman s'aperçut que ce sac était disparu. Il se fit payer $669.75 par la U. S. Merchant Shippers Insurance Co. qui intenta une action à la compagnie Kennedy. Le juge trouva que la compagnie était responsable pour la somme réclamée.

Résilaition du bail demandée en justice

Dans une cause entendue hier, par l'honorable juge Walsh, Graziella Laurier et vir demandaient la résiliation d'un bail accordé à Harry Chirigotakis ainsi qu'une somme de $337 comme balance de loyer dû. Les défendeurs sont Chirigotakis ainsi que J.-D. Mustacalle. Ils nient tous deux devoir quoi que ce soit aux demandeurs. Le juge a pris la cause en délibéré. Jugement sera rendu plus tard.

Au Consulat de France

Les Français dont les noms suivent: Etienne Argauge, Daniel-Robert Bellefond, Julien-Auguste Bernard, Victor Bethmont, Dominique Boissière, Victor Bonnet, Pierre-Alcime Bouniol, Pierre Brutto, Reginald-Charles Campbell, Emile Camu, Albert Carlier, Cyrille Cartier, Aimé Chalas, Georges Chemin, Michel Decuypere, Cyrille Cartier, Aimé Chalas, Julien Deklmpe, Henri-Louis Delangle, Lionnel-Georges Dimitri, Emile Distroffer, Jean-Baptiste Filliol, Pierre Gouraud, Gaston Grouard, Horace De Harven, Edmond Jeune, Georges-Eugène Lang, Louis-Albert De Lanlay Tanneguy, Dieudonné-Victor Legay, René-Marcel Legay, Eugène-Julien Mahe, Jean Montant, Albert-Marius Panizza, André-Eugène Pillon, Julien-Auguste Bernard, Bernard-Auguste Poulet, Henri Schaff, sont priés de se présenter au Consulat Général de France, 50 rue Notre-Dame ouest, pour affaires les concernant.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

VOYEZ L'UNIVERS D'IL Y A DEUX MILLIONS D'ANNEES

VISITEZ DINO DANS LA JUNGLE, QUATRIEME ETAGE.— Tous seront émerveillés devant cette émouvante, merveilleuse, réaliste et exacte reproduction. Les adultes seront intéressés et les enfants pourront concourir au CONCOURS D'ESSAI DINO, $200. EN PRIX en écrivant un essai sur "QU'ARRIVERAIT-IL SI DINO VIVAIT DE NOS JOURS? Des formules d'entrée du concours seront obtenues à l'entrée de la Jungle. Quatrième étage. Pour régulariser les audiences et éviter la congestion, un droit d'entrée de Dix sous sont perçus.

Heures d'Affaires

POUR LES ACHATS DE NOEL
OUVERT LE SOIR, JUSQU'A 10 P.M.
LES JOURS SUIVANTS:
Le Samedi, 12 décembre
Le Vendredi, 18 décembre
Le Samedi, 19 décembre
Le Lundi, 21 décembre
Le Mardi, 22 décembre
Le Mercredi, 23 décembre
Fermé à 6 P.M. la Veille de Noel.
Ouvert toute la journée, le Samedi, 26 décembre, 9 a.m. à 6 p.m.

Couvertures comme Cadeaux de Noel

Un cadeau suggestif de confortable chaleur — cadeau qui sera des plus appréciés par qui le recevra, pour sa qualité, sa beauté et sa durée.

La célèbre **Couverture Kenwood, de fabrication canadienne,** est faite de la plus fine laine irrétrécissable. — "Légère comme le duvet" elle peut être employée comme couverture supplémentaire ou douillette.

L'on peut les obtenir unies ou à dessins quadrillés, dans un magnifique assortiment **de nuances de bleu, rose pâle, rose, orchidée, tan, vert et abricot;** bordées d'un exquis ruban de satin assorti à chaque couverture.

Dimenaions 60" x 84" — **9.75** chacune.

Dimensions 72" x 84" — **11.25** chacune.

Couvertures "Slumber Throws"

Des plus attrayantes et confortables sont ces couvertures **"Slumber Throws", tout laine** — Si chaudes et appropriées pour usage comme couvertures supplémentaires pour lits, chaises, ou sofas. L'on peut les obtenir dans les tendres nuances de bleu, rose, tan et orchidée.

Joliment bordées de soie, assortie à la couverture.

Dimensions 60" x 72"—**7.50** chacune.

Couvertures Ecossaises "Lammermoor", tout laine. Faites de laine irrétrécie d'avance, délicieusement soyeuses et chaudes — faufilées séparément — bordure **rose pâle et bleue.** Pleines dimensions pour lit double—8 lbs 72" x 90". Régulièrement 12.00 —Aubaine 9.95

Pour lits simples—61"x81"—**9.00 la paire.**

— Rez-de-chaussée.

DE FRANCE POUR un NOEL CANADIEN

Une Echarpe en Crêpe de Chine de Fantaisie

Echarpes appropriées à toutes occasions, qu'il soit de bonne heure ou tard. Elles fourniront juste la chaleur nécessaire, sous le manteau en fourrure ou garni de fourrure et elles sont naturellement, délicieusement élégantes.

Crêpe de chine de fantaisie dans une grande variété de délicieux patrons, confectionnée en écharpes de 2½ verges de longueur et atteignant une largeur de 18 pouces. Le bord roulé à la main donne un charmant fini, tandis que le choix des couleurs comprend tous les tons pastels, éclatants et plus foncés.

A 10.00 et 12.50 chacune.

— Rez-de-chaussée.

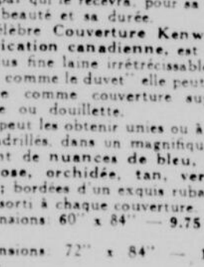

DONNEZ-LUI UNE PAIRE DE

Gants de Chevreau de Fantaisie 3.75

Dans 6 élégantes boîtes comme cadeaux. De lui à elle — d'une femme à une autre — aucune erreur n'est possible lorsque vous donnez des gants — et particulièrement CES gants.

Ils sont exclusifs, naturellement, et ne s'en tiennent pas là, car outre leur caractéristique élégance, ils possèdent la perfection du couple ferme et flexible chevreau, que l'on rencontre rarement et une nouveauté des dessins et une délicatesse de couleur qui rendent chaque paire désirable, en vente.

Plusieurs nouvelles variétés de manchettes et nouvelles combinaisons de couleurs.

— Rez-de-chaussée.

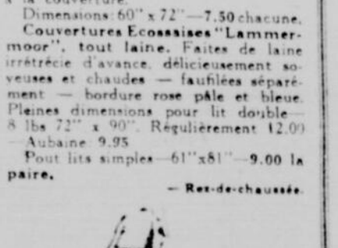

Ravissants Mouchoirs en Crêpe de Chine Français

Un charmant cadeau, à prix très réduit. Ces magnifiques mouchoirs en crêpe de Chine, avec bord tourné à la main, patrons de fantaisie de 10 modèles et couleurs, constitueront un cadeau des plus acceptables. Régulièrement 1.00 — **.65**

— Rez-de-chaussée.

500 Boites de Cartes de Souhaits de Noel

Délicieuses boîtes, contenant 10 à 12 cartes choisies, avec souhaits appropriés, complètes avec enveloppes assorties. Régulièrement .45 à .50. **Aubaine: .35**

9000 Cartes de Souhaits, de choix

De magnifique dessin, avec souhaits en relief, sont ces cartes de Noel, soigneusement choisies, avec enveloppes de fantaisie, assorties. Régulièrement 2.50 la douzaine. **Aubaine 1.50 la douzaine.**

100 Bols à bulbes de Narcisses.

Bols en verre de belle qualité, marron et vert, avec trois bulbes—très attrayants pour tables de la pièce familiale. Régulièrement .65. **Aubaine .45 chacun.**

— Rez-de-chaussée.

Beauté de Ligne et de Couleurs dans les Objets d'Art

Au Quatrième Etage

POTERIE ARTISTIQUE GONDA, DE HOLLANDE, que le Pays de Zuyder Zee puisse produire des artistes de valeur plus qu'ordinaire est amplement démontré par cette brillante poterie: cachet gracieux et riches profondes couleurs exquis mélanges et étonnantes combinaisons—Elle forme un complément décoratif à tout motif d'ameublement et possède le cachet particulier d'être différente, ce qui en assure la bienvenue, comme cadeau de Noel.

Comports: **5.00** et **6.50**
Bols: **5.50**
Chandeliers: **3.50** et **12.50**
Vases: **5.50** à **30.00**
Plats fougère à partir de **1.25**

—Quatrième étage.

Chics Chapeaux pour Porter Maintenant

5.00 **5.00**

Noel, avec ses réjouissances nombreuses, nécessite un nouveau chapeau.

Les femmes, dont les obligations mondaines sont nombreuses, profiteront de ce rabais pour acheter au moins un des chapeaux de toilette de cette ligne spéciale — marqués à prix très raisonnable.

Délicieux et élégants modèles ajustés, en soie, satin, velours et peluche.

Confectionnés dans les charmantes couleurs aux tons riches de l'hiver et le toujours populaire noir. Régulièrement 10.00 à 18.00 — **5.00**

— Deuxième étage.

Nouveautés en Rubans pour Charmer Madame

Charmants cadeaux, qui séduiront par leur beauté et leur valeur pratique. Cadeaux qui plaisent au sens de beauté de toute femme.

A—**Exquis sacs à houppette,** pour le soir, en délicieux ruban de satin, avec tête "flapper" de couleur. 2.75

B—**Bonnet de boudoir** en charmant satin rose pâle et entre-deux de tulle. 5.00

C—**Originaux embauchoirs,** en ruban satin des plus ravissantes couleurs fini or. 1.50

D—**Jarres à poudre,** rehaussées de joli ruban. 5.00

E—**Suspenders de manteaux de "tout-petits"** en ruban de satin plissé, avec sachet. 1.95

F—**Rosettes de lingerie**—délicieux accessoires. .35 la carte.

G—**Cousin à épingles,** en ruban satin, orné de galon d'or et bordure en dentelle crème. 3.50

H—**Pantoufles de boudoir,** garnies de délicat duvet de cygne. 4.00

I—**Sac à ouvrage broché de fantaisie,** garniture de galon d'or. 7.95

J—**Sachets,** en trois charmants mélanges de couleurs, avec jolies rosettes. 2.75

K—**Jarretières** enrubannées et à volants, dans de jolies boîtes. 1.00

L—**Sachets à mouchoirs** pour orner les plus ravissants mouchoirs. 3.75

— Rez-de-chaussée.

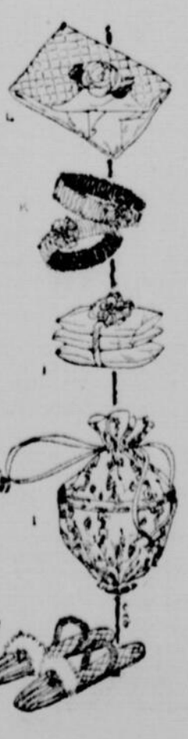

"Balancez Haut Balancez Bas"

Dans la Salle de Jeux de la Pouponnière, 5ème étage.

Là se trouvent les plus agréables divertissements pour les "tout-petits" d'âge à marcher, laissés par les parents prévoyants dans la Salle de Jeux de la Pouponnière. Et, naturellement, c'est merveilleusement commode pour les parents de pouvoir magasiner en paix, loin des yeux convoiteurs et sur le **qui-vive,** au Rayon des Jouets! Des gardes-malades expérimentées, sous les auspices de la Montreal Dairy, en ont la charge.

Trains

Trains à passagers, avec renverse, comprenant locomotive, trois wagons et rails. La renverse de la locomotive fonctionne automatiquement. **2.50**

Une locomotive très puissante, avec deux wagons et rails des plus solides, dans une forte boîte: **2.75**

100 Poupées Habillées

Régulièrement 1.00

.55

100 fillettes de Montréal seront plus qu'heureuses de dorloter et bercer ces poupées réellement belles; à peu près 7" de hauteur avec bras et jambes articulés, perruque et yeux se fermant — complètement habillées dans une grande variété de modèles, pour plaire à la petite demoiselle la plus exigeante. 72 poupées complètement habillées 9" de hauteur. Régulièrement 1.50 — **.85**

—Quatrième étage.

Service à Thé

Comprenant 25 morceaux, complet pour thé de poupées. Chaque morceau joliment décoré de scènes de la vie de la pouponnière—**2.45**

—Quatrième étage.

Chat Noir

Faits de fourrure duveteuse—yeux brillants, avec barbes très réalistes—Ils tournent la tête: **3.50**

—Quatrième étage.

Séries de Meccanos

Séries de meccanos que l'on peut avoir en 9 outillages différents numérotés de 00 à 7 — Les parties en acier sont fortement nickelées — toutes les parties en cuivre sont finement finies et laquées. Toutes les pièces sont de la même haute qualité et fini, mais les plus grandes contiennent une plus grande quantité et une plus grande variété de pièces.

Chaque série peut se convertir en une autre plus grande par l'achat d'un outillage accessoire.

Prix de l'outillage Meccano: **1.25**

—Quatrième étage.